



**1975, LA REVOLTE HARKIE:
L'EMERGENCE DE LA SECONDE GENERATION**



TOME 1

Mémoire de Master 2 Recherche
Spécialité : Histoire des mondes modernes et contemporains.
Sous la direction de M. Le Professeur Marc Agostino.

Tout d'abord, je tiens à remercier Monsieur Le Professeur, Marc Agostino, qui m'a permis de réaliser cette étude dans les meilleures conditions.

Je remercie également Boussad Azni, conseiller du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Monsieur le préfet du Lot et Garonne, et les membres du comité national de liaison des harkis du Lot-et-Garonne, sans qui il n'aurait pas été possible de réaliser ce mémoire. J'adresse aussi mes remerciements à Hacène Arfi, pour m'avoir accueilli chaleureusement.

Ma gratitude va à tous les enfants de harkis qui ont accepté de me confier leurs souvenirs, au risque de rouvrir des blessures douloureuses. Par leurs témoignages précieux, ils ont contribué à l'élaboration de ce mémoire, qui tend à leur rendre hommage.

Je remercie vivement Coralie Wong Youk Hong et Cédric Guillaume pour leur aide et la rigueur de leur conseil.

Enfin, j'adresse mes remerciements à mes parents, ma sœur et sa petite famille, pour m'avoir soutenue moralement, en toutes circonstances...

Et à vous, ma nouvelle famille, Philippe, Ania et Yannis, pour la chaleur de vos encouragements et votre patience sans limite, merci.

SOMMAIRE

Remerciements.....	2
Sommaire.....	3
Table des abréviations.....	4
Introduction générale	5

PREMIERE PARTIE : UNE GENERATION DE JEUNES FRANÇAIS

« ENTIEREMENT A PART »16

CHAPITRE UN : « UN RETOUR DE GUERRE SINGULIER ».....17

I. AUX ORIGINES D'UNE TRAGEDIE.....17

II. LES LENDEMAINS SANGLANTS DE L'APRES-GUERRE.....23

III. L'EXIL.....28

CHAPITRE DEUX : UNE SORTIE DE GUERRE MAL NEGOCIEE36

I. UN RETOUR A LA PAIX DIFFICILE.....36

II. UNE HISTOIRE OCCULTEE.....45

III. UNE GENERATION « ENCLAVEE ».....52

CHAPITRE TROIS : BILAN HISTORIOGRAPHIQUE

I. UNE PAGE D'HISTOIRE ENDORMIE.....61

II. UN REVEIL TIMIDE DE LA MEMOIRE HARKIE.....67

III. L'AFFIRMATION D'UNE HISTOIRE HARKIE.....72

DEUXIEME PARTIE : ÉTAT DES SOURCES.....80

CHAPITRE QUATRE : LES ARCHIVES.....83

I. LES ARCHIVES NATIONALES.....83

II. LES ARCHIVES PRIVEES.....83

CHAPITRE CINQ : SOURCES IMPRIMEES.....87

I. LES QUOTIDIENS NATIONAUX.....87

II. LES QUOTIDIENS REGIONAUX.....92

CHAPITRE SIX : SOURCES ORALES98

I. LES ENTRETIENS.....98

II. LA POPULATION ENQUETEE.....99

CHAPITRE SEPT: BIBLIOGRAPHIE102

I. AUTOUR DE LA GUERRE D'ALGERIE.....102

II. AUTOUR DES HARKIS.....106

TROISIEME PARTIE : PROPOSITION DE PLAN

ET ESSAI DE REDACTION.....127

CHAPITRE HUIT: PROPOSITION DE PLAN.....128

I. PARTIE : LES TEMPS DE L'IMPROVISATION ET DE LA SOUMISSION (1962-1974).....129

II. DEUXIEME PARTIE : L'EMERGENCE DE LA SECONDE GENERATION(1975-1990).....131

III. TROISIEME PARTIE : DU HARKI AUX HARKIS AQUITAINS (1991-2002).....132

CHAPITRE NEUF : ESSAI DE REDACTION.....134

I. L'EXPLOSION.....134

II. LES RETENTISSEMENTS DE L'ETE DE LA REVOLTE.....152

Annexes (Deuxième Tome).....169

Table des annexes (Deuxième Tome).....206

Table des matières.....207

TABLES DES ABREVIATIONS

- A.A.A.A.** : Association des Anciens des Affaires Algériennes
- B.I.A.C.** : Bureaux d'information, d'aide et de conseils
- C.A.C.** : Centre des Archives Contemporaines
- C.A.R.A.** : Centre d'Accueil des Rapatriés d'Algérie
- C.A.R.S.** : Centre d'assignation à résidence surveillée
- C.H.A.N.** : Centre Historique des Archives Nationales
- C.N.F.M.** : Comité National pour les Français Musulmans
- C.F.M.R.A.A.** : Confédération des Français Musulmans Rapatriés d'Algérie et leurs Amis
- F.L.N.** : Front de Libération Nationale
- F.N.R.F.C.I.** : Front National des Rapatriés de Confession Islamique
- F.S.N.A.** : Français de souche nord-africaine
- F.M.R.** : Français musulmans rapatriés
- F.N.R.A.C.I.** : Front National des Rapatriés d'Algérie de Confession Islamique
- G.M.P.R.** : Groupes Mobiles de Protection Rurale
- G.M.S.** : Groupes Mobiles de Sécurité
- M.N.A.** : Mouvement Nationaliste Algérien
- O.A.S.** : Organisation Armée Secrète
- R.O.N.A.** : Rapatriés d'origine nord-africaine
- S.A.S.** : Sections Administratives Spécialisées
- S.A.U.** : Sections Administratives urbaines
- S.F.I.M.** : Service des Français d'Indochine et du Maghreb
- S.F.M.** : Service des Français musulmans
- S.O.A.** : Soldats de l'opposition algérienne
- U.S.D.I.F.R.A.** : Union Syndicale de Défense des Intérêts des Français Rapatriés d'Algérie

INTRODUCTION

La légitimité de la volonté d'indépendance du peuple algérien ne doit pas dissimuler le massacre et le bannissement des familles de harkis.

Harki. Le terme porte en lui l'embarras lié à un épisode historique douloureux et à une volonté de désigner un groupe de personnes à part au sein de la population française. Tiré de l'arabe *harka* qui signifie mouvement, il désigne les soldats de certaines unités supplétives autochtones engagées dans l'armée française durant la guerre d'Algérie. Les harkis ne sont qu'une partie des supplétifs qui ne sont eux-mêmes qu'une partie des Français musulmans.

Harki est devenu au fil des années un terme générique perçu comme « un raccourci historique »¹ qui englobe des catégories de personnels bien distinctes et qui rassemble aujourd'hui l'ensemble des « Français musulmans »². Si le terme supplétif est réservé au vocabulaire militaire et renvoie au contexte de la guerre, le terme « harki » est repris dans le monde social et, reste celui le plus utilisé par les acteurs eux-mêmes. Il n'est pas employé de manière généralisée par les hautes sphères administratives. Suivant les époques, les termes « Français de Souche Nord Africaine (F.S.N.A.) », « Français de Confession Islamique (F.C.I.) », « Français Rapatriés de Confession Islamique (F.R.C.I.) », « Rapatriés d'Origine Nord Africaine (R.O.N.A.) » ou encore « réfugiés musulmans » sont préférés à celui de « harki ». Mais le terme qui perdure est celui de Français Musulmans Rapatriés (F.M.R.). Cette incertitude nominale amène Tom Charbit à penser que « le changement constant des mots, à défaut de pouvoir changer l'Histoire, [a] contribué à entretenir le “tabou” qui s'est durablement installé d'un côté comme de l'autre de la Méditerranée »³.

L'engagement des musulmans est intimement lié aux moyens utilisés par le Front de libération nationale (F.L.N.) et l'armée française pour rallier à leur cause la population civile, enjeu essentiel de cette guerre d'indépendance qui devient aussi rapidement une guerre civile. Diverses raisons économiques, sociales, culturelles, mais surtout les circonstances⁴ ont pu inciter les hommes, pas forcément hostiles à une évolution du statut de l'Algérie voire à l'idée

¹ CHARBIT T., *Les harkis*, Paris, éditions la Découverte coll. Repères, 2006.

² Par souci de simplicité nous utiliserons, dans notre étude, le vocable générique de harki ou de Français musulman. Ce terme pourtant équivoque est désormais, selon Jean Servier, tellement associé aux harkis qu'il semble s'être imposé dans le domaine scientifique. Pour les différentes catégories de « harkis » pendant la guerre, voir chapitre 1, partie I, pages 17 et 18

³ CHARBIT T., *Saint-Maurice-l'Ardoise. Sociohistoire d'un camp de harkis (1962-1976)*, synthèse partielle de l'enquête réalisée pour la Direction de la population et des migrations, *Migrations études*, n°128, septembre 2005.

⁴ Pour les diverses causes d'engagement des harkis, consulter les pages 19 et 20.

d'indépendance, à s'engager auprès des troupes françaises. Au total, à la fin de la guerre, on estime entre 200 et 400 000 le nombre de musulmans menacés en raison de leur comportement pro-français pendant le conflit.

En effet au 19 mars 1962, la guerre est officiellement terminée en Algérie. Pourtant, une situation de crise causée par l'action violente menée par l'Organisation armée secrète(O.A.S), le départ chaotique des Français d'Algérie, les faiblesses de l'exécutif provisoire, les pratiques douteuses des commandos F.L.N. et de groupes incontrôlés, persiste. Dans ce contexte, les garanties assurées par le gouvernement qui veut croire en l'application des accords d'Evian, la propagande du F.L.N. prêchant le pardon fraternel et l'influence des familles amènent une forte majorité d'anciens harkis à regagner leurs douars. Les harkis, désarmés, deviennent alors une cible privilégiée du F.L.N. et surtout des combattants de la 25^{ème} heure, les « marsiens ». De plus, en France, face à l'afflux massif des Français d'Algérie, le gouvernement cherche à limiter au maximum les arrivées sur le sol français de harkis pourtant menacés de mort.⁵

Aux lendemains des accords d'Evian, les exactions commises contre la population harkie se font d'abord discrètes puis aboutissent à des tueries massives à partir de l'été « avec tout le raffinement que permet l'horreur »⁶. La chronologie des événements, l'ampleur des massacres et les tortures infligées aux harkis et à leurs familles sont relatées très précisément dans le rapport macabre du sous-préfet de l'arrondissement d'Akbou (département Sétif), Monsieur Robert, cité par Anne Heinis dans sa thèse intitulée *L'insertion des Français musulmans. Etude faite sur des populations regroupées dans le Midi de la France dans les centres d'ex-harkis*. En ce qui concerne le nombre de victimes de cette répression sauvage, les estimations provenant de renseignements non contrôlables, sont récurrentes dans les ouvrages. Notre propos ne cherche pas à entrer dans la polémique du nombre de victimes et de l'existence ou non d'un génocide.⁷ Mais cette question du dénombrement, enjeu politique persistant, est omniprésente dans la bibliographie. La polémique, analysée par Tom Charbit dans une mise au point intéressante intitulée « Manie et magie du comptage »⁸, commence avec la guerre, à propos du nombre de supplétifs engagés et se poursuit ensuite autour du bilan des victimes à la fin de la guerre et le nombre de Français musulmans installés en France.

Nous ne disposons que d'une seule donnée chiffrée précise concernant le nombre de Français musulmans en France. Cette donnée, résulte du recensement de 1968 qui est le dernier portant la mention Français musulmans, indique que cette population compte 138 458

⁵ Les directives du colonel du 12 mai 1962 et une note de Louis Joxe du 28 juin 1962 interdisent le rapatriement des anciens supplétifs.

⁶ JORDI J-J in *Libération*, 30/08/01.

⁷ Présentation des différentes estimations page 25.

⁸ CHARBIT T., « *op.cit.* ».

individus, dont 87 816 nés en Algérie et 46 908 enfants nés en France depuis 1962. Mais il s'agit d'estimations basses car la région Midi-Pyrénées n'a pu être prise en compte. A la fin des années quatre-vingts, l'I.N.E.D. évalue cette population à 250 000 personnes, alors que la délégation aux rapatriés avance le chiffre de 420 000.

Dans un article de la revue *Hommes et Migrations*, Catherine Withol de Wenden propose une estimation : « En 1988, les Français musulmans sont estimés officiellement par la Délégation aux Rapatriés à 450 000 personnes d'après les déclarations des préfetures. Mais, certains chiffres plus élevés sont avancés, notamment par Saliha Abdellatif, qui propose les chiffres de 700 000 à 850 000. »⁹ En ce qui concerne le nombre des enfants d'anciens supplétifs nés en France, la sociologue donne une hypothèse basse de 93 000 en 1986. Mais l'auteur précise que « tous ces chiffres doivent être reçus avec la plus grande prudence, en raison de la disparition de cette catégorie dans les recensements et de la confusion aujourd'hui introduite avec les enfants d'Algérie nés en France après le 1^{er} janvier 1963 (...) »¹⁰

Au-delà de ces batailles de données chiffrées, sources de polémiques, face à l'ampleur des massacres et des critiques de plus en plus virulentes notamment de la part des journalistes, le gouvernement est contraint à prendre en considération le sort de ces anciens harkis et de leurs familles. Ainsi, un plan de rapatriement concernant cette population est mis en place dans l'urgence. De l'été 1962 à l'hiver 1963, entre 20 000 et 50 000 harkis, selon les estimations, sont rapatriés en métropole. L'improvisation des pouvoirs publics face à l'exode des Français musulmans aboutit à l'installation de ces personnes dans des camps militaires dits de transit : Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme), Larzac (Aveyron), Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), La Rye (Vienne), Saint-Maurice-l'Ardoise (Gard) et Bias (Lot-et-Garonne). Après la phase de transit, certains harkis et leurs familles sont jugés « inclassables ».

Considérées par les autorités comme « au-dessous du niveau minimum nécessaire à l'adaptation à la vie française »¹¹, ces personnes sont regroupées dans des structures d'accueil spécialisées : hameaux forestiers, cités urbaines construites par la Société nationale de construction de logement pour les travailleurs algériens (S.O.N.A.C.O.T.R.A.) et pour les plus démunis, les camps de Bias et Saint-Maurice-l'Ardoise. Cette politique de reclassement des Français musulmans, considérée comme un second abandon dont une partie de la population harkie est victime, est à l'origine de multiples contestations : Ostracisme moderne, « politique d'enfermement »¹², « plan d'extermination »¹³. Ces condamnations aboutissent à une crise

⁹ WITHOL de WENDEN C., « Qui sont les harkis ? Difficultés à les nommer et à les identifier » in *Hommes et Migrations*, n° 1135, sept 1990, pp7-12.

¹⁰ ABRIAL S., *Les enfants de Harkis, de la révolte à l'intégration*, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et perspectives méditerranéennes », 2001.

¹¹ Lettre du ministre des Armées au ministre des Rapatriés datant du 25 septembre 1962 citée par ROUX M. in *Les Harkis, les oubliés de l'Histoire*, 1991.

¹² MELIANI A-E-A., *La France honteuse. Le drame des harkis*, Paris, Perrin, 1993.

violente entre 1974 et 1975 lorsqu'une série de révoltes est menée par la « génération sacrifiée »¹⁴ d'enfants de harkis.

Ces jeunes constituent ce que l'on appelle « la seconde génération » et sont désignés pendant les événements de 1975, comme « enfants de harkis », alors que leur qualité première est celle d'être des citoyens français. Ces enfants de harkis ne forment pas un groupe statistique, social et démographique homogène et pourtant, un sentiment d'appartenance à la même génération existe. Le sociologue hongrois du XX^{ème} siècle Mannheim traite des principes fondateurs susceptibles de faire d'un « ensemble générationnel », une « communauté de destin ». Ainsi, Fatima Besnaci-Lancou dans son livre autobiographique *Fille de harki*, déclare « Je fais partie d'une communauté de destin ». Cette « seconde génération » a donc une dimension historique et sociologique: ces enfants, pour la plupart, ont vécu les conditions de rapatriement et de reclassement épouvantables.

Mais, comme nous l'avons noté précédemment, il y a une réelle hésitation à désigner cette population car son existence même en tant que groupe est douteuse. Les difficultés d'appellation de cette population sont liées à une volonté de désigner des hommes et des femmes en les proscrivant de la nation. Ainsi, pour reprendre les termes de l'historien Jean-Jacques Jordi, « Distinguer revient alors à traiter différemment, à séparer à défaut d'exclure »¹⁵. Cette distinction conduit les descendants des harkis, qualifiés à juste titre par Abd-el-Aziz Méliani de « population orpheline »¹⁶, à une quête identitaire.

Pendant la guerre, aucune assimilation n'est possible entre les différentes catégories de ce que l'on appelle communément harkis. Pourtant, une généralisation a été faite en référence au sort similaire réservé à ces personnes de souche arabe ou berbère qui ont eu un comportement jugé pro-français pendant la guerre d'Algérie, en raison duquel elles ont été obligées de quitter leur pays au lendemain de l'indépendance. Si leurs enfants n'ont pas fait le « choix de la France » pour lequel un grand nombre de pères ont payé de leur vie après l'indépendance algérienne, ils ont vécu en revanche, pour certains, les horreurs de la guerre et ont souffert du déracinement, de l'enfermement et de l'opprobre.

Pour la fraction de jeunes révoltés des années soixante-dix qui dénoncent leur exclusion de la société française, nous pouvons rajouter la dimension territoriale. Ces enfants de harkis vivent tous au moment des révoltes, parqués dans des lieux de relégation. C'est pourquoi, Mohand Kara parle à juste titre, pour désigner cette catégorie de Français musulmans, d'« assignés »¹⁷

¹³ AZNI B., *Harkis. Crime d'Etat*, Paris, Ramsay, 2002.

¹⁴ CHARBIT T., « *op.cit.* ».

¹⁵ JORDI J-J in Gladieu S. et Kerchouche D., *Destins de harkis. Aux racines d'un exil*, Paris, Autrement, 2003.

¹⁶ *Idem.*

¹⁷ KARA M., *Les tentations du repli communautaire: le cas des Franco-Magrébins en général et des enfants de Harkis en particulier*, 1997.

par opposition aux « disséminés »¹⁸, familles éparpillées sur le territoire national, après avoir quitté les camps. Donc, cette notion de seconde génération de harki relève bel et bien d'une dimension économique et sociale. Pour la frange de jeunes révoltés, les difficultés économiques et sociales rencontrées les rapprochent des expériences vécues par la seconde génération d'immigrés. C'est pourquoi, l'expression multidimensionnelle de « seconde génération » renvoie à un problème crucial de stigmatisation d'une population et soulève de nombreuses questions à l'instar de celles posées par Catherine Withol de Wenden « Jusqu'à quand emploiera-t-on le terme à propos des seconde ou troisième générations qui ne s'identifient pas nécessairement ? N'est-ce pas stigmatiser ainsi pendant plusieurs décennies les options du père ? »¹⁹

Il est commun de voir traiter les harkis comme une « communauté » à la fois unie par son histoire et repliée sur elle-même, peu intégrée. Or la population de Français musulmans regroupe « un ensemble particulièrement hétérogène d'individus qui ne partagent pas grand-chose d'autre que l'étiquette et l'image. »²⁰ Ces clivages au sein de cette population sont déjà notables en Algérie où les différentes catégories de harkis peuvent correspondre à des catégories sociales bien distinctes.

Quant à la « non-intégration » supposée de l'ensemble des Français musulmans, il convient de préciser que les harkis et leurs descendants se divisent en deux populations distinctes. Pour reprendre les propos de Tom Charbit, mise à part l'élite francisée pour qui la question de l'intégration ne s'est jamais posée, s'opposent la « fraction intégrée » invisible de ce fait, qui représente la majorité des Français musulmans pour qui l'intégration s'est faite en quittant hameaux et autres lieux de relégation pour s'installer au milieu des autres Français et la « fraction qui dès le départ a été placée dans une situation d'exclusion qui n'a jamais cessé ensuite de se renforcer »²¹. Ces deux parties de la population harkie sont difficilement quantifiables. Cependant des données statistiques sont avancées. D'après l'historien Jean-Jacques Jordi et Catherine Withol de Wenden, 50 % de cette population serait intégrée à la population française contrairement à l'autre moitié qui correspondrait à une population regroupée, marginalisée et assistée. Mais des nuances doivent être apportées en ce qui concerne cette distinction réductrice généralement faite par les historiens, entre exclus et intégrés. C'est pourquoi, Catherine Withol de Wenden résume parfaitement l'extrême hétérogénéité de la population de Français musulmans, « cette population longtemps oubliée de l'histoire est loin de constituer un bloc homogène : elle a ses notables, ses élites

¹⁸ *Idem.*

¹⁹ WITHOL DE WENDEN C., « Qui sont les harkis ? Difficultés à les nommer et à les identifier. » *Hommes et migrations*, n° 1135, septembre 1990.

²⁰ CHARBIT T., « Les Français musulmans et leurs enfants », *Migrations et études*, n°117, oct-nov 2003.

²¹ *Idem.*

intermédiaires, ses petits gens et ses laissés-pour-compte, ses civils et ses militaires, ses « harkis » par choix, par nécessité de riposte ou de recherche d'un mieux-être matériel, enfin ceux qui, lors de l'installation en France, ont connu le long séjour dans les camps et ceux qui se sont plus vite diffusés dans le tissu social métropolitain. »²²

La principale motivation de cette étude est le désir de s'intéresser à un « non-dit » de notre histoire. En 1982, le recteur de l'université d'Alger, Slimane Chikh, écrit : « L'étude du phénomène harki est demeurée taboue ; il est temps de lever le voile sur cette réalité et d'aborder le problème avec sérénité. »²³ Or, vingt-six ans après cette déclaration, les ouvrages portant sur la question harkie ont encore, pour la plupart, la particularité d'être partiels et partiiaux. L'indifférence de l'opinion publique, la discrétion des médias et la gêne des pouvoirs publics déposent sur les harkis le voile du silence. De manière sporadique, certains membres de cette communauté d'infortune tentent de décrier le drame vécu par leurs familles. Ainsi, pour la première fois en 1975, indignés, insurgés, des jeunes hommes se révoltent pour dénoncer leur situation précaire et l'indifférence générale à leur égard.

Le fait d'être issu de cette population a pesé sur notre choix, tout en entraînant un risque de subjectivité. Mais notre appartenance à ce groupe n'a, en aucun cas, entravé notre travail d'objectivation. Au contraire, connaître cette « communauté » de l'intérieur nous a permis de pénétrer l'intimité des personnes concernées et a grandement facilité le dialogue.

A ce propos, il nous paraît nécessaire de citer Mohand Kara qui écrit : « Ma qualité de fils de harki –loin d'être un inconvénient- m'a permis de rendre avec plus de détails des traits parfois ténus de l'identité harkie qu'une personne extérieure à la communauté n'aurait pas, peu ou mal perçu. Sur ce chapitre, je suis porté à partager les vues novatrices de Michel Maffessoli qui réhabilite « l'implication émotionnelle » et « l'empathie avec la sollicitude » sans que cela constitue une entrave au fait de « penser avec détachement ». »²⁴

Ce mémoire de Master 2^{ème} année s'inscrit dans le prolongement d'une étude menée en maîtrise (Master 1^{ère} année dans le nouvel organigramme universitaire) intitulée : *Le passé commun et silencieux des harkis : Départs d'Algérie et implantations en France*. Dans cette dernière, nous avons tenté de dresser un bilan historiographique traitant de la question harkie puis, nous nous sommes penchés sur le sort des harkis aux premiers temps de l'indépendance algérienne, en analysant la politique gouvernementale française, l'attitude de l'Armée et du F.L.N. victorieux à l'égard des supplétifs mais aussi, les diverses implantations des familles

²² WITHOL DE WENDEN C., « Qui sont les harkis ? Difficulté à les nommer et les identifier », *Hommes et Migrations*, n°1135, septembre 1990, p.7-12.

²³ Cité par HAMOUMOU M., *Et ils sont devenus harkis*, Paris, Fayard, 1993.

²⁴ KARA M., « *op.cit.* ».

de Français musulmans en France. Dans ce mémoire de maîtrise (Master 1^{ère} année), l'étude de la première génération de harkis comme objet historique est alors prépondérante. Pour le présent mémoire, l'histoire des harkis reste au centre de nos préoccupations, mais elle est analysée plus précisément à travers un mouvement de révolte qui secoue une frange minoritaire de la population de Français musulmans, au cours de l'année 1975.

Ainsi, nous sommes passés d'un postulat centré sur l'histoire des harkis aux lendemains de l'indépendance, à une étude plus focalisée sur la deuxième génération. Ce recentrage a été nécessaire, afin de cerner les conséquences de l'accueil et du reclassement des familles d'anciens harkis et de s'intéresser à la gestion politique et sociale singulière de ces dernières.

En effet, l'aspect sociologique constitue un pan important de notre étude. Ce domaine trouve une place privilégiée auprès des partisans d'une histoire totale, basée sur l'école des Annales. Ainsi, Fernand Braudel affirme « Sociologie et histoire sont une seule aventure de l'esprit, non pas l'envers et l'endroit d'une même étoffe mais cette étoffe même dans toute l'épaisseur de ses fils. »²⁵ Par la suite, le relais est pris par la Nouvelle Histoire de Jacques Le Goff et Pierre Nora qui affirme la réelle convergence entre historiens et sociologues.

Pour la réalisation de ce présent mémoire, nous avons utilisé un panel de sources variées. Nous avons choisi de privilégier les sources écrites. Les archives nationales constituent un volet important de nos recherches, auxquelles il convient d'ajouter les archives privées, obtenues essentiellement par le biais des associations de harkis et grâce à nos rencontres. Les archives consultées sont localisées dans différents centres d'archives et sont quasiment toutes soumises à dérogation. Concernant les événements des années soixante-dix à proprement parler, le chercheur peut se diriger vers les centres d'archives départementales du Lot-et-Garonne et du Gard où les principaux mouvements de révolte ont eu lieu et où nous nous sommes rendus. Pour une approche plus globale de la question harkie, le chercheur dispose des archives du Service des Français d'Indochine et du Maghreb (S.F.I.M.) qui se trouvent pour la majeure partie au Centre des Archives Contemporaines (C.A.C.) de Fontainebleau. L'autre partie se trouve au Centre Historique des Archives Nationales (C.H.A.N.). Mais, nous nous sommes heurtés à divers obstacles, administratifs pour l'obtention des dérogations, matériels et professionnels. C'est pourquoi, notre travail n'est pas basé sur une exhaustivité des sources. Cependant, dans le cadre d'une étude plus approfondie, ma recherche s'appuierait sur la documentation présente dans les autres centres d'archives. Pour cela, nous proposons, à la fin du chapitre concernant les archives, un état des sources hypothétique, basé sur des inventaires réalisés en collaboration avec le C.A.C. et le C.H.A.N.

²⁵ Cité par HAMOUMOU M. in *Et ils sont devenus harkis*, Paris, Fayard, 1993.

Pour compléter notre recherche, nous avons tenté de faire une étude de presse en puisant dans les journaux de diverses tendances, *Le Monde*, *Figaro* et *Libération*. Ce type de source apporte un regard singulier car immédiat sur les évènements. Pour finir, notre choix s'est porté sur *L'Aurore* car, lors de l'indépendance de l'Algérie, ce journal devient la presse des rapatriés. Dans les années soixante du gaullisme tout puissant, *L'Aurore* devient un journal d'opposition centriste, toujours intéressé par les questions touchant les Pieds-Noirs et les harkis. Il nous a paru important, pour appréhender la perception locale des actions menées par les jeunes Français musulmans et mieux cerner la place tenue par ces évènements dans la vie régionale, de nous pencher aussi sur la presse locale. Les deux foyers de révolte ont été le camp de Bias en Lot-et-Garonne (Aquitaine) et celui de Saint-Maurice-L'Ardoise dans le Gard (Languedoc-Roussillon). Ainsi, nous avons aussi axé nos recherches sur trois quotidiens régionaux que sont *Sud-Ouest*, *Le Petit Bleu* pour le Lot-et-Garonne et *Midi Région* pour le Gard. Enfin, au cours de nos recherches, nous avons utilisé les sources orales. Le témoignage représente une source précieuse pour l'étude de sujets restés tabous comme celui des harkis. D'un apport non négligeable pour permettre une certaine humanisation de la recherche, le recours à l'entretien sert à replacer l'homme et sa pensée au centre de notre étude, afin de mieux appréhender les évènements étudiés. Mais l'inconvénient majeur de ce type de source, longtemps décrié, est son caractère extrêmement partial. La subjectivité peut être patente et la seule parade, pour conserver son esprit critique, est la confrontation des sources entre elles.

En résumé, cette présentation des sources utilisées pour la réalisation de ce travail est essentielle pour comprendre les difficultés d'accès aux documents, pour une recherche sur les harkis. A l'éparpillement, s'ajoute l'aspect partisan d'une part non négligeable de ces sources qui peuvent être également très partielles. En effet, de nombreux aspects de la problématique harkie sont inexplorés. Dans le domaine de la recherche, les études portent essentiellement sur la fraction des Français musulmans frappée par des difficultés économiques et sociales, qui se trouve en situation d'exclusion.

Cette tendance à traiter dans les travaux scientifiques uniquement de cette frange de harkis, contrairement à la population de Français musulmans intégrée que l'on oublie régulièrement, tend à réduire la population harkie à une population exclue qui cumule les handicaps. Cependant, aussi dangereux que soit le risque d'amalgamer l'ensemble des Français musulmans à une population à problèmes, il est légitime d'accorder la priorité des recherches à la fraction en difficulté pour analyser les facteurs d'exclusion de cette part de la population, afin de mieux comprendre ses souffrances, dénoncées le plus souvent violemment. En effet, les mouvements de révolte, qui se succèdent tout au long de l'année 1975, constituent des cris de désespoir poussés par certains jeunes enfants de harki.

Les « évènements » de 1975 constituent un tournant dans l'histoire des harkis, marquant la fin d'un état de choc pour une partie des Français musulmans; léthargie qui a enfermée ces hommes et ces femmes dans un profond silence.

Quelles sont les revendications de ces jeunes dont la colère gronde ? Qui sont ces jeunes qui le temps d'un été, hurlent leur volonté d'être des Français à part entière ? Quels sont les moyens employés pour détruire les barrières qui visent à les exclure de la société ?

Il ne s'agit pas de désigner des responsables mais de comprendre pour quelles raisons des membres de la seconde génération de harkis portent encore en eux, dans les années soixante dix, les traumatismes de leurs parents et vivent pour certains, en marge de la société.

Le fait qu'une infime partie d'enfants de harkis se trouve exclue de la société et en passe à de nombreux problèmes, doit-il pour autant amener à penser la qualité de « harki » comme principale cause de leurs difficultés ? Il est donc fondamental de s'interroger sur les causes de l'exclusion d'une partie de cette population, pour comprendre en quoi les Français musulmans sont « l'interminable exception » de la société française ? Le conditionnement de l'histoire familiale est-il l'unique facteur d'explication des situations socio-politico-économiques de ces enfants ? Quelle est la part des déterminants socio-économiques, démographiques et géographiques ? L'administration a-t-elle tout mis en œuvre pour intégrer cette population à la société civile ? A-t-elle, à l'inverse, cherché à la reléguer hors du regard ? Les Harkis sont-ils considérés comme des Français à part entière comme l'administration le promet ?

En ce qui concerne les évènements en eux-mêmes, doit-on considérer les évènements de 1975 comme des rébellions sporadiques ou au contraire, comme une révolte qui se propage dangereusement sur le territoire français ?

L'été 75 révèle à l'opinion publique française l'existence de cette population mise en quarantaine depuis l'indépendance algérienne. Cette révolte sans précédent fait découvrir aux médias et à l'opinion publique l'existence d'une minorité de Français délaissés et entraîne une première réaction des pouvoirs publics. La rébellion visant à briser le silence qui entoure les Français musulmans tant en France qu'en Algérie, marque une étape fondamentale dans l'élaboration d'une nouvelle perception de la question harkie. Cette fronde d'une fraction de la seconde génération représente une période charnière dans l'évolution de la gestion politique des familles de Français musulmans en France. Peut-on pour autant parler de l'histoire des harkis comme de « la fin d'un tabou » ?²⁶ Quelles sont les répercussions à moyen et long terme de ce mouvement de révolte ?

²⁶ HAMOUMOU M. « L'histoire des harkis et des français musulmans : la fin d'un tabou ? » in HARBI M. et STORA B. (dir), *La guerre d'Algérie 1954-2004. La fin de l'amnésie*, Paris, Robert Laffont, 2004.

Pour répondre à ces interrogations, notre propos se décompose en trois axes successifs. La première partie se consacre au positionnement de notre sujet, précisant les éléments fondamentaux du contexte, qui s'articulent autour des notions-clés de retour et sortie de guerre²⁷, accompagnés des repères historiographiques. En effet, *l'identité harkie* est née avec la guerre car le harki est un soldat dont le retour de guerre s'effectue sur une terre nouvelle. La complexité de cette sortie de guerre tient en son « absence de permanence sociale, géographique et culturelle ».²⁸ Cette sortie de guerre, particulièrement laborieuse, caractérisée par un retour à la paix très difficile, est aggravée par le manque de structures adaptées pour l'accueil des nouveaux Français, accompagnés pour la plupart de leurs familles. De plus, ce retour à la paix ne doit s'effectuer qu'à travers une insertion dans cette société méconnue. Afin de tenter de sortir leurs parents du conflit, les enfants de harkis doivent relever le défi de l'intégration particulièrement délicat. Mais ces enfants cumulent, dans certains cas, des handicaps particuliers : « Au malaise social, s'ajoute chez lui [l'enfant de harki] la crise de conscience ».²⁹ Ces jeunes harkis sont légataires d'une identité complexe, honteuse et de ce fait, dissimulée. C'est pourquoi, le mouvement de révolte de 1975 vise à briser le silence qui entoure les Français musulmans. Le silence qui entoure cette communauté de destin, est notamment lié à la persistance de « trous de mémoire franco-algériens » à l'instar de la question harkie, qui entraînent inéluctablement la poursuite de la guerre dans de nombreux esprits. C'est pourquoi, il nous a semblé particulièrement pertinent de faire une analyse historiographique. L'historien spécialiste de la guerre d'Algérie, Guy Pervillé classe les ouvrages étudiés dans sa bibliographie critique sur la guerre d'Algérie en trois catégories, à partir des objectifs fixés par les auteurs de ces ouvrages : la défense de la défunte Algérie française, le soutien au F.L.N. et l'approbation de la politique gaullienne. L'historiographie portant sur les harkis n'échappe pas au constat de l'historien, dans la mesure où l'immense majorité des livres sur la question publiés jusqu'en 1968, est conditionnée par la justification politique et idéologique. Les ouvrages, dont le caractère politique ou idéologique est plus ou moins explicite, constituent la majorité des éléments de l'historiographie harkie. Mais, il s'agit surtout d'une grande hétérogénéité qui caractérise ces sources dont l'étude constitue notre seconde partie. En effet, notre second axe de recherche se concentre sur les moyens informatifs que nous avons utilisés pour réaliser cette étude. Les raisons qui tendent à expliquer l'extrême inégalité de nos sources sont l'éparpillement des sources, les difficultés d'accès à celles-ci et l'engagement émotionnel des auteurs.

²⁷ Ces notions sont évoquées par l'historien Stéphane AUDOIN ROUSEAU, Préface de Béranger BONNEAU, *Les Harkis de la Somme De 1954 à nos jours : un retour de guerre*, Paris, Encrage, 2007.

²⁸ BONNEAU B., « *op.cit.* ».

²⁹ ABDELLATIF S., « Etre Français Musulman en Picardie », in *La France au pluriel*, Paris, L'Harmattan, 1984.

En traitant des problématiques liées directement et indirectement à notre étude, nous avons largement débordé du cadre de la révolte de 1975 que nous présentons en dernière partie, dans notre essai de rédaction. Toute la première partie notamment propose, dans les deux premiers chapitres, une présentation détaillée du contexte et les conditions d'apparition de la seconde génération. Cependant, cette mise en perspective nous a semblé essentielle afin d'éviter des analyses unilatérales de ces événements. Ce genre d'interprétation est récurrent. Ainsi, Marwan Abi Samra et François-Jérôme Finas voient dans ce mouvement de rébellion uniquement la manifestation d'une résistance des anciens supplétifs à l'oppression, « point culminant d'un processus au cours duquel la population s'est progressivement approprié les espaces de son assignation. »³⁰. A cette lecture, s'oppose une autre analyse restrictive qui n'évoque que la mainmise d'associations de Pieds-Noirs et de nostalgiques de l'Algérie française. Or, il s'agit d'un mouvement contestataire complexe et composite, qui s'inscrit dans les suites immédiates de « l'affaire algérienne » mais aussi dans des positionnements contextuels, propres aux jeunes F.M.R.

Enfin, notre analyse se clôt par une proposition éventuelle (et imparfaite) de plan pour une étude future plus développée, ainsi qu'un essai de rédaction précédemment évoqué et qui s'intitule *1975, la « fronde » d'une jeune génération de harkis*.

³⁰ ABI-SAMRA M. et FINAS F.J, *Regroupement et dispersion. Relégation, réseaux et territoires des Français-Musulmans*, Rapport pour la Caisse d'allocations familiales, Université de Lyon II, 1987.

PREMIERE PARTIE :
UNE GENERATION DE JEUNES
FRANÇAIS
« ENTIEREMENT A PART »

« En proie à une rage aveugle, la guerre renverse tout ce qui lui barre la route, comme si, après elle, il ne devait y avoir pour les hommes ni avenir, ni paix. Elle rompt tous les liens faisant des peuples qui se combattent actuellement une communauté, et menace de laisser derrière elle une animosité qui, pendant longtemps, ne permettra pas de les renouer. »

Sigmund Freud, *Essais de psychanalyse*, 1915.

Avant de nous attarder sur la révolte en elle-même, en analysant dans notre essai de rédaction son déroulement et ses conséquences, il nous a semblé indispensable d'étudier le contexte dans lequel intervient cette première contestation. Rappeler l'histoire de ceux que l'on appelle communément harkis, l'histoire de la guerre et de ce déracinement, fondement de *l'identité harkie*, est essentiel pour mieux cerner cette sortie de guerre singulière vécue par des familles entières. Ce retour de guerre dont parle l'historien Stéphane Audoin-Rouzeau, est en effet singulier car les harkis entrent dans un pays qu'ils ne connaissent pas. Ce rapatriement peu préparé est la deuxième composante essentielle de l'identité harkie qui prend sa source dans la souffrance causée par le déracinement. Après ce prélude contextuel, nous nous sommes intéressés à l'historiographie des harkis, pour connaître sa place dans le processus de renouvellement historiographique de la guerre d'Algérie.

I. AUX ORIGINES D'UNE TRAGEDIE

1. Devenir harki

1.1 Harki, une réalité complexe de la guerre

L'utilisation de troupes « indigènes », n'est pas une nouveauté de la guerre d'Algérie mais l'ampleur de ce recrutement n'a jusqu'alors jamais été égalée. L'armée française possède une longue tradition de la mixité ethnique :

« (...) les goums, zouaves, tirailleurs, spahis rappellent le passé glorieux de l'empire colonial français que les événements d'Algérie ont finalement mis à mal. Dans le contexte de décolonisation d'après-guerre, ce conflit fut la dernière et la plus importante des campagnes d'Afrique. Malgré la volonté exprimée d'une indépendance des peuples colonisés, l'armée française prolongea cette tradition de mixité ethnique, allant jusqu'à créer de nouveaux corps indigènes durant cette dernière guerre. »³²

Parmi les différentes catégories d'auxiliaires musulmans de l'armée française pendant la guerre d'indépendance algérienne, il est opportun de citer tout d'abord les supplétifs, au premier rang desquels figurent les *harkis*, membres des *harkas*. Mises en place dès le début du conflit³³, les harkas sont des formations mobiles, d'abord employées localement pour défendre les familles et les villages puis, constituées en commando offensif placées sous la responsabilité d'un officier. Les harkis sont recrutés par contrat d'un mois renouvelable et

³¹ AUDOIN ROUZEAU S., Préface de BONNEAU B., *Les Harkis de la Somme De 1954 à nos jours : un retour de guerre*, Paris, Encrage, 2007.

³² BONNEAU B., *Les harkis de la Somme. De 1954 à nos jours : un retour de guerre*, Paris, Encrage, 2007.

³³ Dès le 2 novembre 1954, sous l'impulsion de l'ethnologue Jean Servier, dans les Aurès, s'organise les premières harkas. Se reporter au statut du harki, annexe 1, page 171.

bien qu'affectés à des tâches militaires, ont un statut civil. Ils représentent plus de 60 000 individus³⁴ à la fin de la guerre. Les premières unités de supplétifs, constituées en 1955, sont les G.M.P.R. (Groupes mobiles de protection rurale) appelés par la suite G.M.S. (Groupes mobiles de sécurité). Les membres de ces groupes sont recrutés localement et en majorité parmi les anciens combattants. Les G.M.S. sont mis en place en vue de protéger les populations dans une zone territorialement définie. En 1960, ils mobilisent environ 10 000 personnes. Parmi les supplétifs, les *moghaznis*, sont rattachés aux S.A.S. (Sections administratives spécialisées) auxquelles il faut ajouter les S.A.U. (Sections administratives urbaines) qui exercent, outre les attributions militaires classiques, des fonctions administratives multiples : sociale, médicale et scolaire. Les *moghaznis* sont environ 20 000 en 1960. La dimension subversive de la guerre d'indépendance algérienne³⁵ impose aux autorités militaires françaises de mettre en place un nouvel encadrement des populations dans des régions isolées délaissées par le colon.³⁶ C'est pourquoi, les G.A.D. (Groupes d'autodéfense) constitués de volontaires non rétribués, englobant plusieurs villages auxquels l'armée distribue les armes, se doivent d'assurer la défense rapprochée de leurs douars et de leurs biens. Ces formations regroupent environ 30 000 personnes armées. Il faut également citer les officiers, militaires d'active « indigènes », les appelés et les gardes de poste appelés aussi « harkis territoriaux ». Enfin, de nombreux civils, les élus locaux, les fonctionnaires à l'instar des gardes champêtres, les notables musulmans (*caïds, agas, bachagas*) et les élites francisées comme les hauts fonctionnaires demeurés engagés auprès de la France, sont assimilés de manière impropre aux harkis : Soit un total de 263 000 musulmans pro-français menacés en Algérie, d'après un rapport transmis à l'ONU³⁷.

La nature même de cette guerre d'Algérie, porte en elle les fondements de l'identité harkie qui n'existe qu'en opposition à l'Autre. A ce sujet, Guy Pervillé écrit : « Les uns et les autres avaient construit leur propre image comme l'exacte antithèse de celle de leurs ennemis. Leurs moyens d'information et de propagande étaient destinés à mettre en valeur les crimes des autres et à minimiser ceux des siens. »³⁸

Le harki *est* parce que le nationalisme algérien existe. Mais, comment devient-on harki dans l'Algérie de 1954 ? Entre engagement et enrôlement, le fait d'entrer dans les forces supplétives constitue t-il un choix réel ?

³⁴ Les effectifs énoncés résultent d'une confrontation des données chiffrées avancées par Mohand Hamoumou, Maurice Faivre et Tom Charbit dans leurs ouvrages respectifs.

³⁵ Aspect mis en avant par Guy Pervillé dans son article « Guerre étrangère et Guerre civile en Algérie 1954-1962 » in *Relations internationales*, n° 14, 1978.

³⁶ Concernant cet aspect voir KATEB K. *Européens, « indigènes » et juifs en Algérie (1830-1962). Représentations et réalités des populations*, Paris, INED/PUF, 2001.

³⁷ Rapport sur les crimes de guerre commis en Algérie depuis le 19 mars 1961 établi par C. de Saint-Salvy cité in HAMOUMOU M., *Et ils sont devenus harkis*, Paris, Fayard, 1993.

³⁸ Cité par BONNEAU B., « *op.cit.* ».

1.2 Harki, un choix ?

« L'engagement spontané par fidélité à la France, réel pour des éléments Français musulmans francisés, est, pour les supplétifs, un mythe, entretenu par les partisans de l'Algérie française. »³⁹ L'engagement de ces hommes ne semble pas un choix idéologique pour l'Etat français ou contre l'indépendance algérienne. Cette vision n'est qu'une reconstruction de l'histoire a posteriori. Avancer que l'engagement des harkis est le résultat du choix de la France revient à présupposer que la notion d'Etat a un sens pour les individus concernés. Comme le rappelle le sociologue Mohand Hamoumou, il s'agit d'un contresens sociologique et historique car la notion d'Etat chez les paysans berbères ou chaouiās, n'existe pas plus que chez le paysan français du Moyen Age. Ce sont surtout les liens personnels, la solidarité familiale et le sens de l'honneur qui priment.

Les motifs de l'engagement correspondent ainsi d'abord, aux caractéristiques du contexte historique. Le radicalisme voire le fanatisme du F.L.N. apparaissent aussi comme l'exact pendant des pressions de l'armée française. Nombreux sont ceux qui, pro-algériens au début du conflit, basculent plus tard du côté français. Bien plus que l'attrait de la solde, dans certains cas non négligeable non plus, de nombreux harkis sont prêts à s'engager bénévolement si cela leur permet d'obtenir une arme pour défendre leurs familles. Le fait que le F.L.N. échoue à contrôler la plupart des chefs locaux, certaines pratiques violentes ou le prélèvement des amendes exacerbent assez vite un sentiment d'injustice et de lassitude. Donc, les techniques d'enrôlement tant du côté F.L.N. que du côté des militaires français sont des facteurs d'engagements indirects primordiaux. L'armée française transforme ses prisonniers en supplétifs, très utiles alors du fait de leur connaissance et de leur impact psychologique car ce type de « ralliement » discrédite la cause nationaliste.

Les motifs d'ordre économique doivent être signalés. Les conditions de vie pèsent indéniablement sur le devenir des autochtones. Sur le plan matériel, la comparaison entre les deux armées est nettement plus avantageuse pour les Français car le F.L.N. dispose de nettement moins de moyens. De plus, les forces françaises procèdent à des regroupements de population afin de la protéger et surtout de la contrôler. Pour cela, les Algériens sont déplacés et regroupés dans des camps gérés par les militaires français. Pour mener à bien ces opérations, les moyens utilisés –incendies, destructions des réserves agricoles et du bétail, tactique de la terre brûlée- et ces déplacements massifs entraînent le bouleversement de la société rurale et le fellah n'a plus aucun moyen de subsistance. Parquée dans des camps, la population dépend entièrement des S.A.S. Les chefs de familles se tournent alors vers l'armée

³⁹ HAMOUMOU M., « *op.cit.* ».

qui propose des emplois salariés dans les forces supplétives. La crise agricole provoquée par l'abandon du cheptel et des terres est alors aggravée par l'embauche de ces paysans comme supplétifs. Enfin, les rivalités claniques, familiales ou religieuses (condamnation des confréries maraboutiques par le F.L.N.) ont fonctionné aussi comme des déclencheurs et constituent sans doute, au niveau local, l'un des motifs les plus importants de l'engagement. L'engagement dans les forces supplétives peut se faire également en réaction à un contexte familial singulier car la guerre civile exacerbe les vieilles querelles au sein d'une famille ou d'un clan.

Il est donc nécessaire d'envisager des causes multiples et d'abandonner tout désir de généralisation de ces motifs. Cet engagement répond à des logiques toujours particulières, propres à une région, un village, un clan, une famille et qui sont elles mêmes indissociables d'un contexte historique, sociologique et économique singulier. La réduction de ce qui n'est qu'une option circonstancielle à un « choix » idéologique est donc un contresens. L'engagement spontané par fidélité à la France, réel pour quelques Français musulmans francisés qui constitue qu'une élite minoritaire, est pour les supplétifs, une légende même si plusieurs d'entre eux ont exprimé une fidélité certaine à leur officier français.

2. Le désengagement de la France en Algérie

2.1. Le désarmement des harkis

Dès le 8 mars 1962, la question des Français musulmans semble réglée par un communiqué du ministre des Armées qui précise les mesures concernant le personnel musulman et dont voici les principaux points:

« Les personnels de carrière ou servant sous contrat continueront à servir dans les conditions actuelles. Toutefois, la possibilité leur sera offerte de demander à être libérés des obligations de leur contrat. Dans ce cas, des avantages matériels seront consentis [...] Les groupes mobiles de sécurité (G.M.S.) seront versés dans la force locale. Les *moghaznis* en service dans les S.A.S. et qui ne seront pas intégrés dans les nouveaux centres d'aide administrative pourront: Soit souscrire un rengagement dans l'armée française dans les conditions réglementaires; soit être libérés en bénéficiant d'un pécule analogue à celui qui sera versé aux militaires sous contrat s'ils choisissent d'y renoncer»⁴⁰.

Ces dispositions gouvernementales prises en faveur des harkis donnent à ces derniers, soit la possibilité de se rengager dans l'armée, soit d'être libérés immédiatement ou au bout de six mois de réflexion avec une prime de recasement. Pourtant, lorsqu'un journaliste du *Monde* évoque le sort des harkis au lendemain du cessez-le-feu en évoquant ces mesures, il déclare:

«Trop abstraite ou trop imprécise, la directive récente du ministre des armées à leur sujet ne les a pas convaincus. Ils répètent tel ce maire d'un village de

⁴⁰ *Le Monde*, 24/02/62.

regroupement qui forma en harka, sous son commandement, tous les hommes valides des familles à lui alliées, que le cessez-le-feu sera à brève échéance l'occasion de les anéantir»⁴¹.

Cette critique s'avère rapidement réaliste. Dans un premier temps, ces directives provoquent une vague de désertions, évoquée par Maurice Faivre qui parle de « 1500 désertions en mars et 3000 en avril 1962.»⁴² Certains supplétifs quittent l'armée française pour rejoindre les rangs de l'O.A.S. ou cherchent à l'inverse, à se dédouaner auprès du F.L.N. C'est pourquoi, *Le Monde* titre un de ses articles du 15 mars « Désertions en Kabylie : O.A.S. ou F.L.N. ? ». Le désengagement de la France en Algérie s'entraperçoit à travers le désarmement de ses soldats et se concrétise avec la signature des accords d'Evian.

2.2. Evian, « ce bien étrange document »⁴³

Les accords d'Evian, signés le 18 mars 1962 entre le gouvernement français représenté par MM. Louis Joxe, Buron, De Broglie et les représentants du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (G.P.R.A) parachèvent de nombreux pourparlers secrets puis, officiels commencés dès 1960. Mais, déjà, au congrès de Tripoli du 27 mai au 7 juin 1962, les divergences entre les partisans des accords le G.P.R.A et les opposants regroupés derrière M. Ben Bella, le F.L.N. et l'Etat-major général qui n'hésitent pas à qualifier les accords de «plate-forme néo-colonialiste » et d' « entrave à la Révolution»⁴⁴, sont flagrantes. Le rapport des forces au moment du congrès laisse déjà penser à une difficile application de ces accords. Cependant, ces derniers, durement négociés, mettent fin à sept années et quatre mois de guerre, gagnée militairement par les Français mais politiquement par le F.L.N. La finalité essentielle de ces accords est la mise en place de l'indépendance de l'Algérie. Le transfert par étapes de la souveraineté française à un État algérien est une réussite. En effet, après le cessez-le-feu du 19 mars et le référendum du 8 avril 1962 en métropole, l'exécutif provisoire franco-algérien est installé, en liaison permanente avec le Haut commissaire de France. Les Algériens ratifient à leur tour les accords d'Évian le 1er juillet 1962, et la France reconnaît l'indépendance de l'Algérie le 3 juillet. Le Haut commissaire transmet ses pouvoirs au président de l'exécutif provisoire, Abderrahmane Farès. Mais les accords d'Évian aspirent aussi à l'établissement d'un État démocratique et assurent la garantie de la sécurité et des intérêts de tous. Les garanties générales, notamment celles concernant la sécurité et la liberté des personnes, indiquent : « Nul ne peut être inquiété, recherché, poursuivi, condamné ni faire

⁴¹ *Idem.*

⁴² FAIVRE M., « Une histoire douloureuse et controversée », *Hommes et Migrations*, n°1135, septembre 1990, 13-20 pp.

⁴³ BURON R., *Carnets politiques de la guerre d'Algérie*, Paris, Plon, 1965, in PERVILLE G., *Connaitre les accords d'Evian, les textes, les interprétations et les conséquences*, communication au colloque du cercle algérieniste de Bordeaux, 2003.

⁴⁴ FAIVRE M., « *op.cit.* ».

l'objet de décision pénale, de sanction disciplinaire ou de discrimination quelconque, en raison d'actes commis en relation avec les événements politiques survenus en Algérie avant le jour de la proclamation du cessez-le-feu. » La protection des personnes est clairement évoquée dans le titre III de la déclaration de principe, dans lequel «des règles liminaires destinées à garantir la sécurité de tous ceux qui vivent en Algérie, qu'ils soient musulmans, israélites ou chrétiens, qu'ils soient de statut civil de droit commun (européen) ou de statut civil local (musulman) » sont posées. Enfin, l'article II du cessez-le-feu interdit tout acte de violence collectif ou individuel. De plus, « Sauf décision de justice tout Algérien muni d'une carte d'identité est libre de circuler entre l'Algérie et la France. »⁴⁵ Or, dès le printemps 1962, le F.L.N. contrôle par des barrages en hommes armés, les grands axes de circulation ; ce qui rend la libre-circulation difficile. De plus, ces garanties, n'étant assorties d'aucune sanction, ne paraissent qu'illusoire. Le cessez-le-feu est immédiatement violé par l'O.A.S. qui provoque délibérément par des attentats aveugles, des représailles du F.L.N. afin de rendre inapplicables les accords d'Évian. L'Exécutif provisoire, désarmé par les désertions massives de la « force locale » vers l'A.L.N., et mal soutenu par le G.P.R.A. auprès des wilayas, est réduit à l'impuissance. Ses membres représentant le F.L.N. démissionnent du G.P.R.A. le 27 juin 1962. Pourtant, dans ce contexte chaotique, le Président de la République Française, le 18 mars à 20 heures sur les écrans télévisés, se félicite de la perspective d'une coopération avec l'Algérie, alors qu'il ne se fait aucune illusion sur les accords. Déjà, le 21 février 1962, il déclare lors d'un conseil des ministres: « Que les accords soient aléatoires dans leur application, c'est certain. »⁴⁶ Le gouvernement français ne peut en aucun cas ignorer les risques de représailles encourus par la population harkie restée en Algérie. Il en est alerté par les préfets d'Algérie qui, dès novembre 1961, répondent à dans un questionnaire du ministre d'Etat chargé des affaires algériennes Louis Joxe:« Les musulmans engagés à nos côtés ne seront pas protégés. La seule protection efficace pour eux sera le transfert en métropole ... Ils devront être informés du caractère relatif des garanties. »⁴⁷ Les garanties assurées par le gouvernement qui veut croire en l'application des accords d'Evian, la propagande du F.L.N. prêchant le pardon fraternel auxquels il faut ajouter l'influence des familles, amènent une forte majorité de harkis à regagner leurs douars.

⁴⁵ PERVILLE G., *Connaitre les accords d'Evian, les textes, les interprétations et les conséquences*, communication au colloque du cercle algérianiste de Bordeaux, le 23/09/03, consultable sur le site de Guy Pervillé (guy.perville.free.fr).

⁴⁶PERVILLE G., « La tragédie des harkis : qui est responsable ? », *L'Histoire*, n°231, avril 1999, p. 64-68.

⁴⁷ FAIVRE M., *Des soldats sacrifiés. Un village de harkis. Des Babors au pays drouais*, Paris, L'Harmattan, 1994.

II. LES LENDEMAINS SANGLANTS DE L'APRES-GUERRE

Dans l'incapacité de quitter leurs familles et également par crainte d'un déracinement, les ex-supplétifs retournent à la vie civile avec une solde de huit cent à deux mille francs selon les années de service. Comme l'évoque le Général Gaget pour le commando Georges, après un temps de réflexion laissé aux hommes de Georges pour exprimer leur choix, le jour venu, ce dernier pose sur son bureau un béret rouge pour un réengagement dans l'armée et un noir pour un retour à la vie civile « Le choix est pour le moins étonnant 180 noms dans le béret noir, 24 dans le béret rouge [...] »⁴⁸ Face aux résultats, le Général Gaget parle d'un « suicide collectif »⁴⁹ car tous les hommes du commando sont déjà inscrits sur des « listes de traîtres » tombées entre les mains des unités françaises.

1. Le sort des harkis après les accords d'Evian

1.1 Les massacres de harkis

Afin de mieux comprendre l'attitude du F.L.N. à l'égard de ses anciens opposants, nous nous sommes appuyés à de nombreuses reprises sur le témoignage précieux de M. Robert, sous-préfet d'Akbou (en Kabylie) dont le rapport est remis en 1963 à M. Parodi, président du Conseil d'Etat. Ce rapport du sous-préfet d'Akbou est un document inédit et, à juste titre largement cité. La fonction de M. Robert implique une bonne connaissance des faits. De plus, le destinataire engage les propos de l'auteur qui ne peuvent être soupçonnés d'esprit partisan. Aux lendemains des accords d'Evian, les directives des wilayas prescrivent le renforcement de l'A.L.N, encouragent les désertions et rassurent les Français musulmans. Pourtant, le 10 avril, le commandant Abbas, responsable de la wilaya cinq, déclare: « Les harkis, moghaznis et anciens ralliés, que le peuple frappe de son mépris et continuera toujours de haïr et nier. »⁵⁰ Mais, le chef ordonne d' « user de tact et souplesse afin de les gagner provisoirement [...] »⁵¹. Il est alors impératif, pour le F.L.N, d'être prudent pour éviter de nouveaux affrontements ou un ralliement des anciens harkis avec l'O.A.S. De toute façon, « Leur jugement final aura lieu dans l'Algérie libre et indépendante, devant Dieu et le Peuple qui sera alors responsable de leur sort. »⁵² Les commissaires politiques passent dans les douars de l'Algérie, famille par famille. Les primes de recasement et de licenciement sont récupérées car le règlement rétroactif des cotisations du F.L.N est pratiqué. Dahbia, fille de harkie, se souvient également des rafles dans leur maison pour trouver des preuves de « leur collaboration avec l'ennemi. »⁵³

⁴⁸ Général GAGET R., *Commando Georges, des harkis de feu*, Paris, éditeur Jacques Granger, 1990.

⁴⁹ *Idem*

⁵⁰ Directives du chef de wilaya 5, du 10 avril 1962. Citées dans FAIVRE M., « *op.cit.* ».

⁵¹ *Idem*.

⁵² *Idem*.

⁵³ Entretien réalisé le 13/10/07 à Bergerac.

Lorsqu'elle évoque le rôle de sa mère en lutte permanente pour protéger son foyer, elle suggère les mêmes angoisses: «Quant à ma mère, elle essayait de nous cacher. Sa famille voulait la récupérer mais sans ses enfants de «traître », et tenter la remarier mais en vain. Ma mère devait supporter d'énormes pressions! Elle fut donc contrainte de se débrouiller seule, chercher un travail en ville et cacher ses enfants. » Mais, les faits auraient pu se limiter aux vexations et menaces. Les propos du sous-préfet d'Akbou vont d'ailleurs dans ce sens :

« [...] Du 19 mars au 27 juillet, c'est-à-dire même après l'indépendance, l'A.L.N. fut d'une correction parfaite, rassurant les harkis et élus qu'elle convoquait [...] Des démarches à la fois rassurantes et pressantes étaient faites par l'A.L.N. auprès de ceux qui avaient l'intention de partir en France. Les actes correspondaient de la façon la plus parfaite aux paroles. Les harkis les plus compromis cohabitaient dans les villages avec les membres de l'A.L.N qui parfois les invitaient à boire le thé en leur compagnie. »⁵⁴

Or, le sort des harkis se précise au fil des mois et les dénonciations s'amplifient: «Le 25 juillet dernier, il y a quinze harkis de la harka de Tablat exécutés après avoir été traînés nus en ville. »⁵⁵ De plus, «le 2 août, vingt anciens *moghaznis* de la S.A.S de Maginot ont été enlevés par l'A.L.N. Dans toute la région, existent des camps de prisonniers où d'anciens supplétifs sont torturés puis exécutés. »⁵⁶ Ainsi, l'historien Jean Jacques Jordi déclare pour les événements de l'été:« [...] en juillet-août, les massacres commencent, avec tout le raffinement que permet l'horreur : gens dépecés, énuclées. On leur faisait avaler des médailles militaires françaises, on les brûlait vivant à la chaux, sans parler des massacres d'enfants, des viols, des têtes coupées, des hommes émasculés, des corps brûlés [...] »⁵⁷ De nombreuses tortures sont publiques, les victimes sont conduites sur la place du village, à l'instar de l'ancien harki Belkacem, dont l'histoire est relatée par l'écrivain Georges Jasseron:

«Arrêté le lendemain de l'indépendance par une foule énervée, il fut conduit sur la place du village. Une odieuse mascarade s'y déroulait déjà, dont les amis de la France étaient les tristes héros. Lorsqu'il arriva à son tour, encadré par de jeunes garçons excités, la foule se rua sur lui à grands coups de pied et de bâton, on le jeta au centre de l'arène humaine [...] »⁵⁸

C'est pourquoi, à l'automne, Pierre Vidal-Naquet, personnalité favorable au F.L.N., dans un article «La guerre révolutionnaire et la tragédie des harkis »⁵⁹ dénonce le désintérêt du gouvernement croyant en l'application des accords d'Evian qui sont pourtant violés. « Car c'est un fait qu'il serait vain et malhonnête de nier: depuis le cessez-le-feu, dans le bled

54 Rapport du sous-préfet d'Akbou, M. Robert au président du Conseil d'Etat M. Parodi, 1963, cité dans HAMOUMOU M., « *op.cit.* ».

⁵⁵ *Le Monde*, 22/08/62

⁵⁶ *Idem.*

⁵⁷ *Libération*, 30/08/2001.

⁵⁸ JASSERON G., *Les harkis en France*, Paris, éditions du Fuseau, 1965.

⁵⁹ *Le Monde*, 11/11/62.

surtout, des harkis et aussi des femmes et des enfants ont été torturés, ont été massacrés par des villageois trop souvent terrorisés [...] »⁶⁰ Peu de temps après, *Le Monde* publie un article de Jean Lacouture très complet sur la situation des harkis en Algérie qui fournit de nouvelles précisions sur les exécutions et sévices commis dans la région de Batna :

« [...] Des renseignements précis ont été recueillis sur le massacre d'une vingtaine de harkis dans la région de Batna, le 12 octobre. Il s'agissait de prisonniers qui, semblant avoir eu la vie sauve, étaient employés à des travaux et qui furent soudain exécutés [...] D'autre part, de nouvelles tueries eurent lieu à l'occasion de la célébration du 1^{er} novembre. On cite dans le Constantinois des cas de harkis tués en public sur la place du village. Près de Tizi-Ouzou, un vieux harki réfugié auprès de militaires français a voulu à la même époque aller chercher ses enfants, qu'il avait laissés au village, avant de partir pour la France. Il les a ramenés, portant tous deux à la tête des traces de sévices. »⁶¹

Ces deux articles illustrent la timide médiatisation du sort réservé aux anciens supplétifs de l'armée française en Algérie. Malheureusement, par la suite, les voix se font encore plus discrètes.

1.2. Le nombre de victimes

La bataille de chiffres à ce sujet, montre l'embarras suscité par un tel sujet; les variations extrêmes entre les différentes estimations sur le nombre de victimes en sont la preuve. Dès 1962, le journaliste Jean Lacouture donne une première estimation : « Du 19 mars au 1^{er} novembre 1962, plus de 10 000 harkis auraient été tués. »⁶² Cette estimation basse est revue et corrigée par son auteur lui-même qui parle, en 1992, de 100 000 victimes. La thèse soutenue par l'historien Charles-Robert Ageron, est la suivante: « Nous pensons que les pertes algériennes n'atteignent pas 300 000 personnes [...] Nous pouvons conclure en même temps qu'il est impossible d'admettre les 150 000 harkis massacrés. »⁶³ En retranchant de 300 000 les pertes au combat pendant la guerre et les disparus des deux camps, l'historien en conclut à une évaluation de 50 000 à 70 000 Français musulmans tués après le cessez-le-feu. Le sociologue spécialiste de la question harkie Mohand Hamoumou, évoque quant à lui, environ 150 000 victimes. De plus, le général Porret, chef du service historique des armées, dans une note datant du 21 avril 1977, estimait le nombre de supplétifs disparus ou exécutés par le F .L.N à 150 000. Cette estimation fut confirmée par le général Jacquin et le colonel Schoen⁶⁴. Cette estimation reprise de nombreuses fois est vivement critiquée par Charles-Robert Ageron qui estime que ces chiffres font partie d'une « légende noire » visant à montrer les harkis comme les victimes d'un véritable génocide⁶⁵. Après avoir consulté les archives militaires et celles de Pierre Messmer, l'historien récuse les chiffres de 100 à

⁶⁰ *Le Monde*, 11/11/62.

⁶¹ *Idem*.

⁶² *Le Monde*, 13/11/62.

⁶³ *L'Histoire*, octobre 1999.

⁶⁴ TITRAOUI T. et COLL B., *Le livre des harkis*, Bièvres, Jeune Pied-Noir, 1991.

⁶⁵ Cité par BRANCHE R., *La guerre d'Algérie : Une histoire apaisée ?*, Paris, Collection Points Histoire, 2005.

150 000 morts et conclut que « ces batailles de chiffres sont des batailles contre l'Histoire ». ⁶⁶ Mais, l'historien Jean-Jacques Jordi, interrogé par un journaliste de *Libération* à propos de la polémique sur le nombre de victimes, déclare: « [...] Charles-André Ageron, un partisan de l'indépendance de l'Algérie que l'on ne peut suspecter de tendance pro-harkis a grandement minimisé les chiffres annoncés d'un côté ou de l'autre. » Jean-Jacques Jordi parle de 50 000 morts tout en précisant: « Il s'agit sans doute d'un minimum, mais on a des difficultés à atteindre les 150 000 personnes. » ⁶⁷ Toutefois, ces estimations ne prennent pas toujours en compte les morts de la seconde vague de répression (à l'automne 62), ni les prisonniers torturés puis exécutés dans les prisons du F.L.N., ni ceux morts à la frontière tunisienne, lors du déminage de la ligne Morice ou les morts lors du conflit algéro-marocain. A l'heure actuelle, les historiens s'accordent plutôt à évaluer entre 50 et 60 000 le nombre de morts.

2. L'armée française au banc des accusés

2.1. Obéir...

Pendant la guerre, les militaires français, se faisant l'écho de la politique du gouvernement, jurent fidélité à leurs hommes. C'est pourquoi, à la fin du conflit, de nombreux hommes se sentent responsables du sort réservé aux ex-supplétifs. Cependant, avec le règlement de la question algérienne après le 19 mars, l'armée reçoit l'ordre de désarmer « ses harkis », censés protéger par les accords d'Evian. Ainsi, l'officier Pierre Montagnon évoque la situation des militaires français après le cessez-le-feu, de la sorte: « Pour l'armée française, voici le temps du gouffre, où l'obéissance n'engendre plus grandeur et servitude. » ⁶⁸ Au fait des risques encourus par les harkis à l'indépendance, l'armée française semble avoir reçu des consignes d'abstention qui permettent à l'A.L.N. de se déplacer en armes au-dehors de ses zones de stationnement, contrairement aux dispositions du cessez-le-feu. Les militaires ne peuvent plus intervenir sans la requête des autorités algériennes. L'armée, cantonnée dans ses casernes, est réduite à une incapacité de réaction face aux menaces et exactions commises à l'égard des harkis. Soumise à des directives de non-intervention, elle ne garantit plus la sécurité de ses anciens soldats. Le 13 juin 1962, le général Fourquet définit les conditions d'intervention de l'armée française: « Cependant, en cas de personne en danger, elles doivent immédiatement prendre toutes les mesures utiles [...] En tout temps, les unités de l'armée françaises doivent asile et protection à toute personne qui vient de leur demander. » ⁶⁹ Une note très restrictive, datant du 24 août, émanant de l'Etat Major Interarmées (E.M.I.A.)

⁶⁶ AGERON C-R, « Le drame des harkis : mémoire ou histoire ? », *Revue XXème siècle*, 2000.

⁶⁷ *Libération*, 30/08/01.

⁶⁸ Cité par HAMOUMOU M., « *op.cit.* »

⁶⁹ FAIVRE M., *Les combattants musulmans de la guerre d'Algérie*, 1995. Archives du Corps d'armée de Constantine (IH2983/2)

précise de ne procéder à aucune recherche dans les douars de harkis et leurs familles.
⁷⁰L'armée devient «une machine lourde et incapable d'agir, impuissante même à défendre ses serviteurs qu'elle laissait à l'abandon et en proie aux pires souffrances [...] »⁷¹ A propos des commissions du cessez-le-feu, le général De Brebisson informe en vain, le 9 décembre, l'ambassadeur, de leur inefficacité.⁷² L'armée française semble alors condamnée à une trahison envers ses frères d'armes.

2.1...ou désobéir

Enfin, le 1er juin, un journaliste du *Monde* Jean Planchais se penche sur la démarche des militaires:

«Et l'armée? L'attitude des cadres a été et demeure très variable. De nombreux officiers se sont considérés comme responsables des hommes qu'ils avaient poussés à «se compromettre» à nos côtés. Ils veulent les sauver, eux et leurs familles. Par loyauté et par humanité d'abord, puis parce qu'ils croient possible une coopération que les massacres de nos auxiliaires compromettraient gravement. Ils ont donc préparé les transferts qu'ils tenaient pour indispensable [...] Pour certains jeunes cadres, le désir de réconcilier sur des terres familiales de petites « Algéries paternalistes » a même, consciemment ou non, joué un rôle. »⁷³

Cependant, il précise que les comportements ne sont pas tous les mêmes: «Pour certains cadres, puisque la question algérienne était réglée, il s'agissait purement et simplement de partir le plus vite possible. Des officiers, partisans affirmés de l'Algérie Française, se sont désintéressés brusquement de ces musulmans auxquels ils se disaient si fermement attachés. »⁷⁴ Pourtant, soucieux de ne pas abandonner les ex-supplétifs, quelques officiers vont à l'encontre des ordres politiques. Plusieurs officiers, lieutenants ou capitaines, culpabilisant face au sort de leurs harkis, font le choix de sacrifier leur carrière pour ne pas trahir ceux qui les ont suivis dans les combats. Mais, certains se sentant responsables du drame dont sont victimes les familles des harkis, tentent d'assurer leur sécurité. Le capitaine de Saïd Ferdi en est un exemple remarquable : « Le capitaine nous expliqua que la seule solution pour nous était de rentrer en France, à cause de notre passé. [...] Le soir, il avoua sa satisfaction car plus de quatre-vingt pour cent de l'effectif désirait rentrer en France, les autres se partageant entre la force locale et l'abandon de l'armée [...] »⁷⁵ Or, la plupart des harkis vit le cessez-le-feu comme une rupture et les dispositions prises à leur égard comme un abandon

⁷⁰ *Idem*. Archives E.M.LA (IH1397/8)

⁷¹ FERDI S., *Un enfant dans la guerre*, Paris, Seuil, 1981.

⁷² FAIVRE M., « *op.cit.* »

⁷³ *Le Monde*, 01/06/62

⁷⁴ *Idem*

⁷⁵ FERDI S., « *op.cit.* ».

de l'armée. C'est pourquoi, une grosse majorité décide de regagner leurs villages en tant que civils, parfois malgré les recommandations de leurs supérieurs. Le témoignage de J.Y Alquier dans *Nous avons pacifié Tazalt*, illustre le désarroi dans lequel sont plongés certains militaires: «Je témoignerais surtout sur ce qui me touche le plus directement, c'est à dire sur la dissolution de mon ancienne S.A.S dans le Nord-Constantinois.

La vie de cette S.A.S. d'Algérie: une succession de serments, de promesses et de morts. »⁷⁶ Certains militaires travaillent avec acharnement, procurant pour ces derniers des certificats de travail pour faciliter les départs et n'hésitent pas à faire le siège du haut-commissariat afin d'obtenir l'aide nécessaire pour regagner Marseille, certifiant que leurs harkis pourront facilement s'intégrer en France. Plus dur, l'obtention d'une carte d'identité permet à beaucoup de familles de traverser la Méditerranée, d'autres réussissent à passer sans.

III.L'EXIL

Le terme « harki » ne s'applique pas à tous les Musulmans pro-français ni à tous ceux que l'administration française dénomme les Français Musulmans Rapatriés car, même si toute la population soupçonnée d'avoir participé à la guerre aux côtés des Français peut faire l'objet de persécutions, tous ne sont pas égaux face au rapatriement et aux possibilités d'intégration en France. En effet, les militaires qui choisissent de rester Français sont rapatriés directement par l'Armée et vont pour beaucoup rejoindre les Forces Françaises en Allemagne. De même, toute l'élite francisée, qui bénéficie d'avantages dans l'Algérie coloniale, n'a aucun mal à être rapatriée et à s'intégrer dans la société française, notamment grâce aux réseaux créés au préalable en Algérie. Le terme de «harki » ne définit en réalité que les supplétifs démobilisés peu avant l'indépendance et qui sont obligés, devant la violence des massacres, de demander à être rapatriés avec l'Armée française. Ce sont donc ces hommes et ces femmes qui passent par le réseau officiel de rapatriement et de reclassement que l'on dénomme improprement les « harkis ». La petite élite de notables est reclassée dans la société française tandis que rien n'est prévu pour les supplétifs les plus démunis.

1. Les aléas du plan de rapatriement

1.1 Un rapatriement tardif et limité

A l'automne 62, la presse présente le «plan d'accueil en métropole»⁷⁷ et expose une situation plutôt optimiste:

« Selon une mise au point officieuse publiée mercredi soir, la situation des harkis va être définitivement réglée. Les uns ont renouvelé leur engagement

⁷⁶ Cité dans MELIANI A-E-A, « *op.cit.* ».

⁷⁷ *Le Monde*, 25/05/62

dans l'armée et il n'y a pas de problème pour eux. D'autres ont regagné leurs douars. [...] C'est, assure t-on dans les milieux bien informés, le sort d'une troisième catégorie qui a retenu l'attention. Il s'agit de ceux qui n'ont pas voulu renouveler leur engagement, et qui néanmoins désirent gagner la métropole avec leurs familles pour des raisons de sincérité. [...] Cette catégorie de harkis est actuellement sous la protection de l'armée et un plan d'accueil les englobant en totalité a été mis au point. »⁷⁸

Le rapatriement des harkis est dès lors officialisé: le 9 juin, le préfet des Bouches-du-Rhône annonce : « De 5 000 à 6 000 harkis et leurs familles vont arriver à Marseille à la cadence d'un bateau de la Marine Nationale par jour. Il s'agit, lui précise-t-on, d'une action militaire, et par conséquent, l'armée s'occupe de tout: Les harkis doivent arriver au Cap Janet et mis dans un train à destination du camp du Larzac. »⁷⁹ Les conditions de rapatriement sont toujours identiques. L'armée doit veiller à ce que les arrivées soient tardives, puis, que les familles soient regroupées dans le Cap Janet (partie du port la plus reculée de la ville et qui abrite de vastes entrepôts). Enfin, au petit matin, ces hommes, femmes et enfants prennent un train pour les transporter au camp du Larzac. Pourtant, ce plan se révèle rapidement restrictif. Avant même la signature des accords d'Evian le 16 mars 1962, un télégramme de Louis Joxe, ministre de l'Intérieur, stipule : « Ministre d'Etat Louis Joxe demande à Haut-commissaire rappeler que toutes initiatives individuelles tendant à installation métropole Français musulmans sont strictement interdites. En aviser d'urgence tous chefs SAS et commandants d'unité – signé : Louis Joxe ». ⁸⁰ En effet, le ministre interdit toute initiative tendant au transfert en métropole des anciens « harkis » menacés et va jusqu'à ordonner le renvoi en Algérie de ceux qui ont pu la quitter en dehors du « plan général de rapatriement ». Le 15 juillet 1962, Louis Joxe ordonne « de rechercher, tant dans l'armée que dans l'administration, les promoteurs et les complices du rapatriement et de prendre les sanctions appropriées ». ⁸¹ A l'automne 1962, alors que les massacres font de plus en plus de victimes, une note du général Ailleret précise : « Je vous demande d'inciter vos cadres à n'accorder asile que dans des cas exceptionnels... Le ministre m'a fait savoir que les possibilités d'absorption de la métropole en hiver seraient, après ces premiers départs, largement saturés »⁸². En mars 1963, Louis Joxe annonce à nouveau que « les supplétifs débarqués en métropole en dehors du plan général de rapatriement seront, en principe, renvoyés en Algérie. Je n'ignore pas que ce renvoi peut être interprété par les propagandistes de la sédition comme un refus d'assurer l'avenir de ceux qui nous sont restés fidèles. Il conviendra donc d'éviter de donner la moindre publicité à cette

⁷⁸ *Idem.*

⁷⁹ A.D. Bouches-du-Rhône 137W460 cité dans JORDI J.J et HAMOUMOU M., *Les harkis, une mémoire enfouie*, Paris, Autrement coll. « Monde. Français d'ailleurs, peuple d'ici », n°112, 1999.

⁸⁰ Documents publiés dans *Combat* du 23 mai 1962, présentés en Annexe 2, page 172.

⁸¹ Cité par WITHOL DE WENDEN C., « Qui sont les harkis? Difficulté à les nommer et les identifier », *Hommes et migration*, n° 1135, septembre 1990, 7-12 pp.

⁸² *Idem.*

La raison essentielle donnée par le gouvernement pour limiter ces rapatriements est le risque de faire des harkis une fois sur le territoire français, des recrues potentielles de l'O.A.S. Ainsi, le 23 mai 1962, *le Monde* publie un article essentiel à ce sujet «De l'entraide à l'utilisation des harkis en métropole» qui reprend la thèse soutenue par le gouvernement:

« Les réactions supposées des supplétifs musulmans ont été au cours des dernières années utilisées à maintes reprises dans les couloirs du Parlement, où l'on évoquait tantôt la possibilité d'une «révolte des cipayes », tantôt celle d'un ralliement massif à l'O.A.S. [...] En définitive, à l'heure actuelle, plusieurs centaines et non plusieurs milliers, comme il a été dit parfois de harkis ont demandé à être envoyé en métropole, en compagnie de leur famille. L'insuccès des dispositions officielles, dans certains cas, amena des officiers ou des groupements à se préoccuper eux-mêmes directement du sort des supplétifs musulmans. [...] Mais, à côté de cette aide purement désintéressée, une exploitation politique commence à se manifester. On cherche à susciter, à l'occasion des harkis, une opposition à l'application des accords d'Evian, voire à faire venir en métropole des groupes de supplétifs et de les mettre au service de l'O.A.S. C'est la crainte de cette utilisation subversive des harkis qui a, semble t-il, freiné les initiatives gouvernementales en leur faveur. [...] »⁸⁴

De plus, l'afflux massif des familles d'ex-supplétifs pourrait entraver le bon déroulement de l'exode des Pieds-Noirs. Le Président ne veut pas voir s'installer des milliers de réfugiés économiques ou harkis qui s'ajouteraient au million de rapatriés. C'est pourquoi, le 3 octobre 1963, il affirme:« Nous ne devons pas nous laisser envahir par la main d'œuvre algérienne, 'elle se fasse ou non passer pour des harkis! Si nous n'y prenions pas garde, tous les Algériens viendraient s'installer en France! »⁸⁵ En outre, dans l'esprit des dirigeants de la jeune Vème république, l'arrivée des Français musulmans dès mars 62 serait la preuve même de l'échec de l'application des accords d'Evian. L'explication du désengagement de la France en Algérie donnée par certains, qui dénonce une complicité du F.L.N. avec le gouvernement français, n'a pas encore à ce jour été démontrée. Elle tend à qualifier les harkis comme une monnaie d'échange facilitant les accords économiques. Cette thèse se base sur les écrits de M. Peyrefitte dans *Faut-il partager l'Algérie?* :

« Pour réussir la prise du pouvoir simultanée sur l'ensemble du pays, il faut qu'ils [le F.L.N.]amènent le gouvernement français à éliminer lui-même tous les adversaires; à organiser lui-même l'évacuation de la communauté européenne métropolitaine, à sacrifier lui-même à l'autorité exclusive du FLN les autres tendances (musulmans élus sur les listes « Algérie Française », musulman à tendance «Association» ou «soutien du général De Gaulle, MNA etc.....), à installer lui-même un exécutif provisoire unitaire, qu'ils ne peuvent

⁸³ *Idem.*

⁸⁴ *Le Monde*, 23/05/62.

⁸⁵ TITRAOUI T.ET COLL B., *Le livre des harkis*, Bièvres, Jeune Pied-Noir, 1991.

accepter que s'il est composé de leurs doublures; à créer lui-même les conditions d'une dictature du FLN. »⁸⁶

De plus, André Rossfelder un proche des chefs de l'O.A.S., en février 1962 à Rome, auprès de Jacques Soustelle aurait reçu un émissaire proche du F.L.N. selon lequel il était question à Evian de remettre les harkis à la justice F.L.N. Ces informations sont diffusées par le journal italien *Il Tempo* mais démenties par *Le Monde* du 27 février 1962. Aussi, l'universitaire Pierre Rivière, ancien chef de S.A.S. des Aurès, déclare: «Le désarmement des supplétifs pour les livrer à l'ennemi aurait été promis dans les clauses secrètes des accords d'Evian. »⁸⁷. Mais, ces clauses sont pour Guy Pervillé «une allégation formellement démentie, sans aucune équivoque, par trois passages de ces accords. »⁸⁸

1.2. *Les camps de transit*

Face aux arrivées inattendues des harkis accompagnés le plus souvent de leurs familles, le gouvernement doit improviser l'accueil de ces réfugiés et prendre en charge leur installation dans la précipitation. Le ministre des Rapatriés invite les préfets à ce que leurs « enquêtes répondent aux critères suivants par ordre d'importance: opportunité locale d'installation, condition de sécurité (présence F.L.N.), renseignement sur l'employeur (plan moral, plan politique et plan économique), stabilité de l'emploi, conformité à la législation sur les salaires, assurance d'un logement individuel. » Il est certain que le reclassement s'avère difficile et que peu d'endroits remplissent tous ces critères.

Les familles des harkis, rapatriées par l'administration, sont acheminées, dans un premier temps, vers des camps dits de regroupement ou de transit, dont l'encadrement est assuré par l'armée: Bourg-Lastic, dans le Puy-de-Dôme, Larzac dans l'Aveyron, Rivesaltes⁸⁹ dans les Pyrénées-Orientales puis Saint-Maurice-L'Ardoise, dans le Gard et Bias, dans le Lot-et-Garonne. En septembre 1962, le ministre des Rapatriés, définit l'administration des camps de la manière suivante: «Le camp doit répondre à un double but: Hébergement temporaire des familles en attendant leur dispersion vers une destination définitive. Triage des nouveaux débarqués en instance d'acheminement vers d'autres lieux. »⁹⁰ Ces camps permettent donc d'assurer l'accueil de ces familles puis, leur dispersion sur le territoire français qui s'effectue dans les différents sites institutionnels de filière de «reclassement collectif»⁹¹.

⁸⁶ Cité par PERVILLE G., « La tragédie des harkis », *L'Histoire*, 1999.

⁸⁷ FAIVRE M., *Des soldats sacrifiés. Un village de harkis. Des Babors au pays drouais*, 1994.

⁸⁸ PERVILLE G., « *op.cit.* ».

⁸⁹ Photographies de l'ancien camp présentées en annexe 8, page 183.

⁹⁰ MELIANI A-E-A, *La France honteuse. Le drame des harkis*, Paris, Perrin, 1993.

⁹¹ Solution la plus satisfaisante selon M.Missoffe, ministre des Rapatriés. *Le Monde*, 11/04/63.

Pour héberger de manière provisoire les anciens harkis, le ministre de l'Intérieur met d'abord à la disposition de l'Armée le camp du Larzac, au Sud-Est de L'Aveyron, au pied des remparts édifiés par les Templiers. Les bâtiments en dur, utilisés auparavant pour les détenus nationalistes Algériens, se révèlent rapidement insuffisants. C'est pourquoi, huit cents tentes sont installées à la hâte. «La Cavalerie (département de l'Aveyron, huit cent habitants) a pris soudain en deux semaines des airs de douars ». ⁹² Ce sont en ces termes que le journaliste du *Monde* Michel Legris évoque la transformation du paysage du Larzac, il parle aussi de « souk improvisé le long de la route; au fond une banderole se déploie: Bienvenue aux harkis. » ⁹³ Cependant, sa capacité d'accueil est rapidement saturée malgré l'ajout des tentes militaires. Rapidement, le camp de Bourg-Lastic, dans le Puy-de-Dôme est aussi mis à la disposition des familles d'anciens supplétifs. Là encore, plusieurs centaines de tentes qui accueillent chacune, deux à trois familles, soit six à quinze personnes dans vingt mètres carrés. Entre juin et septembre 1962, environ 12 000 personnes transitent par ces deux camps. Face à cet afflux massif, avec l'arrivée de l'hiver, les familles installées dans les tentes sont transférées plus au Sud, à Rivesaltes et à Saint-Maurice-l'Ardoise. Durant tout l'hiver et le printemps, ces deux camps continuent d'accueillir et de recaser des familles ou des personnes isolées. Dabhia, fille de harki, garde en mémoire son arrivée au camp de Saint-Maurice-L'Ardoise en septembre 1967: «Nous avons été logés dans des baraquements où les conditions de vie étaient très difficiles, douches et toilettes collectives à l'extérieur des habitations, meubles et armoires métalliques appartenant à l'armée et surtout le manque d'hygiène! Les familles étaient parquées comme du bétail: C'était, pour mon père, la continuité d'un emprisonnement vécu depuis 1962. » ⁹⁴

Comme en témoignent nos différents intervenants, les conditions de vie y sont très rudimentaires ; population hébergée sous tente militaire, nourriture rationnée et distribuée par l'armée. Un rapport sur les conditions matérielles des réfugiés des camps de Lascours et Saint-Maurice-L'Ardoise est très alarmiste : « Les baraquements sont abominables, sales et froids. Tentes et baraques voguent sur une mer de boue quand il pleut ou à la fonte de la neige. » ⁹⁵ Au début de l'année 1963, un hiver rigoureux fait rage. Ainsi, lors d'un transfert de Rivesaltes à Saint-Maurice-L'Ardoise, une femme et deux enfants sont morts de froid. Larbi, fils de harki, né en 1961, à Gros-Pin, près d'Orléansville (Algérie), se souvient du camp de

⁹² *Le Monde*, 10/07/62.

⁹³ *Idem*.

⁹⁴ Entretien réalisé le a eu lieu le 13/10/07 à Bergerac (Dordogne).

⁹⁵ A.D.Vaucluse 176W594, in MOUMEN A., *Les Français musulmans en Vaucluse (1962-1991). Installation et difficultés d'intégration d'une communauté de rapatriés d'Algérie*, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et perspectives méditerranéennes », 2003.

Rivesaltes: «L'accueil a été horrible. En plein hiver, nous étions dans des tentes et on souffrait du froid, des bébés et des vieux sont morts de froid. »⁹⁶

Parallèlement au fonctionnement de ces camps, deux autres spécialisés sont créés : le camp de La Rye, ouvert pour offrir une préformation professionnelle à ceux jugés aptes au travail, ainsi que le camp de Bias, dont la vocation est d'accueillir les personnes considérées au contraire comme « incasables » : infirmes, invalides, victimes de guerre, malades mentaux, mais aussi des hommes âgés ou des veuves. Pour tous ces camps militaires également encore en activité ou désaffectés, les ressemblances sont édifiantes : « village de toile »⁹⁷, bâtiments en préfabriqué et vie quotidienne militarisée. Ces éléments illustrent l'absence de préparation du rapatriement des familles de harkis.

2. Les initiatives privées

Plusieurs rapatriements résultent d'initiatives privées, qui, pour la plupart, sont dues aux démarches d'officiers ayant servi en Algérie. Ces rapatriements, issus de décisions individuelles, conduisent à des implantations éparses sur le territoire français car, l'action isolée de quelques individus, animés d'une âme charitable, a permis de faciliter le reclassement de nombreuses familles de Français musulmans.

2.1. Les rapatriements clandestins

En réponse aux restrictions du plan de rapatriement officiel, des filières clandestines de rapatriement naissent. Ainsi, dans le Constantinois, une évacuation est organisée par François Reverchon et Nicolas D'Andoque. Ce dernier est à l'origine de la création de l'Association des Anciens des Affaires Algériennes (A.A.A.A.) en mai 1962, dont la direction est assurée par le général Parlange qui participe activement à la campagne d'information réalisée notamment dans la presse tout en travaillant au repli et à l'accueil des Français musulmans en France. Leur action est par la suite élargie en se constituant en comité de solidarité aux Français musulmans. En 1963, elle se transforme en comité pour les Français musulmans dont la présidence est confiée à M.Parodi vice-président du Conseil d'Etat et sur lequel nous reviendrons au cours de notre étude.⁹⁸ Parmi ces militaires, la plupart officiers d'anciennes S.A.S, qui participent au sauvetage des harkis et leurs familles, nous pouvons citer à titre d'exemple, Yvon Durand officier S.A.S à Thiers, près de Palestro, qui démissionne au début de l'année 1962 et organise un début de regroupement dans les cantonnements abandonnés d'un G.M.P.R. dissous à la sortie de Palestro où il réussit à réunir plus de cinq

⁹⁶ Entretien réalisé le 21/10/07 à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

⁹⁷ CHARBIT T., « Sociographie des familles de Saint-Maurice-l'Ardoise », synthèse partielle de l'enquête réalisée pour la Direction de la population et des migrations, *Migrations études*, n°128, septembre 2005.

⁹⁸ Ce comité est plus connu sous le nom de « Comité Parodi ».

cent personnes. De plus, un télégramme du préfet de Gironde signale l'arrivée à Bordeaux d'un ancien harki rapatrié en métropole par son colonel en Algérie en raison de menaces exercées sur lui par le F.L.N.⁹⁹ Les exemples pourraient ainsi se multiplier.

Un article des anciens officiers S.A.S. dénonce le « cruel problème des harkis » dans lequel ils rendent hommage aux efforts déployés en faveur du rapatriement des anciens harkis par les différentes associations énumérées : « Fort heureusement ceux qui ont été leurs chefs dans les djebels ou dans les plaines d'Algérie groupés depuis le mois de juin dans l'Association des Anciens des Affaires Algériennes, se sont émus de cette situation et ont décidé de mettre tout en œuvre pour y remédier. Epaulés dans leur action par les « Anciens de la D.B.F.M. » et, depuis sa constitution, par le comité national de solidarité pour les Français musulmans réfugiés, les anciens des affaires algériennes se dévouent sans compter pour tenter d'améliorer le sort de leurs anciens soldats. »¹⁰⁰ Le 13 juin, l'action de la demi-brigade des fusiliers marins est mise en avant dans un article du Monde:

« Parti samedi de Mers-el-Kébir, le L.S.T Trieux de la marine nationale, est arrivé à Marseille lundi soir avec un contingent de harkis et de supplétifs musulmans et leurs familles. [...] Ces supplétifs viennent du secteur de Nemours, ils ont été regroupés à Mers-el-Kébir depuis plusieurs semaines par la demi-brigade des fusiliers marins, aujourd'hui dissoute. L'encadrement était d'ailleurs assuré par des officiers et la maistrance des fusiliers marins [...] »¹⁰¹

Ces hommes se substituent aux services administratifs dont la lenteur laisse des familles dans l'attente d'un logement et sans ressource. Mais, d'autres installations résultent des démarches entreprises par des personnalités du monde musulman.

2.2. Les implantations tribales

Déjà, au mois de mai, un article du *Monde* fait état de l'hébergement de cent dix anciens harkis suivis de leurs familles, dans deux localités de la Vienne: « A Chauvigny, dix sept chefs de familles accompagnés de leurs ascendants et descendants, soit au total quatre vingt dix musulmans venant de Tlemcen, sont arrivés le 12 mai. [...] Un autre groupe de harkis est arrivé, il y a quelques jours dans la région de Loudun. »¹⁰² A Chauvigny, ces familles sont établies dans la ferme de la Bre1aisière, propriété du général Robert Delmotte.

Dans le Nord, à Tourcoing et Roubaix, trois cent familles sont implantées grâce aux démarches entreprises par un industriel, ancien officier, Michel Frys, dont le rôle auprès des harkis fut relaté par Bernard Moinet:

« Personnalité hors du commun, d'une gentillesse et d'un dévouement exceptionnel [...] Les harkis, il va donc les aider, les prendre en charge [...] Ce fut d'abord une dizaine qu'il reçut, réconforta, renseigna, hébergea. Puis, une vingtaine, puis cinquante. Pendant des mois, M. Frys et son ami Pierre Flipo,

⁹⁹ A.D Lot-et-Garonne (930W20).

¹⁰⁰ *Sud-Ouest*, 28/08/62.

¹⁰¹ *Le Monde*, 13/06/62.

¹⁰² *Le Monde*, 27/05/62.

conseiller municipal à Tourcoing, allaient s'occuper concrètement, matériellement des centaines de familles réfugiées dans la région. »¹⁰³

Mais, l'exemple le plus célèbre d'implantation de notables musulmans sur le sol français, reste le rapatriement du bachaga Boualem, député d'Orléansville et vice-président de l'Assemblée Nationale. Le 18 mai 1962, deux avions de l'armée de l'air, à leur bord, le bachaga et soixante six membres de sa famille, atterrissent sur l'aérodrome d'Istres. Ce rapatriement organisé par le gouvernement, est fortement médiatisé, dans le but de masquer le non-rapatriement de milliers d'ex-supplétifs. Le bachaga et son entourage sont installés au Mas-Thibert, aux confins de la Crau et de la Camargue. Saïd Boualem, tel un seigneur sur ses nouvelles terres pour certains, entreprend une action pour récupérer des habitations et des hangars inhabités des cantonniers de Beauregard et de Beynes, tous deux appartenant aux Ponts et Chaussés. Cette implantation, de type tribal, est évoqué par Marwen Abi Samra et François-Jérôme Finas dans un rapport pour la C.A.F. en mars 1987, comme le «fief et centre de la tribu harkie. »¹⁰⁴ Egalement, l'ancien imam de la mosquée de Mazouma (département de Mostaganem) ville dont il a été le maire, ex-président d'un syndicat communal et chevalier de la légion d'honneur, œuvre avec acharnement au reclassement de près de cent cinquante familles sur l'axe Châtelleraut-Poitiers. Nous avons voulu aussi signaler l'encadrement de M. Si Ali Benhamida, ancien conseiller général d'Oran, qui prend en charge l'installation d'hommes et de femmes, originaires des régions de d'Oran, Tlemcen et de la frontière algéro-marocaine. Ces derniers sont, dans un premier temps, « accueillis » dans une distillerie désaffectée de Montpellier. Les services municipaux chargent dans un second temps, les chefs de famille de débroussailler le lit du Lez. Ainsi, trente huit familles d'ex supplétifs sont par la suite reclassées dans la région montpelliéraine. Enfin, pour terminer nos exemples de regroupement autour de notables musulmans, nous citerons le cas d'une centaine de familles kabyles des Iflissen reclassées dans la Somme. Ce regroupement se fait sous la protection d'un sénateur de Tizi-Ouzou (Grande Kabylie), Mohammed Abdellatif et du sergent-chef Fouad Larem implantés dans la ville de Poix-en-Picardie et, qui tentent de réunir ces personnes originaires du même douar. Ces regroupements familiaux et tribaux engendrés pour la plupart par les filières clandestines de rapatriement constituent environ 85 000 personnes réfugiées en France alors que seulement 42 500 passent par la voie officielle, c'est-à-dire par les camps, entre 1962 et 1965.¹⁰⁵ Ce retour de guerre s'effectue donc dans des conditions très différentes selon s'il s'agit d'un rapatriement officiel ou privé. Tous, par contre, sont confrontés à une « sortie de guerre » très difficile.

¹⁰³ MOINET B., « *op.cit.* ».

¹⁰⁴ SAMRA A. et FINAS F.J., *Regroupement et dispersion. Relégation, réseaux et territoires des Français musulmans*, Rapport pour la Caisse d'allocations familiales, Université de Lyon II, 1987.

¹⁰⁵ Ces données chiffres sont tirées de ROUX M., *Harkis, les oubliés de l'histoire*, Paris, La Découverte, 1991.

CHAPITRE 2 : UNE SORTIE DE GUERRE RALENTIE

Rapatriés officiellement, officieusement ou par leurs propres moyens, dispersés immédiatement sur le territoire ou regroupés, hébergés durablement dans des camps ou recasés dans des hameaux de forestage ou des cités urbaines, toutes ces modalités de rapatriement et d'installation conditionnent de façon déterminante les destins de ces familles. La situation est donc très hétérogène. Cependant, nous allons tenter d'en dégager les éléments communs.

I. UN RETOUR A LA PAIX DIFFICILE

1. Le « reclassement » des Français musulmans

1.1. Les « réserves » de harkis¹⁰⁶

Selon les statistiques officielles, « 26 600 personnes étaient recasées à la fin de 1963, dont 4 885 dans les hameaux forestiers, et il restait 9 400 rapatriés dans les camps. [...] »¹⁰⁷

Trois catégories de regroupements sont réalisées par l'Etat:

Soixante quinze hameaux forestiers localisés essentiellement dans les régions P.A.C.A., Languedoc-Roussillon et quelques-uns dans le Massif central, Jura et Vosges, accueillent au 1^{er} juin 64, deux mille chefs de famille, soit plus de dix mille individus.¹⁰⁸ Face au succès de cette opération, jusqu'à soixante quinze hameaux sont créés. Ainsi, l'O.N.F, par le biais des hameaux, permet la création de deux mille cent quatre vingt neuf emplois et de deux mille quarante trois logements.

Quarante-deux sept cités urbaines localisées à proximité des grandes villes industrielles distribuées à travers le territoire national (Amiens, Bourges, Lodève, Louviers, Dreux, Nantes, Lyon, Montpellier etc.) sont destinées aux rapatriés ayant une certaine formation professionnelle. Entre 1963 et 1968, un programme spécial de construction mené par la S.O.N.A.C.O.T.R.A amène la création de quarante deux ensembles immobiliers urbains composés de trois mille logements pouvant accueillir dix mille individus environ. Parmi les

¹⁰⁶ Cette expression largement reprise par la suite, est employée pour la première fois par un journaliste, le 3 avril 1975 lors d'un reportage au sujet des revendications des enfants de harkis, qui déclare: « Voilà ce que ne veulent plus être ces Français, ex-supplétifs de l'armée française, parqués dans des réserves. »¹⁰⁶ Dans leur rapport pour la C.A.F., Marwan Abi Samra et François-Jérôme Finas condamnent sévèrement le dispositif d'accueil et de reclassement, proposé par l'administration et déclarent : « Les quelques milliers de rescapés des massacres des musulmans profrançais seront regroupés ou plus exactement relégués, dans de véritables réserves d'Indiens. »¹⁰⁶

¹⁰⁷ FAIVRE M., « Une histoire douloureuse et controversée », *Hommes et migrations*, n° 1135, septembre 1990, 13-20 pp.

¹⁰⁸ JORDI J.-J., HAMOUMOU M., « *op.cit.* ».

cités urbaines édifiées par la S.O.N.A.C.O.T.R.A., nous nous sommes penchés sur le cas de La Briquetterie à Amiens, rebaptisée avec ironie par un de ses habitants « Bougnoule's city. » La communauté des Français musulmans d'Amiens est composée essentiellement d'anciens soldats. Affectées en urgence en janvier 1963 à la citadelle de Doullens au Nord-Ouest de la ville, les familles sont ensuite installées dans des préfabriqués dans la cité de Strasbourg, au Sud-ouest de la ville, et dans la cité Saint-Jean de Longeau dans des baraquements en bois. En 1964, un regroupement est opéré dans le quartier dit du «Pigeonnier» au Nord-est de la ville où la cité de la Briquetterie vient d'être achevée.

Les deux cités d'accueil Saint-Maurice-L'Ardoise et Bias. Le centre de Bias¹⁰⁹ ouvre ses portes le 1^{er} Janvier 1963 pour accueillir les « harkis » qui échappent au dispositif de reclassement mis en place par l'Administration. Les hébergés du Centre d'Accueil des Rapatriés d'Algérie (C.A.R.A.) sont en effet considérés comme « incasables » du fait d'handicaps physiques divers ou d'une situation de dénuement extrême. « En 1964, le camp de Rivesaltes fermé, Bias ne peut absorber la totalité des personnes invalides. C'est pourquoi, sur décision du ministre des Rapatriés, le 22 juillet, Saint-Maurice-L'Ardoise¹¹⁰ devient la seconde cité d'accueil, divisée alors en douze villages. Dans une synthèse du ministre de l'Intérieur, datant du quatrième trimestre 1964, les résidants acceptés au camp de Saint-Maurice, étaient énumérés: mères seules, veuves avec enfants, vieillards et « irrécupérables. »¹¹¹

Qu'il s'agisse des ensembles immobiliers, des cités d'accueil ou des hameaux forestiers, l'évolution entre le début et le milieu des années 1970 est similaire et se caractérise par une double dynamique: D'une part, on constate que le nombre de ces lieux de regroupement, le nombre de familles et le nombre total d'individus ne cessent de diminuer sur la période : on assiste donc à une diminution du phénomène de regroupement qui va dans le sens d'une plus grande « intégration ». Dans le même temps, le nombre moyen de personnes par famille ne cesse, lui, d'augmenter, ce qui laisse penser que les familles restantes – si l'on peut utiliser cet indice – de plus en plus exclues et renfermées sur elles-mêmes.¹¹²

En 1973, le comité Parodi propose, à la veille du mouvement de révolte, un bilan particulièrement intéressant. La première estimation concerne la population de Français musulmans évaluée entre 180 et 250 000 individus, répartis de la sorte :

¹⁰⁹ Photographies de l'ancien camp présentées en annexe 8, page 183.

¹¹⁰ *Idem.*

¹¹¹ Vocabulaire employé dans les notes, circulaires et courriers de la décennie soixante ; A.D Lot-et-Garonne (930W19).

¹¹² Tableau de l'évolution numérique de la population regroupée, annexe 5, pages 178 et 179.

Seize mille F.M.R. dont onze mille cinq cent enfants dépendants de l'Administration, sont hébergés dans les deux cités d'accueil, trente-six hameaux forestiers et dix-sept ensembles immobiliers de la Sonacotra. Soixante mille « assistés » régulièrement ou occasionnellement. Soixante-quinze mille ou plus considérés comme indépendants car présumés « reclassés ». ¹¹³ De ce bilan, plusieurs constats s'imposent. Premièrement, cette population est perçue uniquement au regard d'une présumée dépendance à l'Etat, sur des critères qui restent mystérieux. Cette classification est-elle réellement pertinente dans la mesure où elle ne permet une gestion globale de la question harkie et entraîne une perception pour le moins péjorative ? Deuxièmement, les reclassements officiels concernent une minorité de F.M.R. mais déjà, le poids des enfants des anciens supplétifs est mis en exergue.

1.2. La « gestion de l'exclusion » ¹¹⁴

Le dispositif de reclassement cherche à faciliter l'insertion économique et sociale des F.M.R. Ainsi, dans une circulaire ministérielle de 1974 émanant de la direction de la Population et des Migrations, après avoir réalisé un bilan des mesures prises en faveur des familles d'ex-supplétifs au cours de l'année 1973, est noté :

« Elles (ces mesures) s'insèrent dans le cadre d'une politique générale à long terme visant à substituer à la tutelle sociale directe actuelle un mode d'assistance plus souple permettant une évolution ultérieure vers les dispositions de droit commun, appliquées à l'ensemble de la population française d'origine métropolitaine. (...) » ¹¹⁵

Par la suite, les faits révèlent un véritable assistanat dont les effets indésirables sur la population sont pourtant bien connus. Il appartient au ministère des Rapatriés de décider des diverses ressources auxquelles peuvent prétendre les personnes concernées. Une prestation de subsistance (loi du 26 décembre 1961) de montant variable (entre 350 et 450F en fonction de la taille de la famille) est offerte aux rapatriés sans emploi durant une période d'un an. La prise en charge assurée ne peut invalider ce droit, n'autorisant qu'une réduction partielle d'un montant de l'allocation. Cette option est justifiée de la sorte : « L'Etat français prenant totalement en charge ces Musulmans et leur famille (logement, nourriture, soins...), il ne paraissait pas si opportun de leur verser les sommes relativement importantes que, dans leur

¹¹³ Données tirées du *Monde* du 05/07/1973.

¹¹⁴ HAMOUMOU M., *Les français-musulmans rapatriés : archéologie d'un silence*. Doctorat en sociologie sous la direction de Lucette Valensi, EHESS, Paris, 1989.

¹¹⁵ Circulaire N° 1-74, A.D. Lot-et-Garonne (2106 W ARTICLE 1).

imprévoyance bien connue, ils auraient risqué de gaspiller inutilement. »¹¹⁶ Pour justifier ce type de politique d'assistance, le préfet Pérony, chef du service ministériel des Français musulmans, adressée au maire de Montpellier en 1964, explique que « tous ces rapatriés musulmans sont des grands gosses qu'il faut complètement prendre en charge et éduquer. »¹¹⁷

On peut s'interroger sur les visées d'une telle politique comme le font les sociologues Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad:

« Que l'on considère l'Algérie de 1830, l'Algérie de 1954 à 1962 ou cette partie des Algériens qui durent s'exiler après l'indépendance pour s'établir en France, la réorganisation de l'espace habité et la mise en tutelle des populations fut saisie comme un moyen décisif de faire table rase du passé, en imposant un mode d'existence radicalement différent, en même temps que d'imposer sur le sol, à travers la constitution de réserves, la marque de la prise de possession, non seulement des corps, mais aussi des esprits. »¹¹⁸

Ce régime d'exception appliqué aux supplétifs et leurs familles explique en grande partie l'émergence du harki sur la scène publique et l'explosion de l'été 75.

2. L'omniprésence du passé

2.1. La poursuite du conflit

Dans la politique destinée aux harkis de la décennie soixante, les directives sont largement conditionnées par une continuité du conflit, en raison notamment de la présence des anciens protagonistes de cette guerre en France. La sécurité des anciens supplétifs devient un enjeu essentiel de la politique de reclassement menée par les autorités publiques car les harkis en France, semblent en proie aux actes de violences de la part des immigrés Algériens. Ainsi, une note provenant du ministre de l'Intérieur, du 1^{er} septembre 1962, s'inquiète des « manœuvres de persuasion, menaces [qui] se répètent. »¹¹⁹ Le ministre de l'Intérieur Roger Frey, affirme le 1^{er} septembre 1962 : « L'effort qui a été entrepris pour permettre le reclassement des anciens harkis et de leurs familles dans l'économie métropolitaine, se heurte, en maints endroits, à une action des membres du F.L.N., qui tentent de soumettre à leur autorité les anciens supplétifs ou de les obliger à abandonner

¹¹⁶ Lettre du chef du S.F.I.M. à la Cour des Comptes cité par ABDELLATIF S., « Le Français musulman ou une entité préfabriquée », *Hommes et Migrations*, n°1135, septembre 1990, p28-33.

¹¹⁷ Comité Intercantonal d'animation, Lodève, *La cité des Tapis une communauté de rapatriés d'Algérie*, édition Domens Pezencus, 1997.

¹¹⁸ BOURDIEU P. et SAYAD A., *Le Déracinement*, Ed. De Minuit, Paris, 1962 ; cité par CHARBIT T., *Les harkis*, La Découverte, Paris, 2006.

¹¹⁹ A.D. Lot-et-Garonne (930W20).

l'emploi qu'ils ont pu obtenir (...) »¹²⁰ Outre le vocabulaire utilisé largement connoté, les préoccupations du ministre reflètent l'omniprésence de la guerre dans les esprits voire dans les faits. Plusieurs notes d'information de la préfecture du Lot-et-Garonne traitent des difficultés rencontrées par un ancien harki qui effectue quelques temps un séjour à Paris, en quête d'un travail. L'homme en question se trouve à plusieurs reprises « agressé et séquestré par des membres du F.L.N. »¹²¹ Ainsi, dans un de ses articles, « Des Algériens entre deux patries, une clandestinité se poursuit », le journaliste Michel Legris signale des cas d'enlèvements d'ex-supplétifs, « retrouvés séquestrés et enchaînés parfois dans des hôtels ».¹²² Il va jusqu'à évoquer des assassinats précisant que même « s'ils sont beaucoup plus rares que par le passé, [ils] n'ont pas non plus complètement disparu. »¹²³ A Grenoble, aussi, un article du *Monde* du 19 juin 1963 nous apprend la séquestration d'un ancien harki pendant cinq jours dans une cave. La littérature se fait aussi l'écho des préoccupations des autorités publiques et des médias. Georges Jasseron, dans son livre *Les harkis en France*, multiplie les exemples d'ex-supplétifs, injuriés quotidiennement, rançonnés et violentés à Rouen. Parmi eux, Amar, ancien *moghazni*, sur le chemin du travail, est littéralement kidnappé à l'arrêt de bus par deux individus qui le conduisent dans une cave d'hôtel où il est torturé.

Dans ce contexte singulier, toutes les structures d'accueil destinées aux familles d'anciens supplétifs sont caractérisées par un encadrement militaire. Dans les camps de transit d'abord, la vie quotidienne y est régie selon les mêmes règles que celles du monde militaire attachées d'ailleurs, indissociablement des normes du monde colonial. Les règlements des hameaux forestiers¹²⁴ montrent l'importance accordée au respect de la discipline militaire. De plus, tout y est contrôlé: état sanitaire, déplacements, courriers ... Dans un rapport confidentiel du ministre de l'Intérieur, l'encadrement administratif des cités d'accueil et hameaux apparaît comme nécessaire car il leur semble « utopique d'espérer que ces hameaux [puissent] bientôt s'administrer eux-mêmes. »¹²⁵ Une explication est donnée: Au hameau de L'Escarene (Alpes-Maritimes), après la démission du chef, le climat se serait détérioré : disputes, rixes, alcoolisme et enfants, livrés à eux-mêmes, seraient devenus « sales

¹²⁰ A.D.Vaucluse (W 176 594) cité par MOUMEN A., *Les Français musulmans en Vaucluse (1962-1991). Installation et difficultés d'intégration d'une communauté de rapatriés d'Algérie*, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et perspectives méditerranéennes », 2003.

¹²¹ A.D Lot-et-Garonne (930W19).

¹²² *Le Monde*, 07/12/62.

¹²³ *Idem*.

¹²⁴ Annexe 3 portant sur la militarisation de la vie quotidienne, règlement d'un hameau forestier présenté, page 172.

¹²⁵ A.D. Lot-et-Garonne (930W19).

et désespérés. »¹²⁶ D'après les autorités, la nomination d'un nouveau responsable permet de recréer un climat plus sain. La discipline exercée par un chef improvisé paraît être la seule solution face aux différents signes de décadence survenus au sein de la communauté. A la cité de la Briqueterie précédemment évoquée, la nouvelle population F.M.R. est sous la responsabilité d'un ancien sous-officier de l'armée française exerçant en Algérie, dont la fille est nommée assistante sociale. Dans cette cité, cet homme exerce un contrôle politique et policier entier.

C'est pourquoi, le maintien des barbelés dans les deux cités d'accueil est justifié pour des raisons sécuritaires : protéger les hébergés des hommes du F.L.N. ; considération beaucoup plus justifiée en Algérie que dans le Gard ou le Lot-et-Garonne. En effet, si risque il y a concernant la sécurité des Harkis en France, il est généralement plus présent en milieu urbain qu'en milieu rural. En outre, le camp de Bias étant situé en plein champ à trois kilomètres du bourg, celui de Saint-Maurice perché au milieu de nulle part à trois kilomètres aussi du premier village, Saint-Laurent-des-Arbres, les barbelés ne sont justifiés que par une volonté de contrôle des harkis.

Les camps héritent en effet des installations militaires mais aussi des pratiques. Le clairon rythme les journées des hébergés qui doivent être présents à la levée du drapeau le matin et à la descente le soir. Le règlement du C.A.R.A. par exemple¹²⁷ énonce les obligations des résidants et s'attarde sur des observations concernant la discipline, la circulation des hébergés, l'hygiène et le fonctionnement interne des cités. Concernant la circulation¹²⁸, les hébergés ne peuvent pas entrer et sortir à n'importe quel moment de la journée puisque les grilles d'entrée ferment de vingt une heures à sept heures le lendemain matin. De plus, l'électricité est coupée la nuit à partir de vingt-deux heures. En revanche, le courant est laissé dans les logements du personnel administratif ; ce qui alimente les rancœurs et le sentiment d'injustice notamment chez les jeunes. Des similitudes troublantes existent entre le vécu des jeunes de Bias et de Saint-Maurice qui témoignent tous de cette discipline militaire. Tout d'abord, une surveillance accrue du camp de Saint-Maurice est assurée régulièrement, de même qu'une surveillance est assurée par la gendarmerie à Bias. Les abus d'une administration qui semble dans la toute-puissance, sont dénoncés régulièrement par ces enfants de harkis qui aujourd'hui, témoignent du même règlement, même pratique du

¹²⁶ *Idem.*

¹²⁷ Annexe 3 portant sur la militarisation de la vie quotidienne, page 172.

¹²⁸ Mohand, fils de harki, nous a confié le carnet de bord d'un membre de l'Administration du C.A.R.A. qui décrit le déroulement des journées passées au centre pour l'année 1963. Parmi les informations fournies par ce carnet, les entrées et les sorties du camp sont scrupuleusement notées quotidiennement.

bakchich, mêmes internements répressifs à la Candélie près d'Agen ou à l'hôpital psychiatrique d'Uzès pour ceux de Saint-Maurice. Qu'ils soient abusifs ou justifiés, ces internements sont de toute façon relativement nombreux comme en témoignent les thèses de médecine réalisées au cours de la décennie soixante-dix, et authentifient les séquelles psychiatriques laissées par la guerre dont les F.M.R.

Cette militarisation de la vie quotidienne de ces familles entrave ou du moins ralentit considérablement le retour à la paix. Intrinsèquement liée aussi à la prégnance du conflit dans les mentalités, la gestion de la population harkie en France est largement empreinte de néocolonialisme.

2.2. Une administration néocolonialiste

Il est intéressant d'étudier les analogies qui existent entre les centres de Bias, de Saint-Maurice et les camps de regroupement algériens notamment au niveau du fonctionnement, des règles mises en place et de l'aspect militaire.

Tout d'abord, il faut se pencher sur la configuration architecturale et géométrique des camps. Ainsi, après sa visite au camp de Saint-Maurice en 1975, la chercheuse Françoise Brun expose son point de vue à ce sujet : « [...] Pour l'essentiel le camp garde l'aspect d'un camp avec ses baraques faites de contreplaqués au toit en tôle ondulée, monotones voire sinistres, ses W.C. et ses douches collectives, ses barbelés et ses miradors, son absence totale de végétation (...) »¹²⁹ Cette description rappelle à l'identique la réalité du C.A.R.A. dans les années soixante dix encore.¹³⁰ À son ouverture en janvier 1963, ce centre relève de l'autorité militaire ; c'est le commandant Tarrot qui dirige le CARA. Puis, il est remplacé en juillet 1963 par M. Bouchet, personnage fort controversé, jusqu'en 1974. Néanmoins, même si l'administration devient civile, les pratiques militaires se perpétuent alors même que le camp n'est plus placé sous la tutelle du Ministère des Armées. C'est surtout dans cette prise en charge totale de la vie quotidienne que l'on retrouve les plus grandes ressemblances entre les deux types de camp. Michel Conatron justifie ainsi l'appellation de camp pour les centres de regroupement : « Ce ne sont pas seulement les barbelés et les tours qui donnent au village l'aspect d'un camp, c'est encore son organisation toute militaire. Très rares sont les centres où les entrées et sorties sont libres ; les gens doivent avoir un laissez passer. En certains endroits, le lever et le couvre feu se font au clairon »¹³¹. Ce rythme de vie est exactement le même dans les deux cités d'accueil.

¹²⁹ *Idem.*

¹³⁰ L'univers des camps présentés en annexe 8, page 183.

¹³¹ CONATRON M., *Les camps de regroupement de la guerre d'Algérie*, Paris, l'Harmattan, 1987.

Il est tout à fait pertinent d'observer aussi la dénomination de ces lieux particuliers par les autorités militaires et administratives. Les camps de regroupement algériens sont considérés comme des centres alors que les témoins et scientifiques parlent bel et bien de camp. On a vu que cette hypocrisie nominale se retrouve au sujet de l'appellation du C.A.R.S. de Saint-Maurice et du C.A.R.A. de Bias. Comme le rappelle Sylvie Thénault à propos des « euphémismes du langage administratif pendant la guerre d'Algérie destinés à éviter toute comparaison avec la Seconde Guerre mondiale encore très présente dans les esprits. »¹³², ce constat est largement applicable à la situation des cités d'accueil. La notion de centre et village nous renvoie à la terminologie administrative observée dans les documents d'archives. Pour les hébergés nul doute, ces centres sont des camps ; comme le rappelle la journaliste, fille de harki, Dalila Kerkouche « les autorités le nomment pudiquement le C.A.R.A., mais tout le monde l'appelle le « camp »¹³³. Les condamnations sont sévères : Pour Saint-Maurice-L'Ardoise, Hacène ancien enfant du camp, le compare à « un asile psychiatrique avec des enfants dedans ». A propos du C.A.R.A., Fatima Besnaci-Lancou, parle même de « mouiroir de Bias »¹³⁴. Cette expression se retrouve dans plusieurs témoignages. Ces témoignages amènent une vision très péjorative de ce que sont les cités d'accueil mais il ne faut pas oublier qu'ils sont donnés dans une perspective singulière et a posteriori. Certains présentent le lieu comme un camp de concentration, ce qui nous semble exagéré voire dangereux. Néanmoins une comparaison avec les camps de regroupement en Algérie me semble plus justifiée. Interpréter l'ouverture des cités d'accueil comme une volonté délibérée de l'administration française de mettre hors de vue une population nous paraît être une explication réductrice. Cependant, l'Etat est extrêmement soucieux de l'image que lui renvoie ce type de structure. Nous avons pu l'observer à l'échelle départementale car au cours d'une réunion trimestrielle portant sur la Cité d'Accueil de Bias, le maire de ladite commune, Monsieur Dubois, s'insurge contre « certains articles de presse qu'il estime tendancieux et inexacts. »¹³⁵ M. Le Préfet suggère donc que « M. le Maire leur adresse, pour information, les procès-verbaux des réunions. Il se déclare même partisan de les confier à ces séances de travail, tout comme il le fait pour les représentants de la presse locale. »¹³⁶

L'administration des nouveaux lieux de vie des familles de harkis semble être également l'œuvre d'un autre temps. L'immigration des personnels administratifs chargés de l'encadrement colonial a fortement contribué à faire exister l'irréductible pensée coloniale.

¹³² THENAULT S., *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Flammarion, 2005.

¹³³ KERKOUCHE D., *Mon père, ce harki*, Paris, Éditions du Seuil, 2003.

¹³⁴ BESNACI-LANCOU F., *Fille de harki*, Paris, Éditions de l'atelier, 2005.

¹³⁵ P.V. Réunion travail Cité d'Accueil de Bias du 23/04/74 ; A.D.Lot-et-Garonne (2106 W ARTICLE 3)

¹³⁶ *Idem*.

D'ailleurs, le personnel employé est pour plupart sorti de ce temps passé : Les Pieds-Noirs et anciens militaires sont « recyclés » dans la gestion des cités et camps de F.M.R. Evoquant le reclassement des *Chaouias* dans le bassin de la Sambre, l'historien Nordine Boulhaïs signale tout d'abord la présence d'un ancien adjudant dans l'usine Usinor où les chefs de familles sont employés puis dans leur quartier maubeugeois, la gestion de l'ensemble d'immeubles S.O.N.A.C.O.T.R.A. par « celui qui était appelé le *Igart* (dérivé du garde), un pied-noir énergique (...) »¹³⁷

« La bonne volonté éducatrice de certaines monitrices est débordante : elles veulent tout enseigner d'un seul coup... »¹³⁸ Ce sont en ces termes qu'Anne Heinis parle de l'action menée par les « monitrices de promotion sociale » -car tel est leur titre qui à lui seul, en dit long sur la pensée étatique du moment- auprès des familles d'anciens supplétifs dans les lieux de regroupement. Nous avons pu rencontrer l'une d'elles, Denise Bourgois, monitrice au C.A.R.A. de Bias qui nous a longuement parlé de ses actions menées au centre. Dénuée de mauvaise intention, elle déclare avoir aidé les « mamans dans la vie quotidienne »¹³⁹ ; son discours qui souhaite à mettre en avant les bons souvenirs d'une expérience professionnelle qu'elle cherche à légitimer et valoriser, est largement empreint de paternalisme. Les démarches effectuées en direction de ces femmes partent du principe qu'elles ne savent pas s'occuper de leurs foyers et de ce fait, sont lourdes de préjugés liés à un système de pensées encore marqué par l'idéal civilisateur et colonialiste.

Entre des condamnations excessives, alimentées par des souffrances personnelles et des visées protectrices d'une administration frileuse, avoir une vision pertinente et réaliste de l'univers des ces centres est extrêmement difficile. En effet, il ne faut pas oublier les conditions d'urgence dans lesquelles cette population est arrivée et l'embarras de l'administration française. Néanmoins, le fonctionnement même de ces deux camps, le caractère militaire des installations, de même que le regroupement d'une population dans un lieu clos sur une longue durée justifie l'appellation de camp ; camp qui fonctionne selon des *us* et coutumes héritées de l'époque coloniale. C'est pourquoi, Monsieur Azni, en évoquant ses souvenirs de son enfance au camp de Bias, lors d'un entretien, déclare à juste titre : « on était sur un bout de terre algérienne. Les camps... C'était notre petite Algérie. »¹⁴⁰

¹³⁷ BOULHAÏS N., *Des harkis berbères, de l'Aurès au nord de la France*, Villeneuve-d'Ascq (Nord), Presses Universitaires du Septentrion coll. « Histoire et civilisations », 2002.

¹³⁸ HEINIS A., *L'insertion des Français musulmans. Etude faite sur des populations regroupées dans le Midi de la France dans les centres d'ex-harkis*, thèse de sciences économiques, Université Paul Valéry Montpellier III, 1977.

¹³⁹ L'entretien a eu lieu le 6/12/07 La Sauvetat-sur-Lède (Lot-et-Garonne)

¹⁴⁰ L'entretien a eu lieu le 16/09/07 à Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne)

II. UNE HISTOIRE OCCULTEE

1. Instrumentalisation de mémoires ensevelies

1.1 Construction politique d'une étiquette harkie

La guerre d'Algérie fait figure d'un « passé qui ne passe pas » pour reprendre les termes d'Henry Rousso. L'amnésie liée au refoulement de cette guerre, est renforcée et semble perdurer en ce qui concerne les harkis. Ainsi, Benjamin Stora souligne à ce propos :

« En Algérie, reconnaître l'histoire des supplétifs musulmans conduirait à relativiser l'élan spontané et l'enthousiasme permanent suscités par le FLN ; ce serait briser le mythe fondateur du « peuple uni » contre la colonisation. En France, admettre l'existence de ces acteurs d'un drame désormais retiré de l'affiche, ce serait mettre en accusation le gouvernement du général De Gaulle qui n'a jamais voulu planifier leur départ. »¹⁴¹

Historiquement, la perception des harkis par les partis politiques français a été politiquement déterminée par leur position à l'intérieur du conflit algérien. Le sociologue Laurent Muller rappelle que, pour les partis de gauche, les harkis sont pendant longtemps restés des « collaborateurs » ou au mieux, des « français de mauvais choix ». Pour la droite, il s'agit d'une histoire où la honte se mêle au déshonneur : « après les revirements politiques du Général de Gaulle, ce sont des gouvernements de droite, entre 1962 et 1975 qui laissent croupir plusieurs milliers de personnes dans des camps. Leur désintérêt pour ces populations a programmé pour plusieurs générations l'échec de leur enracinement et celui de leur osmose avec la société française »¹⁴²

La plupart des discours politiques ou institutionnels dont l'objectif parfaitement noble est de réhabiliter la mémoire des harkis, insiste régulièrement sur la « fidélité » des harkis envers l'Etat français et enferme de ce fait, cette population dans ce que Mohand Hamoumou nomme un « carcan idéologique ». De plus, la militarisation de l'entourage de ces rapatriés se pérennise et la présence continue du monde combattant auprès de ces hommes en fait des héros patriotiques sacrifiés à la guerre. Cette étiquette de valeureux soldats fidèles à la France leur colle à la peau et justifie aussi la prégnance de l'idée d'un harki collaborateur du colonialisme français.

En effet, récuser cette écriture de l'histoire qui en fait de fidèles patriotes de la France n'irait pas sans conséquences graves : leur demande tenace d'être considérés comme Français à part entière apparaît inconséquente. Comment en effet reprocher à la France de les traiter en

¹⁴¹ STORA B., *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 1992.

¹⁴² MULLER L., *Le silence des harkis*, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et perspectives Méditerranéennes », 1999.

citoyens de “second ordre” si, par ailleurs, ils affirmaient être venus en France presque par hasard ou par nécessité ? »¹⁴³ Cette contradiction explique, en partie, le « silence » des pères et leur impossibilité de justifier clairement leur présence en France et leur rapport à l’Algérie. Le rôle dans lequel les harkis ont été historiquement enfermés n’a pas pour seul effet de les placer dans une position ambiguë vis-à-vis de la France. Cette restriction identitaire a aussi pour conséquence de compliquer les relations qu’ils entretiennent aujourd’hui avec l’Algérie. Les harkis souffrent d’une « double assignation »¹⁴⁴ : D’un point de vue géographique, ils demeurent reclus dans des territoires isolés et ils sont marqués par une stigmatisation identitaire en raison de la caractérisation imposée par les autres, bien éloignée de la réalité historique.

Cette vision du harki est également véhiculée par certains médias. Dénonçant la position sociale peu enviable des harkis en France, rejetés par les Français et les immigrés, un journaliste du *Monde* déclare que ce « double racisme [est] aggravé par l’afflux de travailleurs algériens (...) qui leur pardonnent mal leur trahison d’hier. »¹⁴⁵

Les mouvements de révolte du milieu des années 70 puis du début des années 90 ont suscité un nouveau discours dans lequel la violence des enfants témoigne d’une quête de reconnaissance que les pères s’étaient résignés à ne plus attendre.

Coupables ou victimes, laissés pour compte ou assistés, violents ou résignés, unis ou divisés, les harkis n’ont pas une identité mais des identités largement contradictoires exacerbées par le silence qui a longtemps pesé sur cette page de l’histoire franco-algérienne.

1.2. Voile sur une sombre page de l’histoire franco-algérienne

Traiter de manière lucide de l’épopée harkie en France et en Algérie, reviendrait à briser deux mythes ; celui d’une Algérie libérée du joug colonialiste par un peuple uni mais aussi celui cher aux néogaullistes d’une indépendance négociée et gérée au mieux par De Gaulle dont la responsabilité dans les massacres postindépendance est totalement niée. D’un point de vue algérien, le harki a toujours cristallisé les ressentiments et les haines. Le harki est instrumentalisé dans le cadre de la mythologie de la résistance indivisible du peuple algérien. Les fonctions sociales du traître sont indéniables, en tant qu’archétype du bouc émissaire, élément purificateur à l’avantage des Algériens qui manipulent le stigmaté. Le mythe peut

¹⁴³ HAMOUMOU M., « Les harkis, un trou de mémoire franco-algérien », *Esprit* « France-Algérie : les blessures de l’histoire », n° 161, mai 1990, 25-45 pp. ; in CHARBIT T., « Les Français musulmans et leurs enfants », *Migrations et études*, n°117, oct.-nov. 2003.

¹⁴⁴ KARA M., *Les tentations du repli communautaire : le cas des Franco-Magrébins en général et des enfants de Harkis en particulier*, Paris, L’Harmattan coll. « Logiques sociales », 1997.

¹⁴⁵ *Le Monde*, 03/07/73.

être d'autant plus exacerbé lorsqu'une société cherche à dissimuler des aspects fâcheux ; c'est pourquoi, en Algérie, celui-ci dont la vigueur reste intacte, perdure.

C'est pourquoi, Mohand Hamoumou et Jean-Jacques Jordi parle d'une « mémoire enfouie ».¹⁴⁶

Selon certains chercheurs, les harkis auraient perdu « la bataille de la mémoire ». Pourtant, de nombreux ouvrages sont publiés régulièrement mais ces livres ne sont pour la plupart que des témoignages, le plus souvent « livres de mémoires désespérés »¹⁴⁷.

La période de la guerre d'Algérie a suscité la création de mythes et de nombreuses omissions dans les mémoires officielles qui, pour des raisons différentes de part et d'autre de la Méditerranée, ont longtemps nié l'existence des harkis. La guerre d'Algérie a engendré une cohorte de « feux mal éteints », pour reprendre les mots du journaliste Philippe Labro dans son autobiographie, qui freinent considérablement l'élaboration d'une analyse factuelle et scientifique de cette guerre et de ses conséquences. Les harkis font partie de ces « feux mal éteints » et ont longtemps suscité occultation et déni. C'est pourquoi, ces derniers sont qualifiés à juste titre, d' « oubliés de l'Histoire ». Après 1962, « les harkis sont frappés du sceau du silence ».¹⁴⁸ La question harkie fait l'objet d'une occultation renforcée.

Au lendemain de la guerre d'Algérie, l'opinion publique et l'Etat veulent tout oublier de cette « sale guerre ». Benjamin Stora, historien français, spécialiste de l'Algérie contemporaine, résume à propos de l'occultation des harkis :

« En Algérie, reconnaître l'histoire des supplétifs musulmans conduirait à relativiser l'élan spontané et l'enthousiasme permanents suscités par le FLN ; ce serait briser le mythe fondateur du peuple uni contre la colonisation. En France, admettre l'existence de ces acteurs d'un drame désormais retiré de l'affiche, ce serait mettre en accusation le gouvernement du général De Gaulle qui n'a jamais voulu planifier leur départ. »¹⁴⁹

Le silence autour des harkis ne correspond pas à une absence de mémoire mais à un oubli volontaire. Ce silence résulte en grande partie d'une volonté de taire l'histoire des harkis de part et d'autre de la Méditerranée alors que le fait que des centaines de milliers de musulmans ont été armés par la France au cours de la guerre d'indépendance algérienne, relève tant de l'histoire française que de l'histoire algérienne. « Enjeu politique, enjeu historique, les harkis sont aussi l'enjeu des mémoires. »¹⁵⁰. Mémoires des harkis eux-mêmes

¹⁴⁶ JORDI J-J., HAMOUMOU M., *Les harkis, une mémoire enfouie*, Paris, Autrement coll. « Monde. Français d'ailleurs, peuple d'ici », n°112, 1999.

¹⁴⁷ STORA B., *Le livre, mémoire de l'histoire. Réflexion sur le livre et la guerre d'Algérie*, Paris, Le Préau des collines, 2005.

¹⁴⁸ *Idem.*

¹⁴⁹ STORA B., *La gangrène et l'oubli : la mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 1992.

¹⁵⁰ JORDI J-J in GLADIEU S. et KERKOUICHE D., « *op.cit.* ».

mais aussi des femmes et des enfants qui ont également subi la guerre, l'univers des camps, la stigmatisation et surtout le silence des pères.

2. Du silence coupable à la revendication

2.1 Le silence des harkis

A ce double silence, il convient de rajouter un troisième : celui des harkis. Ces témoins gênants du sinistre conflit, s'enferment à leur tour dans un profond mutisme. Le sociologue Laurent Muller explique ce silence qui entoure la population harkie par le sentiment de porter la mémoire du « mauvais choix. »¹⁵¹ En effet, les pères sont rongés par la culpabilité, à l'instar de ce vieux kabyle désespéré, qui déclare : « Je préférerais la prison en Algérie. Au moins mes enfants n'y étaient pas condamnés. »¹⁵².

Les rapports administratifs, les médias ou hommes politiques évoquent tous le fatalisme des Anciens qui peut être illustré par le propos du vieux caïd Saïd Rafa interrogé sur sa vie au camp de Bias par un journaliste de *Sud-Ouest* auquel il répond « C'est De Gaulle, il m'a mis là. Ça va, j'y reste... »¹⁵³ Le même quotidien effectue un reportage « sous le soleil d'août à Bias »¹⁵⁴ dans lequel les ressentis des jeunes et des anciens sont littéralement opposés. « L'ombre des arbres abrite des groupes de jeunes d'un côté, anciens de l'autre. On bavarde (...) »¹⁵⁵ la fermeture du camp, décidée au conseil des ministres du 6 août. Cette opposition générationnelle est récurrente dans le traitement de la révolte. A la satisfaction des jeunes en révolte depuis le printemps, s'opposent les angoisses des Anciens quant aux modalités de disparition du C.A.R.A. ; peurs conditionnées par le passé traumatique de ces individus. Ainsi, « selon un sondage qui aurait été effectué par la préfecture, soixante quinze pour cent des familles interrogées auraient souhaité rester. »¹⁵⁶ Un journaliste du *Figaro* décrit le conflit générationnel qui sévit au centre d'hébergement de Saint-Maurice et écrit « Les structures du camp rassuraient les parents de B., naturellement enclins à l'apathie. Elles l'irritent. De cette opposition, naît un conflit de génération. »¹⁵⁷

Lorsque les anciens protagonistes de la révolte de 75 font référence aux relations avec leurs parents pendant les événements. Certains se souviennent, à l'instar d'Hacène, de l'opposition des sentiments des parents et de leurs enfants à la veille de la révolte: « D'un côté

¹⁵¹ MULLER L., *Le silence des harkis*, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et perspectives Méditerranéennes », 1999.

¹⁵² *Le Monde*, 30/06/75.

¹⁵³ *Sud-Ouest*, 26/12/68.

¹⁵⁴ *Sud-Ouest*, 08/08/75.

¹⁵⁵ *Idem*.

¹⁵⁶ *Idem*.

¹⁵⁷ *Le Figaro*, 30/05/75.

il y avait nos parents maintenus par l'Etat dans un régime militaire et se révolter contre la France c'était aller contre la République ; ce qui n'était pas logique vu leurs engagements et ils avaient peur d'être expulsés vers l'Algérie. De l'autre côté, il y avait les enfants qui souffraient de ce mal de vivre. »¹⁵⁸ Mais, d'autres évoquent une dualité dans le comportement des Anciens qui ne perdent pas à l'esprit la nécessité de ne pas dénigrer leur présumé choix de combattre au côté de la France, unique fondement de leur être déjà instable: « Franchement, ils disaient Calmez vous ! Calmez vous mais en réalité, ils étaient fiers...Quand il a fallu descendre dans les rues de Villeneuve pour manifester, les jeunes étaient devant avec les bâtons et les fusils mais les parents étaient là aussi, derrière avec leurs drapeaux français. »¹⁵⁹ On peut donc en déduire que le vécu de ces jeunes Français est différent de celui des parents et entraîne de ce fait, des réactions divergentes mais les ressentis puis les revendications restent les mêmes. Pourtant, cette différence entre les générations est entretenue par les discours administratifs dont les considérations sur l'insertion des F.M.R. qui « ne se fera pas uniquement à coup de décrets ou de règlements, mais sera l'œuvre du temps, des adultes et des jeunes, face aux réticences de la génération des anciens »¹⁶⁰, opposent systématiquement ces deux groupes de ladite population. Cette perception du comportement des anciens harkis dominé par le fatalisme, néglige la dimension psychologique pourtant indispensable pour mieux cerner ces personnalités. Cet aspect est mis en avant par la psychiatre Monique Etchegaray dont la thèse résulte de son internat au C.A.R.A.: « Il serait erroné de parler encore une fois de fatalisme musulman, de leur paresse chronique, nous pensons que s'ils ne bougent pas, que s'ils restent là dans des conditions misérables, tant sur le plan financier, matériel que moral, c'est qu'ils sont résignés à payer leur faute. »¹⁶¹

En bref, ce qu'il convient de nommer le « déni harki » est analysé par un journaliste du *Monde* qui consacre à cette population méconnue au cours du mois de juillet 1973, une série d'articles. Ces derniers font le point sur la mémoire harkie et l'identité singulière qui en découle. Leur histoire s'avère selon lui, « finalement gommée »¹⁶² par le monde politique, par une opinion publique qui préfère les ignorer et par les médias qui leur concède épisodiquement de brèves dépêches. Mais déjà, chez les jeunes, las de subir les conséquences du « choix » et du silence de leurs pères, la colère gronde. Leurs propos sont empreints de

¹⁵⁸ L'entretien a eu lieu le 21/07/07 à Saint-Laurent-des-Arbres.

¹⁵⁹ L'entretien a eu lieu le 14/10/07 à Bias.

¹⁶⁰ Compte-rendu d'une réunion de la commission nationale pour les problèmes des F-M, datant du 19/12/1978 ; A.D. Lot-et-Garonne (2106 W ARTICLE 1)

¹⁶¹ ETCHEGARAY M., *Un camp de réfugiés algériens en France : Bias*, Thèse pour le doctorat en médecine, Université de Bordeaux 2, 1973.

¹⁶² *Le Monde*, 04/07/73.

« déception, amertume, souvenirs douloureux, humiliation et désarroi. »¹⁶³ Ainsi, lors d'un entretien, un fils de harki laisse éclater son désespoir : « Là-bas, en Algérie, ils sont très nationalistes, il y a des drapeaux partout et ça te fout les boules quand même... Toi, tu aurais pu faire partie de ce pays, de cette fête... »¹⁶⁴ Cette confusion du discours illustre l'amertume d'une population rejetée en raison d'un passé familial d'une part et d'un physique d'une autre.

2.2 L'irruption de la seconde génération

Privés de racines et d'histoires, de quelle identité et quelle légitimité les enfants de harkis peuvent-ils se prévaloir, justifiant leur ancrage dans une culture d'origine et leur adhésion dans une culture de choix. Pour ce présent mémoire, l'objet d'étude est la seconde génération de Français musulmans car il s'agit d'une génération charnière, composée d'enfants nés en Algérie pendant la guerre d'indépendance ou au cours des premières années d'installation en France. Le mouvement de révolte de 1975 met pour la première fois sur le devant de la scène la « deuxième génération » de harkis. Cette expression, réalité sociologique et historique, est alarmante car une qualité – en l'occurrence celle de harki- à l'origine statut administratif puis historique, serait-elle une caractéristique héréditaire ?

Evoquant le destin du jeune Boualem, fils du harki Ahmed, héros du roman historique de Bernard Moinet au titre évocateur *Ahmed ? Connais pas...*, l'auteur évoque une discussion entre Boualem et un ami de faculté, qui l'interpelle au cours de l'année 1975, sur les événements. Bernard Moinet propose une réflexion propre aux jeunes Français musulmans de l'époque, traversés par le conflit générationnel et une quête identitaire exacerbée, en raison de leur héritage singulier :

« A l'égard de son père, n'a-t-il pas été souvent trop dur, sévère, égoïste. Sans doute lui a-t-il fait mal sans s'en rendre compte. Surtout lorsqu'il évoquait les erreurs de son choix, lui reprochant d'avoir « joué » et « misé » sur la France. [...] Ce qu'il savait bien maintenant, c'est qu'il l'aiderait. Les Français finiraient sans doute par le comprendre un jour. Comme Pierre, comme beaucoup d'autres. Oui, Fils de harki. Et alors ? »¹⁶⁵

Les souffrances des F.M.R. liées au déracinement entraînent souvent des réactions de rejet de la société dans laquelle ils vivent. Parmi les réactions de certains enfants de harkis, un sentiment grandissant d'inadéquation entre leur nationalité et la réalité de leur intégration aboutit dans certains cas extrêmes à un rejet de leur nationalité. Dès lors, on enregistre de 1966 à 1971, mille deux cent cinquante personnes ont renoncé volontairement à la nationalité

¹⁶³ *Idem.*

¹⁶⁴ L'entretien a eu lieu le 25/09/07 à Bias.

¹⁶⁵ MOINET B., *Ahmed ? Connais pas...*, Paris, Editions Lettres du Monde, 1989.

française.¹⁶⁶ Apatrides, ils ne sentent pas Algériens non plus. L'identité revendiquée dès lors, est celle de harki, au point de devenir nationalité pour les membres de l'association « Coordination harka » qui est à l'origine d'une pièce d'identité harkie¹⁶⁷. Cette initiative nous est explicitée par le président de l'association Hacène Arfi:

« Moi je me dis Français mais d'origine harkie. A travers la coordination harka, on a créé des cartes d'adhésion qui sont des cartes d'identité harkie. Notre malheur ; si on regarde les différents immigrés, ils peuvent se retrouver vers leurs ambassades, les consulats, les affaires étrangères, nous, on s'est retrouvés sans personne pour nous défendre. (...) Aujourd'hui j'ai 50 ans, j'ai passé ma jeunesse dans les camps : Pourquoi ? Parce que j'étais fils de harki. Donc je revendique haut et fort cette identité. »¹⁶⁸

D'après la sociologue Sophie Abrial, ce « paradoxe identitaire »¹⁶⁹ est double car il se définit par l'histoire inédite des parents (la guerre, les massacres, l'exil) mais aussi par la manière dont la société française a joué son rôle de société d'accueil (conditions d'installations marquées par l'exclusion et gestion spécifique de la population F.M.R). Mais ce paradoxe s'inscrit-il dans la durée, se transmet-il de génération en génération ou ce problème identitaire connaît-il une mutation au cours des années ?

Ces difficultés à se positionner, causées par le malaise identitaire, sont facilement perceptibles au cours des entretiens avec ces enfants à qui nous avons demandé de définir leur identité. A la question « *Comment préférez-vous que l'on vous nomme ; enfant de harki, harki, français musulman, Français tout court ?* », sur les dix-sept enfants de harki interrogés, six préfèrent être appelés « enfant de harki » et onze « Français ». Pour six individus qui revendiquent l'identité harkie, celle-ci leur permet de s'inclure dans un ensemble cohérent producteur de repères significatifs. Si l'on utilise les profils d'enfants de harkis établis par la sociologue Sophie Abrial, nous constatons que, parmi ceux qui se présentent comme « fils de harkis », deux sont des « porte-paroles solidaires »¹⁷⁰ de la communauté harkie et sont particulièrement bien intégrés dans la société. Les quatre autres correspondent aux « protestataires nostalgiques » peu intégrés à l'exception d'un individu dans une situation particulièrement précaire que nous qualifierons d' « apolitiques exclus ». Quant aux onze autres qui se déclarent Français, conscients du destin tragique de leurs parents, ils ne se

¹⁶⁶ *Le Monde*, 04/07/73.

¹⁶⁷ « Carte d'identité harkie » de la coordination harka présentée en annexe 7, page 181.

¹⁶⁸ L'entretien a eu lieu le 21/07/07 à St-Laurent-des-Arbres (Gard).

¹⁶⁹ Ce phénomène a été étudié par Catherine Withol de Wenden qui utilise la première, l'expression de « paradoxe identitaire » pour désigner les difficultés à traiter du devenir des familles d'anciens harkis depuis la fin de la guerre, jusqu'aux révoltes de la deuxième génération.

¹⁷⁰ Les quatre profils qui vont être énoncés sont établis par Sophie Abrial après une enquête auprès d'enfants de harkis, dans le cadre de la réalisation de son livre intitulé *Les enfants de harkis, de la révolte à l'intégration*.

sentent pas investis d'un devoir de mémoire particulier, ils sont particulièrement bien insérés dans les milieux sociaux et professionnels pourtant, ce sont eux aussi les plus fragiles d'un point de vue identitaire : Sophie Abrial les nomment les « conventionnels intégrés ». Ces quatre profils dégagés sont révélateurs d'une construction identitaire différente chez ces enfants.

Pourtant, il est d'usage de parler d'une deuxième génération de harkis. Une étude menée dans les années soixante-dix sur le rapport des individus au temps et à la culture de Margaret Mead insiste sur l'importance qu'il y a à considérer « l'adhésion » et la « réconciliation des plus jeunes avec leur passé »¹⁷¹ qui n'a pas eu lieu de la génération des pères harkis à la deuxième qui s'est donc réapproprié tout le paradoxe harki. A la constante de leur histoire refoulée, peut-on déceler chez ces enfants de la seconde génération d'autres invariants ? Au moment des événements de 75, la particularité des enfants F.M.R. se mesure-t-elle seulement à l'aune du passé de leurs pères ?

III. UNE GENERATION « ENCLAVEE »

Loin de former un ensemble uniforme, cette seconde génération de harkis est avant tout une génération extrêmement contrastée, traversée par une multitude de clivages. La première différence et la plus essentielle est due aux lieux de vie de ces harkis. Ces derniers engendrent une distinction entre ceux que le sociologue Mohand Kara, appelle les « disséminés » qui vivent dans des sites dits intégrés et les « assignés » des sites dits réservés. Cette « fragmentation identitaire consécutive à l'implantation géographique qui a déterminé, dans une grande mesure, le tour particulier des formes de socialisation. »¹⁷²

Cependant, des traits communs à ces enfants de harkis peuvent être mis en avant dans le but de mieux cerner les enjeux du mouvement contestataire harki.

1. Qui sont ces « enfants de harkis » ?

1.1. Une jeunesse déracinée

La première caractéristique de ces enfants de harkis qui, le temps d'un été se révoltent, est sa jeunesse. Au moment du rapatriement, les jeunes et les adolescents sont en minorité. Mais en 1968, le nombre d'enfants nés en France (près de quarante-sept mille), représente

¹⁷¹ MEAD M., *Le fossé des générations*, cité par ABRIAL S. *Les enfants de harkis, de la révolte à l'intégration*, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et perspectives méditerranéennes », 2002.

¹⁷² KARA M., *Les tentations du repli communautaire : le cas des Franco-Magrébins en général et des enfants de Harkis en particulier*, Paris, L'Harmattan coll. « Logiques sociales », 1997.

quasiment le double du nombre d'enfants de moins de dix-huit ans nés en Algérie (plus de vingt-cinq mille). La montée en puissance d'une classe d'adolescents s'annonce. Le C.A.R.A.de Bias par exemple, est en un camp très jeune : en mai 1968, par exemple, sur 911 personnes logées au centre, on décompte cinq cent vingt-quatre enfants qui ont moins de seize ans. Cinq ans plus tard, en octobre 1973, la population a peu évolué puisque 689 personnes sont toujours regroupées à Bias dont quatre cent quarante et un enfants et jeunes de moins de vingt ans¹⁷³. Cette problématique de seconde génération est à englober aussi dans une réflexion plus large sur les jeunes en tant que groupe social. On peut s'interroger sur le concept de jeunesse : « Groupe réel, leurre idéologique ou phénomène social conjoncturel ? »¹⁷⁴

Le déracinement connu par ces familles de harkis a pulvérisé les deux structures nécessaires à n'importe quel groupe humain : la culture et la famille. Pour ces apatrides, la perte de leur identité culturelle va donc de pair avec une violence extrême au sein de la famille qui devient, comme le constate l'ethnologue Jean Servier, source de toutes les tensions :

« La cellule familiale isolée, sans possibilité de référence à un groupe plus étendu-clan, village, quartier- devient un milieu clos où éclatent de nombreux conflits opposant en général parents et enfants. Ce peut-être une violence épisodique qui alterne avec un vide familial quasi-total, ou bien un désir de retour aux valeurs passées que les adultes durcissent par peur de les voir se dissoudre. Souvent, le chef de famille compense par l'exercice du pouvoir familial l'échec de sa vie. »¹⁷⁵

Parmi les déterminants sociaux, il est important d'évoquer dans notre cas, de l'histoire traumatisante de la famille. Les drames vécus par les parents constituent des situations intériorisées par les enfants qui dictent de manière plus ou moins explicite, des lignes de conduite singulières, des perceptions de son entourage et de soi particulières. Ces fils et filles de harkis se sont forgés difficilement à partir d'un héritage problématique marqué par le silence des mémoires familiales et officielles précédemment analysés. Les pères, porteurs du discours public, préfèrent nier pour tenter en vain d'oublier, alors que les mères, dans le cadre privé, évoquent l'histoire familiale, en axant leurs propos sur les bons souvenirs de la terre natale et surtout la culture originelle. Cet héritage culturel est fondamental : Sur les dix-sept

¹⁷³ Les données de population sont issues des différents documents d'archives consultés ; tableau récapitulatif e de la population de Bias, de 1963 à 1983, annexe 5, page 178.

¹⁷⁴LORREYTE B. (dir), *Les politiques d'intégration des jeunes issus de l'immigration*, Paris, CIEMI, L'Harmattan, 1993.

¹⁷⁵SERVIER J., *Enquête sur la condition des Musulmans français*, Centre d'Etudes et d'Anthropologie sociale, Montpellier, 1993.

enfants de harkis enquêtés, tous manifestent un attachement plus ou moins fort, selon la place de leurs parents dans leur vie, à leur culture arabo-berbère. Cet attachement fort à la culture d'origine est d'autant plus notable chez les kabyles qui, par le biais de cette singularité culturelle forte, ont une appartenance et une *identité positive*.

Or, la mémoire familiale a une influence prédominante qui nous renvoie à un autre élément central de notre questionnement, déjà traité, celui de l'identité. Quelle identité se forment les enfants de harkis à partir de cette filiation « embarrassante » ?

Pour autant, la singularité des enfants de harkis doit-elle être analysée qu'au travers du rapport complexe et conflictuel à l'égard des mémoires familiales?

1.2 Handicaps sociaux-économiques

Dans ces lieux de vie singuliers, les jeunes sont-ils bien préparés aux enjeux économiques et sociaux de leur société d'accueil ?

Pour mieux cerner l'efficacité de la politique de reclassement, nous nous sommes penchés sur un rapport extrêmement précieux établi par Madame Bourgois, assistante sociale du camp de Bias, à la fin de l'année 1975 à la demande du ministère du travail et des affaires sociales. « Cette étude sur le devenir des jeunes Français musulmans ayant résidé à la Cité d'Accueil »¹⁷⁶ porte sur soixante-cinq jeunes hommes et seulement neuf filles âgés de seize à vingt-six ans. Dans un premier temps, nous constatons que, sur les soixante-cinq garçons enquêtés, vingt-trois travaillent et possèdent une formation professionnelle. Mis à part une infime minorité dirigée vers le domaine de la mécanique, l'immense majorité de ces jeunes est formée pour le bâtiment alors même que ce domaine d'activité ne semble « pas souvent apprécié » d'après l'assistante sociale.¹⁷⁷ Quinze ne travaillent pas malgré une formation. Parmi ces individus, on retrouve, grâce aux conclusions nominatives de rapport de l'assistante sociale, les principaux protagonistes des actions violentes menées à Bias au cours des événements de 75. Ainsi, l'auteur du rapport précise le caractère « révolutionnaire » de ces acteurs qualifiés d'éléments « oisifs » et qui semblent de ce fait, être étroitement surveillés. Le lien direct entre difficulté de reclassement et rébellion est indéniable. Cependant, douze sont encore sans formation et vingt sont en cours de formation ; pour la quasi-totalité (dix-neuf d'entre eux) dans les centres de formation professionnelle.

Dans un deuxième temps, sur ces trente-huit garçons dotés d'une formation, vingt-neuf sont passés par les centres de jeunesse des Pyrénées-Atlantiques Moumours, Montaut et

¹⁷⁶ Courrier du ministre du Travail du 17/07/75. (Archives privées)

¹⁷⁷ Rapport complet de l'étude réalisée par Mme Bourgois (source privée).

Gelos, centre de préformation professionnelle de Chantenay dans la Nièvre. Ces centres dont l'existence est très controversée, est évoquée par la population enquêtée: Le premier, dans les Pyrénées Atlantiques, le centre de Montaud accueille en principe les adolescents « à problème ». La notion de « à problème » est toute relative car, comme le rappelle plusieurs anciens résidents du camp dont la journaliste Dalila Kerkouche « certains y [sont] envoyés parce qu'ils [ont] cassé une branche ou que le chef de camp les [trouvent] trop insolents »¹⁷⁸. Dans ces centres, les jeunes sont en relation avec de jeunes « Français ». Marie Madeleine Pouvreau se demande « si la confrontation quotidienne des jeunes musulmans avec des jeunes Français étiquetés prédélinquants est une chose souhaitable »¹⁷⁹. Le deuxième centre, le centre de Moumours est exclusivement réservé à la formation des jeunes Français-Musulmans sur le plan de la scolarité secondaire. Lors de nos différents entretiens avec ces enfants de harkis, ces centres appelés globalement « de formation professionnelle » sont très critiqués, à l'instar de Larbi qui compare celui qu'il a connu, Chantenay, à un « camp de redressement. »¹⁸⁰ A l'opposé pour les anciens personnels en charge de cette population, ces centres ont permis, pour reprendre les termes de l'ancien directeur de ces derniers, la « survie physique et l'insertion économique dans le monde des adultes »¹⁸¹ Mais, les jeunes quittent un ghetto pour en rejoindre un autre. Les solutions de scolarisation et de formation ne témoignent pas à mon sens d'une véritable volonté d'intégration. Toutefois, la formation associée par la suite à l'obtention d'un travail reste un atout majeur pour favoriser l'insertion qui se concrétise par le départ du C.A.R.A. : Sur les 27 individus qui travaillent avec ou sans formation d'ailleurs, 23 ont quitté le camp et vivent à l'extérieur de Bias. Leur répartition géographique est variée : De Roubaix en raison, semble t-il, d'un regroupement familial, en passant par Paris ou la Corrèze jusqu'à Bordeaux, Pau et Mourenx pour les reclassements régionaux. Alors que sur les 15 jeunes hommes sans activité, aucun n'a quitté Bias.

En ce qui concerne les filles, le problème est encore plus préoccupant. Rares sont les formations professionnelles mises en place. Quelques unes, très bonnes élèves suivent leur scolarité au lycée de proximité –c'est le cas pour deux d'entre elles qui entrent d'ailleurs par la suite à l'école d'assistante sociale- mais la grande majorité reste dans les lieux réservés à leurs familles et consacre leurs journées à aider leurs mères aux tâches ménagères. Cependant, d'après l'ancienne assistante sociale du camp de Bias, « les jeunes filles arrivées à seize ans en fin

¹⁷⁸ KERKOUCHE D., *Leïla, avoir dix-sept ans dans un camp de Harkis*, Editions du Seuil, 2006.

¹⁷⁹ POUVREAU M-M., « *op.cit.* ».

¹⁸⁰ L'entretien a eu lieu le 21/10/07 à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

¹⁸¹ Marc DESAPHY, officier de la légion d'honneur, médaillé militaire, chevalier de l'ordre du mérite national, ancien directeur des centres de jeunesse de la région paloise destinés aux enfants de harkis. L'entretien a eu lieu le 25/11/07 à Pau (Pyrénées-Atlantiques)

d'obligation scolaire, ne supportent pas de rester chez elles où elles se heurtent à leurs parents quand ce n'est pas au grand frère. Elles sont trop jeunes et sans métier pour travailler. »¹⁸² Les conflits générationnels et culturels font des ravages au sein des familles quittées précipitamment par ces jeunes filles dont le sort est peu connu, en raison de la faiblesse des données les concernant.

Enfin, dans ce rapport concernant la jeunesse de Bias, un constat alarmant est fait concernant la faiblesse de leur niveau scolaire : « Il est désolant de constater qu'après 16 ans, aucun jeune pratiquement n'est en mesure d'entrer dans le cycle long. En effet, les dés sont jetés dès la fin de l'école primaire : presque tous les jeunes vont en 6^{ème} de transition et ceux qui n'y vont pas, aboutissent rarement en 3^{ème} normale. »¹⁸³ En effet, un nombre important d'enfants ayant fait leurs classes primaires en univers fermés est ensuite fréquemment placé dans des classes dites de « transition » au collège. Mis à part ces cas particulièrement catastrophiques des écoles à l'intérieur des « réserves », le bilan global portant sur la scolarité des enfants de harkis met l'accent sur des retards et plus globalement sur l'échec scolaire de ces jeunes. A ce sujet, les données fournies par la thèse d'Anne Devaux portant sur la scolarité des enfants de familles d'ex-supplétifs d'une cité S.O.N.A.C.O.T.R.A. depuis 1963, sont édifiantes. Le retard scolaire, pour l'année scolaire 1973-74¹⁸⁴, est massif pour les jeunes Français musulmans. Au C.P., la moitié des élèves F.M.R. ne sont pas dans la classe de leur âge. Au collège de la localité voisine, la plupart de ces enfants du fait de leur retard scolaire non compensé, sont orientés vers des classes de transition et pratiques. Cependant, à partir de tests faits à la sortie des grandes sections de maternelle, on note une dispersion au niveau des petites classes, à savoir que, quelques enfants de harkis se placent parmi les meilleurs alors que dans les grandes classes, les meilleurs résultats sont présentés uniquement par des élèves Français ne présentant aucun retard scolaire. Or, la seule solution envisagée pour ces jeunes est le redoublement, ce qui place nos sujets en grande difficulté, cumulant alors retard sur le plan de l'âge et des acquisitions. Les données statistiques du rapport de Jean Servier sont également précieuses car elles mettent avant un retard scolaire moyen de un à trois ans, dû à l'âge d'arrivée en métropole mais aussi, causé parfois par l'indifférence de certains parents et enseignants. Parmi les facteurs censés expliquer ces problèmes scolaires, il faut signaler les difficultés liées au statut d'étranger et aux handicaps socio-économiques auxquels s'ajoutent des perturbations psychologiques spécifiques chez nos élèves F.M.R. L'auteur de ce rapport

¹⁸² *Idem.*

¹⁸³ *Idem.*

¹⁸⁴ Tableaux sur la situation scolaire des enfants de F.M.R. de la cité S.O.N.A.C.O.T.R.A. étudiée par Anne Devaux, présentés en annexe 6, page 180.

met en cause aussi l'institution en évoquant « les techniques d'apprentissage non pleinement adaptées à la psychologie et aux conditions de vie des jeunes migrants. »¹⁸⁵ De plus, pour l'école de Bias par exemple, en 1968, l'école du camp compte treize classes toutes surpeuplées, comprenant trois maternelles et dix primaires. Ces conditions de travail liées à un désintérêt certain des locaux, n'aident pas à résorber le retard scolaire accusé par la plupart de ces élèves singuliers.

2. Une insertion troublée

2.1 Le défi d'une intégration difficile

Il est indispensable avant de traiter d'une intégration des harkis et de leurs descendants, de faire un point sur la terminologie. Pour Gilles Keppel, « l'intégration signifie que, par le biais du mélange et du brassage qu'entraînent la fréquentation de l'école, l'accomplissement du service national, le mariage hors du milieu d'origine, l'emploi, etc...., les personnes d'origine musulmanes sont absorbées, individu après individu dans la société française. »¹⁸⁶ L'intégration doit être perçue comme le produit d'une sorte de promotion individuelle et suppose une dissolution partielle des liens avec la communauté d'origine tout en instaurant des liens privilégiés entre les deux cultures. Pour reprendre les constats faits par Sophie Abrial dans son ouvrage *Les enfants de harkis, de la révolte à l'intégration*, la question de l'intégration renvoie à deux pensées distinctes. Il s'agit d'une volonté émanant des migrants et des milieux associatifs qui revendiquent une préservation de soi, alors que la seconde position soutient une assimilation convergeant vers le modèle ethnocentriste occidental qui se veut universel. La grande majorité des articles et rapports des années soixante et soixante-dix est largement empreinte d'*a priori* et préjugés qui amènent leurs auteurs à utiliser de manière systématique, le terme d'assimilation et non d'intégration. Ainsi, Pierre Baillet, dans sa thèse sur les rapatriés du Sud de la France, précise que les ensembles immobiliers sont destinés à accueillir les familles « les plus évoluées » alors que d'autres ne sont pas « reclassables dans la vie normale » à cause de la « persistance des mœurs et des coutumes orientales ».¹⁸⁷ L'auteur conclue, enfin son étude, en précisant que « peu nombreux sont ceux qui ont réussi à « s'assimiler ».¹⁸⁸ Cependant, un travail a attiré notre attention ; il

¹⁸⁵ DEVAUX A., *Etude comparative de la population d'une école de village composée à mi-partie d'enfants d'origine algérienne, un aperçu de la vie en France d'anciens harkis et leurs familles*, thèse de doctorat de IIIème cycle effectuée sous la direction de Mme Gratiot-Alphandéry, Paris, La Sorbonne, 1976.

¹⁸⁶ KEPPEL G., *Les banlieues de l'Islam*, Paris, Seuil, coll. Points-actuels, 1991.

¹⁸⁷ BAILLET P., *Les rapatriés d'Algérie en France*, thèse de doctorat de Troisième cycle, Université Paris X Nanterre, Nogent-Le-Roi, 1974.

¹⁸⁸ *Idem.*

s'agit de la thèse novatrice d'Anne Devaux qui remet en cause cette perception assimilationniste de son temps. A ce propos, elle cite notamment les actes d'un colloque portant sur l'éducation des élèves étrangers en englobant le cas des jeunes F.M.R. :

« Enfin a été posé la question du bien-fondé d'une assimilation des enfants d'origine étrangère. Ne doit-on pas préserver pour chacun le contexte culturel, social, religieux, ethnique propre au groupe national auquel il appartient ? L'éducation de ces enfants ne doit-elle pas être biculturelle ? La question peut se poser même pour nos enfants harkis qu'une telle assimilation coupe du passé de leurs parents et qui sont, eux aussi, des déracinés. »¹⁸⁹

A la veille des événements de 1975, dans un article du *Monde* traitant de l'intégration des harkis en France, le constat paraît sans appel : « Français à part entière, électeurs et éligibles aux yeux de la loi mais en fait sous-rapatriés désemparés, familles nombreuses sans vraie patrie, communautés dérivantes. La situation des harkis c'est le deuxième échec, mais à l'envers, de la fameuse intégration » constate cette assistante sociale de Nîmes. »¹⁹⁰ Or, nous savons à l'heure actuelle que, dans les années soixante-dix, un clivage est déjà créé entre d'un côté, les familles "regroupées" en hameaux, cités ou ensembles immobiliers et de l'autre celles "isolées" qui connaîtront davantage de possibilités d'insertion. L'exclusion sociale dont souffre une fraction des F.M.R. est par la suite accentuée par les problèmes d'hostilité et de racisme à l'encontre des maghrébins en France. Cette distinction entre exclus et intégrés, quoique réductrice, a le mérite de poser la question centrale de l'intégration des Français musulmans : Les harkis doivent-ils rester l'interminable exception française ? Peut-on envisager une évolution de leur statut qui les amènerait vers le droit commun ? Toutes ces questions renvoient à un des paradoxes harkis. Nous avons relevé chez les enfants de harkis une perception de l'Etat et un rôle assigné à ce dernier, en opposition complète avec sa mise en accusation permanente par ces mêmes protagonistes à propos de son incapacité à clore le dossier harki. En effet, l'Etat représente une autorité hautement symbolique et un pourvoyeur potentiel d'emplois très valorisés. Cependant, cet Etat est aussi violemment critiqué car synonyme d'abandon et cristallise amertume et rancœur.

2.2 Le mode d'intégration harki

Si l'on continue à se poser ces questions du point de vue des acteurs eux-mêmes, on peut se demander comment les enfants de harki se sentent-ils et se perçoivent-ils au sein de la société française. L'histoire parentale ne leur sert-elle pas d'*alibi* pour justifier des difficultés

¹⁸⁹ DEVAUX A., « *op.cit.* ».

¹⁹⁰ *Le Monde*, 04/07/73.

à s'insérer dans le tissu social français ? Cette responsabilité des enfants de harkis en tant qu'acteurs de leur propre intégration est mise en avant par le sociologue Mohand Khellil qui déclare que ces difficultés d'intégration sont moins causées par leur origine que par la conjoncture économique. Il argumente en déclarant que « les Français musulmans se raccrochent au passé de leurs parents pour justifier leurs échecs. »¹⁹¹ Il poursuit son argumentation en utilisant les déclarations de plusieurs enfants de harkis qui s'approprient le passé familial.

Sans doute que l'intégration relève d'une démarche individuelle et volontaire mais encore faut-il que cette démarche soit acceptée par la société d'accueil. Les relations avec la population locale sont la plupart du temps teintées de méfiance voire d'hostilité à l'égard de ces nouveaux Français. Evoquant le cas des familles installées dans la commune de Bias en Lot-et-Garonne, un journaliste du quotidien régional *Sud-Ouest*, analyse le regard des villageois porté sur le camp est moins évident : « Certains ont parlé de racisme. D'autres ont exprimé en réplique leur indignation devant des sommes ainsi dépensées. »¹⁹² Dans sa thèse, Pierre Baillet évoque lui aussi cette charge financière pour la municipalité causée par la présence de cette communauté économiquement faible, également décriée par les administrés de la commune de Saint-Laurent-des-Arbres. Les mutations sociales du vieux village provençal causées par l'installation de familles de harkis, entraînent une « cohabitation difficile : des « chicayas » à la xénophobie ouverte et brutale. »¹⁹³ La différence dérange les Provençaux à l'instar de cet habitant qui témoigne auprès du journaliste du *Monde*, Pierre Georges : « Saint-Laurent-des-Arbres ? Moi, monsieur, je vous le dis, ce serait plutôt Saint-Laurent-des-Arabs »¹⁹⁴ et, le journaliste continue : « Le vieil homme en colère assure bien « n'avoir rien contre ces gens-là mais, quoi... Ils ne vivent pas comme nous. »¹⁹⁵ Un lot de clichés racistes s'ensuit : « Dans ce déballage, on apprend les maux dont « ils » ont accablé le village, où « les gens étaient heureux » : « les poux dans les écoles, les maladies vénériennes, les habitations, là-haut, mieux que pour nos vieux transformées en écuries, l'odeur de ces gens-là, leur paresse, les impôts qu'ils ne paient pas... »¹⁹⁶ Les harkis sont rejetés aussi des raisons financières et politiques car « les habitants de Saint-Laurent en ont assez, disent-ils, de payer pour les harkis. (...) ». Situation d'autant plus gênante que ces mêmes éléments

¹⁹¹ KHELLIL M., *Les rapatriés d'Algérie en Languedoc-Roussillon 1962-2002*, Actes du colloque international de Montpellier, 14-15-16/11/1991, université Montpellier III, 1992.

¹⁹² *Idem.*

¹⁹³ BRUN F., « Problèmes ethniques en Provence rhodanienne : harkis et provençaux », in *Etudes Vauclusiennes*, XIV, juillet-décembre 1975, p.9-22.

¹⁹⁴ *Le Monde*, 29/06/75.

¹⁹⁵ *Idem.*

¹⁹⁶ *Le Monde*, 29/06/75 et *Le Figaro*, 30/05/75.

indésirables sont Français et de ce fait, votent et peuvent être élus. Français et pourtant... Le racisme en France ne choisit pas ses victimes et peut s'exercer à l'encontre de tous ceux ayant à la culture et aux physiques différents. Ce lien entre le physique de maghrébin des jeunes Français musulmans et la nature de leur intégration est mis en avant par Kader Bouneb qui réalise une enquête de terrain. A la question « *Quand un Français ne vous connaît pas pour qui vous prend t-il ?* », la majorité des sujets (54°/° contre 42.2°/°) sont pris pour des Arabes, 21.1°/° comme étrangers, 16.4°/° comme Antillais et seulement 20.3°/° pour des Français.¹⁹⁷ Ce constat fait écho aux premières revendications de ces enfants qui scandent, pendant la révolte de 75 au camp de Bias : « A bas le racisme, nous voulons l'intégration ».¹⁹⁸

Ces premières observations amènent à s'interroger sur la capacité de la France à intégrer ses concitoyens. L'inaptitude de l'Etat à offrir à la première génération un accueil et des conditions de vie corrects est-elle à l'origine du malaise vécu par les descendants ?

Victimes du délit de faciès et confrontés aux défis d'intégration au même titre que les immigrés, les harkis puis leurs enfants sont en plus exposés au stigmatisme d'infamie lié à la survivance d'un blâme historique. Chez les jeunes de la seconde génération, le désir de s'exprimer fait rage dès le début des années soixante-dix, ce qui fait dire à un journaliste du *Monde* sur un ton prophétique que : « Tous éprouvent le besoin vertigineux d'être enfin écoutés, considérés en adultes et non plus en pauvres réfugiés. Ici, malgré le calme apparent, il suffirait d'un seul meneur pour qu'éclatent des mouvements de violence. »¹⁹⁹

¹⁹⁷ BOUNEB K. D., *Délit de faciès. Intégration des harkis ?*, Paris, Editions Tougui, 1991.

¹⁹⁸ Une de nos enquêtée Adda se souvient de ce slogan scandé par les jeunes révoltés du C.A.R.A. au printemps 1975. L'entretien a eu lieu le 25/09/07 à Bias (Lot-et-Garonne).

¹⁹⁹ *Le Monde*, 04/07/73.

CHAPITRE 3: BILAN HISTORIOGRAPHIQUE

Nous avons distingué trois phases dans l'historiographie harkie. Tout d'abord, de 1962 à 1975, période durant laquelle le conflit achevé diplomatiquement, se poursuit dans les esprits. Le long silence officiel sur cette question a laissé le champ libre aux guerres des mémoires, des mémoires privatisées, très souvent instrumentalisées. Le départ du général De Gaulle en 1968 entraîne l'émergence d'une recherche portant sur des aspects de la question harkie et surtout le développement considérable des témoignages. Les événements de 1975 confèrent un nouvel aspect au problème harki qui suscite l'intérêt de la communauté scientifique. De 1975 à 1991, les harkis sont l'objet de travaux scientifiques beaucoup plus nombreux. A partir du milieu des années quatre vingt dix, en lien avec la nouvelle politique mémorielle française, l'historiographie harkie entre dans sa troisième période. De plus, les nouvelles générations, soucieuses de l'impérieux travail de mémoire, témoignent leur intérêt à comprendre les tenants et les aboutissants de cette guerre et entendent faire partie intégrante de ce devoir de mémoire. La recherche, profondément influencée par la révolte de 1991, est dominée par des travaux en science politique qui étudient les problématiques des Français musulmans, sous un angle nouveau.

I. UNE PAGE D'HISTOIRE PASSEE SOUS SILENCE

Aux lendemains de la guerre d'Algérie, l'Etat français est occupé par les commémorations de la libération de 1945 puis, interpellé par les événements de 1968. Quant aux historiens, leur attention est monopolisée par l'éclatement du « mythe résistancialiste », initié par Henry Rousso avec *Le syndrome de Vichy*. Le livre témoignage, par contre, semble être le seul dérivatif aux « solitudes des grands porteurs de mémoire de guerre »²⁰⁰.

1. Les premiers livres témoins

Abondante en quantité mais, malheureusement très inégale et tardive en qualité, l'historiographie française de la question harkie a longtemps été marquée par l'abus du témoignage, ce que René Galissot a nommé « l'effet Courrière », en raison de l'importance écrasante des témoignages des militaires.

²⁰⁰ STORA B, *Le livre mémoire de l'histoire : Réflexion sur le livre et la guerre d'Algérie*, Paris, Le Préau des collines, 2005.

Le premier à inaugurer ce type d'ouvrage écrit par des acteurs ou témoins relatant le cours de cette histoire est Thadée Chamski avec son livre *La harka* publié en 1961. Pour la première fois, le lecteur français découvre dans ce roman l'existence de ces supplétifs musulmans engagés du côté français. La France n'apparaît que dans un rôle de puissance pacificatrice, dont l'unique mission est de séparer les adversaires... Néanmoins, pour reprendre les termes de Benjamin Stora, c'est « un livre de réflexion sur les cruautés de la guerre » tout à fait intéressant.

Dans la même trame, mais cette fois dans le but de manifester son soutien au F.L.N., au cours de l'année 1961, les deux livres de Paulette Péju, journaliste de *Libération* engagée aux côtés des Algériens en lutte pour l'indépendance, sont publiés. Il s'agit des *Harkis à Paris* en juillet puis, en novembre *Ratonnades à Paris*, mais en opposition totale à la politique gouvernementale, ces derniers sont saisis par la police de Messieurs Frey et Papon.

Basé sur des dossiers accablants constitués essentiellement de dépôts de plainte²⁰¹ et de témoignages des victimes, sur les conditions de vie et de répression dont sont victimes les Algériens sur le sol métropolitain, *Harkis à Paris* dénonce les exactions commises par les auxiliaires musulmans de la police française et subies par la population algérienne du XIIIème arrondissement, quartier de la journaliste.

Cette enquête reflète l'opinion de quelques personnalités de gauche de l'époque. Le P.C.F., dont les organes de presse ont donné le plus d'informations sur la répression du mouvement national algérien, a été le seul parti politique à dénoncer cette guerre. Cette France de gauche dont Paulette Peju est représentative, a largement contribué à associer les harkis aux collaborateurs, traîtres qui auraient entravé la décolonisation. Cet ouvrage nous permet de mieux appréhender cette image négative voire criminelle du harki dont ont hérité certains de leurs enfants.

Au virulent pamphlet de la journaliste, s'opposent littéralement les ouvrages du bachaga Boualem, qui constituent un hommage affectif à tous les Français musulmans, mais qui, se rapprochent du travail de Paulette Péju également, en raison de son aspect partisan.

Officier de Saint-Cyr né dans les Béni Haoua, Saïd Boualem est nommé dans les années cinquante, caïd des Chouchaouas, tribu vivant sur les flancs de l'Ouarsenis, passage essentiel convoité par les troupes de l'A.L.N. Le bachaga Boualem, député d'Orléansville réélu à plusieurs reprises, désire œuvrer pour une « aristocratie du fusil » au service de la France. Sans mal, il enrôle les ruraux des Chouchaouas dans sa harka qui atteint rapidement

²⁰¹ Les documents provenaient du collectif d'avocats dont le bâtonnier Jacques Vergès qui avait le monopole de la défense du F.L.N. durant le conflit.

un millier d'hommes. S'engageant avec ardeur dans la lutte contre l'indépendance malgré les nombreuses sollicitations du F.L.N. et les menaces contre lui-même et les siens, il paie le prix fort de sa fidélité à la France. Aux lendemains de la guerre, dix-sept membres de sa famille sont assassinés, le bachaga et ses proches sont contraints de se réfugier en France. Evacué par l'armée de l'air, il est installé au Mas-Thibert, en Provence, d'où il travaille avec acharnement à accueillir ses compatriotes. De son refuge provençal, il se donne pour mission de faire connaître l'histoire des harkis.

Ce rappel biographique nous a semblé essentiel à la compréhension des ouvrages du bachaga qui fait partie de cette infime minorité de F.M.R., constituée d'une élite francisée. Ses livres servent à justifier ses choix politiques et idéologiques, tout en étant toujours extrêmement critique à l'égard des politiques gouvernementales mises en place pour pallier l'arrivée imprévue des familles de F.M.R. Cet homme, figure emblématique des Français musulmans, s'exprime à de nombreuses reprises, sur la question harkie, dans le but de valoriser l'image de ces hommes. Cette vision manichéenne de l'histoire est notable dans cet extrait :

« Voici, Monsieur Dupont, résumées dans leurs grandes lignes, les raisons pour lesquelles tout comme votre ancêtre en 1793, soldat de la France, imprégné de libération, de fraternité, d'égalité, comme il l'avait appris dans le petit manuel d'éducation civique qu'on lui avait remis à l'école, s'est cru autorisé à prendre son fusil et à chasser ceux qui sont venus jusque dans nos villes et nos mechtas égorger nos fils et nos compagnes. »²⁰²

Ces ouvrages, vibrant d'émotion et remarquablement bien écrits, constituent un des plus célèbres hommages aux harkis.

Lentement la prise de conscience du problème harki commence avec notamment l'ouvrage d'un journaliste Georges Jasseron qui publie en 1965 *Les harkis en France*.

L'auteur présente les raisons qui l'ont poussé à écrire *Les harkis en France*, dédié à ses « victimes »²⁰³ du drame algérien. Il insiste sur sa volonté de faire découvrir aux lecteurs les difficultés rencontrées par les familles d'ex-supplétifs dans un pays qui n'est pas leur terre natale: « Si ces petites histoires aident certains Français à en mieux prendre conscience, je m'en réjouirai. »²⁰⁴

Ce livre se compose essentiellement d'anecdotes et de différents récits de vie, afin de dresser le portrait de plusieurs Français musulmans installés à Dreux. Georges Jasseron, conseiller et aide financier auprès des familles de harkis, est au contact quotidiennement avec

²⁰² BOUALEM S., *Les harkis au service de la France*, Paris, France empire, 1963.

²⁰³ JASSERON G., *Les harkis en France, scènes et témoignages*, Paris, éditions du Fuseau, 1965.

²⁰⁴ *Idem*.

ces hommes et ces femmes. Toutefois, l'implication émotionnelle de l'auteur, même si celui-ci s'en excuse préalablement²⁰⁵, confère à ce recueil de tranches de vie, un caractère partial indéniable.

Nostalgiques de l'Algérie française, militaires acteurs ou journalistes témoins du drame algériens, tous sont animés par le désir de produire un plaidoyer en faveur des harkis. Au cours des années soixante-dix, cette littérature sur les harkis, est encore bien présente avec notamment, les ouvrages d'Eric Taleb, *La fin des harkis*, paru en 1972 et de Georges Fleury, maître du récit de guerre, *Harkis, les combattants du mauvais choix*, en 1976. Mais, dans le même temps, les premiers travaux scientifiques sur la question harkie apparaissent. Ce timide réveil de la recherche est initié par le travail universitaire de Colette Petonnet qui réalise une thèse de troisième cycle en ethnologie achevée en 1967. Son étude porte sur les Français musulmans installés dans la cité de transit de Vanvey, en région parisienne.

2. Les prémices d'un apport scientifique

Afin de suggérer ce que représente la recherche concernant les Français musulmans dans les années soixante-dix, nous nous sommes penchés précisément sur quelques travaux en particulier, tout en signalant l'existence des autres travaux universitaires faits au cours de la décennie. Comme nous avons pu le constater avec la thèse sur la cité de transit en région parisienne, les premiers travaux de recherche ont lieu dans des universités proches des lieux de regroupement de harkis. La proximité géographique du centre de recherches avec l'objet d'étude se retrouve systématiquement. C'est pourquoi, au cours de la décennie 1970, deux travaux de recherche en médecine réalisés à l'université de médecine de Bordeaux, portent sur les Français musulmans résidant au camp de Bias en Lot-et-Garonne.

Tout d'abord, Marie-Madeleine Pouvreau a soutenu une thèse sur *Les problèmes médico-sociaux d'une population de musulmans rapatriés*, en 1971. Il s'agit du premier travail qui a été effectué sur le camp de Bias. C'est également la seule étude qui donne des informations d'ordre médical, informations cruciales car le Centre d'accueil des rapatriés d'Algérie (C.A.R.A.) est aussi un centre médico-social. Elle donne aussi de nombreuses informations sur la révolte de 1975, le fonctionnement du camp après sa municipalisation et des informations statistiques importantes permettant d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution de la population du C.A.R.A.

²⁰⁵ Georges Jasseron déclare à ce propos : « Que le lecteur veuille bien excuser ce cri peut-être trop sincère et trop violent, d'une indignation que je n'ai pu contenir. »

Ensuite, Monique Etchegaray analyse, dans sa thèse soutenue en 1973 et intitulée *Un camp de réfugiés algériens en France : Bias*, les situations psychiatriques observées au cours de son internat au centre. Il s'agit donc des résultats de son enquête de terrain consécutive à ses années passées au camp de 1963 à 1972. Ces deux thèses sont donc primordiales car elles apportent des données capitales, les deux auteurs ayant accès directement aux témoignages et aux documents. Ces travaux réalisés au sein de l'université de médecine de Bordeaux ne sont pas isolés. D'autres thèses de médecine soutenues au cours des années soixante-dix, ont pour objet d'étude les Français musulmans. Nous pouvons citer celle portant sur les *Troubles mentaux chez les transplantés musulmans*, soutenue à Montpellier en 1973. Deux thèses sont terminées en 1976 ; celle de psychologie soutenue à Lyon par Robert Berthelier, *Incidence psychopathologique de la transplantation dans une population musulmane*, et celle de médecine réalisée à Marseille, d'Emmanuel Juan Mazel, *Contribution à l'étude de la psychopathologie des anciens harkis et de leurs descendants à la lumière d'une politique de secteur*. La grande majorité des thèses effectuées au cours de la décennie soixante-dix (cinq travaux universitaires pour onze répertoriés) relève du secteur de la médecine. Ce constat renvoie aux difficultés du moment rencontrées par les rapatriés. Les souffrances engendrées par les conditions du rapatriement et la ghettoïsation des familles ont entraîné des sujets d'étude potentiels pour les chercheurs en médecine.

Isolée également, la thèse de géographie de Françoise Brun, *Les Français d'Algérie dans l'agriculture du Midi méditerranéen: étude géographique*, faite à Aix Marseille en 1973. En 1975, Françoise Brun devenue maître de conférence à l'université de lettres d'Avignon, écrit un article de fond extrêmement riche, sur problèmes sociaux en Provence rhodanienne et notamment sur la commune de Saint-Laurent-des-Arbres dont la présence du camp de Saint-Maurice-L'Ardoise en fait un village pour le moins atypique.²⁰⁶ Son analyse est fondamentale dans la mesure où elle étudie les relations entre les deux communautés, les causes de cette cohabitation difficile puis s'interroge sur les conséquences des soulèvements des camps de harkis qui viennent d'avoir lieu.

Le 27 Mai 1971, M. Parodi, alors vice-président du Conseil d'Etat et président du Comité National pour les Français Musulmans (C.N.F.M.) aussi appelé « comité Parodi », demande à l'ethnologue Jean Servier d'effectuer une enquête générale sur la population des Français musulmans rapatriés²⁰⁷. Les objectifs définis sont de « traiter la démographie de cette

²⁰⁶ BRUN F., « Problèmes ethniques en Provence rhodanienne : harkis et provençaux », in *Etudes Vauclusiennes*, XIV, juillet-décembre 1975, 9-22 pp.

²⁰⁷ Anne Heinis a basé une grande partie de sa thèse sur les résultats qui ressortent de ce rapport.

population, d'en apprécier la psychologie, la scolarisation et les perspectives d'avenir, ainsi que l'attitude de la population environnante, et de faire des propositions pour l'avenir ». La population est étudiée au moyen de questionnaires. Les résultats de cette étude montrent que les Français musulmans n'apparaissent pas comme des immigrés « ordinaires ». La majorité de la population française les nomment par des termes péjoratifs tels que collaborateurs, traîtres ou encore tortionnaires. En outre, il ressort qu'ils auraient une mentalité différente ; la fameuse mentalité musulmane chère à l'administration française en milieu colonial. Jean Servier consacre une grande partie de son travail aux enfants et à leur scolarisation. Pour rester dans une approche éducative, Anne Devaux propose une *étude comparative de la population d'une école de village composée à mi-partie d'enfants d'origine algérienne, un aperçu de la vie en France d'anciens harkis et leurs familles* pour sa thèse de doctorat en 1976, à La Sorbonne. La chercheuse se penche sur la scolarité des enfants de harkis habitant dans une cité construite par la Sonacotra et ouverte depuis le 15 août 1963 pour l'accueil des familles d'ex-supplétifs. Effectué à partir d'observations minutieuses et de commentaires basés sur des revues spécialisées, son travail nous décrit l'univers socioculturel dans lequel évoluent les jeunes Français musulmans.

La thèse de doctorat de Pierre Baillet, *Les rapatriés d'Algérie en France*, faite à l'université de Nanterre et soutenue en 1974, est le premier travail scientifique de synthèse et inaugure, au niveau de la recherche, l'intérêt porté aux conséquences sociales de la guerre d'Algérie. C'est à Pierre Baillet que nous devons l'expression, désormais récurrente, d'« oubliés de l'Histoire », pour évoquer le sort des harkis. L'auteur dresse un tableau noir en ce qui concerne l'intégration de ces familles, parlant d'une « inadaptation sociale marquante »²⁰⁸, car l'étude porte essentiellement sur les familles qui vivent dans des lieux de regroupement du type, camps, hameaux forestiers ou cités urbaines. Mais, même lorsqu'il traite des implantations dispersées d'ex-supplétifs, il les juge, sauf cas exceptionnel, aussi peu réjouissantes. Il fait le premier, un parallèle intéressant avec la vie menée par les autochtones, au temps de la colonisation. A notre connaissance, il semblerait que les travaux de Pierre Baillet soient les premiers à développer une réflexion sur les difficultés auxquelles sont confrontées familles de harkis et autorités publiques, pour réussir une intégration, dont le démarrage a été raté.

²⁰⁸ BAILLET P., *Les rapatriés d'Algérie en France*, thèse de doctorat de IIIème cycle, Université Paris X Nanterre, Nogent-Le-Roi, 1974.

L'année 1968 constitue un tournant avec les premiers pas de l'historiographie française en direction de l'histoire intimement liés au départ du pouvoir du général De Gaulle.

Cette année-là, le premier tome de la série d'Yves Courrière sur la guerre d'Algérie, *Les fils de la Toussaint*, est publié. Ce premier essai d'analyse relève cependant davantage du journalisme que de l'historique. Autre temps fort de cette première phase : la révolte de 1975 qui entraîne une première médiatisation et verbalisation des problèmes des Français musulmans. Ce mouvement suscite un intérêt sociologique pour cette frange de la population dont l'*insertion* devient un enjeu fondamental.

C'est pourquoi, nous avons souhaité conclure notre première partie avec la thèse de sociologie d'Anne Heinis qui date de 1977, *L'insertion des Français musulmans. Etude faite sur des populations regroupées dans le Midi de la France dans les centres d'ex-harkis*. Cette thèse est très intéressante surtout dans une perspective d'histoire des représentations. En effet, son auteur, avant d'effectuer sa thèse, a travaillé en tant qu'inspectrice du Service des Français d'Indochine et du Maghreb (S.F.I.M.). Ces années passées jusqu'en 1975 au service de l'administration, pousse Anne Heinis à rédiger une thèse dans le but de remettre en cause les idées reçues sur la population harkie. Il s'agit d'une étude faite sur les populations regroupées dans le midi de la France dans les centres d'ex-harkis. Sa thèse est dirigée par l'ethnologue Jean Servier qui est lui-même l'auteur d'un rapport crucial sur les harkis. Leur parfaite connaissance du système administratif et les nombreuses années passées au contact des harkis lui donnent une vision particulière de l'administration et de cette population qu'elle retransmet dans sa thèse.

II. UN REVEIL TIMIDE DE LA MEMOIRE HARKIE

La première bibliographie critique portant sur la guerre d'Algérie est réalisée en 1977 par Guy Pervillé, dont l'étude a porté sur 148 ouvrages parus en France dans les quinze années qui ont suivi le conflit. L'historien met en avant le fait que la grande majorité des livres sert à l'autojustification ou au contraire à la critique politique. Quant à la forme de ces livres, ils sont pour la plupart des témoignages, récits autobiographiques et mémoires. Un nombre infime relève d'une démarche historique mais, beaucoup sont des plaidoyers historiques. Néanmoins, les événements de 1975 entraînent un premier intérêt pour la question harkie, notable à travers les travaux de recherche de plus en plus nombreux. Au milieu des années soixante-dix s'ouvre une nouvelle ère marquée par l'essor des récits de vie et les prémisses d'une recherche scientifique. Les années quatre-vingts se caractérisent par un

développement considérable du livre-témoignage. C'est le temps de « la nostalgie »²⁰⁹. Ce genre littéraire est produit par les différents groupes porteurs des multiples mémoires produites par la guerre ; au premier rang desquels, les militaires, appelés ou officiers, les pieds-noirs et les harkis, dont la mémoire est encore largement instrumentalisée.

1. L'essor des récits de vie

Dans les années quatre-vingts, la question des harkis reste abordée avec passion notamment à travers les récits des militaires. Les hauts gradés de l'Armée française prennent en charge la rédaction de l'histoire douloureuse des hommes qu'ils ont eu sous leurs ordres, à l'instar de Nicolas d'Andoque, qui dans son ouvrage *Guerre et paix en Algérie* paru en 1957, retrace « l'épopée silencieuse des S.A.S. » de 1955 à 1962.

Dans un premier temps, nous avons souhaité nous arrêter sur le livre de Bernard Moinet *Ahmed ? Connais pas....*, publié en 1989. L'auteur, pourtant destiné à une brillante carrière militaire, chevalier de la légion d'honneur à l'âge de vingt-cinq ans en Indochine et diplômé de l'école de l'Etat-major, quitte immédiatement l'armée, lorsqu'il apprend la liquidation de sa harka après six ans de combat en Algérie.

Cet homme représente l'honneur et la bravoure incarnés par quelques militaires qui, animés par l'attachement à leurs hommes et aussi par la culpabilité, prennent en charge, après l'indépendance, le sauvetage clandestin de quelques familles d'anciens supplétifs.

En réponse au drame vécu par les harkis, il a souhaité témoigner avec cet ouvrage très complet qui retrace les aventures d'un harki, dénommé Ahmed : De la fuite salvatrice vers l'ancienne métropole jusqu'aux problèmes rencontrés par son fils Boualem, animé par une quête identitaire, symptomatique des stigmates portés par les enfants de harkis.

Tout comme Bernard Moinet, le général Robert Gaget relate dans son livre *Commando Georges, des harkis de feu*, publié en 1990, l'épopée du « commando Georges » créé en février 1959 par un officier sorti de la guerre d'Indochine. Ce dernier est constitué essentiellement de ralliés, ces « harkis de feu » pour reprendre les propos du général Gaget, qui revalorise avec son livre, l'image du supplétif musulman.

A la fin des années soixante-dix, début quatre-vingts, les harkis eux-mêmes se lancent dans l'aventure de l'autobiographie. Pour expier et dire leurs souffrances, les récits des harkis sont des témoignages intéressants notamment dans la perspective d'une histoire de mentalités.

²⁰⁹ STORA B., « *op.cit.* »

Le récit autobiographique de Saïd Ferdi, *Un enfant dans la guerre*, raconte son histoire d'enfant engagé dans la guerre avec pudeur, loin des descriptions dramatisantes et transcende la critique. Ainsi, Eric Roussel du quotidien *Le Monde* écrit : « La fin d'un monde, c'est d'abord et avant tout lorsque les enfants ont peur, disait Robert Aron. Rien ne démontre mieux la pertinence de cette remarque que ce document à certains égards insoutenable. » Cet ouvrage a retenu notre attention car il inaugure le style autobiographique dans la littérature harkie.

Poussé par le besoin de s'exprimer et d'expliquer l'existence des harkis, c'est au tour de Brahim Sadouni de se lancer dans un travail de rédaction suivi de la quête d'un éditeur qui aboutit à la publication de *Français sans patrie* en 1985. Autobiographique, d'un ton modéré et avec une simplicité de style, le récit de Brahim Sadouni se veut authentique, sincère et émouvant. Cette littérature spécifique aux harkis s'attache à revaloriser les Français musulmans. Mais ces livres s'emploient uniquement à faire passer l'image du harki, de celle de traître à celle de victime. Le lecteur reste dans le cliché et dans l'affectif.

Les deux livres du général Maurice Faivre *Des soldats sacrifiés. Un village de harkis. Des Babors au pays drouais* puis *Les combattants de la guerre d'Algérie*, parus respectivement en 1994 et 1995, sont des sources originales. A mi-chemin entre le témoignage et l'ouvrage d'histoire, ces livres nourrissent la réflexion du lecteur sur des problématiques intéressantes telles que les itinéraires des familles d'anciens harkis et les difficultés diverses rencontrées par ces derniers, dans le premier livre et dans le second, la politique d'abandon et les conditions du rapatriement des Français musulmans, après les accords d'Evian. L'écriture de son deuxième livre, *Les combattants de la guerre d'Algérie*, est basée sur des témoignages recueillis auprès d'hommes politiques en fonction à l'époque et fait nouveau, sur des archives militaires. Cet ouvrage contient également des documents inédits du comité des Affaires algériennes, de l'A.L.N. et du général Crépin.

C'est pourquoi, le travail de Maurice Faivre manifeste le nouvel intérêt de la recherche pour les Français musulmans.

2. Un nouvel intérêt de la recherche

Au cours des années quatre-vingts et surtout quatre-vingt-dix, les universitaires semblent porter un intérêt inédit pour la question des harkis. Cette nouvelle préoccupation est notable avec la parution d'un numéro spécial de la revue *Hommes et migrations* en septembre 1990, sur les familles de F.M.R., qui offre une quantité non négligeable d'articles

enthousiasmants et abordant des problématiques très diverses, à l'instar de ceux de Catherine Withol de Wenden et de Saliha Abdellatif qui traitent d'identité. Une objection cependant : dans son article, Maurice Faivre « Une histoire douloureuse et controversée », afin de redorer l'image des harkis, l'auteur établit un rapprochement abusif en déclarant : « Il me paraît important de dire aujourd'hui aux enfants de harkis qu'il n'y avait pas d'un côté les bons et de l'autre les méchants, et que leurs parents ont alors à juste titre choisi la France, où ils vivent désormais et bénéficient de droits reconnus et de possibilités de formation et de promotion. Une ironie de l'histoire est de constater que nombreux Algériens bien après eux, ont fait le même choix, celui de la démocratie et de la liberté économique. » Le discernement d'un travail scientifique ne doit pas résider dans le jugement a posteriori d'un passé quelconque. Pour la connaissance historique, il est impératif de quitter le domaine de la justification idéologique et politique.

Dans son livre *Harkis, les oubliés de l'histoire*, Michel Roux, professeur des sciences sociales à l'université Bordeaux 1, donne un premier aperçu des trajectoires des familles d'anciens supplétifs de la guerre d'Algérie aux années 1990.

Cet ouvrage très controversé, a finalement été retiré de la vente pour plagiat car la deuxième partie consacrée à l'exil, rappellerait sensiblement la thèse de la sociologue ethnologue Saliha Abdellatif *Enquête sur la condition familiale des Français musulmans en Picardie*, thèse de troisième cycle soutenue à l'E.H.E.S.S. en 1981. De plus, nous savons, de source privée²¹⁰, que Michel Roux a fait partie au cours des événements de 1975, des soutiens aux jeunes de Bias. Ce constat peut nous laisser penser que son livre est largement influencé par son implication dans la révolte. Intime connaisseur des harkis du Lot-et-Garonne, Michel Roux a écrit deux articles intéressants sur le camp de Bias ; « France ingrate : le camp des oubliés », dans *Têtes de Turcs en France*, ouvrage collectif dirigé par Fausto Giudice, et « Bias, Lot-et-Garonne, le camp des oubliés » dans la revue *Hommes et migrations*, numéro consacré aux harkis et à leurs enfants.

Mohand Hamoumou est le fils d'un harki décédé l'année de sa naissance. Arrivé en France enfant, il a connu l'univers des camps de transit puis, sa famille s'est installée dans un village d'Auvergne. Son histoire familiale et personnelle a conditionné ses études. En 1981, il achève sa maîtrise de psychologie intitulée *Essai de compréhension de quelques processus d'acculturation à travers les enfants d'anciens harkis*, à l'université de Clermont-Ferrand, suivie en 1982, d'un mémoire de D.E.S.S. de psychologie *Essai d'analyse du vécu d'une*

²¹⁰ Nom cité dans un carnet de bord d'un des acteurs de 1975.

population en situation d'acculturation : le cas des jeunes filles d'origine algérienne. Puis, il étudie l'année suivante à l'École des hautes études en sciences sociales où il réalise son mémoire de D.E.A. *Le sens de l'honneur*, toujours en rapport avec l'histoire des harkis. Son livre, *Et ils sont devenus harkis*, publié chez Fayard en 1993, est issu de sa thèse en sociologie historique dirigée par Lucette Valensi à l'E.H.E.S.S de Paris, *Les Français musulmans rapatriés. Archéologie d'un silence*. Il a écrit également une contribution dans l'ouvrage collectif dirigé par Gilles Fereol *Intégration et exclusion dans la société française contemporaine* publié en 1994; avec Jean-Jacques Jordi *Les harkis, une mémoire enfouie* de 1998 et un article « Les Harkis : la fin d'un tabou ? » pour ne citer que celui-ci, dans *La Guerre d'Algérie, 1954-2004, la fin de l'amnésie ?*, ouvrage collectif dirigé par Mohammed Harbi et Benjamin Stora.

Trente ans après la guerre d'Algérie, *Et ils sont devenus harkis* dévoile, avec intelligence et rigueur (car basé sur une bibliographie très riche et une enquête approfondie), le destin occulté des « Français musulmans ». Mohand Hamoumou a réussi un équilibre rare de son implication personnelle et de son souci d'objectivité.

La population des F.M.R. évolue au même titre que les difficultés rencontrées par celle-ci au fil des années. Suivant cette mutation, la recherche s'adapte. Se substituant à la recherche médicale, la sociologie et la psychologie prennent une place prédominante. Une énumération des travaux sociologiques portant sur les harkis ou enfants de harkis serait sans grand intérêt.²¹¹ Cependant, il est primordial d'évoquer les travaux de Kamal Abdelaziz Bouguerra qui soutient sa thèse de sociologie *Stratégie internationale et développement à la périphérie. L'intégration des Français Musulmans*, à l'université d'Aix-Marseille en 1982 ou encore la thèse de 3^{ème} cycle d'Anthropologie de Khemissi Bouneb., *Musulmans Français de la seconde génération : Adaptation, Phénotype et représentation de soi*, achevée à l'université Paris V, en 1985.

Toutefois, deux thèses de médecine portant sur des pathologies dont souffre une frange non négligeable des anciens harkis, sont publiées au milieu des années quatre-vingts. Il s'agit de celle de Gabriel Martinez *Enquête psychopathologique dans un groupe d'adolescents et d'adolescentes en milieu harki* et de Pierre Gensane intitulée *Commentaires sur l'alcoolisme dans une population d'anciens harkis hospitalisés. A propos de quinze observations d'un service de psychiatrie adulte*. Ces travaux universitaires ont largement contribué à faire sortir de l'ombre la population des harkis. Pendant cette seconde phase, les

²¹¹ Pour consulter la liste des travaux universitaires réalisés sur la question, se reporter à la bibliographie commentée, pages 116 à 120.

études proprement scientifiques restent en nombre modeste à l'opposé de l'avalanche des récits et témoignages²¹². Nous ne sommes, dans les années quatre-vingts, qu'aux prémices de la recherche concernant les harkis. C'est pourquoi, Geneviève Massard-Guilbaud écrit en 1985, dans un article, « Les harkis par contre n'ont pas vraiment trouvé leur historien. »²¹³

III. L'AFFIRMATION DE L'HISTOIRE DES HARKIS

Avec l'arrivée de Jacques Chirac à la présidence de la République en 1995, la politique mémorielle française change considérablement. Les harkis, comme toutes les autres questions liées à la guerre d'Algérie, sont de nouveau d'actualité et suscitent l'envol des témoignages mais cette fois, d'une génération dite « sacrifiée ».

1. L'envol du témoignage de la seconde génération

Les enfants dits de harkis se lancent, à corps perdu, dans l'écriture de leur passé et celui de leurs parents qui se le réapproprient dans le but de les interroger pour un meilleur futur. Dans ce contexte singulier, le premier témoignage d'enfant de harki est celui de Boussad Azni, fils de harki et président du comité national de liaison des harkis. Avec son livre *Harkis, crime d'Etat*, il s'impose la lourde tâche de retracer la « *Généalogie d'un abandon* ». Cet ouvrage retrace, grâce essentiellement à des sources orales, l'abandon des harkis, à partir de mars 1962 et le vécu des familles implantés à Bias, dans le Lot-et-Garonne. Ce virulent réquisitoire en faveur des Français musulmans renferme le puissant désir de réclamer justice, pour le « génocide » commis aux yeux de l'auteur. C'est pourquoi, l'auteur termine son livre avec l'évocation de la plainte déposée le 30 août 2001 par un groupe de harkis et d'associations pour « crime contre l'humanité », plainte dont Boussad Azni est l'initiateur.

Depuis, les témoignages accablants des enfants de harkis sur leur vécu en France et le passé douloureux de leurs parents sont de plus en plus nombreux.

De plus, de vives réactions sont déclenchées par les propos du président Bouteflika qui, dans une interview avec un journaliste français, lors de son voyage officiel en France, a comparé les harkis aux collaborateurs français de la Seconde Guerre mondiale. Ses propos ont rouvert ainsi les blessures du passé, qui ne passe définitivement pas. Cette fois, les

²¹² La liste des récits de vie est proposée dans notre bibliographie, pages 119 à 125.

²¹³ MASSARD-GUILBAUD G., *Orientations bibliographiques de la guerre d'Algérie*, Bulletin IHTP, n°20, juin 1985.

souffrances des harkis sont dénoncées par leurs enfants mais l'historiographie reste toujours dominée par des ouvrages partisans qui alimentent une nette victimisation.

Le sort des harkis resurgit au cours de l'année 2003 avec la publication de trois livres *Fille de Harki : le bouleversant témoignage d'une enfant de la guerre d'Algérie ; Mon père, ce harki et Mohand, le harki*. Cette question est alors portée par des femmes, filles de harki, qui ne souhaitent pas revendiquer mais faire connaître l'histoire de leurs pères. Une volonté de rendre aux acteurs un récit historique, dégagé cette fois des instrumentalisation abusives est intimement liée à la démarche identitaire de Fatima Besnaci-Lancou, Dalila Kerchouche et de Hadjila Kemoum.

Dalila Kerchouche, enfant de harki née en 1973 dans un camp de harkis, est actuellement journaliste à l'*Express*. Elle est l'auteur du scénario du téléfilm d'Alain Tasma *Harkis*, réalisé pour France 2 en 2006. C'est par sa mère, ses frères et ses sœurs que Dalila Kerchouche a «appris». Elle n'avait qu'un an et demi quand la famille (onze enfants) est arrivée au camp de Bias (Lot-et-Garonne). Sauvés grâce à un colonel qui avait combattu avec son grand-oncle durant la seconde guerre mondiale et a désobéi aux ordres, emmenant avec lui les Kerchouche. Les camps à Rivesaltes et Bias lui ont été rapportés. Son premier livre, *Mon père, ce harki*, est une biographie familiale qui renvoie au drame des harkis. L'auteur s'efforce de reconstituer, au fil des pages et des étapes de son itinéraire, des décennies de bannissement dont ont été victimes les familles d'anciens supplétifs. Le livre relate des réflexions nourries par un voyage en Algérie, étape fondamentale de la quête identitaire de la jeune femme. Elle décrit parfaitement bien la réalité des harkis, plus complexe que le traditionnel antagonisme franco-algérien de la décolonisation. La journaliste choisit ensuite la fiction pour raconter, à travers l'histoire de *Leïla, fille de harki*, la révolte, l'apprentissage de la liberté, la découverte de l'amour et la reconquête de la dignité.

Fatima Besnaci-Lancou, jeune fille de harki née en 1954 en Algérie, présidente de l'association Harkis et droits de l'Homme, est l'auteur de *Fille de Harki : le bouleversant témoignage d'une enfant de la guerre d'Algérie* qui lui a valu en 2005, le Prix Françoise Séligmann. Dans son livre *Fille de harki*, l'auteur raconte d'une façon bouleversante le sort réservé aux harkis au lendemain de l'indépendance algérienne et son enfance ballottée de camp en camp dans le sud de la France depuis son arrivée avec ses parents en 1962, alors qu'elle n'avait que 8 ans. En 2006, Fatima Besnaci-Lancou publie deux livres: *Treize chibanis harkis* est un recueil de treize témoignages qui lui avaient été livrés en arabe, berbère, français et que l'auteur a mis savamment en forme. *Nos mères, paroles blessées* publiée chez Zellige, rassemble vingt témoignages de femmes accompagnés d'un cahier

d'illustrations. Ses ouvrages portent en eux la volonté d'inviter le lecteur à se défier des manichéismes simplificateurs.

Quant à Hadjila Kemoum, elle a dû « s'approprier » ce passé sans les paroles du père. Elle a toujours « su » qu'il avait été harki. L'auteur du roman *Mohand, le harki*, travaille actuellement dans la télécommunication. Ses souvenirs se résument aux pages les plus sombres de son enfance, l'alcoolisme du père, isolé dans un petit village de l'Ain, la dépression de sa mère, le placement des huit enfants dans un foyer. Mme Kemoum ne sait toujours pas dans quelles conditions ses parents se sont embarqués avec un bébé de trois mois. Elle a préféré la fiction, pour laisser cette pudeur demeurer. Elle semble être devenue, à l'âge de quarante ans, avec l'écriture de son roman fille de harki et aujourd'hui elle est membre actif de l'association « Harkis et droits de l'homme ».

Ces groupes, porteurs de mémoire, dénoncent et s'indignent avant tout face à la méconnaissance de leur vécu et l'instrumentalisation de leur histoire. Ainsi, Fatima Besnaci-Lancou, présidente de l'association « Droits de l'homme et harkis » créée en 2003 peu de temps après la déclaration polémique du président de la République algérienne en France²¹⁴, présente, dans la préface de *Fille de harki*, les raisons qui l'ont poussée à écrire : « Le 16 juin 2000, pour la première fois de ma vie, je me suis sentie apatride, une seule phrase était venue bousculer l'équilibre que j'avais patiemment construit. Ce fut la déclaration du président algérien Abdelaziz Bouteflika concernant les harkis lors de sa visite en France. »²¹⁵

En réponse à ces travaux récents, le général Faivre publie un dernier ouvrage, *L'action sociale de l'armée en faveur des musulmans 1830-2006*. Cet ouvrage est un plaidoyer en faveur des forces armées d'hier lorsque que sont évoqués l'action des bureaux arabe, la promotion des musulmans par l'Armée, l'œuvre positive de la colonisation, et l'armée d'aujourd'hui avec les centres d'accueil des F.M.R. et les centres de jeunesse des enfants de harkis qui reflètent « cette action humanitaire (...) conduite en métropole »²¹⁶. Maurice Faivre avec ce livre se fait l'apôtre du colonialisme, dans le but de dénoncer les accusations contemporaines qui portent sur la France lancées par « les autorités algériennes, approuvées par certains médias et par des historiens anticolonialistes ». Nul doute qu'à l'aube de l'année 2008, le conflit algérien perdure dans les esprits.

²¹⁴ Interrogé par un journaliste français, lors du journal télévisé le 16 juin 2001, sur les dispositions des Algériens à l'égard des harkis, le président de la République algérienne, Abdelaziz Bouteflika a comparé les harkis aux collaborateurs français de la Seconde Guerre Mondiale.

²¹⁵ BESNACI-LANCOU F., *Fille de Harki : le bouleversant témoignage d'une enfant de la guerre d'Algérie*, Paris, Editions de l'Atelier coll. « La vie au cœur », 2003.

²¹⁶ FAIVRE M., *L'action sociale de l'armée en faveur des musulmans 1830-2006.*, Paris, L'Harmattan, 2007.

2. Le développement de la recherche universitaire

Le vent de révolte qui souffle au début de la décennie quatre-vingt dix, suscite l'intérêt des chercheurs en sciences politiques. De nouvelles problématiques liées aux harkis voient le jour avec, comme question centrale, l'intégration des Français musulmans. Cependant, ces travaux traitent aussi de nouveaux aspects, tels que la politisation des enfants de harkis, des réactions des pouvoirs publics et des politiques mises en place en faveur des harkis. Ce type d'approche est amorcée au début de la décennie quatre-vingt dix avec le mémoire de deux étudiants de l'I.E.P. d'Aix-Marseille Pierre Launay qui s'est intéressé au *passage au politique des enfants de harkis : le cas des Bouches-du-Rhône* et celui de Gaël Petit sur la *cit  d'accueil de Saint-Maurice-l'Ardoise*. Parmi les recherches en sciences politiques autour de la question harkie, les travaux de St phanie Abrial doivent  tre mis en avant. Docteur en science politique, chercheur associ e au CNRS, elle a soutenu, en 1999   l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, sa th se de doctorat intitul e *Les identit s politiques des enfants de harkis. Implications citoyennes et niveau d'int gration sociale de jeunes franco-maghr bins, entre h ritage culturel et modernit *. Ce travail est la continuit  de son D.E.A. *Fils et filles de harkis en r gion Rh ne-Alpes*, soutenu   l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble en 1993. A travers la r alisation d'une vaste enqu te de terrain aupr s d'une frange d'enfants de harkis, son ouvrage *Les enfants de harkis. De la r volte   l'int gration*, tente d'appr hender la mani re dont la g n ration des fils de harkis, victimes des m mes discriminations raciales que les "beurs", construit son identit  dans la soci t  fran aise. La prise en compte de dimensions comportementales am ne l'auteur   constater, entre autres, la pr sence de quatre grands types de rapports   la politique correspondant   des logiques d'engagement et de positionnement dans l'espace public tr s diff rentes. Ce travail conduit  galement   appr cier la teneur du lien entre les formes d'int gration sociale et la construction de l'identit  politique des individus. Les  tudes de St phanie Abrial sont,   l'heure actuelle, les principaux outils d'analyse des comportements sociopolitiques des enfants de harkis.

Au c ur des nouveaux questionnements, la notion d'identit  interpelle les chercheurs   l'instar de Sylvain Jarrige qui soutient sa th se   Bordeaux III au cours de l'ann e 1983 sur le *Syst me de communication d'une communaut  harkie dans son environnement : vers une identit  « Harkie »*. La question de la transmission d'une identit  stigmatis e, analys e dans le cadre des relations parents-enfants, est  tudi e dans le cadre d'un D.E.A. d'Anthropologie intitul  *L'engagement des anciens harkis   Largent re aupr s de l'arm e fran aise : connaissance et interpr tation de leurs descendants*. La th se d'anthropologie de Khemissi

Bouneb *Musulmans Français de la seconde génération : Adaptation, Phénotype et représentation de soi*, me semble être la référence des travaux universitaires sur l'identité problématique des enfants de harkis.

Les relations intrafamiliales sont également étudiées par Laurent Muller dont les travaux universitaires en vue du doctorat en sociologie, ont porté sur les familles harkies alsaciennes²¹⁷. Le thème central de ses recherches est la mémoire au sein de ces familles. Le sociologue publie en 1999 un livre, résultat avant tout d'une recherche de terrain et d'une analyse rigoureuse des témoignages recueillis, autour d'un thème essentiel : *Le silence des harkis*, dans lequel il dresse le portrait d'une vingtaine d'enfants de harkis, héritiers d'une identité blessée et disputée.

A partir du milieu des années quatre-vingt-dix, c'est au tour de deux historiens concernés intimement par la question harkie de produire des travaux universitaires, en privilégiant une approche régionale voire locale.

Nordine Boulhais est d'origine Chaouïa (berbère de l'Aurès). Historien de formation à l'université de Lille III, il fait tout - dans le cadre de ses recherches mais aussi à titre privé - pour sauvegarder le patrimoine culturel millénaire dont il a hérité et offrir à « ma communauté d'origine l'écriture de son histoire qu'elle mérite »²¹⁸. Une première recherche aboutit, dans un premier temps, à un mémoire de maîtrise d'histoire, *Les communautés harkies du Nord en particulier celle du bassin de la Sambre. Mémoire d'une population milieux économiques, associatifs et socioculturels*, qui porte sur l'ensemble des Harkis installés dans le Nord de la France. Dans un second temps, son D.E.A. *Histoire et Civilisations constitue une Approche critique de l'Histoire mythique des Berbères du Général Faïdherbe*. Par la suite, son doctorat lui permit d'approfondir ses recherches tout en les cadrant sur l'Aurès et les habitants de cette région, les Chaouïa. Sa thèse intitulée *Les Chaouïa du Bassin de la Sambre, Histoire et Culture d'une Communauté berbère* a été soutenue en 2001 à Lille III et lui permis d'obtenir le titre de docteur en histoire. De cette brillante thèse, Nordine Boulhais publie un livre, *Des Harkis Berbères, de l'Aurès au Nord de la France*, paru aux Presses universitaires du Septentrion en 2002. L'auteur présente l'histoire des Harkis de la première Harka d'Arris dans les Aurès, au rapatriement en France et la vie dans le Nord. Cette chronique a été réalisée à

²¹⁷ MULLER L., *De la plainte à la revendication. Description des doléances proférées au service des rapatriés d'origine nord-africaine à la sous-préfecture de Mulhouse (entre septembre 1991 et juin 1992)*, Mémoire de DEA, Strasbourg, 1993.

MULLER L., *Le travail et la mémoire au sein des familles de français-musulmans rapatriés en Alsace*. Doctorat en sociologie sous la direction de Freddy RAPHAEL, Strasbourg II, 1998.

²¹⁸ BOULHAIS N., *Des harkis berbères, de l'Aurès au nord de la France*, Villeneuve-d'Ascq (Nord), Presses Universitaires du Septentrion coll. « Histoire et civilisations », 2002.

partir d'archives, l'histoire orale, une solide bibliographie et des photographies inédites. La confrontation de ces différentes sources a permis d'obtenir des résultats importants tels que l'origine des Harkis aurésiens, les circonstances et les responsabilités de leur abandon, le rapatriement d'une grande partie d'entre eux ou encore l'intégration dans la société française, plus réussie que ce qu'avancent les médias mais qui reste encore freinée. En 2005, est publié chez L'Harmattan, un second livre intitulé *Histoire des Harkis du Nord de la France*. Cet ouvrage est basé sur des premières recherches réalisées dans le cadre de la maîtrise. Il relate plus largement sur l'histoire de ces personnes, toutes origines confondues cette fois, en Algérie puis, dans le Nord de la France de nouveau. Cet ouvrage oscille entre l'histoire régionale et l'approche globale de l'histoire des harkis. Mais ce livre, plus facile d'accès, est moins fouillé et ne peut être comparé avec son premier ouvrage qui reste la référence en matière de monographie.

Axés essentiellement sur le rapatriement en général, les travaux de l'historien Abderahmen Moumen méritent une mention particulière. Sa maîtrise faite à l'université d'Aix-Marseille au cours de l'année 2001, porte sur *Les rapatriés d'Algérie dans la vallée du Bas-Rhône (Vaucluse, Gard) de 1962 à nos jours*. Il réalise une étude comparée des exilés d'Algérie en traitant des questions identitaires liées à la mémoire des familles rapatriées. Il s'intéresse aux défis de l'installation qui sont, au cours des décennies qui suivent la guerre d'Algérie, relayées par les quêtes identitaires, des années cinquante à nos jours. Centrant son travail de recherche sur une approche locale, le jeune chercheur publie, au cours de l'année 2003, deux ouvrages très différents. Le premier, *Les Français musulmans en Vaucluse (1962-1991). Installation et difficultés d'intégration d'une communauté de rapatriés d'Algérie*, propose une présentation complète de cette population vauclusienne singulière. Il choisit d'arrêter son étude à l'année 1991 car l'auteur, justifiant ses choix, considère cette date comme un tournant marquant la fin d'une histoire des harkis à proprement parlé, relayés par les enfants qui écrivent, à leur tour, la suite de cette histoire. Cette périodisation est discutable du fait des effets pervers du cloisonnement qui peut freiner une réflexion plus complète sur le vécu des Français musulmans. On ne peut que regretter le fait que l'étude soit circonscrite à la période d'après-guerre dans la mesure où cet aspect empêche de replacer l'histoire des Français musulmans du Vaucluse dans le cadre de l'histoire coloniale et du processus de décolonisation. De plus, Abderahmen Moumen publie également un dictionnaire bibliographique, intitulé *Entre histoire et mémoire. Les rapatriés d'Algérie*. Il s'agit d'un outil très précieux car l'auteur comble ainsi une lacune historiographique regrettable. Il recense cinq cent références de nature variée: travaux universitaires en histoire, géographie,

sociologie, ethnologie, médecine, psychologie et littérature, romans, émissions et documentaires audiovisuels et radiophoniques, presse rapatriée et sites internet créés par les rapatriés. C'est un travail colossal que nous livre l'historien qui facilite les premières recherches autour des rapatriés. Enfin, en 2006, il soutient sa thèse pour le doctorat d'histoire, *Rapatriés, Pieds-noirs et harkis dans la vallée du Bas-Rhône. Des défis de l'installation aux recherches identitaires des années cinquante à nos jours. Eléments pour une histoire nationale*, à l'université de Provence, sous la direction de Colette Dubois, 2006.

Pour terminer, nous devons nous pencher sur le travail primordial de Tom Charbit, dont les recherches portent sur la sociohistoire des intellectuels et sur l'immigration. Le chercheur est membre du Laboratoire de sciences sociales, doctorant en science politique à l'École des hautes études en sciences sociales. Repère essentiel, *Les harkis* de Tom Charbit est indispensable pour découvrir et avoir une connaissance précise et complète sur les harkis. Ce livre découle d'un rapport intitulé *Les Français musulmans et leur enfant*, réalisé pour la Direction de la population et des migrations en 2003 qui aboutit à la publication d'un résumé dans la revue *Migrations études* parue en octobre-novembre 2003. De plus, l'auteur, avec la collaboration de Mababou Kébé, a réalisé, pour la Direction de la population et des migrations, une enquête *Sociographie des familles de harkis de Saint-Maurice-L'Ardoise* publiée dans la revue *Migrations études* de septembre 2005. Cette étude se prolonge actuellement et donnera lieu à une autre publication. Ces recherches actuelles sur Saint-Maurice-L'Ardoise vise à combler un vide historiographique sur les camps de regroupement des harkis après la guerre. Mais ce vide n'est pas unique et l'historiographie harkie est toujours à l'heure actuelle parsemée de pans inexploités.

A partir du 19 mars 1962, le F.L.N. victorieux en Algérie, ne veut en aucun cas s'engager dans une épuration des ex-supplétifs et leurs familles. Pourtant, après l'indépendance, les exactions deviennent rapidement publiques et généralisées. L'Etat français refuse quant à lui, d'assumer ses responsabilités en tentant secrètement de restreindre les rapatriements. Par ces instructions, la France a donc sa part de responsabilité dans les massacres qui ont suivis le cessez-le-feu. C'est pourquoi, Boussad Azni, conseiller d'Etat aux anciens combattants, aux harkis et à la citoyenneté, dénonce « un abandon programmé des harkis »²¹⁹ et écrit que « L'Algérie a été le bourreau d'une sentence prononcée par la France. »²²⁰ Mais, grâce à certains officiers, désireux de rester fidèles à leur engagement vis-à-vis des harkis et dans une moindre mesure grâce au plan général de rapatriement, quelques familles regagnent le sol inconnu de la métropole. Ce vécu du rapatriement est fondamental car il marque l'identité harkie du sceau de la douleur. La gestion étatique de ces nouveaux Français non désirés oscillant entre administration néocolonialiste et volonté d'intégration a pu constituer une entrave à une réelle intégration même si le poids des traumatismes liés au déracinement, ne doivent pas être écartés. L'intégration des harkis semble, à bien des égards, compromise. Les obstacles à cette intégration peuvent trouver leurs sources dans les modalités mêmes de recrutement et de leur démobilisation ainsi que dans leur sort une fois sur le sol métropolitain notamment l'isolement des camps constituant un « second exil ».²²¹ Pourtant, la grande majorité des Français musulmans s'est intégrée à la société française. De plus, l'existence même d'un clivage disséminés/intégrés et regroupés/exclus parmi cet ensemble hétérogène de harkis prouve que ces obstacles ne représentent pas des limites infranchissables. Mais ces barrières sont tombées parfois dans la violence, comme lors de la première révolte menée par la seconde génération au cours de l'année 1975. Les événements de 1975 suscitent une première médiatisation et prise en compte par les autorités publiques des problèmes des Français musulmans. Benjamin Stora, dans son ouvrage historiographique *La Gangrène et l'oubli*, met en exergue l'influence de ces événements présentés comme le point de départ d'un dialogue sur la question harkie. Puis, la fin de la décennie 90 est marquée par l'amorce d'un travail de mémoire autour des questions liées à la guerre d'Algérie, précipité pour le cas des harkis par la révolte de 1991.

²¹⁹ Entretien réalisé le 16/09/07 à Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne)

²²⁰ AZNI B., *Harkis, crime d'Etat*, Paris, Ramsay, 2002.

²²¹ KHELLIL M., *Les rapatriés d'Algérie en Languedoc-Roussillon 1962-2002*, Actes du colloque international de Montpellier, 14-15-16/11/1991, université Montpellier III, 1992.

DEUXIEME PARTIE :
ETAT DES SOURCES

« Les vérités que l'on tait deviennent vénéneuses. »

Nietzsche

Une sensation d'oubli à l'égard des harkis subsiste en raison du caractère partial et partiel des sources portant sur cette question. Tom Charbit recense plus de deux cents références portant sur les harkis²²², mais précise immédiatement que derrière ce nombre, se cachent de très grandes inégalités. Les raisons qui tendent à expliquer cette grande hétérogénéité sont les suivantes : « La rareté relative des recherches sur les Français musulmans, les difficultés d'enquête auprès de cette population, en raison de l'extériorité ou au contraire de la trop grande implication idéologique ou affective des observateurs, ajoutées à l'occultation de cette mémoire, explique le peu de travaux de synthèse ayant effectué la distanciation nécessaire à une bonne connaissance de ceux-ci. »²²³

Néanmoins, les archives consultées qui sont présentées dans le premier chapitre, pour la présente recherche sont déjà très riches en informations, ce qui permet de remettre en question l'idée de Michel Roux selon laquelle « il n'est [...] guère resté d'archives écrites. A tel point que les données numériques de base font défaut »²²⁴. De plus, les articles de presse constituent une mine précieuse d'informations et permettent un recoupage des renseignements assez important du fait de leurs provenances multiples. Dans la perspective d'une histoire du temps présent, le témoignage est aussi d'un recours utile pour permettre une certaine *humanisation de la recherche* qui vise à placer l'homme et sa pensée au cœur de notre travail, afin de mieux appréhender les tenants et les aboutissants du fait historique étudié.

Enfin, le livre a été et reste encore aujourd'hui un précieux défiloir pour des individus aux « mémoires écorchées vives »²²⁵ comme c'est le cas pour les harkis ou leurs descendants qui participent activement à l'écriture de leur Histoire. Dans son dernier ouvrage *Le Livre, mémoire de l'histoire. Réflexion sur le livre et la guerre d'Algérie*, Benjamin Stora parle pour la guerre d'Algérie « d'une sensation d'une absence de mémoire » alors que des dizaines d'ouvrages sur ce sujet paraissent chaque année. Dans une moindre mesure, cette sensation est applicable à la question harkie. Cette abondance apparente cache une extrême hétérogénéité des ouvrages. Dans son article « Histoire de l'Algérie et mythes politiques algériens : du parti de la France aux anciens et nouveaux harkis », Guy Pervillé déplore notamment le quasi-monopole du témoignage exercé par les auteurs français qui est selon lui, un « objet de distorsion de la réalité du conflit » car leur point de vue met en avant toujours les problèmes des Français d'Algérie, de l'armée et les relations avec le pouvoir

²²² CHARBIT T., « Les Français musulmans et leurs enfants », *Migrations et études*, n°117, oct-nov 2003.

²²³ WITHOL DE WENDEN C., « Au-delà des controverses », *Hommes et Migrations*, n°1135, septembre 1990.

²²⁴ ROUX M., « Le poids de l'Histoire », *Hommes et Migrations*, n°1135, septembre 1990, p.21-27.

²²⁵ JORDI J-J in GLADIEU S. et KERKOUCHE D., « *op.cit.* ».

métropolitain. La société algérienne est alors rejetée en arrière plan car considérée comme un enjeu passif. Ce constat général sur les Algériens explique en grande partie le désintérêt pour la question harkie vue pendant de nombreuses années, seulement à travers le prisme de l'histoire militaire. Qu'en est-il aujourd'hui des recherches scientifiques sur la question harkie : Champ en friche ou parcelles dont les bénéfices sont prêts à être cueillis?

A partir de l'année 2000 jusqu'à nos jours, dans un contexte de devoir de mémoire sans cesse réaffirmé, des voix s'élèvent afin que la République reconnaisse ses torts dans le drame algérien. Les harkis sont, depuis la fin des années quatre-vingt dix, dans une phase de construction de leur mémoire. Les témoignages des enfants de harkis affluent et le travail scientifique amorcé au cours des années précédentes, se poursuit de manière plus intensive. Cependant, les lacunes concernant la recherche sur cette population sont aujourd'hui encore loin d'être comblées. Le nombre relativement faible d'articles, moyens privilégiés d'échanges scientifiques sur un sujet, révèle un manque d'intérêt de la part des intellectuels pour les harkis. De plus, vecteur essentiel dans la construction des mémoires, il constitue « une bibliothèque idéale »²²⁶ pour le chercheur et constitue une archive à part entière. Dans le contexte actuel marqué par la toute puissance de l'image et de l'instantané, le livre apparaît aujourd'hui plus que jamais comme un espace privilégié pour l'analyse et a fortiori pour l'examen de sujets traumatisants. C'est pour ces différentes raisons que nous avons accordé une place substantielle à la bibliographie.

²²⁶ STORA B, *Le livre mémoire de l'histoire : Réflexion sur le livre et la guerre d'Algérie*, Paris, Le Préau des collines, 2005.

CHAPITRE 4 : LES ARCHIVES

Les archives consultées sont localisées dans différents centres d'archives et sont quasiment toutes soumises à dérogation. Concernant les événements des années soixante-dix à proprement parlé, le chercheur peut se diriger vers les centres d'archives du Lot-et-Garonne et du Gard où les principaux mouvements de révolte ont eu lieu. Pour une approche plus globale de la question harkie, le chercheur dispose des archives du S.F.I.M. qui se trouvent pour la majeure partie au Centre des Archives Contemporaines (C.A.C.) de Fontainebleau. L'autre partie se trouve au Centre Historique des Archives Nationales (C.H.A.N.). Les dérogations assez longues à obtenir auxquelles se rajoutent les contraintes professionnelles et matérielles, le présent travail n'est pas basé uniquement sur une étude exhaustive des sources. Mais, dans le cadre d'une étude plus approfondie, ma recherche s'appuiera sur la documentation présente dans les autres centres d'archives. Pour cela, nous proposons à la fin de ce chapitre un état des sources hypothétique, basé sur des inventaires réalisés avec le C.A.C. et le C.H.A.N.

I. LES ARCHIVES NATIONALES

La richesse de ces sources tient, pour l'essentiel, au rôle central qu'ont joué les préfectures dans la gestion de la population harkie. Centralisant et servant de relais entre toutes les institutions concernées par cette population, les préfectures ont ainsi reçu, directement ou en copie, la plupart des courriers échangés entre ces organismes. On y trouve et pour ne citer que les sources les plus significatives, des documents émanant du personnel du camp (directeurs, assistantes sociales, médecins, instituteurs, éducateurs, etc.) et des résidents eux-mêmes (lettres, pétitions), des rapports de la gendarmerie, des renseignements généraux, de la D.A.S.S. ou des différents ministères concernés (Intérieur, Travail, Affaires sociales, etc.), mais aussi des documents émanant d'élus locaux, d'associations ainsi que, bien évidemment, l'ensemble des documents produits par la préfecture elle-même.

1. Archives départementales du Lot-et-Garonne

Après avoir obtenu une dérogation, délivrée le 14 février 2002, pour la réalisation du mémoire de maîtrise, nous avons pu consulter, aux archives départementales de Lot-et-Garonne, les articles conservés sous les cotes suivantes :

-930W15 : Informations sur la population Nord-africaine de Lot-et-Garonne : instructions à fournir au Service de coordination des informations nord-africaines (SCINA),

éléments transmis au Ministère de l'Intérieur ; instructions et correspondance pour la protection des Français-musulmans.

-930W19 : Aide à la population musulmane : rapports trimestriels et synthèses (1964-1965) ; enquêtes, recensements, interventions pour des hébergements et emplois (1956-1962)

-930W20 : Aide aux victimes des attentats terroristes d'Algérie : Dossier de l'office des anciens combattants et victimes de guerre ; instructions et correspondance officielle sur l'installation en Lot et Garonne des harkis et les secours à leur donner.

Au cours de mon année de recherche en master 2, une seconde demande de consultation a été en partie satisfaite le 30/10/07. J'ai été autorisée à consulter les versements suivants :

-2106 W 1 : Législation : textes officiels 1974-1997.

-2106 W 2 : Administration des harkis en Lot-et-Garonne : rapports 1973-2000. Visites officielles : comptes-rendus, rapports, notices individuelles de renseignements, coupures de presse régionale (1982-1996).

-2106 W 3 : Insertion sociale : Emploi, aide, enquête : procès-verbaux de réunions, statistiques.

-2106 W 8 : Administration générale de la cité de Bias : rapports (1969-1997)

-2106 W 9 : Administration générale, fonctionnement, financement : comptes-rendus de réunions du comité de pilotage de Bias, comptes administratifs (1984-1999). Personnel d'encadrement indemnisation, gestion de la population harkie : comptes-rendus (1973-1998). Municipalisation du C.A.R.A., création, suppression : arrêtés préfectoraux, délibérations (1975-1993).

-2106 W 12 : Emploi, insertion sociale : arrêtés préfectoraux, rapports, listes nominatives (1977-1999).

-2106 W 13 : Etudes historiques, démographiques et sociologiques, monographies contenant des informations individuelles (1975-1993).

2. Archives départementales du Gard

Après avoir obtenu une dérogation, délivrée le 01 octobre 2007, pour la réalisation de ce mémoire, nous avons été autorisés à consulter, aux archives départementales du Gard, les articles conservés sous les cotes suivantes :

-JR 33/39-44 : Coupures de presse du quotidien régional *Midi Région* de l'année 1975.

-1014W161/162 : Correspondances du Monsieur le préfet RICHARDOT (1970-1975).

-1014W27 : Circulaires, rapports, manifestations (1968-1975).

Comme je le signalais en introduction, limitée par des contraintes d'ordre matériel et temporel, cette étude résulte de recherches, axées essentiellement sur les centres d'archives départementaux. Cependant, afin de connaître les possibilités de recherche nécessaires en vue d'une étude plus poussée du sujet, un état des sources disponibles dans les centres d'archives a été réalisé:

Centre des Archives Contemporaines (Fontainebleau) :

-19910467 article 1-4 : des services centraux (aide aux rapatriés, reclassement des Harkis.)

-19930005 article 13 : réglementation (étrangers).

-1990260 article 37 - 19990429 articles 8-9 : Rapatriés : organisation 1953-1967.

-19870157 article 23 : Activités des C.R.S. (1975)

-19910607 article 11 : Révoltes musulmanes en France (1973-1981)

-19920149 article 1-3 : Service d'accueil et de reclassement des Français d'Indochine et des Français musulmans : politique d'accueil et de reclassement de la population harkie en métropole.

-19870256 article 7 : Direction de la population et des migrations : Français-Musulmans : enquêtes sociales et bilans, rapports sur les incidents de 1975-1976.

Service Historique de la Défense (Vincennes)

-1R 336 : Documents du secrétariat d'État aux forces terrestres concernant les camps de harkis.

-1R337 : Documents du secrétariat d'État aux forces terrestres concernant la fermeture du camp de Rivesaltes et de Saint-Maurice-L'Ardoise.

-9R450 : Documents du contrôle général concernant l'hébergement des harkis en métropole.

II. ARCHIVES PRIVEES

1. Archives privées de la coordination harka (Saint-Laurent-des-Arbres, Gard)

Ce fond privé de documentation est constitué d'un dossier de presse concernant la fermeture du camp de Saint-Maurice-L'Ardoise et un ensemble de documents (dont bulletin d'adhésion) destiné aux membres de l'association.

2. Archives privées de l'association de rapatriés clin d'œil (Colmar, Haut Rhin)

Ce fond privé de documentation est constitué d'un ensemble complet d'articles sur la révolte de 1975, du quotidien *L'Aurore*. Lors de l'indépendance de l'Algérie, ce quotidien devient le journal des Pieds-Noirs. Dans les années du gaullisme tout puissant, *L'Aurore* est alors un journal d'opposition centriste.

3. Archives privées du comité national de liaison des harkis (Sainte-Livrade, Lot-et-Garonne)

-Carnet de bord d'un membre de l'administration du camp de Bias qu'il intitula : *1963 : L'année terrible*. Mohand, le fils d'un harki, responsable des archives du comité national de liaison des harkis, nous a confié le carnet de bord d'un membre de l'administration du C.A.R.A. qui décrit le déroulement des journées passées au centre pour l'année 1963 et qui constitue une source primaire d'informations précieuses.

-Notes prises par les meneurs du mouvement révolte de 1975, composées de plan d'action, d'un carnet de bord anonyme et des tracts.

-Enquête réalisée en 1975 par l'assistance sociale du C.A.R.A. de Bias que nous avons pu rencontrer et qui nous a confié l'original de son travail ainsi que les procès-verbaux des réunions préfectorales trimestrielles pour les années 1973, 74 et 75, portant sur des questions diverses liées au camp.

CHAPITRE 5 : SOURCES IMPRIMEES

Il nous a semblé nécessaire d'avoir une base suffisamment importante, et dans cette optique, il nous a fallu dépouiller les archives de plusieurs grands quotidiens nationaux, de tendances diverses afin d'avoir une vision large des différentes perspectives du sujet. Pour ce qui est du classement, il est à double entrée, alphabétique et chronologique, afin d'obtenir une plus grande clarté des sources.

I. ARTICLES DE PRESSE QUOTIDIENNE NATIONALE

1. Le Monde

Les archives du journal *Le Monde* sont disponibles à la Bibliothèque Municipale de Bordeaux. Nous avons dépouillé les journaux à partir de février 1974 (date de la première grève de la faim que nous avons considéré comme point de départ du mouvement contestataire des années 70) jusqu'à la fin de l'année 1979, afin de prendre en compte les premières répercussions des révoltes des années 74 et 75. Les articles d'une importance capitale méritent d'être cités.

-PAUTARD A., « Dans les Aurès, blessés par la guerre, les harkis s'inquiètent... », *Le Monde*, 24 février 1962.

- « Désertions en Kabylie : OAS ou ALN ? », *Le Monde*, 15 mars 1962.

- « De l'entraide à l'utilisation des harkis en métropole », *Le Monde*, 23 mai 1962.

- « Un plan d'accueil en métropole », *Le Monde*, 25 mai 1962.

- « 110 Algériens, anciens harkis et leurs familles, sont hébergés dans deux localités de la Vienne », *Le Monde*, 27 mai 1962.

- « Les déclarations du gouvernement à l'Assemblée Nationale », *Le Monde*, 01 juin 1962.

-LEGRIS M., « Harkis et moghaznis au Larzac », *Le Monde*, 10 et 12 juillet 1962.

- « D'Evian à Teniet-al-Haad », *Le Monde*, 22 août 1962.

-VIDAL-NAQUET P., « La guerre révolutionnaire et la tragédie des harkis », *Le Monde*, 11 novembre 1962.

-LACOUTURE J., « Plus de dix mille harkis tués en Algérie », *Le Monde*, 13 novembre 1962.

-LEGRIS M., « Des Algériens entre deux patries », *Le Monde*, 19 et 20 décembre 1962.

-GUILLEBAUD J-C, « Les harkis oubliés par l'histoire ; Partie I. Onze ans après... », *Le Monde*, 3 juillet 1973.

-GUILLEBAUD J-C, « Les harkis oubliés par l'histoire ; Partie II. Qui sommes-nous ? », *Le Monde*, 4 juillet 1973.

-GUILLEBAUD J-C, « Les harkis oubliés par l'histoire ; Partie III. Supprimer la honte », *Le Monde*, 5 juillet 1973.

-GUILLEBAUD J-C, « Les harkis oubliés par l'histoire ; Partie IV. Des réserves de la honte », *Le Monde*, 6 juillet 1973.

-« La grève de la faim d'un ancien harki à Evreux », *Le Monde*, 11 janvier 1974.

-« Un deuxième harki a entamé une grève de la faim », *Le Monde*, 12 janvier 1974.

-« Le sort des anciens harkis », *Le Monde*, 15 janvier 1974.

-« Grève de la faim : 1er étage à droite », *Le Monde*, 29-30 septembre 1974.

-« Les harkis grévistes de la faim, ont quitté Evreux pour s'installer à l'église de la Madeleine », *Le Monde*, 01 octobre 1974.

-« La situation des harkis », *Le Monde*, 03 octobre 1974.

-« PALACCIO L., « pour obtenir leurs droits de Français à part entière, huit anciens harkis font à Paris depuis un mois la grève de la faim dans l'église de la Madeleine », *Le Monde*, 12 octobre 1974.

-« La grève de la faim des français musulmans à Paris », *Le Monde*, 13-14 octobre 1974.

-« Des membres de la LICA et de l'Action française ont participé à la marche de la faim des harkis », *Le Monde*, 15 octobre 1974.

-« La grève de la faim des harkis », *Le Monde*, 19 octobre 1974.

-PALACCIO L., « Espoir et doute parmi les harkis après la lettre de Valéry Giscard d'Estaing », *Le Monde*, 20 octobre 1974.

-« Tandis que les anciens harkis continuent leur grève de la faim, M. Mario Bénéard a étudié avec les associations de Français musulmans les problèmes de l'indemnisation, du logement et des retraites », *Le Monde*, 25 octobre 1974.

-« M. Mario Bénéard fait le point sur les mesures envisagées en faveur des Français musulmans », *Le Monde*, 7 mars 1975.

-« Dans le Gard, 200 Français musulmans occupent les locaux administratifs d'un camp d'anciens harkis », *Le Monde*, 21 mai 1975.

-« Des Français qu'on dit entièrement à part... », *Le Monde*, 03 juin 1975.

-« Au Conseil d'Etat : Plusieurs anciens harkis séquestrent le responsable du Comité pour les musulmans français», *Le Monde*, 19 juin 1975.

-« Dans le Gard, quatre jeunes Français musulmans retiennent en otage le dirigeant du camp de Saint-Maurice-L'Ardoise», *Le Monde*, 21 juin 1975.

-« Pris en otage par quatre jeunes Français musulmans, le directeur du camp de harkis de Saint-Maurice-L'Ardoise a été libéré», *Le Monde*, 22 juin 1975.

- GEORGES P., « Chez les anciens harkis de Saint-Maurice-L'Ardoise , un état d'assistance devenu insupportable», *Le Monde*, 29-30 juin 1975.

-« Les Français musulmans se retirent de la commission de concertation», *Le Monde*, 3 juillet 1975.

-« Perspectives de solution au camp d'ancien harkis de Saint-Maurice-L'Ardoise», *Le Monde*, 6-7 juillet 1975.

-« Cinq personnalités musulmanes ont visité mercredi le camp de harkis de Saint-Maurice-L'Ardoise», *Le Monde*, 11 juillet 1975.

-« Perspectives de solution au camp d'ancien harkis de Saint-Maurice-L'Ardoise», *Le Monde*, 6-7 juillet 1975.

-« La Confédération des Français musulmans met au point un programme d'actions», *Le Monde*, 6-7 août 1975.

-« Fils d'un ancien harki résidant à Albi, Borzani Kradraoui, est toujours retenu en Algérie», *Le Monde*, 8 août 1975.

-« Par décision du conseil des ministres, les camps de regroupements des anciens harkis seront supprimés avant la fin de l'année 76», *Le Monde*, 8 août 1975.

-« Un calcul délibéré de part et d'autre ?», *Le Monde*, 9 août 1975.

-« *El Moudjahid* : La défaillance est imputable au gouvernement français», *Le Monde*, 9 août 1975.

-« Le retour en France de Borzani Kradraoui. Les quatre Algériens retenus en otage à Saint-Maurice-L'Ardoise ont été libérés», *Le Monde*, 10-11 août 1975.

-« L'affaire de Saint-Maurice-L'Ardoise : Une information judiciaire est ouverte après la séquestration des quatre Algériens», *Le Monde*, 12 août 1975.

-« Après l'intervention du préfet du Lot-et-Garonne : Fin de l'occupation du camp de Bias », *Le Monde*, 13 août 1975.

-« Pour obtenir la libre circulation entre la France et l'Algérie, d'anciens harkis séquestrent un responsable de l'Amicale des Algériens au camp de Bias », *Le Monde*, 19 août 1975.

-« Après la libération de M. Djelloul Belfadel, un dirigeant des Français musulmans est reçu au ministère de l'intérieur», *Le Monde*, 20 août 1975.

-« Alger : Veut-on rompre l'équilibre précaire des relations avec la France ?», *Le Monde*, 20 août 1975.

-« Après avoir été reçu par M. Michel Poniatowski, le président de la confédération des Français musulmans s'est déclaré satisfait de la compréhension du ministre», *Le Monde*, 21-22 août 1975.

-« Des contacts sont en cours entre Paris et Alger au sujet de la libre circulation des harkis», *Le Monde*, 23 août 1975.

-« Après l'enlèvement de Firminy, M.Laradji est inculpé de séquestration», *Le Monde*, 14-15 septembre 1975.

-« L'affaire Mohamed Laradji», *Le Monde*, 18 septembre 1975.

-« Les délibérations du conseil des ministres : Le sort des Français de confession islamique», *Le Monde*, 2 octobre 1975.

-« Trois nouveaux grévistes de la faim dans la chapelle Saint-Bernard», *Le Monde*, 14 octobre 1975.

-« Les Français musulmans projettent d'organiser une marche sur Paris», *Le Monde*, 21 octobre 1975.

-« Le sort des Français musulmans», *Le Monde*, 28 octobre 1975.

- « A Perpignan, M.Mohamed Laradji et sept autres personnes sont appréhendées pour transport d'armes », *Le Monde*, 22 janvier 1976.

- « Les anciens harkis réclament la libre circulation entre la France et l'Algérie », *Le Monde*, 14 juillet 1976.

- « L'insertion totale des Français musulmans est œuvre de générations », *Le Monde*, 7 octobre 1976.

2. Libération

-« Les harkis bloquent le camp de Saint-Maurice-L'Ardoise », *Libération*, 27 mai 1975.

-BLANCHET P., « Comme des fellaghas », *Libération*, 21 juin 1975.

-« Les harkis, le maire et le colonel », *Libération*, 5 juillet 1975.

-DUGRAND A., « M. Belfadel est libéré », *Libération*, 19 août 1975.

-« 50 pieds-noirs et harkis retranchés dans une ferme », *Libération*, 18-19 octobre 1975.

3. Le Figaro

- PERIER-DEVILLE D., « Les recommandations de la commission Mario Bénard », *Le Figaro*, 7 mars 1975.

-« Harkis en grève », *Le Figaro*, 12 mai 1975.

- « Manifestations au camp de Bias », *Le Figaro*, 16 mai 1975.

- MIARD L., « La révolte des enfants de harkis », *Le Figaro*, 30 mai 1975.

- « Le sort des harkis », *Le Figaro*, 3 juin 1975.

- « Le problème des rapatriés », *Le Figaro*, 18 juin 1975.

- MIARD L., « A Saint-Laurent-des-Arbres, le coup de force des fils de harkis », *Le Figaro*, 22 juin 1975.

-« A Saint-Laurent-des-Arbres : fermeture administrative de la mairie », *Le Figaro*, 24 juin 1975.

-« Harkis : Suppression des camps », *Le Figaro*, 7 août 1975.

-« Emotion chez les harkis : le fils de l'un d'entre eux retenu en Algérie », *Le Figaro*, 7 août 1975.

-« Harkis : La libération du jeune Kradraoui contre les otages de Saint-Maurice-L'Ardoise », *Le Figaro*, 8 août 1975.

- GREILSAMER L., « Harkis : Borzani Kradraoui enfin de retour », *Le Figaro*, 9-10 août 1975.

- LE BOLZER G., « Harkis : Qui est M. Hamed Larradji ? », *Le Figaro*, 14 août 1975.

-« Nouveau coup de force des harkis », *Le Figaro*, 18 août 1975.

-« Libération immédiate de Djelloul Belfadel », *Le Figaro*, 19 août 1975.

-« Les harkis de Lorraine menacent... », *Le Figaro*, 20 août 1975.

-« Dix mesures en faveur des harkis », *Le Figaro*, 26 septembre 1975.

-« Fin de la grève de la faim des harkis de Tourcoing », *Le Figaro*, 23 octobre 1975.

4. L'Aurore

Notre choix s'est enfin porté sur *L'Aurore* car lors de l'indépendance de l'Algérie, ce journal devient la presse des Pieds-Noirs rapatriés. Dans les années 60 du gaullisme tout puissant, *L'Aurore* devient un journal d'opposition centriste, toujours intéressé par les questions touchant les Pieds-Noirs et les harkis.

-ATTARD R., « Les problèmes des Français de confession islamique », *L'Aurore*, 6 mars 1975.

- « Création d'une commission interministérielle chargée des problèmes des Français de confession islamique », *L'Aurore*, 16 mai 1975.

-BARBRY B., « Le harkis et le colonel », *L'Aurore*, 18 juin 1975.

-BOURGET J-B et DURANDET C., « L'affaire des fils de harkis », *L'Aurore*, 21-22 juin 1975.

-LESINGE J., « Ce fils d'un ancien harki serait retenu en otage en Algérie », *L'Aurore*, 7 août 1975.

- « La fièvre monte chez les harkis », *L'Aurore*, 8 août 1975.

-DUMAS P., « L'escalade des harkis », *L'Aurore*, 12 août 1975.

-CHAUMEIL P., « Le petit Borzani, retenu en Algérie rendu à ses parents », *L'Aurore*, 14 août 1975.

-DUMAS P., « Les harkis ont encore pris un otage », *L'Aurore*, 18 août 1975.

-DUMAS P., « Les harkis ont libéré leur otage », *L'Aurore*, 19 août 1975.

- « L'otage des harkis a été relâché », *L'Aurore*, 20 août 1975.

-LESINGE J., « Le retour de Borzani fils de harkis », *L'Aurore*, 20 août 1975.

II. ARTICLES DE PRESSE QUOTIDIENNE REGIONALE

Il nous a paru important, pour connaître la perception locale des actions menées par les jeunes Français musulmans et mieux appréhender la place tenue par ces événements dans la vie régionale. Les deux foyers de révolte ont été le camp de Bias en Lot-et-Garonne (Aquitaine) et celui de Saint-Maurice-L'Ardoise dans le Gard (Languedoc-Roussillon). C'est pourquoi, nous avons axé nos recherches sur ces deux quotidiens régionaux que sont *Sud-Ouest* et *Midi Région* en nous intéressant essentiellement à leurs éditions du Lot-et-Garonne et du Gard pour avoir une approche locale du phénomène étudié.

1. Sud-Ouest

Les documentalistes du journal *Sud-Ouest* ont mis à notre disposition les articles concernant le mouvement de révoltes des enfants de harkis à partir de 1968 jusqu'à la fin de l'année 1990. Parmi les différents articles utilisés, nous citerons les plus riches en information :

-« Oubliés par l'histoire et résignés : les harkis ; Première partie : A Bias », *Sud-Ouest*, 26 décembre 1968.

-« Oubliés par l'histoire et résignés : les harkis ; Deuxième partie : A El Abiodh », *Sud-Ouest*, 27 décembre 1968.

- « Les harkis de Bias veulent un logement décent », *Sud-Ouest*, 10 mai 1975.
- « Toujours pas de terrain d'entente entre le sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot et les musulmans du camp de Bias, *Sud-Ouest*, 13 mai 1975.
- « Bias : Un incendie dont les lueurs ont obscurci la situation », *Sud-Ouest*, 16 mai 1975.
- « Bias : Vers le dénouement », *Sud-Ouest*, 17 mai 1975.
- « Les C.R.S évacuent les locaux du camp de Bias », *Sud-Ouest*, 22 mai 1975.
- « Le directeur du camp de Saint-Laurent-des-Arbres (Gard) retenu en otage par trois harkis », *Sud-Ouest*, 20 juin 1975.
- « Fin du dramatique suspense de Saint-Laurent-des-Arbres », *Sud-Ouest*, 21 juin 1975.
- « Le gouvernement tiendra le plus grand compte des souhaits exprimés par les harkis », *Sud-Ouest*, 7 août 1975.
- BONNET D., « Bias : Après la décision gouvernementale de fermer le camp », *Sud-Ouest*, 8 août 1975.
- BONNET D., « Bias : Le Centre d'accueil à nouveau occupé », *Sud-Ouest*, 12 août 1975.
- BONNET D., « Le camp de harkis de Bias occupé par un commando armé de fusils de chasse », *Sud-Ouest*, 12 août 1975.
- « Un responsable de l'Amicale des travailleurs algériens en France enlevé par un commando de harkis », *Sud-Ouest*, 18 août 1975.
- BONNET D. et MEZERGUES J-F, « Au camp de Bias, après deux jours de cauchemar pas d'affrontement, ni de tragédie », *Sud-Ouest*, 19 août 1975.
- « Bias : La municipalisation du Centre d'accueil...en attendant sa disparition », *Sud-Ouest*, 27 janvier 1976.
- « Centre d'accueil de Bias : Deux cent départs en un an », *Sud-Ouest*, 01 janvier 1977.
- « Le gouvernement n'a pas tenu ses promesses envers les anciens harkis », *Sud-Ouest*, 10 avril 1977.
- BONNET D., « Le dossier des harkis », *Sud-Ouest*, 17 mai 1977.
- « Les grévistes de Bias », *Sud-Ouest*, 2 février 1985.
- « La possible intégration », *Sud-Ouest*, 4 juin 1985.
- « Neuf grévistes de la faim », *Sud-Ouest*, 18 février 1987.
- « D'accord sur le fond, pas sur la forme », *Sud-Ouest*, 24 février 1987.
- « La grève finie, ils attendent le ministre », *Sud-Ouest*, 27 février 1987.

- « La marche d'une fille de harki », *Sud-Ouest*, 16 octobre 1987.
- « Mgr Saint-Gaudens s'est rendu à Bias », *Sud-Ouest*, 8 février 1988.
- « Camp de Bias : La fin d'une époque », *Sud-Ouest*, 25 mars 1988.
- « Un Villeneuvois fait la grève de la faim », *Sud-Ouest*, 3 mai 1989.
- « Vingt-huit ans, l'âge de l'identité », *Sud-Ouest*, 29 novembre 1990.

2.Midi-Région

- ATTARD F., « Grèves et contestations chez les harkis du Gard », *Midi-Région*, 21 mai 1975.
- ATTARD F., « Les harkis et surtout leurs enfants ne veulent plus être des « hébergés » », *Midi-Région*, 22 mai 1975.
- ATTARD F., « Une clôture en fil de fer et aussi un ghetto moral », *Midi-Région*, 23 mai 1975.
- ATTARD F., « Les camps de harkis supprimés », *Midi-Région*, 25 mai 1975.
- ATTARD F., « Saint-Laurent-des-Arbres : C'est fini ! », *Midi-Région*, 21 juin 1975.
- « 70 gendarmes pour veiller au calme à Saint-Laurent-des-Arbres. », *Midi-Région*, 23 juin 1975.
- « Le problème des harkis est étudié aujourd'hui à la préfecture du Gard. », *Midi-Région*, 25 juin 1975.
- « Saint-Maurice-L'Ardoise : chaque famille de harki ira vivre où elle le souhaite. », *Midi-Région*, 27 juin 1975.
- « Les harkis : Appel à l'insoumission. », *Midi-Région*, 3 juillet 1975.
- « Les harkis n'ont pas été payés hier. », *Midi-Région*, 1 août 1975.
- « Les Français musulmans lancent une souscription nationale. », *Midi-Région*, 5 août 1975.
- « Le gouvernement algérien retient mon fils en otage. », *Midi-Région*, 6 août 1975.
- ATTARD F., « L'intégration des harkis : Une solution dont l'urgence est à la mesure de la nervosité des jeunes. », *Midi-Région*, 10 août 1975.
- « Le problème des harkis : Manifestations dans un centre du Lot-et-Garonne. », *Midi-Région*, 12 août 1975.
- « Harkis : Le commando a évacué le camp de Bias. », *Midi-Région*, 13 août 1975.
- « Où est M.Laradji le leader des harkis ? », *Midi-Région*, 17 septembre 1975.
- « Les harkis manifestent. », *Midi-Région*, 19 octobre 1975.
- « Dans la nuit au camp de harkis du Gard : Mobilier et dossiers détruits ou brûlés. », *Midi-Région*, 23 octobre 1975.

-« Saint-Laurent : Incendie au camp des harkis.», *Midi-Région*, 29 octobre 1975.
-« Camp de Saint-Maurice-L'Ardoise : Dernier Acte. », *Midi-Région*, 24 novembre 1976.

3. Le Petit Bleu

-« Une main criminelle a mis le feu à l'école au camp de Bias», *Le Petit Bleu*, 17 mai 1975.

-« CRS et Harkis aux prises aux centres d'accueil», *Le Petit Bleu*, 25 mai 1975.

-« La colère des harkis», *Le Petit Bleu*, 20 juin 1975.

-« Saint-Laurent-des-Arbres, l'otage libéré sain et sauf», *Le Petit Bleu*, 21 juin 1975.

-« A la préfecture, une importante réunion de travail sur le centre d'accueil de Bias », *Le Petit Bleu*, 02 juillet 1975.

-« Pour obliger son père, un ancien harki à rentrer à Mostaganem. La police algérienne retiendrait en otage un enfant de 7 ans», *Le Petit Bleu*, 6 août 1975.

-« 4 travailleurs algériens en otage au camp de Saint-Maurice-L'Ardoise», *Le Petit Bleu*, 7 août 1975.

-« Le Jeune Kradaoui attendu à Toulouse», *Le Petit Bleu*, 8 août 1975.

-« Le calme est revenu au camp de Bias», *Le Petit Bleu*, 12 août 1975.

-« Le préfet du Lot-et-Garonne aujourd'hui à Paris au ministère de Tutelle », *Le Petit Bleu*, 13 août 1975.

-« Un responsable de l'Amicale des Algériens en France enlevé par un commando de harkis. L'otage est détenu au camp de Bias », *Le Petit Bleu*, 17-18 août 1975.

-« Heureux dénouement dans l'affaire de l'enlèvement de M.Djelloul Belfadel», *Le Petit Bleu*, 19 août 1975.

-« Harkis : Signes d'apaisement après l'entretien Poniowski-Laradji », *Le Petit Bleu*, 21 août 1975.

III. THESEES ET ETUDES

Les premiers travaux des années soixante dix représentent des sources primaires à part entière. En plus d'être des mines d'information, elles constituent des éléments fondamentaux pour l'histoire des représentations et, pour étudier la manière dont les Français musulmans sont perçus et gérés, au moment des premières contestations d'enfants de harkis.

-POUVREAU M., *Les problèmes médico-sociaux d'une population de musulmans rapatriés*, Thèse de médecine, Université de Bordeaux 2, 1971.

Il s'agit du premier travail qui a été effectué sur le camp de Bias. C'est également la seule étude qui donne des informations d'ordre médical, informations cruciales car, le CARA est un centre médico-social. Les documents d'archives sont très nombreux concernant l'ouverture du CARA et son fonctionnement dans les premières années.

De même, on trouve de nombreuses informations sur la révolte de 1975 et le fonctionnement du camp après sa municipalisation. Les informations statistiques, que Marie-Madeleine Pouvreau donne, sont cruciales pour pouvoir avoir une vue d'ensemble de l'évolution de la population du CARA. Malgré une méconnaissance des mentalités des individus soignés, présentée par l'auteur elle-même qui précise « ne connaissant rien ou peu de choses du monde musulman, il nous faudra avancer pas à pas »²²⁷, ce travail dresse un bilan psychiatrique intéressant des résidents du CARA tout en formulant des questionnements pertinents quant au devenir du camp.

-CIRBA R., *Troubles mentaux chez les transplantés musulmans*, Thèse de médecine, Montpellier, 1973.

-ETCHEGARAY M., *Un camp de réfugiés algériens en France : Bias*, Thèse pour le doctorat en médecine, Université de Bordeaux 2, 1973.

Après avoir évoqué l'aspect général du camp, elle se consacre à la psychopathologie du camp en décrivant les consultations au dispensaire et présentant les maladies psychiatriques dont souffrent les habitants du camp.

-BAILLET P., *Les rapatriés d'Algérie en France*, thèse de doctorat de IIIème cycle, Université Paris X Nanterre, Nogent-Le-Roi, 1974.

Sa thèse révèle dans un premier temps, les différentes zones d'implantation des familles de Français musulmans pour se pencher dans un second temps, sur les problèmes d'intégration rencontrés par ces familles. Le chercheur condamne la politique de reclassement mise en place pour résoudre les problèmes posés par l'arrivée imprévue des harkis et de leurs familles. Ainsi, il écrit, sans ambiguïté, « Continuer à maintenir ces flots de vie artificielle est très regrettable. Ils entretiennent un climat psychologique malsain. »²²⁸ Premier travail scientifique de synthèse, Pierre Baillet inaugure au niveau de la recherche l'intérêt porté aux conséquences sociales de la guerre d'Algérie et amène une réflexion sur les difficultés auxquelles sont confrontées familles de harkis et autorités publiques, pour réussir une intégration.

²²⁷ ETCHEGARAY M., *Un camp de réfugiés algériens en France : Bias*, Thèse pour le doctorat en médecine, Université de Bordeaux 2, 1973.

²²⁸ BAILLET P., *Les rapatriés d'Algérie en France*, thèse de doctorat de IIIème cycle, Université Paris X Nanterre, Nogent-Le-Roi, 1974.

-BRUN F., « Problèmes ethniques en Provence rhodanienne : harkis et provençaux », in *Etudes Vaclusiennes*, XIV, juillet-décembre 1975, p.9-22.

-DEVAUX A., *Etude comparative de la population d'une école de village composée à mi-partie d'enfants d'origine algérienne, un aperçu de la vie en France d'anciens harkis et leurs familles*, thèse de doctorat de III^{ème} cycle effectuée sous la direction de Mme Gratiot-Alphandéry, Paris, La Sorbonne, 1976, 243 p.

-HEINIS A., *L'insertion des Français musulmans. Etude faite sur des populations regroupées dans le Midi de la France dans les centres d'ex-harkis*, thèse de sciences économiques, Université Paul Valéry Montpellier III, 1977, 329 p.

L'auteur a une grande expérience dans l'encadrement de la population algérienne. En effet, en septembre 1960, elle se rend en Algérie pour s'occuper d'un atelier de tapis monté dans un centre de regroupement situé à une soixantaine de kilomètres d'Oran. Elle y reste jusqu'en 1962. Elle repart deux mois en congé en France au printemps 1962 pour ne plus jamais revenir en Algérie. À son retour en France, elle profite du système de reclassement mis en place pour les Français rapatriés d'Algérie (les F.S.E.) par la loi du 8 Octobre 1962. Elle rentre donc, en janvier 1963, en tant que chargée de mission, au cabinet de M. Missoffe qui vient d'être nommé Ministre des Rapatriés. Elle doit inspecter les centres de Français musulmans du Midi de la France. A la dissolution du Ministère des Rapatriés dont les attributions sont transférées au Ministère de l'Intérieur, elle est rattachée au service d'accueil et de reclassement des Français-Musulmans dirigé par le préfet Pérony. Elle y travaille jusqu'au 15 Mars 1975 en tant qu'inspectrice chargée de l'action sociale pour le Languedoc-Roussillon. La parfaite connaissance d'Anne Heinis du système administratif et les nombreuses années passées au contact des harkis lui donnent une vision particulière de l'administration et de cette population qu'elle retransmet dans sa thèse. Cette vision, reflet d'une époque particulière, est d'un intérêt extrême notamment dans l'étude d'une Histoire des représentations et dans la manière dont étaient perçus les Harkis. Actrice et témoin du reclassement des familles d'ex-supplétifs, Anne Heinis y consacre une thèse riche en informations concernant l'implantation et le vécu de ces familles dans les hameaux forestiers et camps du Midi.

Ces travaux universitaires nous permettent de nous rendre compte du décalage qui existe dans la perception des Harkis entre ces thèses et les études qui se font aujourd'hui sur cette population particulière de rapatriés. Cet aspect nous permet donc de considérer ces études comme des sources primaires.

CHAPITRE 6 : SOURCES ORALES

« Restituer aux faits leur dimension humaine implique la référence aux principaux témoins : Donner à ces derniers la parole, c'est permettre à ceux qui font l'histoire de la dire. »²²⁹ Le témoignage représente une source précieuse pour l'étude de sujets restés tabous comme celui des harkis. Mais l'inconvénient principal de ce type de source est son caractère extrêmement partial. En effet, la personne interrogée donne « sa » version des faits. La subjectivité est alors criante et la seule parade, pour conserver son esprit critique, est la confrontation des sources.

I. LES ENTRETIENS

L'entretien est « une forme de communication établie entre deux personnes qui ne se connaissent pas ayant pour but de recueillir certaines informations concernant un objet précis. L'entretien conserve un caractère sérieux et confidentiel. »²³⁰ Le nombre d'entretiens ne permet pas de donner à cette étude une complète représentativité sociologique, si l'on se réfère aux normes en vigueur dans les sciences sociales et à la manie scientifique. J'espère cependant que vingt-quatre témoignages permettent d'examiner sérieusement mon sujet d'étude. Les rencontres se sont succédées et m'ont permis de rentrer progressivement en contact avec les acteurs de la révolte de 1975 et avec d'autres enfants de Français musulmans, grâce à l'établissement de réseaux relationnels établis dans le Sud-ouest et dans le Gard. La participation à des réunions associatives et manifestations culturelles ont été des temps d'observation privilégiés et spontanés, l'occasion de tisser des liens et parfois même de réaliser des entretiens informels.

D'un point de vue méthodologique, nous avons choisi d'utiliser des entretiens de type semi-directif. Nous posons des questions seulement pour indiquer les grands axes de notre conversation. Les interlocuteurs sont seulement guidés par notre questionnaire qui constitue un moyen de communication privilégié entre l'enquêté et l'enquêteur. Nos questions portent sur les thèmes suivants : Identité, Rapport à la politique, Monde associatif et Mouvement contestataire harki. Les entretiens réalisés ne peuvent prétendre être représentatifs de

²²⁹ Slimane Chikh, recteur de l'université d'Alger.

²³⁰ GRAWITZ M., *Méthodes de sciences sociales*, Dalloz, Paris, 1990.

l'ensemble des vécus de ce groupe mais en raison de la fréquence d'un certain nombre d'items, ils sont toutefois révélateurs de troubles collectifs.

II.LA POPULATION ENQUETEE

Nous avons privilégié une approche qualitative en sélectionnant plus d'une vingtaine de personnes. Seuls des critères d'âge ont été sélectionnés pour les harkis car nous avons choisi comme objet d'étude la seconde génération de Français musulmans. Nous avons interrogé également des hommes et des femmes qui, de par leur fonction passée et présente, ont été amenés à être en relation avec la frange de la population étudiée.

- Hacène ARFI, né le 18 mai 1957 à L'Arba (Algérie). Président de la coordination harka, chevalier de l'ordre du mérite national, principal investigateur des événements de 1991. L'entretien a eu lieu le 21/07/07 à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard).
- M.M, né le 14/08/53 à Alger, sans emploi. L'entretien a eu lieu le 21/07/07 à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard).
- Ali, né le 16/10/49 à Alger, retraité du bâtiment. L'entretien a eu lieu le 21/07/07 à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard).
- B., né en 1950 en Kabylie, agent communal. L'entretien a eu lieu le 22/07/07 à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard).
- A.A, né en 1952 à L'Arba (Algérie), agent communal. L'entretien a eu lieu le 22/07/07 à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard).
- Boussad AZNI, né en 1959 en Kabylie. Président du comité national des harkis ; Secrétariat d'Etat à la Défense, chargé des anciens combattants. L'entretien a eu lieu le 16/09/07 à Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne).
- M.K. Artisan retraité, né le 18/05/49, à Aït-Issaad, Grande Kabylie. L'entretien a eu lieu le 17/09/07 à Bergerac (Dordogne).

- Adda MOUALKIA, née le 27/03/66 à Rivesaltes, employé municipal. L'entretien a eu lieu le 25/09/07 à Bias (Lot-et-Garonne).
- M.SACI, né en avril 1954, sans activité. L'entretien a eu lieu le 25/09/07 à Bias (Lot-et-Garonne).
- Hamid, né le 19/12/50 à Iloula, Grande Kabylie. Retraité de l'administration pénitencière, pupille de la nation, ancien combattant aux opérations extérieures à 62, membre de la commission départementale des anciens combattants de Dordogne. Président de l'association des natifs et amis d'Afrique du Nord et anciens d'A.F .N. L'entretien a eu lieu le 13/10/07 à Bergerac.
- Fatima, née à Bourate Algérie, le 25/11/1959, aide à domicile. L'entretien a eu lieu le 13/10/07 à Bergerac.
- Akima, née le 18 mars 1975. Educatrice spécialisée L'entretien a eu lieu le 13/10/07 à Bergerac.
- Dabhia, née le 09/05/59, secrétaire municipale. L'entretien a eu lieu le 13/10/07 à Bergerac.
- Aïssa, né en 1952 dans l'Oranais. Agent hospitalier. L'entretien a eu lieu le 14/10/07 à Bias.
- Bouaza, né le 14/10/54 dans l'Oranais. Fondateur de formation. L'entretien a eu lieu le 14/10/07 à Bias.
- Alain, né le 09/08/53 à Cherchell. Chef d'entreprise. L'entretien a eu lieu le 2/11/07 à Pau (Pyrénées-Atlantiques).
- Y., né le 16/12/58 à Babor (Petite Kabylie).L'entretien a eu lieu le 14/10/07 à Bias.
- Larbi B, né le à Gros-Pin (Orléansville). Employé municipal. L'entretien a eu lieu le 21/10/07 à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

- Françoise, fille de harki, née le 26/08/66 à Agen. Aide à domicile. L'entretien a eu lieu le 17/11/07 à Bergerac.
- Saïd Bouzaboune, fils de harki, né le 11/03/51 à Gros-Pin (Orléansville). Directeur des Assedic de Bordeaux. L'entretien a eu lieu le 23/11/07 à Libourne (Gironde).
- M. Laroque, maire de Bias. L'entretien a eu lieu le 06/09/01 à Bias.
- Jean-Marc Cianfarani, né le 29/09/59 à Oran, enfant du camp de Bias, fils du directeur de l'école du camp. L'entretien a eu lieu le 7/11/07 Sainte-Colombe (Lot-et-Garonne)
- Denise BOURGOIS, ancienne assistante sociale du C.A.R.A. de Bias L'entretien a eu lieu le 6/12/07 La Sauvetat-sur-Lède (Lot-et-Garonne)
- Marc DESAPHY, officier de la légion d'honneur, médaillé militaire, chevalier de l'ordre du mérite national, ancien directeur des centres de jeunesse de la région paloise destinés aux enfants de harkis. L'entretien a eu lieu le 25/11/07 à Pau (Pyrénées-Atlantiques)

CHAPITRE 7 : BIBLIOGRAPHIE

Nous avons classé notre bibliographie de façon thématique, du général en allant vers le particulier. Il nous est apparu nécessaire de commencer par le thème qui est à la base de notre étude, thème fondateur pourrait-on dire, de la question harkie : La guerre d'Algérie vue à travers des ouvrages généraux et aussi dans une perspective historiographique. Ensuite, notre seconde partie porte sur les harkis eux-mêmes analysés à partir d'ouvrages généraux, études régionales, travaux universitaires notamment historiques, « récits de vie » livres-témoignages entre la mémoire et l'autobiographie²³¹ et quelques livres de photographies mettant en avant l'impact du visuel dans la fabrication d'une mémoire joue un rôle essentiel.

Enfin, nous avons choisi de mettre en avant différents sous-thèmes à l'instar des harkis en général, la seconde génération de Français musulmans qui tient une place centrale dans notre étude, la question fondamentale de l'intégration des familles d'anciens supplétifs de l'armée française ou les sujets régionaux. Bien évidemment, cette bibliographie est loin d'être exhaustive et doit être sujette à modification.

Le classement des livres à l'intérieur de ces rubriques est à double entrée, alphabétique et chronologique, afin d'obtenir une plus grande clarté des sources.

I. AUTOUR DE LA GUERRE D'ALGERIE

1. Ouvrages généraux sur le contexte

-CORNATON Michel, *Les camps de regroupement de la guerre d'Algérie*, Paris, l'Harmattan, 1987, 304 p.

-AGERON C-R (présentation), *L'Algérie des Français*, Paris, Editions du Seuil, Coll. Points Histoire, 1993, 371 p.

Cet ouvrage est une compilation d'écrits parus dans un numéro spécial du magazine *L'Histoire* consacré à la guerre d'Algérie auxquels ont été rajoutés quelques articles. Il rassemble les meilleurs spécialistes de l'Algérie à l'instar de Michel Droz, Guy Pervillé, Jean-Pierre Rioux, Benjamin Stora entre autres. Trois articles concernent les harkis : Il s'agit de l'entretien avec le colonel Aziz Méliani, les articles de Guy Pervillé « Guerre d'Algérie : l'abandon des harkis » et « la tragédie des harkis » de Guy Pervillé et Daniel Bermond.

²³¹ *Idem.*

-JORDI J-J, *De l'exode à l'exil, rapatriés et Pieds-Noirs en France, l'exemple marseillais*, 1954-1992, Paris, l'Harmattan, Coll. Histoire et Perspectives méditerranéennes, 1993, 250 p.

Jean-Jacques JORDI, spécialiste de l'histoire de la Méditerranée et des migrations est aujourd'hui directeur du mémorial de la France d'outre-mer, pôle de référence pour l'histoire coloniale française. Jean-Jacques Jordi est un universitaire réputé, connu pour ses travaux sur les Rapatriés d'Algérie, notamment *De l'exode à l'exil, rapatriés et pieds-noirs en France*, Paris, l'Harmattan, 1993 et *1962, l'arrivée des pieds-noirs*, Paris, Autrement, 1995. Il collabora également à de nombreux travaux sur les harkis à l'instar du livre réalisé avec Mohand Hamoumou : *Les harkis, une mémoire enfouie* qui, après un excellent travail de définition du « traître-mot » qu'est le terme de harki, ce livre retrace l'itinéraire des familles d'ex-supplétifs de l'Algérie aux « réserves » françaises puis, évoque l'histoire rejetée et la mémoire refoulée de ces Français musulmans. Ce livre est agrémenté d'un cahier riche de plus d'une trentaine de photographies sur ces hommes et femmes aux destins tragiques.

-STORA B., *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, La Découverte, 1993, 130 p.

-PERVILLE G., « Histoire de l'Algérie et mythes politiques algériens : du parti de la France aux anciens et nouveaux harkis », in AGERON C.R. (dir), *La guerre d'Algérie et les Algériens 1954-1962*, Paris, Armand Colin, 1997, 323-331 pp.

-JORDI J-J, *La réécriture de l'Histoire*, actes du colloque du Centre universitaire méditerranéen de Nice, 1998.

-KATEB K., *Européens, « indigènes » et juifs en Algérie (1830-1962). Représentations et réalités des populations*, Paris, INED/PUF, 2001, 386 p.

-PERVILLE G., *Connaitre les accords d'Evian, les textes, les interprétations et les conséquences*, communication au colloque du cercle Algérieniste de Bordeaux, 2003.

-HAMOUMOU M., « L'histoire des harkis et des Français musulmans : La fin d'un tabou ? » in HARBI M.ET STORA B. (dir), *La guerre d'Algérie 1954-2004. La fin de l'amnésie*, Paris, Robert Laffont, 2004, 736 p.

Ce livre rassemble les articles de plus de vingt historiens. Pour la première fois contribuent ainsi côte à côte des historiens français et algériens, qui reviennent sur les principaux acteurs du conflit, sans laisser dans l'ombre les sujets de controverses comme le conflit entre F.L.N. et messalistes ou les massacres de harkis. Cette synthèse sur ce conflit privilégie une approche thématique plutôt que chronologique, centrée sur les acteurs et le

travail de mémoire. Cet ouvrage éclaire aussi des points peu connus de l'histoire de la guerre d'Algérie, comme le rôle des femmes. Enfin, il accorde une place importante à l'étude des expressions culturelles suscitées par la guerre, à l'institution des mémoires et au chantier des archives. Les auteurs brossent un panorama aussi complet que possible du conflit algérien. Docteur en histoire et sociologie, professeur des universités, Benjamin Stora enseigne l'histoire du Maghreb et de la colonisation française. Il est également co-directeur scientifique de l'Institut Maghreb-Europe et membre du Laboratoire Tiers Monde-Afrique du CNRS, et de celui de Sociologie de la Connaissance (Paris VII). Ses thèses qui ont recueilli les plus hautes distinctions universitaires, ont porté sur Messali Hadj 1898-1974 (soutenue en 1978), la sociologie du nationalisme algérien, L'Analyse sociologique par l'approche biographique (soutenue en 1984) et l'histoire politique de l'immigration algérienne en France 1922-1962 (Thèse d'Etat, 1991). S'intéressant à la production et aux diffusions des images pour l'écriture de l'histoire, il a réalisé trois documentaires pour la télévision sur la guerre d'Algérie. Considéré comme l'un des plus importants spécialistes français de l'histoire de l'Algérie contemporaine, Benjamin Stora a également dirigé de nombreux ouvrages sur le sujet.

Mohammed Harbi, avant de devenir universitaire et historien, a été l'un des responsables de la Fédération de France du F.L.N. puis, membre comme expert de la délégation algérienne lors des Accords d'Evian. Après avoir exercé ces hautes fonctions au sein du F.L.N., Mohammed Harbi fut emprisonné au moment du coup d'État de 1965. Il s'évada en 1973 et rejoignit la France. Son œuvre d'historien du mouvement national algérien est reconnue comme un apport essentiel à l'histoire complexe de ce pays. Auteur de nombreux ouvrages, professeur à l'université Paris-VIII, il est l'un des grands spécialistes de l'Histoire de l'Algérie contemporaine.

-JAUFFRET J.C, *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Autrement, 2004, 573 p.

-BRANCHE R., *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, Paris, Collection Points Histoire, 2005, 445 p.

-THENAULT S., *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Flammarion, 2005, 300 p.

2. Ouvrages et articles historiographiques

A l'heure actuelle, les multiples parutions d'ouvrages bibliographiques concernant la guerre d'Algérie à l'instar du livre de Béatrice Fleury-Vilatte sur *La mémoire télévisuelle de la guerre d'Algérie*, l'ouvrage de Jeanine de la Hogue et de Simone Nerbonne *La mémoire*

écrite de l'Algérie depuis 1950 et ceux de Benjamin Stora résultent d'une volonté capitale de faire le point sur les connaissances de cette période historique. Les harkis n'échappent pas à ce sujet d'actualité. En effet, le livre d'Abderahmen Moumen, dans son livre *Entre histoire et mémoire. Les rapatriés d'Algérie. Dictionnaire bibliographique*, accorde une large place aux ouvrages traitant de la question harkie.

-RIOUX J-P., « Les Français et la mémoire de l'Algérie », *L'Histoire*, n°140, 1991, 3-6 pp.

-STORA B., *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 1992, 369 p.

A la fin des années 1990, Benjamin Stora commence un travail de recensement des ouvrages portant sur la guerre d'Algérie avec son livre *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*. Son travail historiographique aboutit à un *dictionnaire des livres de la guerre d'Algérie* puis à sa dernière publication *Le livre, mémoire de l'histoire* qui dresse une importante bibliographie des livres parus de 1955 à 1995 en langue française : 2200 ouvrages sont présentés et, accompagnés pour la plupart de résumés. Ce livre est le résultat de « l'exploration des territoires de la mémoire »²³² mais ne s'intéresse qu'à la production des écrits. Benjamin Stora parle lorsqu'il évoque de la guerre d'Algérie, d'une « sensation d'absence de mémoire »²³³ alors que des dizaines de nouveaux livres sont publiés chaque année. Ce constat vaut également pour les harkis qualifiés à de nombreuses reprises d'« oubliés de l'histoire » tandis que paraissent, à l'heure actuelle, à un rythme toujours plus soutenu, des livres sur ces Français longtemps dénigrés.

-MANCERON G. et REMAOUN H., *D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire*, Paris, Syros, 1993, 292 p.

-STORA B., *Le dictionnaire des livres de la guerre d'Algérie*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1996, 347 p.

-PERVILLE G., « L'histoire peut-elle réconcilier les mémoires antagonistes de la guerre d'Algérie ? », in *La guerre d'Algérie au miroir des décolonisations*, actes du colloque en l'honneur de C-R AGERON, Paris, 2000, 607-618 pp.

-MOUMEN A., *Entre histoire et mémoire. Les rapatriés d'Algérie. Dictionnaire bibliographique*, coll. « Histoire des temps coloniaux », Jacques Gandini, Nice, 2003, 130 p.

²³² STORA B., *Le livre mémoire de l'histoire : Réflexion sur le livre et la guerre d'Algérie*, Paris, Le Préau des collines, 2005.

²³³ *Idem.*

L'auteur, historien dont la thèse a porté sur les rapatriés d'Algérie dans le Gard et le Vaucluse, s'est engagé dans la délicate tâche d'élaborer une bibliographie sur un sujet historique longtemps délaissé. Les cadres temporels déterminés par l'auteur sont les années 1962 à 2002 et les limites spatiales sont l'Algérie et la France. Il s'agit d'un outil très précieux qui comble une lacune historiographique regrettable. Il recense cinq cent références de nature variée: travaux universitaires en histoire, géographie, sociologie, ethnologie, médecine, psychologie et littérature ; romans ; émissions et documentaires audiovisuels et radiophoniques ; presse rapatriée et sites internet créés par les rapatriés.

-STORA B, *Le livre mémoire de l'histoire : Réflexion sur le livre et la guerre d'Algérie*, Paris, Le Préau des collines, 2005, 270 p.

-PERVILLE G. « La confrontation mémoire-histoire en France depuis un an », colloque *Bilan et Perspective de l'histoire immédiate*, 2006.

II.AUTOUR DES HARKIS

1.Les fondamentaux (ouvrages et articles généraux)

1.1. Les harkis

-ABDELLATIF S., « Le Français musulman ou une entité préfabriquée », *Hommes et Migrations*, n°1135, septembre 1990, 28-33 pp.

-ABDELLATIF S., DOUADI R., "L'habitat", *Hommes et Migrations*, n°1135, septembre 1990, 39-40 pp.

-FAIVRE M., « Une histoire douloureuse et controversée », *Hommes et Migrations*, n°1135, septembre 1990, 13-20 pp.

-ROUX M., « Le poids de l'histoire », *Hommes et Migrations*, n° 1135, septembre 1990, 38-59 pp.

-SOUIDA A., "Roubaix, les 'RONA' dans la Cité", *Hommes et Migrations*, n° 1135, septembre 1990, 59-64 pp.

-WITHOL DE WENDEN C., « Qui sont les harkis ? Difficulté à les nommer et les identifier », *Hommes et Migrations*, n°1135, septembre 1990, 7-12 pp.

-ROUX M., *Harkis, les oubliés de l'histoire*, Paris, La Découverte, 1991, 419 p.

Dans son livre, Michel Roux donne un aperçu assez complet des trajectoires des familles d'anciens supplétifs de la guerre d'Algérie aux années 1990. Dans un premier temps, l'auteur tente d'expliquer la constitution des forces supplétives en Algérie en présentant les motivations des musulmans qui les auraient poussés à entrer dans les forces armées

françaises. Dans un deuxième temps, il se penche sur les conditions du départ et d'installation en France des familles d'anciens supplétifs. Enfin, il s'intéresse aux événements de 1975 et aux conséquences à court terme de ce premier mouvement de révolte. C'est à ce titre que l'ouvrage de Michel Roux a été fondamental dans les débuts de notre recherche car il nous a apporté des pistes de réflexion intéressantes sur la contestation des années soixante-dix. Pour la réalisation de cet ouvrage, l'auteur s'est appuyé sur des articles de presse, une bibliographie fournie et des témoignages. Versant parfois dans la description misérabiliste, ce livre peut être perçu comme porteur d'une vision manichéenne de l'histoire harkie, car il résulte d'une volonté franche de l'auteur de condamner la politique étatique menée à l'égard des FMR. Mais, il a été retiré de la vente pour plagiat car la deuxième partie consacrée à l'exil, rappellerait sensiblement la thèse de la sociologue ethnologue Saliha Abdellatif.

-STORA B., « Harkis, les sacrifiés de l'histoire », *Globe Hebdo*, n°16, 26mai-1^{er} juin 1993.

-HAMOUMOU M., *Et ils sont devenus harkis*, Paris, Fayard, 1993, 364 p.

Mohand Hamoumou est le fils d'un harki décédé l'année de sa naissance. Arrivé en France enfant, il a connu l'univers des camps de transit puis, sa famille s'est installée dans un village d'Auvergne. Etudiant à l'Université de Clermont-Ferrand en droit et en psychologie, puis, à l'École des hautes études en sciences sociales, il est l'auteur de plusieurs parutions autour de la question harkie : *Et ils sont devenus harkis*, publié chez Fayard en 1993, issu de sa thèse en sociologie historique dirigée par Lucette Valensi à l'EHESS de Paris ; une contribution dans l'ouvrage collectif dirigé par G. FERREOL *Intégration et exclusion dans la société française contemporaine* publié chez PUL en 1994; avec J.-J. JORDI *Les harkis, une mémoire enfouie*, Ed. Autrement, 1998 et un article « Les Harkis : la fin d'un tabou ? » pour ne citer que celui-ci, dans *La Guerre d'Algérie, 1954-2004, la fin de l'amnésie ?*, ouvrage collectif dirigé par M. Harbi et B. Stora.

Trente ans après la guerre d'Algérie, *Et ils sont devenus harkis* dévoile pour la première fois, avec intelligence et rigueur, le destin occulté des « Français Musulmans ». Mohand Hamoumou a réussi un équilibre insolite de son implication personnelle et de son souci d'objectivité. Fondé sur une enquête très approfondie et une bibliographie diversifiée, son livre bouleverse bien des idées reçues. Dans une première partie, l'auteur souhaite rendre la parole à ces « citoyens oubliés » en mettant en exergue les difficultés à nommer une population dont l'existence a longtemps été niée. Dans un second temps, il décrit qui sont ceux nommés abusivement harkis et offre une approche très complète et passionnante des motivations de ces ex-supplétifs de l'armée française. Enfin, dans sa dernière partie, il

s'interroge sur les causes d'un silence recouvrant cette tragédie : Silence de l'Algérie, de la France et des Français musulmans eux-mêmes, amplificateur du drame vécu par cette population.

-AGERON C.R, « Le drame des harkis en 1962 », *Vingtième Siècle*, n°42, avril-juin 1994, 3-6 pp.

Charles Robert Ageron, professeur émérite à l'Université de Paris XII, l'un des plus éminents historiens français de l'Algérie coloniale, n'est intervenu sur cette question des Harkis que sous forme d'articles de revues. Sa première intervention en 1994 était une réaction à la thèse de Mohand Hamoumou, qu'il jugeait partielle et excessive. Il donnait raison à cette époque là aux autorités Françaises. Il a, par la suite, nuancé son propos en admettant les responsabilités françaises.

-JORDI J.-J., HAMOUMOU M., *Les harkis, une mémoire enfouie*, Paris, Autrement coll. « Monde. Français d'ailleurs, peuple d'ici », n°112, 1999, 139 p.

Au refoulement de la première génération conditionné par le silence des pères, a succédé les revendications des enfants de harki à la recherche d'une identité et de reconnaissance. La relégation des familles d'anciens harkis a fait naître la condition de fils de harki. Ce sont ces problématiques qui sont étudiées par Jean-Jacques Jordi, historien spécialiste de la Méditerranée et des migrations et le sociologue Mohand Hamoumou. Mais cette étude est basée sur la population française musulmane du Mas-Thibert, des hameaux et du logis d'Anne à Jouques.

-PERVILLE G., « La tragédie des harkis : qui est responsable ? », *L'Histoire*, n°231, avril 1999, 64-68 pp.

-AGERON C.R, « Le drame des harkis. Mémoire ou histoire ? », *Vingtième Siècle*, n°68, octobre-décembre 2000, 3-15 pp.

-JORDI J-J et HAMOUMOU M. (dir), « Harkis et pieds-noirs : le souvenir et la douleur », in *Guerre d'Algérie magazine*, n°4, juillet-aout 2002.

Guerre d'Algérie magazine répond au désir d'évoquer avec un esprit critique et impartial, une période essentielle de l'histoire contemporaine de la France et de l'Algérie. Ce magazine s'efforce à traiter toutes les facettes de ces huit années de conflit: histoire politique du F.L.N. et de la France, réalités sociales et économiques des communautés européennes et musulmanes, épisodes militaires. Les articles du magazine sont rédigés par des auteurs universitaires, chercheurs et historiens

de la période tout en accordant une place privilégiée aux témoignages. Le quatrième numéro est consacré aux rapatriés d'Algérie.

-CHARBIT T., « Les Français musulmans et leurs enfants », *Migrations et études*, n°117, oct-nov 2003, 12 p.

-CHARBIT T., *Les harkis*, Paris, éditions la Découverte coll. Repères, 2006, 128 p.

Tom Charbit dont les recherches portent sur la sociohistoire des intellectuels et sur l'immigration, est membre du Laboratoire de sciences sociales ENS-EHESS, doctorant en science politique à l'École des hautes études en sciences sociales. Dans son livre *Les Harkis*, il privilégie une approche socio-historique et offre une synthèse inédite, très détaillée, basée sur une bibliographie extrêmement riche. Cette brillante synthèse découle d'un rapport intitulé *Les Français musulmans et leur enfant*, réalisé pour la Direction de la population et des migrations en 2003 qui aboutit à la publication d'un résumé dans la revue *Migrations études* parue en octobre-novembre 2003. De plus, l'auteur, avec la collaboration de Mababou Kébé, a réalisé, pour la Direction de la population et des migrations, une enquête *Sociographie des familles de harkis de Saint-Maurice-L'Ardoise* publiée dans la revue *Migrations études* de septembre 2005. Cette étude se prolonge actuellement et donnera lieu à une autre publication.

1.2. Les « jeunes » générations

-ABDELLATIF S., « Les enfants de France. Cursus scolaire et professionnel », in *Migrations-Formation*, n°81, juin 1990, 170-183 pp.

-FAIVRE M., *Les combattants de la guerre d'Algérie. Des soldats sacrifiés*, Paris, L'Harmattan, coll. « Histoire et perspectives méditerranéennes », 1995, 268 p.

-KARA M., *Les tentations du repli communautaire : le cas des Franco-Magrébins en général et des enfants de Harkis en particulier*, Paris, L'Harmattan coll. « Logiques sociales », 1997, 300 p.

Mohand Kara, docteur en sciences du langage, choisit de traiter l'intégration des Français musulmans qui apparaît, au cours des années quatre-vingt-dix, comme une question emblématique des individus situés entre deux cultures. Les objectifs de ce travail sont clairement énoncés par l'auteur lui-même : Cette étude correspond tout d'abord à une volonté de faire découvrir l'histoire des familles d'anciens harkis, à partir d'une trentaine de témoignages réalisés avec « réticence et méfiance ». Loin de vouloir en appeler à la compassion, Mohand Kara veut briser un tabou en effectuant « un lent mouvement de la

remontée des ténèbres au clair-obscur. »²³⁴ Il initie également l'étude comparative des enfants de harkis et d'immigrés qui affrontent, à armes égales, les défis de l'intégration, dans un contexte de difficultés économiques.

-MULLER L., "Le silence des pères et l'identité problématique des enfants de harkis", in SIMON-BAROUH I. (dir.), *Dynamiques migratoires et rencontres ethniques, Groupement de Recherches Migrations Internationales et Relations Inter-Ethniques* (Actes des Journées Universitaires d'Automne, Rennes, 15-16-17 septembre 1997), Paris, L'Harmattan, 1998, 407-415 pp.

-MULLER L., *Le silence des harkis*, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et perspectives Méditerranéennes », 1999, 238 p.

Docteur en sociologie, enseignant à la Faculté des Sciences sociales de l'Université Marc Bloch de Strasbourg, Laurent Muller occupe également un poste de chargé d'études au CERIS (Centre d'Etude et de Recherche sur l'Intervention Sociale). Laurent Muller publie en 1999 un livre résultat avant tout d'une recherche de terrain autour d'un thème essentiel : *Le silence des harkis*. Son travail est organisé à partir de quatre axes fondamentaux :

La première partie présente la biographie d'une vingtaine d'enfants de harkis rencontrés en Alsace et dans le Vaucluse. Après avoir souligné l'extrême hétérogénéité de ses membres, la seconde partie décrit cette même population au regard de son rapport complexe à l'égard du passé. Elle traite de la mémoire paternelle et des silences qui continuent à planer au sein de la plupart de ces familles. La troisième partie s'ouvre sur l'évocation des ouvrages ayant contribué à la difficile réhabilitation de ces familles d'anciens supplétifs. Elle évoque ensuite l'instrumentalisation d'une mémoire collective. La quatrième et dernière partie interroge l'identité problématique des enfants de harkis. L'auteur s'efforce de mettre en avant les multiples facteurs qui permettent de mieux appréhender l'univers de ces jeunes tout en ne perdant jamais de vue la spécificité de son travail, celle du rapport entretenu par ces enfants de Français musulmans avec la société française. C'est à la mémoire qu'est consacrée une grande partie de cet ouvrage : transmission de la mémoire parentale, instrumentalisation de la mémoire collective, déni de mémoire et travail de mémoire : Autant d'aspects majeurs menant à la construction d'une « identité stigmatée ».

²³⁴ KARA M., *Les tentations du repli communautaire : le cas des Franco-Magrébins en général et des enfants de Harkis en particulier*, Paris, L'Harmattan coll. « Logiques sociales », 1997.

-ABRIAL S., *Les enfants de harkis, de la révolte à l'intégration*, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et perspectives méditerranéennes », 2002, 256 p.

A travers la réalisation d'une vaste enquête de terrain auprès d'une frange d'enfants de harkis considérés le plus souvent comme mal intégrés dans la société française, son ouvrage *Les enfants de harkis. De la révolte à l'intégration*, tente d'appréhender la manière dont la génération des fils de harkis, construit son identité dans la société française. La prise en compte de dimensions comportementales amène l'auteur à mettre en exergue l'existence de quatre grands types de rapports à la politique correspondant à des logiques d'engagement et de positionnement dans l'espace public très différentes. Ce travail conduit également à apprécier la teneur du lien entre les formes d'intégration sociale et la construction de l'identité politique des individus. Définissant l'enfant comme objet d'étude, ce travail extrêmement précis et renseigné constitue un apport fondamental pour la connaissance de cette génération. Ce livre est une clé très précieuse pour comprendre les conduites sociopolitiques des enfants de harkis.

-PIERRET R., « Les enfants de harkis, une jeunesse dans les camps », *Pensée plurielle*, N° 14, 2007/1, 15 p. Cet article a trait aux enfants de F.M.R. implantés au camp de Bias. L'auteur, sociologue chercheur rattaché au Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologique, décrit le quotidien de ces enfants au camp et propose une analyse inédite de la révolte de 1975. Par cette étude, Régis Pierret souhaite démontrer que ces jeunes sont les « enfants illégitimes de la République ».

1.3.L'intégration des Français musulmans

-BAILLET P., « L'intégration des rapatriés d'Algérie en France », in *Population*, n°2, mars-avril 1975, 303-314 pp.

-ANGLADE J., « Français-musulmans », in Anglade J. *La vie quotidienne des immigrés en France de 1919 à nos jours*, Paris, Hachette, 1976. ,105-131 pp.

Cet ouvrage est constitué d'une série de portraits qui découlent de dix neuf rencontres réalisées par l'auteur Jean Anglade, professeur de lettres et agrégé d'italien.

Ces dix neuf « héros » racontés par Jean Anglade se veulent un échantillonnage représentatif des millions d'étrangers venus s'installer en France en 1976 depuis 1919. Dans l'avertissement, l'auteur déclare apercevoir, à travers ces portraits, l'extrême variété des situations produites par les circonstances, l'origine géographique et ethnique des migrants, les motifs du départ, la période historique, la situation de familles, la préparation reçue ou au contraire l'absence de préparation, le caractère rural ou urbain, agricole ou industrielle de leur implantation. Ainsi, « le Polonais de 1922 avait une tout autre existence que l'Espagnol de

1960 [...] »²³⁵. Se basant essentiellement sur des sources orales, cette galerie de portraits vise à montrer quelques destins de migrants et les différentes caractéristiques de l'immigration de 1919 à 1976. Ce livre consacre un chapitre aux Français musulmans et raconte l'histoire de trois personnes traitant de manière spontanée et sincère, toutes les trois d'intégration.

-BOUNEB K. D., *Délit de faciès. Intégration des harkis ?*, Paris, Editions Tougui, 1991, 154 p.

-KEPPEL G., *Les banlieues de l'Islam*, Paris, Seuil, coll. Points-actuels, 1991, 425 p.
(le chapitre 7 est consacré aux Français musulmans rapatriés et leur rapport à la religion)

-KHELLIL M., *L'intégration des Maghrébins en France*, Paris, PUF, 1991, 182 p.

-LORREYTE B. (dir.), *Les politiques d'intégration des jeunes issus de l'immigration*, Paris, CIEMI, L'Harmattan, 1993, 413 p.

-ASSOULINE D. et LALLAOUI M., *Un siècle d'immigration en France ; 3ème période 1945 à nos jours : Du chantier à la citoyenneté*, Paris, Syros, 1997, 135 p.

-SAYAD A., *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999, 437 p.

-ZOHRAOUI A., *Famille d'origine algérienne en France : étude sociologique des processus d'intégration*, Paris, L'Harmattan, 1999, 310 p.

-BOUAMAMA S., *Les héritiers involontaires de la guerre d'Algérie*, Paris, Créops, 2002, 307 p.

-SPIRE A., *Etrangers à la carte. L'administration de l'immigration en France (1945-1975)*, Paris, Grasset, 2005, 402 p.

2. Etudes régionales

2.1. Harkis et descendants

-ABDELLATIF S., « Etre Français Musulman en Picardie », in *La France au pluriel*, Paris, L'harmattan, 1984, 100-109 pp.

-KHELLIL M., *Les rapatriés d'Algérie en Languedoc-Roussillon 1962-2002*, Actes du colloque international de Montpellier, 14-15-16/11/1991, université Montpellier III, 1992, 220 p.

-FAIVRE M., *Des soldats sacrifiés. Un village de harkis. Des Babors au pays drouais*, Paris, L'Harmattan, 1994, 259 p.

²³⁵ ANGLADE J., « Français-musulmans », in ANGLADE J., *La vie quotidienne des immigrés en France de 1919 à nos jours*, Paris, Hachette, 1976. (p 105 à 131.)

-Comité Intercantonal d'animation, Lodève, *La cité des Tapis une communauté de rapatriés d'Algérie*, édition Domens Pezencus, 1997, 79 p.

-JAMMES P., *Médecin des harkis au camp de Bias, 1970-1999*, Sainte-Colombe-de-Villeneuve, Editions de la Motte, 1999, 37 p.

-BELHANDOUZ H., CARPENTIER C., « Une construction socio-historique du « décrochage scolaire ». Le cas des Français musulmans du quartier Nord d'Amiens », *VEI Enjeux*, n°122, septembre 2000, 33 p.

-IANS A., *Aït-Idriss et la harka 303*, Bordeaux, Ians A., 2000, 53 p.

-BOULHAIS N., *Des harkis berbères, de l'Aurès au nord de la France*, Villeneuve-d'Ascq (Nord), Presses Universitaires du Septentrion coll. « Histoire et civilisations », 2002, 439 p.

-BOULHAIS N., *Histoire des Harkis du Nord de la France*, Paris, L'Harmattan, 2005, 269 p.

Les études d'histoire de Nourredine Boulhais l'ont conduit à procéder à des recherches concernant la communauté harkie Chaouïa du Nord de la France.

De ces travaux universitaires²³⁶, il en résulte un livre, *Des Harkis Berbères, de l'Aurès au Nord de la France*, paru aux Presses universitaires du Septentrion en 2002, qui commence par la guerre d'indépendance jusqu'au cessez-le-feu. L'auteur raconte l'histoire des Harkis de la première harka d'Arris au rapatriement en France et la vie dans le Nord. Son ouvrage s'appuie sur des archives en nombre important, sur des sources orales, une solide bibliographie et des photographies inédites. La confrontation de ces différentes sources a permis d'obtenir des résultats importants tels que l'origine des Harkis aurésiens, les circonstances et les responsabilités de leur abandon, le rapatriement d'une grande partie d'entre eux ou encore l'intégration dans la société française plus réussie que ce qu'avancent les médias mais qui reste encore freinée. Cette excellente monographie apporte des données très intéressantes concernant la sociologie, l'histoire et la culture de la communauté Chaouïa du Nord de la France. En 2005, est publié chez L'Harmattan, un second livre intitulé *Histoire des Harkis du Nord de la France*. Cet ouvrage moins approfondi, réalisé à partir de ses recherches faites en maîtrise, s'interroge plus largement sur l'histoire de ces groupes de personnes de toutes origines en Algérie puis, dans le Nord de la France, après l'intermède des camps du Midi. Après s'être penché sur les origines de l'engagement des Harkis pendant la guerre, l'ouvrage s'attarde sur leur rôle et surtout leur destin au cessez-le-feu. Ensuite, en métropole,

²³⁶ Ses travaux universitaires sont présentés page 76.

sont mentionnés l'installation, le logement, l'emploi, la scolarité, les associations et l'état de conservation de la religion musulmane et des coutumes berbères.

-MAURO F., *Compiègne, terre d'accueil pour les harkis : Témoignages*, Angicourt, ed. 1900-1950, 2004, 160 p.

-BONNEAU B., *Les harkis de la Somme. De 1954 à nos jours : un retour de guerre*, éditions Encrage, 2007, 287 p.

2.2. L'intégration des Français musulmans

-GASPARD F., *Une petite ville*, Paris, Gallimard, 1990, 243 p. L'auteur évoque l'intégration des familles de Français musulmans installées à Dreux.

-MOUMEN A., *Les Français musulmans en Vaucluse (1962-1991). Installation et difficultés d'intégration d'une communauté de rapatriés d'Algérie*, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et perspectives méditerranéennes », 2003, 208 p.

Abderahmen Moumen prépare une thèse pour le doctorat en histoire. Son thème de recherche est axé principalement sur les rapatriés d'Algérie dans la vallée du Bas-Rhône. L'historien n'a pas attendu d'achever ses travaux pour entamer la publication de ses premiers résultats de recherche. Basé sur les archives départementales et une étude presse régionale, ce livre présente avec précision les difficultés rencontrées par les familles de harkis, installées dans le département du Vaucluse. Le lecteur suit le parcours de ces familles vauclusiennes, en terme de logement, d'engagement associatif, d'emploi ou d'intégration du rapatriement improvisé de 1962 aux défis de l'intégration auxquels elles sont confrontées depuis le début des années soixante-dix.

-CHARBIT T., « Sociographie des familles de Saint-Maurice-l'Ardoise », synthèse partielle de l'enquête réalisée pour la Direction de la population et des migrations, *Migrations études*, n°128, septembre 2005, 27 p. Ce premier travail de Tom Charbit sur Saint-Maurice-l'Ardoise comble un vide historiographique concernant les camps de Français musulmans d'après-guerre. Cet article est extrêmement riche en données sociodémographiques. Il participe avec cette première synthèse sur le camp à la connaissance de ce camp, lieu de vie mais aussi de nombreuses contestations d'enfants de harkis. C'est essentiellement cet aspect qui intéresse fortement notre sujet.

3. Rapports et travaux universitaires

3.1. *Les harkis*

-DAURELLE A., *Les Harkis*, mémoire de droit international, Aix-en-Provence, 1975, 86 p.

Il s'agit jusqu'à aujourd'hui du seul travail réalisé en droit sur le statut juridique des harkis. Seul un travail en droit a été fourni par Alexandre Daurelle et s'intitule *Les Harkis*. Ce mémoire tente d'aborder la problématique question du statut juridique des harkis. Un master sur ce sujet, est actuellement en cours de réalisation à l'université Bordeaux IV.

-JARRIGE S., *Système de communication d'une communauté harkie dans son environnement : vers une identité « harkie »*, thèse de troisième cycle de lettres et sciences humaines, Université Bordeaux 3, 1983.

-BOUILLAGUET R., *Les politiques sociales mises en œuvre en faveur des Français-musulmans*, mémoire de DESS de l'IEP de Grenoble, septembre 1984, 68 p.

-ABI-SAMRA M. et FINAS F.J., *Regroupement et dispersion. Relégation, réseaux et territoires des Français-Musulmans*, Rapport pour la Caisse d'allocations familiales, Université de Lyon II, 1987, 111 p.

-YAHIAOUI R., *Histoire des harkis de 1954 à nos jours*, mémoire de DEA d'histoire, Université Lille III, 1987, 85 p. (non consulté)

-HAMOUMMOU M., *Les français-musulmans rapatriés : archéologie d'un silence*, doctorat en sociologie sous la direction de Lucette Valensi, EHESS, Paris, 1989, 523 p.

-SERVIER J., *Enquête sur la condition des Musulmans français*, Centre d'Etudes et d'Anthropologie sociale, Montpellier, 1993, 206 p.

-PAOLANTONACCI P., *Le discours sur les harkis de 1962 à nos jours*, mémoire de maîtrise d'histoire, Montpellier III, 1994, 118 p.

-BAKOUICHE L. et BREGEON M., *Les harkis : trente-cinq ans en salle d'attente*, mémoire de maîtrise de sociologie sous la direction de Nourredine SRAÏEB et Thao TRINH VAN, Université de Provence, 1998.

-MATHIAS Gregor, *Enquête orale auprès des engagés et auxiliaires militaires français-musulmans de la guerre d'Algérie 1954-1962*, mémoire de DEA d'histoire, Université de Provence, 1998, 209 p.

-MOREL M., *1962-2002 : la France face aux harkis : quelle reconnaissance ?*, mémoire de science politique, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, Saint-Martin-d'Hères, 2002, 170 p.

-GILLES E., *Les évènements de l'été 1991 : un début de règlement de la question harkie ou la poursuite de l'interminable exception ?*, mémoire IEP de Rennes, 2003, 104 p.

-ENJELVIN G., *Les Harkis en France : Carte d'identité française, identité harkie à la carte ?*, University College Northampton, publié dans : *Modern and Contemporary France*, Volume 11, Issue 2 May 2003

-RIVIERE DE LA SOUCHERE M., *Les harkis à la télévision : évolution d'un regard (1962-1992)*, mémoire de D.E.A, Paris, I.E.P, 2004, 158 p. (non consulté)

-FABBIANO G., *Des générations post algériennes. Discours, Pratiques, recompositions identitaires*, thèse de doctorat en sociologie sous la direction de Luciano Li CAUSI et Michel WIEVIORKA, Università degli studi di Siena, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2006. (non consulté)

3.2. Les « jeunes » générations

-HAMOUMMOU M., *Essai de compréhension de quelques processus d'acculturation à travers les enfants d'anciens harkis*, mémoire de Maîtrise de psychologie, Université de Clermont-Ferrand I, 1981, 189 p.

-DELAUNAY C., *Conflit identitaire et délinquance des enfants de musulmans-Français*, mémoire de DEA de sociologie, EHESS, Paris, 1982.

-BOUNEB K., *Musulmans Français de la seconde génération : Adaptation, Phénotype et représentation de soi*, thèse de 3^{ème} cycle d'Anthropologie, Université Paris V, 1985, 344 p. (non consulté)

-FONT PIQUET C., *L'engagement des anciens harkis à Largentière auprès de l'armée française : connaissance et interprétation de leurs descendants*, mémoire de DEA d'Anthropologie, Université Montpellier III, 1993.

-GUERARD S., *Etude du processus identitaire des enfants de harkis*, mémoire de DEA de l'IEP de Paris, 1996, 202 p.

-LAVERGNE N. (de), *Jeunes français musulmans. Identité islamique et citoyenneté républicaine*, mémoire de DEA de Sociologie politique, Université Paris I, 1996, 398 p. (non consulté)

-ABRIAL S., *Les identités politiques des enfants de harkis : Implications citoyennes et niveaux d'intégration sociale des jeunes franco-maghrébins, entre héritage culturel et modernité*, Thèse de science politique, Grenoble II, 1999, 765 p.

-CHARBIT T., *La situation sociale des harkis*, avis et rapport du conseil économique et social, numéro 2, janvier 2007, 104 p.

3.3. *L'intégration des Français musulmans*

-BOUCHERRA K.A., *L'intégration des Français musulmans : éléments d'une stratégie internationale à la périphérie, approche psychosociologique*, thèse de troisième cycle, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1982. (non consulté)

-DARRICARRERE L., *L'intégration des harkis dans les Pyrénées-Atlantiques : L'exemple de Mourenx*, mémoire de maîtrise de d'histoire contemporaine, Université de Pau, Faculté de Lettres, section sciences humaines, 1995, 85 p.

-BELKITER H., *Conséquences de la guerre et de la paix sur l'intégration des harkis et de leurs familles, étude historico-sociologique*, doctorat en sociologie, Montpellier III, 1996, 335 p.

-TIOUCHIKINE R., *L'intégration des enfants de harkis dans la société française*, mémoire de maîtrise de sociologie sous la direction de M. Sraeb, Université de Provence, 1996.

3.4. *Etudes régionales*

-PETONNET C., *Etude d'une cité de transit de la région parisienne. L'intégration des harkis de Vanvey*, thèse de 3^o cycle en ethnologie, 1967, 438 p.(non consulté)

-VERNAY D., *Un groupement de français musulmans : l'atelier de tissage de Lodève*, Mémoire de DEA, EHESS, 1976, 193 p.

-ABDELLATIF S., *Enquête sur la condition familiale des Français musulmans en Picardie*, thèse de troisième cycle, EHESS Paris VII, Paris, 1981.

-PLANEL P., *Les harkis en Ardèche : approche culturelle, sociale et psychopathologique*, doctorat d'Etat, Lyon, 1984, 113 p.

-LAUNAY P., *Le passage au politique des enfants de harkis : le cas des Bouches-du-Rhône*, Mémoire de l'IEP, Aix Marseille III, 1990, 116 p.

-PETIT G., *La cité d'accueil de Saint-Maurice-L'Ardoise*, Mémoire I.E.P, Aix-Marseille III, 1991, 83 p.

-MULLER L., *De la plainte à la revendication. Description des doléances proférées au service des rapatriés d'origine nord-africaine à la sous- préfecture de Mulhouse (entre septembre 1991 et juin 1992)*, mémoire de DEA, Strasbourg, 1993, 140 p.

-SAMPER T., *Etude sur les moyens de représentations politiques et sociaux des français musulmans d'Algérie de l'agglomération rouennaise*, mémoire de sociologie, Université de Rouen, 1995.

-ADDALA R., *Les rapatriés d'Algérie dans le Vaucluse de 1962 à 1972*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de Robert MENCHIRINI, Avignon, 1996. (non consulté)

-MOKADEM Z., *Les itinéraires des anciens supplétifs de la guerre d'Algérie et de leur famille et de leur arrivée dans le département de la Haute-Garonne*, mémoire d'histoire, Université de Toulouse le Mirail, UFR d'Histoire, 1998.

-MULLER L., *Le travail et la mémoire au sein des familles de français-musulmans rapatriés en Alsace*, doctorat en sociologie sous la direction de Freddy RAPHAEL, Strasbourg II, 1998.

-BATAILLER B., *Les harkis du hameau forestier d'Apt, 1954-1992*, mémoire de maîtrise d'histoire, sous la direction de Jules MAURIN, Université Montpellier III, 1999.

-HAMADI A.K., *Emergences de nouveaux comportements dans la communauté harkie du Valenciennois. L'exemple d'un isolat de supplétifs, les harkis de Maing à partir d'une trajectoire familiale*, mémoire de DEA en géographie sous la direction de Michelle GUILLON, Université de Poitiers, 2000. (non consulté)

-BOULHAIS N. , *Les Chaouïa du Bassin de la Sambre, Histoire et Culture d'une Communauté berbère*, thèse pour le doctorat, Lille III, 2001, 1137 p.

Cette étude considérable (1137 pages et 39 pages de bibliographie) se compose de trois volumes : Le premier concerne la géographie, le peuplement, l'histoire et l'ethnologie de sa région d'origine L'Aurès et les Chaouïa. La seconde porte sur la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962) dans les Aurès et sur les Harkis Chaouïa et leur "migration de guerre". Enfin, le troisième s'intéresse au modèle original d'exil assimilé des Chaouïa dans la région de Maubeuge (Nord de la France) considérés comme une population intégrée mais, avec une culture et une vie en communauté relativement préservées.

-MOUMEN A., *Les rapatriés d'Algérie dans la vallée du Bas-Rhône (Vaucluse, Gard) de 1962 à nos jours. Etude comparée de l'identité et de la mémoire, Des défis de l'installation aux recherches identitaires des années cinquante à nos jours. Eléments pour une histoire nationale*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Provence, Aix-Marseille I, sous la direction de Robert MENCHERINI, septembre 2001. (non consulté)

-MOUMEN A., *Rapatriés, Pieds-noirs et harkis dans la vallée du Bas-Rhône. Des défis de l'installation aux recherches identitaires des années cinquante à nos jours. Eléments pour une histoire nationale*, thèse pour le doctorat d'histoire, Université de Provence, Aix-Marseille I, sous la direction de Colette DUBOIS, 2006.

4. Les « Récits de vie » : Autobiographies, Mémoires et Témoignages

A l'exception des travaux historiques récents, l'essentiel des études menées autour de la question harkie a longtemps reposé sur des témoignages. Mais il est important de rappeler que « l'histoire orale », source précieuse pour l'étude des sujets d'histoire du temps présent, a ses limites. De ce fait, il est indispensable pour faire un travail scientifique, porteur d'une réalité historique, de confronter les sources de diverses natures entre elles donc, de confronter les témoignages aux autres sources utilisées pour la réalisation de notre étude.

4.1 *Les harkis*

-CHAMSKI T., *La harka*, Paris, éditions Robert Laffont, 1961, 304 p.

-PEJU P., *Harkis à Paris*, Paris, Maspero, 1961, 120 p.

A partir des dossiers accablants constitués essentiellement de dépôts de plainte²³⁷ accompagnés de rapports d'expertise et, de témoignages des victimes sur les conditions de vie et de répression dont sont victimes les Algériens sur le sol métropolitain, *Harkis à Paris* relate les exactions commises par ces auxiliaires musulmans de la police française et subies par la population algérienne du XIII^{ème} arrondissement, victimes des excès des forces de police française, allant des sévices jusqu'au meurtre dans certains cas. Ce livre s'avère être un violent réquisitoire contre les harkis, perçus comme des « mercenaires au service de l'occupant » et présentés comme des cruels « apprentis sorciers de la guerre subversive ».²³⁸

-BOUALEM S., *Mon pays, la France !*, Paris, France-Empire, 1962, 293 p.

-BOUALEM S., *Les harkis au service de la France*, Paris, France empire, 1963, 269 p.

Mon pays la France, dont la jaquette tricolore avec en fond la silhouette du bachaga illustre parfaitement le patriotisme et le combat d'un homme qui veut « appeler à la barre de l'histoire leurs chefs, leurs camarades »²³⁹ dans le seul but d'évoquer « leur courage, leur détermination, leurs sacrifices, leurs citations et aussi hélas ! Leur supplice »²⁴⁰. Dans son premier livre publié en 1962, l'auteur s'appuie sur sa propre expérience de chef de guerre mais aussi sur de nombreux témoignages de militaires et d'anciens harkis. Dès lors, les intentions de l'auteur sont clairement énoncées. Son deuxième ouvrage, *Les harkis au service*

²³⁷ Les documents provenaient du collectif d'avocats dont le bâtonnier Jacques Vergès qui avait le monopole de la défense du F.L.N durant le conflit.

²³⁸ PEJU P., *Harkis à Paris*, Paris, Maspero, 1961.

²³⁹ BOUALEM S., *Les harkis au service de la France*, Paris, France empire, 1963.

²⁴⁰ *Idem.*

de la France, décrit le rôle de ses hommes, pendant la guerre, dans la petite ville de Lamartine (actuellement El Karimia). Cependant, Saïd Boualem souhaite rendre hommage à tous les autres formations de harkis et moghaznis d'Algérie, qui ont œuvré à la « pacification » de l'Algérie, pour reprendre ses termes, à l'instar de ces harkis kabyles qui ont permis la « libération » de la plupart des villages de Kabylie pourtant, bastion de la rébellion. Il dénonce avec ardeur les massacres de harkis et décrit, usant de descriptions macabres, le sort réservé aux hommes de son village après l'indépendance. L'autojustification idéologique et politique est au cœur de l'œuvre littéraire du bachaga. Le harki est présenté comme le fidèle soldat français en lutte pour libérer ses compatriotes des violents oppresseurs que sont les fellaghas.

-JASSERON G., *Les harkis en France, scènes et témoignages*, Paris, éditions du Fuseau, 1965, 157 p.

-TALEB E., *La fin des harkis*, Paris, La Pensée universelle, 1972, 216 p.

-FLEURY G., *Harkis, les combattants du mauvais choix*, Paris, Bellamy et Martet, 1976, 174 p.

-FERDI S., *Un enfant dans la guerre*, Paris, Seuil, 1981, 205 p.

Saïd Ferdi est le premier harki à raconter son histoire. Né en 1944 dans les Aurès, l'auteur est enrôlé de force dans l'armée française à l'âge de treize ans et demi, pris dans l'engrenage terrible de la guerre. Après le cessez-le-feu, il quitte sa terre natale, grâce à l'aide précieuse de son capitaine. Dans la préface de ce livre, Michel Del Castillo célèbre l'ouvrage qui se caractérise selon lui, « d'une lumière égale, laiteuse et crépusculaire qui coule sur tout le récit. » Au-delà des qualités littéraires, *Un enfant dans la guerre*, nous donne une première approche du « récit harki ».

-SADOUNI B., *Français sans patrie*, Paris, L'Harmattan, 1985, 179 p.

A la Toussaint 1954, alors que son père doit quitter le foyer familial, installé à Arris, pour travailler en métropole, un jeune garçon prénommé Brahim est contraint de subvenir aux besoins de la famille. Sur les conseils de son entourage, avec son C.A.P mécanicien fièrement en poche, Brahim alors âgé de dix-sept ans, se rend à la S.A.S d'Arris où le commandant lui propose un poste au village voisin, Bouzina. Malgré l'avis réprobateur des membres de sa famille, le jeune homme se rend à son travail mais doit rapidement se munir, sur les ordres du caporal, d'un habit militaire et d'un fusil. A l'annonce du cessez-le-feu, Brahim, désarmé et déconcerté, retourne dans son village natal où il est bientôt victime d'insultes et menaces incessantes. C'est pourquoi, il quitte Arris, contraint à la mendicité, il réussit à regagner Alger pour y prendre un bateau pour la France. Ainsi, ce livre autobiographique présente

parfaitement le dilemme tragique auquel les jeunes Algériens de la génération de l'auteur ont dû faire face, au moment de la guerre. Cette alternative est résumée de la sorte par Brahim : « Si tu n'es pas harki, tu es F.L.N. »²⁴¹

-FLEURY G., *Le combat des harkis*, Paris, Les 7 vents, 1989, 221 p.

-MOINET B., *Ahmed ? Connais pas...*, Paris, Editions Lettres du Monde, 1989, 404 p.

Bernard Moinet, chevalier de la légion d'honneur en Indochine à l'âge de vingt-cinq ans, diplômé de l'école d'Etat-major après six ans de lutte en Algérie, lorsqu'il apprend la liquidation de sa harka, décide de quitter immédiatement l'armée d'active. Ce livre a été réalisé à partir d'observations de terrain, d'enquêtes menées par l'auteur, de documents et de témoignages recueillis pendant près d'une trentaine d'années. Il retrace, à travers l'histoire du jeune Ahmed, devenu harki après l'assassinat de plusieurs membres de sa famille, les moments essentiels du vécu des supplétifs. Pendant la guerre, aux heures de gloire de l'armée française, se substitue, progressivement, la défaite politique de la France, qui sonne le glas des règlements de compte sur le sol algérien dont les principales victimes sont les harkis et qui entraînent leurs fuites vers le sol métropolitain. Puis une fois en France, le lecteur découvre, à travers Ahmed, l'univers des camps de transit et fait face aux difficultés d'insertion rencontrées au fil de sa nouvelle vie. Enfin, l'auteur termine son récit en se penchant sur la seconde génération et sur sa quête identitaire. Après la mort de son père Ahmed, Boualem, désire découvrir l'Algérie afin de comprendre le passé de son père et son histoire. Ce livre, à propos duquel l'auteur déclare qu'il ne s'agit nullement d'un roman, relate des faits dont l'auteur a été témoin ou acteur. Il résulte d'observations de terrain, d'enquêtes menées avec persévérance par l'auteur, de documents et témoignages recueillis auprès des populations françaises musulmanes depuis une trentaine d'année. Bref, Bernard Moinet, avec *Ahmed ? Connais pas...*, nous livre le travail d'une vie en vue de rendre hommage à cette population méconnue.

Bernard Moinet symbolise le courage de certains militaires animés par l'attachement à « leurs hommes » et par une certaine culpabilité. Ces militaires poussés par le besoin urgent de dénoncer le sort des anciens supplétifs, ont souhaité rendre hommage à leurs frères d'armes en témoignant, à l'instar du général Robert Gaget qui a relaté les mésaventures des hommes du « commando Georges » ou encore du général Maurice Faivre, pour ne citer qu'eux.

²⁴¹ SADOUNI B., *Français sans patrie*, Paris, L'Harmattan, 1985.

-GENERAL GAGET R., *Commando Georges, des harkis de feu*, Paris, Editeur Jacques Grancher, 1990, 243 p.

Le commando, constitué essentiellement de ralliés, a joui, pendant le conflit, d'une réputation de redoutable efficacité dans la lutte contre le F.L.N jusqu'à sa disparition le 28 avril 1962. Dans ce livre, l'auteur s'attache à reconstituer la vie quotidienne du commando grâce à des archives personnelles de « Georges » et décrit, sur un ton laudatif, le comportement des supplétifs au combat.

-SADOUNI B., *Le drapeau : Ecrit d'un harki*, Paris, L'Harmattan, 1990, 175 p.

-MELIANI A-E-A, *La France honteuse. Le drame des harkis*, Paris, Perrin, 1993, 280 p.

Né en Algérie, commandant de la légion d'honneur, ancien élève de saint-Cyr, l'auteur sert en Algérie comme lieutenant, chef d'un commando de chasse. Blessé au combat, il quitte définitivement l'armée afin de s'engager dans la lutte pour la reconnaissance des Français musulmans. Son livre est réalisé à partir de son vécu et de multiples témoignages en majorité de membres de la population harkie. S'attachant à définir précisément le vocable générique d'harki, Abd-el-Aziz Méliani, animé par l'envie d'informer, développe les diverses raisons d'engagement. Puis, il dénonce avec ardeur « le martyr des harkis »²⁴² en relatant avec précision les massacres d'après-guerre qui résultent selon lui, d'un abandon prémédité. L'auteur met en accusation l'Etat français « Au-delà de la responsabilité personnelle des uns et des autres ou collective de l'armée d'alors, il y a celle de la France. »²⁴³ Son ouvrage présente aussi les différentes implantations de FMR tout en condamnant la « politique d'enfermement » des familles d'ex-supplétifs, dans une analyse du dispositif d'accueil et de reclassement. Après avoir traité du statut juridique et administratif singulier des anciens harkis, il s'intéresse aux mouvements de révolte menés par les jeunes en 1975 puis en 1991.

Le drame des harkis situé comme le dit l'auteur lui-même « au carrefour du témoignage et de l'histoire », est avant tout un plaidoyer contre la France en vue de réhabiliter l'image du harki. Néanmoins, cet ouvrage, pour notre recherche, est particulièrement intéressant car donne des informations cruciales sur la révolte de 1975 et replace ces mouvements contestataires dans le prolongement des politiques étatiques mises en place pour les FMR et ses conséquences.

-AZNI B., *Harkis, crime d'Etat. Généalogie d'un abandon*, Paris, Ramsay, 2002, 222 p.

²⁴² MELIANI A-E-A, *La France honteuse. Le drame des harkis*, Paris, Perrin, 1993.

²⁴³ *Idem.*

Boussad Azni, fils de harki, originaire de Grande Kabylie, a grandi au camp de Bias et, a passé sa vie à crier les souffrances et les injustices vécues par les familles de Français musulmans. Il est à l'origine du Comité National de Liaison des Harkis qu'il préside aujourd'hui et, occupe également la fonction de vice-président du Haut Conseil aux Rapatriés.

Dans son livre *Harkis, crime d'Etat. Généalogie d'un abandon*, il retrace d'abord, grâce essentiellement aux sources orales, l'abandon des harkis à partir de mars 1962. L'auteur s'attache à dénoncer de manière virulente les massacres d'ex-supplétifs voire de familles entières, précédés de tortures barbares, dont les descriptions peuvent facilement mettre mal à l'aise. Les familles qui réussissent à regagner la métropole sont reclassées dans des camps de transit dont l'ambiance tragique est dévoilée. Certaines ont la malchance d'y rester plus longtemps que prévu. C'est le cas de la famille de Boussad qui grandit dans un camp et qui passe une partie de son enfance avec sa mère à se battre pour le quitter. Dans la seconde partie autobiographique, l'auteur décrit le quotidien des enfants au C.A.R.A. de Bias. Puis, c'est au tour de l'adulte de s'exprimer en tant que président du comité national de liaison des harkis, il veut dénoncer le piège historique qui s'est refermé sur les harkis dont l'histoire a été occultée. Enfin, il conclue sur la plainte déposée le 30 août 2001 par un groupe de harkis et plusieurs associations pour « crime contre l'humanité », plainte dont Boussad Azni est l'initiateur. Cet ouvrage se veut être une réaction face à l'accusation de trahison dont a été victime le père de l'auteur, comme la plupart des anciens harkis. L'auteur cherche à comprendre pour quelles raisons a-t-il grandi dans un camp et pourquoi un tel silence a-t-il pesé sur son entourage. C'est pourquoi, il accuse et enfin réclame justice. Ce virulent réquisitoire en faveur des Français musulmans renferme comme principal objectif d'apporter des éléments de réponse aux souffrances vécues par les familles d'ex-supplétifs.

-KEMOUM H., *Mohand, le harki*, éditions Anne Carrière, Paris, 2003, 231 p.

-KERCHOUCHE D., *Mon père, ce harki*, Paris, Seuil, 2003, 252 p.

Cette journaliste nous parle, dans ses livres et ses multiples articles, de ces harkis qui se sont murés dans un silence, imposé ou non. Son premier livre, *Mon père, ce harki*, biographie familiale sur le drame des harkis, n'a pas de prétention à proprement parler historique, il s'agit d'un témoignage sur les conditions de vie des harkis et leurs familles lors de leur arrivée en France. Dalila Kerchouche s'efforce de reconstituer, au fil des camps où vécurent ses parents, des décennies d'exclusion politique, économique et sociale : on découvre la faim, le froid, l'insalubrité des camps, mais aussi la discipline quasi militaire, la corruption, les mauvais traitements infligés aux familles, qui constituaient le lot quotidien de ces Français musulmans. La deuxième partie du livre est le récit d'un voyage de l'auteur en

Algérie sur les traces du combat de son frère au sein de l'armée française. C'est à ce moment que la journaliste traite des motivations très diverses d'engagement dans l'armée française et les réalités de cette atroce guerre. Que l'on soit devenu traître ou héros, on découvre que la réalité harkie est traversée par des réalités plus complexes que le traditionnel antagonisme franco-algérien de la décolonisation.

-MEYER F., *Pour l'honneur...avec les harkis de 1958 à nos jours*, Tours, Cercle de la librairie, 2005, 213 p.

-BESNACI-LANCOU F., *Treize chibanis harkis*, Paris, Editions Tirésias, 2006, 86 p.

-BESNACI-LANCOU F., *Nos mères, paroles blessées. Une autre histoire des harkis*, Léchelle, Zellige, 2006, 125 p.

Les paroles viennent essentiellement des mères et des grands-mères. Fatima Besnaci-Lancou les a entendus. Cette directrice d'une petite maison d'édition médicale se souvient de sa mère, chuchotant dans la caserne où des dizaines de réfugiés étaient entassés. « A travers une cloison, elle racontait à une voisine berbère ce qui nous était arrivé », relate-t-elle.

C'est pourquoi, elle publie ce recueil de témoignages de femmes de harkis de la première génération, celles qui sont arrivées en France en 1962 avec leurs maris. *Treize chibanis harkis* est aussi un recueil de treize témoignages qui lui avaient été livrés en arabe, berbère, français et que l'auteur a mis savamment en forme. Ces récits ont été lus dans un colloque organisé par son association Harkis et droits de l'Homme le 4 mars 2006 à Paris. *Nos mères, paroles blessées* publiée chez Zellige, rassemble vingt témoignages de femmes cette fois, accompagnés d'un cahier d'illustrations. En effet, après avoir raconté son parcours dans son premier livre, Fatima Besnaci-Lancou donne aujourd'hui la parole aux " mères " ; ces femmes de harkis débarquant en terre inconnue après avoir fui une guerre dont les enjeux leur étaient le plus souvent étrangers.

-FAIVRE M., *L'action sociale de l'armée en faveur des musulmans 1830-2006.*, L'Harmattan, Paris, 2007, 260 p.

Le général Faivre se fait le chantre du colonialisme en mettant en avant les bienfaits de la colonisation dans les premiers chapitres : Il décrit des actions des Bureaux arabes, dont Jules Favre reconnaît « l'éternel honneur d'avoir su devenir les amis des indigènes »²⁴⁴, en insistant sur les mesures en faveur des jeunes et les femmes. Ensuite, il traite du rapatriement et de l'accueil des familles d'ex-supplétifs en France, à partir d'une centaine de témoignages.

²⁴⁴ FAIVRE M., *L'action sociale de l'armée en faveur des musulmans 1830-2006.*, L'Harmattan, Paris, 2007.

Cette dernière partie est porteuse d'informations sur le fonctionnement des lieux de regroupement des harkis mais uniquement du point de vue des administratifs de ces centres. Ce livre est une apologie des actions sociales menées par l'armée, dans le but de restituer la mémoire des militaires et des harkis et de répondre ouvertement aux « autorités algériennes, approuvées par certains médias et par des historiens anticolonialistes qui accusent la France (...) »²⁴⁵. Il ne s'agit en aucun cas d'un travail historique mais de la matière supplémentaire dans la guerre des mémoires.

4.2. *Les « jeunes » générations*

-DELARUE J., « La malédiction des enfants de harkis », in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°26, 1992, 29-36 pp.

Le journaliste a réalisé un entretien avec deux jeunes hommes, enfants de harkis, qui ont souhaité garder l'anonymat. Ces hommes dressent un tableau très complet de leurs itinéraires, de leurs quotidiens dans les camps, de leurs revendications et de leurs actions.

-AMEUR B., *Fils de harki. Le courage de combattre*, Paris, Lacour, 1995, 197 p.

-BESNACI-LANCOU F., *Fille de Harki : le bouleversant témoignage d'une enfant de la guerre d'Algérie*, Paris, Editions de l'Atelier collection « La vie au cœur », 2003, 127 p.

Fatima Besnaci-Lancou, jeune fille de harki née en 1954 en Algérie, présidente de l'association Harkis et droits de l'Homme, est l'auteur de *Fille de Harki : le bouleversant témoignage d'une enfant de la guerre d'Algérie* qui lui a valu en 2005, le Prix Françoise Séligmann. Dans ce livre, l'auteur raconte, avec talent et pudeur, d'une façon bouleversante le sort réservé aux harkis au lendemain de l'indépendance algérienne et son enfance ballottée de camp en camp dans le sud de la France depuis son arrivée avec ses parents en 1962, alors qu'elle n'avait que 8 ans.

-KERCHOUCHE D., *Leïla ; Avoir dix-sept ans dans un camp de harkis*, Paris, Seuil, 2006, 160 p.

5. Livres de photographies

La photographie sert, en quelque sorte, de preuve au passé de ces hommes et de ces femmes au destin tragique.

²⁴⁵ *Idem.*

-TITRAOUI T.ET COLL B., *Le livre des harkis*, Bièvres, Jeune Pied-Noir, 1991, 272 p.

Cet album est un ouvrage collectif dont le ton est donné dès la préface, écrite par Ali Boualem fils du célèbre bachaga et par Jacques Soustelle qui précisent que ce livre est animé par un puissant désir de faire découvrir l'histoire des harkis, dans le but de « concourir au rétablissement de la vérité ».²⁴⁶ Riche en documentations de diverse nature (extraits d'ouvrages, coupures de presse, témoignages), cet album est avant un recueil de photographies, qui peuvent être, à certains égards, à la limite du supportable. En ce qui concerne notre propos, *Le livre des harkis* propose quelques pages sur les événements de 1975 qui contiennent des données précieuses.

-KERKOUCHE D. ET GLADIEU S., *Destins de harkis : Aux racines d'un exil*, Paris, Autrement, 2003, 142 p.

Au delà de la beauté des photographies réalisées par Stéphane Gladieu, l'intérêt de cet ouvrage réside dans la longue préface particulièrement pertinente de Jean-Jacques Jordi.

-CHAPSAL J., *Harkis à vie ?*, éditions filigranes, 2006, 79 p.

Le photographe a d'abord demandé à des femmes et des hommes d'âges et d'horizons variés de poser face à l'appareil, en simples témoins de leur appartenance. Des paroles accompagnent ces visages, extraites des entretiens menés avec chacun. Elles évoquent les parcours et les sentiments de ces personnes unies par l'Histoire, renvoyant aux questions fondamentales que constituent la mémoire, l'identité, et la transmission. Deux séries se font écho. Une deuxième série de photographies concernent les camps où la plupart des Harkis et leurs familles ont séjourné à leur arrivée en France, et qui constituent, les repères d'une mémoire collective.

L'installation « Harkis à vie ? » a été conçue et présentée pour la première fois dans le cadre des Journées du Patrimoine 2005, au Camp Joffre de Rivesaltes, où bon nombre de familles d'anciens supplétifs ont transité à leur arrivée en France.

²⁴⁶ TITRAOUI T.ET COLL B., *Le livre des harkis*, Bièvres, Jeune Pied-Noir, 1991.

TROISIEME PARTIE :
PROPOSITION DE PLAN
ET ESSAI DE REDACTION

« Je ne laisserai pas-Non !-les louanges
De mépris nous enterrer furtivement
Vous n'êtes pas des pauvres aux poches vides sans
Honneur
Mais je ne déchirerai les rires banania sur tous
Les murs
De France ».
Léopold Sédar Senghor, Hosties noires, Œuvre poétique.

CHAPITRE 8: PROPOSITION DE PLAN

Les acteurs du mouvement de rébellion inédit de 1975 font partie d'une jeunesse mise en quarantaine qui, le temps d'un été, lance des « cris de désespoir ». Ces jeunes constituent ce que l'on appelle « la seconde génération ». Les enfants de harkis ne forment pas un groupe statistique, social et démographique homogène. Pourtant, un sentiment d'appartenance à la même génération existe. C'est pourquoi, il nous a semblé pertinent de centrer nos recherches sur cette génération singulière, dont l'histoire se lit au prisme de l'histoire franco-algérienne. Après avoir défini clairement notre objet étude, nous avons dû établir un bornage chronologique : L'année 1962 correspondant aux premières arrivées en métropole des familles d'ex-supplétifs, s'est imposée à nous. Puis, nous avons été contraints de choisir, non sans difficultés, une date de fin d'étude raisonnable, dans la mesure où un certain recul est nécessaire à une analyse objective des faits. L'année 2002 a donc été choisie, en raison de l'achèvement du dernier mandat présidentiel de Jacques Chirac, dont la présidence a entraîné un changement radical de la politique mémorielle française, aux conséquences indéniables pour les Français musulmans.

Ce plan correspond à une approche régionale du sujet qui pourrait faciliter le travail de recherche et à certains égards, le bonifier. Outre l'avantage matériel et pratique indéniable, les bénéfices de l'histoire locale sont multiples. Elle rend possible des comparaisons régionales et permet de nourrir des synthèses plus vastes. Pour avoir une approche de la seconde génération de Français musulmans dans sa globalité et non une vision partielle de cette population, une étude régionale voire locale peut donc être privilégiée, afin d'appréhender au mieux les réseaux et les stratégies mis en place, pour une population et un espace donnés. Ce type de recherche a été réalisé par Saliha Abdellatif pour la Picardie, Nouredine Boulhais pour le Nord, Abderamen Moumen pour le Vaucluse et Laurent Muller pour l'Alsace. Ce type d'analyse est utile pour circonscrire un sujet de recherche mais aussi pour tenter la reconstitution d'itinéraires. Afin de proposer une analyse globale réalisable, tout en privilégiant une approche sociohistorique, le champ d'étude doit donc être régional voire local.

La région envisagée pour une étude de ce type serait l'Aquitaine, dans la mesure où celle-ci semble jusqu'alors écartée des préoccupations des chercheurs. A l'écart des quatre principales zones d'implantation des Français musulmans - la région Rhône-Alpes, le Nord et la région parisienne, le Nord-Est et la côte méditerranéenne -, la région Aquitaine ne doit pas être pour autant négligée. Pourquoi s'intéressait alors à une zone qui peut sembler marginale, au vu de cette géographie sommaire ? L'Aquitaine revêt un intérêt, en raison de sa proximité immédiate avec le camp de Bias en Lot-et-Garonne. Cette région m'est apparue comme un excellent laboratoire d'analyse, de par sa diversité et sa singularité. Cette région accueille, bon gré mal gré, des familles de Français musulmans dont l'arrivée en métropole résulte d'initiatives privées ou au contraire de rapatriements officiels. Mais, l'Aquitaine reçoit aussi sur ses terres une frange de la population harkie, largement fondue dans le tissu social, objet invisible et de ce fait, méconnu. De plus, il s'est avéré plus facile pour moi, basée dans la région bordelaise, d'approcher et d'étudier la communauté harkie d'Aquitaine.

Il faut préciser qu'il ne s'agit que d'une ébauche de plan, susceptible d'être modifiée en fonction des analyses à venir. Pour la proposition qui suit, nous avons opté pour un plan chronologique dont les parties sont délimitées par des dates qui correspondent, selon nous, à des temps forts de l'histoire de la population étudiée.

I. PREMIERE PARTIE : LES TEMPS DE L'IMPROVISATION ET DE LA SOUMISSION (1962 - 1974)

L'étude des harkis d'Aquitaine doit se replacer impérativement dans le contexte des rapatriements post-62. C'est pourquoi, une première analyse globale des modalités de rapatriement et d'installation des familles d'ex-supplétifs sur le sol français, s'impose. Malgré les réticences des autorités françaises, plusieurs dizaines de milliers de rapatriés arrivent en France de juillet à octobre 1962.

Combien sont-ils alors à rejoindre les terres aquitaines, après la phase de transit ? Les familles, arrivées dans la région par leurs propres réseaux et qui réussissent tant bien que mal à s'intégrer, se dispersent dans l'espace régional et sont de ce fait, difficilement repérables de nos jours. En revanche, toute une partie de ces harkis est totalement prise en charge par

l'administration. Faute de possibilité de reclassement professionnel du fait d'handicaps divers, cette fraction est concentrée dans deux centres médico-sociaux, un situé à Saint-Maurice-l'Ardoise dans le Gard ouvert en 1965, l'autre à Bias dans le Lot-et-Garonne ouvert le 1^{er} janvier 1963.

Après cette phase transitoire chaotique, une politique de reclassement improvisée à la hâte, dessine trois voies : soit les chefs de familles valides sont dirigés à proximité des villes pour être employés dans les industries de la région ou dans les hameaux forestiers du Sud de la France, soit les familles considérées comme « incasables » par l'administration sont envoyées dans des anciens camps de regroupements, transformés en centres médico-sociaux. Cette gestion des familles d'ex-supplétifs conduit à une certaine marginalisation de celles-ci car cette prise en charge s'inscrit dans la durée.

Dans une perspective s'inspirant de la micro-histoire, il importe de voir l'installation des F.M.R. en Aquitaine, dans le cadre d'une configuration locale originale. Parmi ces singularités, le C.A.R.A. de Bias est d'autant plus déterminant qu'il permet d'expliquer bon nombre des évolutions des familles de harkis du département. Ce camp mérite une attention particulière dans la mesure où il fonctionne selon des logiques qui lui sont propres, au point de former un microcosme régi par des modes héritées du passé colonial. Ce sont en partie contre ces règles et ces conditions de vie, qu'au cours du printemps 75, la jeunesse de Bias manifeste son indignation.

Le système administratif d'accueil et de reclassement a pour but de favoriser l'intégration à la société française. Des solutions doivent être envisagées au cas par cas.

La population de Français musulmans, animée par une mauvaise conscience, essaie de faire face à ces bouleversements pour adhérer au mieux à la nouvelle société, en se conformant jusqu'à la fin des années soixante à ses normes, allant parfois jusqu'à nier ses particularités culturelles et sociales et s'enfermant dans un profond mutisme.

Des reclassements sont opérés au fil des années, dans le département et la région notamment, pour ceux qui ont la possibilité de travailler. Ces politiques de reclassement entraînent la constitution de trajectoires familiales multiples. A partir des trajectoires des familles, qui nous permettent de mettre en exergue l'existence de réseaux régionaux voire nationaux, les clivages qui traversent la population harkie sont nettement plus perceptibles.

II. DEUXIEME PARTIE : L'EMERGENCE DE LA SECONDE GENERATION DE HARKIS (1975-1991)

Les habitants méconnus du camp de Bias sont les principaux protagonistes de la révolte de 1975. Pendant des semaines, le C.A.R.A. est le théâtre de violentes manifestations, grèves, prise d'otage... Le temps d'un été, les harkis deviennent les acteurs de leur propre destin. L'explosion de 1975 à Bias engendre une première prise en compte de ce qu'il convient désormais de nommer « le problème harki » et provoque la mise en place de politiques locales largement circonstanciées. La médiatisation de cet événement local puis national entraîne une nouvelle perception par les locaux des harkis et une gestion singulière par les pouvoirs publics.

De cette première révolte, découle une nouvelle politique accompagnée d'un discours novateur et la création d'organes administratifs spécialisés. Ces politiques largement circonstanciées amènent une vague de dispersions de familles d'anciens supplétifs au sein du territoire national. Les répercussions de la révolte de 75, en précipitant la fermeture indispensable des camps, conduisent à une extrême diversité des itinéraires harkis: Vit-on en regroupement de nature familiale ou villageoise, existe-t-il d'abord un regroupement de cette nature ? Quelle est sa fréquence ? L'insertion dans la société est très différente selon les lieux de vie et les conditions d'hébergement : que ce soit en milieux ouverts ou regroupés, les trajectoires des familles conditionnent l'intégration des individus.

Peu après la première révolte, une nouvelle « chape de silence », pour reprendre les mots du sociologue Mohand Hamoumou, semble tomber rapidement sur la population harkie. Dès lors, les jeunes cherchent de nouveaux modes d'expression qu'ils ne tardent pas à trouver dans le monde politique, associatif car des associations et comités en tout genre de harkis fleurissent en masse, à l'échelle régionale. Certains fils et filles de harkis se découvrent avec les enfants d'immigrés maghrébins, une communauté d'intérêt qui se traduit par une participation commune au mouvement « beur »²⁴⁷. D'autres utilisent comme mode d'expression l'islam, qui entraîne une restructuration de certains secteurs de la population

²⁴⁷ L'exemple le plus célèbre est Toumi Djaidja, fils de harki et leader de la « marche pour l'égalité et contre le racisme » qui traverse la France, de banlieue en banlieue, à l'automne 1983.

Française musulmane, tels que les associations, autour de pôles culturels islamiques.²⁴⁸ Chez cette frange de fils et filles de harkis, confrontée aux problèmes de l'échec scolaire, au racisme anti-arabe et à l'exclusion, la colère gronde... Au fil des années, les enfants de harkis, las de l'indifférence des pouvoirs publics, réapparaissent sur la scène publique en 1991, passant du simple fait divers au soulèvement national. Ces événements de 1991 qui secouent de nouveau violemment une frange de F.M.R., constituent une récurrence de ces jeunes qui se révoltent pour une reconnaissance officielle de leur histoire et amènent à s'interroger sur l'existence supposée d'une éternelle exception harkie.

III. TROISIEME PARTIE : DU HARKI AUX HARKIS AQUITAINS... (1992- 2002)

Les jeunes Français musulmans d'Aquitaine jouent, de nouveau, un rôle fondamental dans le mouvement contestataire des années quatre-vingt-dix : initiateurs de plusieurs manifestations au cours de l'année 1990 puis acteurs de premier ordre pendant les émeutes de 91. Ces événements entraînent littéralement une mutation dans l'histoire des harkis. Ils provoquent, en premier lieu, une transformation de la vision des harkis en Aquitaine. La mythologie de la résistance du peuple algérien un et indivisible face au colonialisme, alimente l'image de traître du harki, qui semble lui coller à la peau. Or, la réalité historique des harkis est protéiforme et complexe. A partir de la décennie quatre-vingt-dix, cette réalité s'impose, de plus en plus, en France. Le harki passe d'un enjeu politique et idéologique à une question sociale, ses enfants, qui pourtant revendiquent *l'étiquette harkie*, sont de plus en plus assimilés aux enfants d'immigrés avec qui ils se rapprochent un temps pour unir leurs forces et faire entendre leurs revendications.

Comment se traduit, à l'échelle locale, cette mutation de la nature même du harki ?

De la dénonciation d'un scandale politique aux interrogations perpétuelles sur la violence des jeunes, la construction médiatique de l'image des harkis semble passer, aujourd'hui, par un discours compassionnel affirmant la nécessité d'une repentance collective. L'affirmation du travail de mémoire, dans un contexte largement favorable, est désormais un leitmotiv des médias, du monde politique et des enfants de harkis eux-mêmes. Là encore, l'Aquitaine est au cœur des débats. Le président du comité national de liaison, établi en Lot-et-Garonne, Boussad Azni se lance dans un nouveau combat, juridique cette fois, en déposant

²⁴⁸ Sur cet aspect, le chapitre sept de l'ouvrage de KEPPEL G., *Les banlieues de l'islam*, est fondamental.

une plainte pour crime contre l'humanité. Cette aventure atypique est à replacer dans un contexte marqué par l'affirmation du devoir de mémoire et de la réparation historique ; concepts largement répandus dans le discours politique et médiatique. A cette problématique du devoir de mémoire, la société y associe une instrumentalisation de la justice, en lui imposant un rôle de pénitence. Cette nouvelle action ne tarde pas à remettre les harkis sur le devant de la scène médiatique, mais quels en sont les retentissements locaux ? « Enjeu politique, enjeu historique, les harkis sont aussi l'enjeu des mémoires. »²⁴⁹. Comment les harkis s'inscrivent-ils dans la mémoire régionale ?

Au-delà de ces considérations parfois générales mais néanmoins pertinentes pour comprendre l'évolution récente de ce groupe social, nous avons pu constater que les enfants de harkis désormais devenus adultes, s'imposent comme acteurs de la vie locale à l'échelle politique, économique, sociale et culturelle. Leurs engagements liés souvent à leurs parcours sont particulièrement divers. Le stigmate de la trahison représenterait le ciment culturel entre les générations. Pour ceux qui se considèrent comme les « oubliés de l'Histoire », le désir de reconnaissance lié à une quête d'identité se fait, au fil des années, de plus en plus fort dans les esprits des jeunes générations. L'hétérogénéité de cette population peut être analysée, à travers l'extrême variété des trajectoires des enfants de harkis en Aquitaine : Existe-t-il encore une communauté harkie en Aquitaine ? Le problème se complique encore, lorsque l'on désigne par le terme de « Français musulmans rapatriés » les enfants et, *a fortiori*, les petits-enfants des anciens supplétifs. Le sociologue spécialiste des harkis, Mohand Hamoumou, rappelle en effet que l'expression de « seconde » ou de « troisième génération de harkis » peut légitimement surprendre, dans la mesure où le fait d'être harki serait devenu, au fil des années, une donnée héréditaire.

A l'échelle régionale, à l'aube du XXIème siècle, les harkis, en Aquitaine, se distinguent-ils comme un groupe social à part ?

²⁴⁹ J-J JORDI in S.GLADIEU et D.KERKOUICHE *Destins de harkis. Aux racines d'un exil*, Paris, Autrement, 2003.

CHAPITRE 8 : ESSAI DE REDACTION

1975, LA « FRONDE » D'UNE JEUNE GENERATION DE HARKIS.

Pour cet essai de rédaction, notre choix s'est porté sur les événements de 1975 en analysant d'abord, les causes de ce mouvement contestataire harki, les acteurs, les épisodes du printemps et de l'été 75 et enfin les premières conséquences de la révolte.

I. L'EXPLOSION

Par quel cheminement certains enfants ont réussi à pousser leurs premiers cris de détresse au cours de l'année 1975 ? Ce mouvement est-il le résultat d'initiatives extérieures préméditées et organisées ou d'actions intérieures spontanées ?

1. Aux origines de la contestation

1.1. Les acteurs : une génération handicapée

Cette génération « sacrifiée » subit les conséquences immédiates de la piètre politique d'accueil et de reclassement menée par une France peu désireuse de recevoir ces témoins gênants du drame algérien. Mais, dans quelle mesure les reclassements opérés par l'Etat ont concouru à mettre en place, pour reprendre les termes de Michel Roux, un « système de relégation » ?

Premièrement, que ce soit la politique de regroupement dans les camps ou le reclassement des chefs de famille valides dans les hameaux et cités, l'isolement géographique est toujours de mise. Si nous prenons comme exemple les hameaux forestiers du Sud de la France, force est de constater que la règle est l'isolement géographique : le logis d'Anne par exemple est situé à six kilomètres du premier village Jouques ou le hameau de Capelude est rattaché à Collobrières mais séparé du bourg de quatorze kilomètres. Cette exclusion spatiale rend difficile la mission initiale d'intégration. Comment intégrer sans promouvoir des contacts avec la population métropolitaine en recréant un microcosme avec ses règles de fonctionnement ?

Deuxièmement, tant dans les pratiques que dans les perceptions, il s'agit bel et bien de la reconstitution de petits mondes coloniaux qui gêne l'insertion des familles, pourtant souhaitée par tous. Le propre de l'administration coloniale vise à un quadrillage total du territoire et un contrôle permanent des populations. Pendant la guerre d'Algérie, les regroupés sont en effet totalement dépendants de l'assistance administrative car l'enfermement ne leur

permet pas d'exercer leur activité principale c'est-à-dire l'agriculture ; la plupart des regroupés étant des *fellahs*, c'est-à-dire des paysans, des travailleurs agricoles. On retrouve cette même dépendance chez les hébergés des camps. De plus, la prise en charge totale des individus par l'administration, permet de comprendre la montée de la contestation : « Le régime d'exception appliqué aux seuls supplétifs et leurs familles explique, pour l'essentiel, l'émergence du harki sur la scène publique (...) »²⁵⁰. Ainsi, au cours d'un reportage à Saint-Maurice-L'Ardoise, au printemps 75, le journaliste fait état d'un mécontentement grandissant chez les enfants de harkis qui sont animés par une volonté de sortir du camp « pour pouvoir s'insérer réellement dans la communauté nationale » et « prendre le contrôle constant de leur vie personnelle. »²⁵¹

Troisièmement, les conditions de vie dans ces lieux de regroupement soulèvent de violentes critiques. Au-delà de certaines appréciations subjectives et excessives, force est de constater que les conditions de vie offertes aux familles d'ex-supplétifs sont loin de faire l'unanimité et résultent de l'absence de préparation d'accueil de ces rapatriés. Parmi les descriptions faites par la population enquêtée, sur leurs anciens lieux de vie, nous avons sélectionné celle réalisée par un ancien enfant de Bias, Alain, qui arrive dans le Lot-et-Garonne au début de l'année 1963, où sa famille et lui-même devraient connaître *des jours meilleurs* -propos tenu par l'administration locale- :

« Le Centre d'Accueil des Rapatriés d'Algérie était en fait un camp militaire avec des bâtiments bien alignés aux briques apparentes, une allée centrale, un bâtiment administratif, cerné par une rangée de grillage renforcé par du fil barbelé et une autre de sapinettes, pour le côté écologique sans doute. Le tout verrouillé par un énorme portail pour clore le tableau. Ce séjour en vase clos allait durer une vingtaine d'années pour la plupart des familles. (...) Nous n'avions rien pour nous chauffer, rien pour dormir, si ce n'est des paillasses posées à même le sol. Les carreaux cassés n'avaient même pas été remplacés et pour nous alimenter on avait tout de même droit aux « rations ». Contre les intempéries, nous pouvions nous battre, mais, contre l'oubli, voire le mépris que l'on éprouvait à notre égard, nous étions désarmés une nouvelle fois. »²⁵²

Anne Heinis, chargée de mission auprès du ministre des Rapatriés, décrit sa vision de Saint-Maurice-L'Ardoise, au cours de sa visite en février 1963 : « un peuple qui semble immense, grouille dans la boue glacée, entortillée de djellabas épaisses, de couvertures drapées et de burnous ; les foulards multicolores des femmes, les pans de leurs innombrables robes superposées qui dépassent sous les manteaux donnés par le centre d'habillement ou des robes de chambre de nylon matelassé qu'elles ne quittent pas, mettent la seule note vive dans

²⁵⁰ ABDELLATIF S., « Le Français musulman ou une entité préfabriquée », *Hommes et Migrations*, n°1135, septembre 1990, 28-33 pp.

²⁵¹ *Le Monde*, 21/05/75.

252 L'entretien a eu lieu le 14/10/07 à Pau (Pyrénées-Atlantiques).

cet univers verdâtre et gris des tentes militaires de baraquements et de campagne hivernale.
»²⁵³

Mis à part les conditions de vie communes à tous, un handicap frappe particulièrement les jeunes de ces isolats : leur niveau scolaire, en raison, en grande partie d'une scolarité vécue longtemps *intra muros*. Pourtant, l'école, vecteur de socialisation essentiel, est censée permettre la confrontation avec l'extérieur mais pour les enfants de harkis scolarisés dans les camps, la donne semble être faussée dès le départ. Cette marginalisation est accentuée par un désintérêt notable des locaux et un personnel enseignant spécifique. Ancien instituteur ayant servi en Algérie, André T. explique sa nomination au Logis d'Anne en octobre 1966 « parce que je connaissais bien les Arabes. »²⁵⁴ Dans le même contexte, Monsieur Cianfarani, est nommé directeur de l'école du camp de Bias, dès son ouverture en janvier 1963, en raison de sa qualité de rapatrié. Dévoué aux jeunes du C.A.R.A., cet homme ne paraît pas habituer au confort des salles de classe de l'extérieur car son fils, Jean-Marc rappelle l'étonnement de son père, après sa mutation dans l'école de la localité voisine en 1975, face à « des locaux beaux et un mobilier flambant neuf »²⁵⁵.

Toutes les enquêtes ont montré que les conditions d'accueil et de logement, la scolarisation des enfants et surtout la pérennisation d'un encadrement spécifique ont contribué à maintenir une pleine et entière forme d'exclusion sociale pour cette fraction des Français musulmans. Mais, il est indispensable de rappeler que ces jeunes sont aussi porteurs d'une identité fragmentée due au morcellement culturel et une identité stigmatisée et négative liée à la culpabilité.²⁵⁶ Questionnés sur les causes de la révolte, les anciens protagonistes parlent tous, sans exception, du passé familial au centre duquel se trouvent les atrocités de la guerre, allant jusqu'à se réapproprier pour certains le vécu de leurs pères. Le sociologue Mohand Kara, à ce sujet, traite des « identités vulnérables des enfants de harkis »²⁵⁷ qui tirent, selon lui, leurs origines, du drame silencieux de leur père. Dans les entretiens réalisés, les jugements semblent sans appel : « Quand t'es tout jeune et qu'on te dit que ton père c'est un traître... »²⁵⁸ nous dit B., « Quand on est gamin et qu'on commence à réfléchir et qu'on se dit... Mon père est un criminel »²⁵⁹ nous confesse Y. Ses constats ne correspondent pas à un

²⁵³ HEINIS A. *L'insertion des Français musulmans. Etude faite sur des populations regroupées dans le Midi de la France dans les centres d'ex-harkis*, thèse de sciences économiques, Université Paul Valéry Montpellier III, 1977.

²⁵⁴ JORDI J.-J., HAMOUMOU M., *Les harkis, une mémoire enfouie*, Paris, Autrement coll. « Monde. Français d'ailleurs, peuple d'ici », n°112, 1999.

²⁵⁵ L'entretien a eu lieu le 7/11/07 Sainte-Colombe (Lot-et-Garonne).

²⁵⁶ BELHANDOUZ H., CARPENTIER C., « Une construction socio-historique du « décrochage scolaire », Le cas des Français musulmans du quartier Nord d'Amiens », *VEI Enjeux*, n°122, septembre 2000, 33 p.

²⁵⁷ KARA M., « *op.cit* ».

²⁵⁸ L'entretien a eu lieu le 22/07/07 à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard).

²⁵⁹ L'entretien a eu lieu le 14/10/07 à Bias.

jugement concernant le présumé choix pendant la guerre mais renvoient aux conséquences immédiates de cet épisode historique et vécues par l'adolescent ou l'enfant : l'exil, les difficultés à s'intégrer dans une société qui semble les avoir accueilli à contre cœur...

Les mouvements contestataires de 1975 sont profondément liés à ce malaise identitaire qui pousse certains jeunes à se révolter. Cette révolte résulte, en quelque sorte, de la prise de conscience des jeunes de « leur situation de colonisés »²⁶⁰, en opposition avec leurs parents résignés dont le fatalisme et la soumission frappent les observateurs de l'époque. Ce conflit de génération largement mis en avant pendant les événements, peut être une façon de scinder la population, pour la fragiliser et mieux la contrôler. Néanmoins, même si les personnes plus âgées ne se retrouvent pas dans toutes les revendications des plus jeunes, elles supportent les requêtes qui se font notamment au niveau des conditions de vie et d'hébergement. Mais, les anciens sont paralysés par des traumatismes profonds, entretenus par un environnement et un encadrement peu favorable et restent donc, en retrait ou prennent part aux révoltes d'une manière plus pacifique. Le journal *Le Figaro* daté du 30 Mai 1975 souligne que « le préfet est allé dans le camp pour essayer d'apaiser les esprits. Les vieux harkis l'attendaient avec un drapeau tricolore. Les jeunes agitaient une banderole sur laquelle on pouvait lire : « À bas le camp de la déportation... À bas le camp de la honte »²⁶¹. On a beaucoup parlé d'un « conflit de génération », expliqué par un besoin pour les parents, qualifiés par certains de « naturellement enclins à l'apathie »²⁶², d'être sécurisés par les structures du camp alors que celles-ci, sont devenues intolérables pour les enfants. Présentant les acteurs de la révolte, le journaliste Lucien Miard, évoque les Anciens, décrits comme « amorphes et fatalistes »²⁶³, dont le comportement est expliqué en partie par l'auteur qui précise : « Témoin malheureux d'une page d'histoire, il a compris que l'on distinguait les fils de Dieu de ceux d'Allah. »²⁶⁴ Cette amertume correspond à une rage chez les plus jeunes mais les origines du ressenti restent les mêmes.

1.2. Les prémisses

La montée de la contestation harkie s'explique en partie, par un contexte extrêmement favorable qui se caractérise tout d'abord par l'émergence d'une deuxième génération due à la composition démographique de la population Française musulmane, ensuite par la

²⁶⁰ PIERRET R., « Les enfants de harkis, une jeunesse dans les camps », *Pensée plurielle*, N° 14, 2007/1, 15 p.

²⁶¹ *Le Figaro*, 30/05/1975.

²⁶² *Idem.*

²⁶³ *Le Figaro*, 3/06/75.

²⁶⁴ *Idem.*

modification de sa gestion administrative et du climat politique avec notamment le développement du monde associatif.

Tout d'abord, au cours du XX^{ème} siècle et a fortiori, les jeunes deviennent des acteurs sociaux et politiques. Cette précision contextuelle est importante pour mieux cerner dans quelle perspective se placent ces jeunes enfants de harkis qui, à leur tour, s'imposent médiatiquement. La jeunesse harkie, actrice principale de la révolte, se distingue que très peu des modes des jeunes français de l'époque. Ainsi, lorsque Françoise Brun évoque les enfants de harkis du Gard, elle précise « quant aux enfants et aux adolescents qui vivent au village ou au camp, rien ne les distingue des Européens de leur âge. »²⁶⁵ Dans la même optique, un des anciens protagonistes de l'été 75 témoigne aujourd'hui : « On était jeunes, portait les cheveux longs et aimait le rock n'roll »²⁶⁶

Cette jeunesse, avide de prise de parole, évolue dans un climat de plus en plus hostile. Nous nous sommes penchés, à titre d'exemple, sur le cas de la commune de Saint-Laurent-des-Arbres, qui compte en 1975, mille cent trente Européens pour mille cent vingt F.M.R. Les mutations sociales de ce vieux village provençal, causées par l'installation en nombre de familles de harkis, entraînent une « cohabitation difficile » : de « chicayas » jusqu'à « la xénophobie ouverte et brutale. »²⁶⁷ D'incidents mineurs entre enfants à l'école jusqu'au déchaînement de haine à la fête votive d'août 1972 où une vingtaine de harkis sont jetés à terre, inconscients. Les tensions se transforment progressivement en « sentiment d'insécurité, en une opposition structurée. »²⁶⁸

Progressivement, cette agressivité ambiante se traduit dans les comportements des jeunes Français musulmans, pour protester contre l'ordre établi, coupable selon eux, de leur difficulté. Lors de nos rencontres, les anciens de Bias font tous allusion à leur première mutinerie qui date de 1969. L'acte d'insoumission en question a lieu lors de la retransmission du concert de Johnny Hallyday, au Palais des Sports de Paris. Pour écouter l'idole des jeunes, les hébergés du camp réussissent à posséder puis à faire fonctionner des postes radiophoniques, grâce à l'électricité détenue alors clandestinement. Cette anecdote représente une première tentative de renversement de l'ordre établi. Cependant, toute tentative velléitaire est alors anéantie par l'administration du C.A.R.A.

Mais, une certaine contestation persiste et en 1972, au hameau forestier de Jouques dans les Bouches-du-Rhône, après des démarches vaines de familles logées dans des logements

²⁶⁵BRUN F., « Problèmes ethniques en Provence rhodanienne : harkis et provençaux », in *Etudes Vauclusiennes*, XIV, juillet-décembre 1975, 9-22 pp.

²⁶⁶ L'entretien a eu lieu le 23/11/07 à Libourne (Gironde).

²⁶⁷ BRUN F., « *op.cit* ».

²⁶⁸ *Idem*.

vétustes et exigus, la S.O.N.A.C.O.T.R.A. promet de construire une cinquantaine de maisons individuelles. La promesse n'étant toujours pas tenue, une réunion a lieu à la mairie de Jouques, le 14 avril 1975, au cours de laquelle une délégation des résidents du hameau expose leurs revendications- identiques à mêmes des hébergés de Bias ou de Saint-Maurice-: conditions de logement, difficultés à trouver un emploi, absence d'équipement collectif et plaintes diverses concernant l'équipe administrative.

Les lieux de concentration de familles d'ex-supplétifs où la colère gronde, constituent donc un terrain particulièrement inflammable, sur lequel les associations de harkis naissantes, s'implantent volontiers. Avant la décennie soixante-dix, il n'existe que des associations *pour* les Français musulmans mais progressivement, des associations *de* Français musulmans²⁶⁹ sont créées, à l'instar des premières à l'échelle nationale que sont : le Mouvement d'Assistance et de Défense des Rapatriés d'Afrique du Nord (M.A.D.R.A.N.) créé le 1^{er} août 1971 et présidé par Ahmed Kabersali, le Front National des Rapatriés de Confession Islamique (F.N.R.F.C.I.) fondé en 1972 par l'ancien député d'Alger, Ahmed Djebbour et la Confédération des Français Musulmans Rapatriés d'Algérie et leurs Amis (C.F.M.R.A.A.) dont la création est annoncée, lors d'une conférence de presse, le 2 avril 1975, par le président M'Hamed Laradji.²⁷⁰ Ces associations ne tardent pas à servir de vecteurs à la contestation. Il convient de s'arrêter quelque moment sur le rôle joué par le président de l'association C.F.M.R.A.A. qui revendique le monopole de représentativité des « Français Musulmans ». En effet, Laradji arrive à imposer son hégémonie suite au départ du président du F.N.R.F.C.I, Ahmed Djebbour et fournit à la C.F.M.R.A.A. le rôle de porte-parole de la communauté harkie. Cette unité, maintenue au cours des événements, donne à la contestation une force incontestable.

De janvier à mars 1974, la C.F.M.R.A.A. est à l'origine d'une série de grèves de la faim. Au mois de janvier, une première grève de la faim d'un ancien harki, dans le quartier populaire de la Madeleine à Evreux, est signalée dans la presse. Il s'agit de M'Hamed Laradji qui mène un combat personnel, pour l'indemnisation de sa propriété abandonnée en Algérie.²⁷¹ Le mouvement local prend progressivement de l'ampleur, au moment de l'hospitalisation de Laradji, le 15 janvier, qui conduit à la création d'un comité de soutien

²⁶⁹ Pour une vision exhaustive des associations de défense des droits des Harkis existantes, se référer à la thèse de Mohand Hamoumou, « *op.cit.* ». L'auteur rappelle dans le chapitre 3 qu'« à partir de 1972, Les Français-Musulmans rapatriés se sont organisés à l'aide d'associations d'entraide et de défense. Elles sont 14 en 1970. Dix ans plus tard, elles seront 140 ». Il y a une concurrence entre les associations. M'Hamed Laridji lutte pour obtenir un monopole dans la représentation des Harkis. Sa participation aux grèves de la faim et aux révoltes de 1975, lui permettra d'acquérir une certaine légitimité au sein de la communauté Harkie.

²⁷⁰ Biographie présentée en annexe, pages 189 à 192.

²⁷¹ *Le Monde*, 4/01/75 et 11/01/74.

d'une centaine de personnes.²⁷² Puis, la contestation à Evreux, connaît un coup d'arrêt, pour quelques mois.

Au mois de février 1974, quatre anciens supplétifs, dont deux originaires de Saint-Maurice-L'Ardoise, occupent la maison de la jeunesse de Nîmes pour y entamer une grève de la faim, avec l'appui du F.N.R.F.C.I. qui mène des actions de sensibilisation, dans le Gard. Dans la nuit du 23 au 24 mars 1974, des affiches de ladite association sont affichées au camp de Saint-Maurice et une manifestation y est organisée. Celle-ci, selon le directeur du centre, se termine par une mise à sac des locaux administratifs.

A partir du 4 septembre, encore à Evreux, au siège de la confédération de la C.F.M.R.A.A. cette fois, une grève de la faim est entamée par deux anciens harkis, Cherif Chergui et Abdelkader Laradji dont le frère, président de la confédération, se fait le porte-parole, revendiquent une libre-circulation et le fait d'exister en tant que Français à part entière²⁷³. A la fin mois de septembre, les grévistes, désormais six, en raison de la venue de quatre autres harkis de Caen, Beauvais et Rouen, trouvent refuge dans le presbytère de la cathédrale d'Evreux où leur premier soutien l'abbé Hue légitime leur action « Leur cause est bonne. Ce sont de vrais pauvres, sans appuis politiques, syndicaux, sans relation. »²⁷⁴

Finalement, face à l'indifférence générale suscitée par cette nouvelle grève et, « pour obtenir leurs droits de Français à part entière, huit anciens harkis font à Paris, depuis un mois, la grève de la faim dans l'église de la Madeleine. »²⁷⁵ Le 14 octobre, l'un des huit harkis de l'église de la Madeleine est dans un état très grave : « Ce même jour, à 17H30, une marche silencieuse partira de la rue Royale jusqu'à l'Arc de Triomphe. »²⁷⁶ Cette marche de soutien aux grévistes rassemble plusieurs centaines de musulmans Français. La marche se termine, dans un élan de patriotisme, servant à mettre en exergue la dette de la France à l'égard de cette population fidèle : « Peu après 18 heures, les manifestants qui portaient des drapeaux tricolores sont arrivés devant l'Arc de Triomphe et M'Hamed Laradji, président de la C.F.M.R.A.A., a déposé une gerbe de fleurs ornée d'un large ruban portant l'inscription « Aux Français musulmans, morts pour la France ».²⁷⁷

Les prémisses de la révolte montrent que bien avant le printemps 75, des actions sont menées, en vue d'alerter l'opinion publique sur le sort des Français musulmans. Aussi, le 19 mars 1975, à Evian -date et lieux hautement symboliques- une manifestation rend un

²⁷² *Le Monde*, 15/01/74.

²⁷³ Les motivations de ces grévistes sont exposées dans un article « Pour obtenir des droits de Français à part entière », *Le Monde*, 12/10/1974, présenté en annexe 12, page 197.

²⁷⁴ *Le Monde*, 29-30/09/74. Article proposé en annexe 12, page 197.

²⁷⁵ *Le Monde*, 12/10/1974.

²⁷⁶ *Le Monde*, 29-30/09/74.

²⁷⁷ *Le Monde*, 15/10/74.

hommage éphémère, le temps d'une journée, aux harkis. Mais une structure et une mise en relation semblent faire cruellement défaut, aux « ghettos [qui] bouillonnent ».²⁷⁸

2. Chronique d'une « fronde »²⁷⁹

Si l'on se penche sur la chronologie des actions menées par ces enfants de harkis, doit-on considérer le mouvement contestataire de 75 comme une succession de plusieurs rébellions éparses et finalement sans ampleur, cris furtifs de désespoir, ou au contraire, comme un mouvement homogène et organisé aux portées importantes ?

2.1 Du local...

Nul doute sur le déclenchement de la révolte : l'impulsion vient de l'extérieur. Mais, extrêmement irritables, les enfants des camps, futurs acteurs de la rébellion, perçoivent les injustices de leurs parents et les vexations dont ils peuvent être victimes, comme une atteinte personnelle. Fantômes ou réalités, leur univers est toujours marqué par une violence latente. Lors de nos entretiens avec les anciens de 75, l'état de faits violents et leur fréquence sont récurrents dans leurs propos : « La violence est la seule façon de se faire entendre car nos parents sont restés terrorisés. »²⁸⁰ Encore faut-il, donner à ces jeunes, prêts à se révolter contre leur « institution totalitaire »²⁸¹ des moyens d'expression et d'action. Parmi les personnels des centres, des exceptions permettent aux jeunes d'exprimer leur colère. Lorsqu'ils témoignent de leur enfance au C.A.R.A. de Bias, la plupart des anciens résidents souhaitent rendre hommage à leur ancien directeur d'école. Ainsi, Mohand déclare : « C'était le seul être humain du camp ! Il nous a poussés à nous révolter. Il nous faisait écrire des lettres aux préfets, pour exprimer nos revendications. »²⁸² Ce rôle d'intermédiaire nous a été confirmé par le fils de l'ancien instituteur de cette école à part : « J'ai su après, que mon père a aidé ces jeunes à se révolter (...) et puis, je le voyais faire. L'école était détachée de notre bâtiment d'une centaine de mètres et je le voyais donner rendez-vous le soir aux jeunes pour écrire les courriers. »²⁸³

La figure omniprésente de M'hamed Laradji a une grande importance dans le déclenchement de la révolte. A partir du mois d'avril 1975, il entreprend de se rendre dans les camps et les hameaux de forestage. Un ancien meneur de cette révolte dénommé Saïd, évoque son vécu de l'année 75. Depuis la Suisse où il étudie, Saïd décide de prendre part à la contestation et nous

²⁷⁸ *L'Aurore*, 12/08/75.

²⁷⁹ Une chronologie des événements est présentée en annexe 13, pages 203 à 206.

²⁸⁰ L'entretien a eu lieu le 22/07/07 à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard)

²⁸¹ GOFFMAN E., *Asiles*, Les Editions de Minuit, Paris, 1968 ; cité in CHARBIT T., *Les harkis*, La Découverte, Paris, 2006.

²⁸² L'entretien a eu lieu le 25/09/07 à Bias (Lot-et-Garonne).

²⁸³ L'entretien a eu lieu le 7/11/07 Sainte-Colombe (Lot-et-Garonne)

explique le déclenchement : « On a d'abord envoyé plusieurs camarades pour préparer le terrain et qui ensuite ont préparé des actions dans toute la France. Parmi eux, Laradji était là pour réveiller la population. »²⁸⁴ En effet, les représentants de la confédération, désignés par les jeunes du camp, comme les « deux personnalités »²⁸⁵. Leur arrivée au camp est consignée sur le carnet de bord de l'un des protagonistes basé à Bias et a lieu le 6 mai au C.A.R.A. Leur venue provoque dès le lendemain, une réunion des habitants présidée par M'Hamed Laradji qui débouche sur le vote d'une grève générale²⁸⁶. Hacène se souvient aussi du déclenchement des événements, dans son camp à Saint-Maurice-L'Ardoise, qui rappelle à l'identique le début de la révolte à Bias : « Je me souviens parce que c'était le 18 mai, le jour de mon anniversaire. Alors qu'on jouait aux cartes sous les arbres, des hommes en costume, notamment Laradji, sont arrivés et ils nous ont dit : voilà, vos parents se sont battus pour la France et maintenant, vous êtes enfermés. (...) »²⁸⁷ En jouant au chef d'orchestre itinérant, Laradji, doté d'un fort charisme, déclenche la rébellion. Pour l'ancienne assistante sociale du C.A.R.A. de Bias qui exerce encore au moment des événements de 75, cette révolte commence réellement, à partir du « passage de l'agitateur... Laradji »,²⁸⁸ dont le discours est très vite repris par les jeunes.

Le début des événements se caractérise par une première prise de parole des enfants de harkis, à l'échelle locale. Un sentiment d'excitation, mêlé à la panique, s'empare des jeunes hommes, des camps : « Tandis qu'au départ, perdu pour perdu, on voulait vivre une aventure. Pour nous, c'était une aventure. »²⁸⁹ Le début de l'action pour l'année 75 commence officiellement dans le Lot-et-Garonne, le 22 avril. Le préfet se rend au C.A.R.A. de Bias pour la réunion de travail ministérielle mais il y est accueilli pour la première fois, avec des banderoles lui souhaitant « bienvenue au camp de concentration »²⁹⁰. Après cette première manifestation d'opposition, les jeunes résidants du même camp se lancent dans une grève illimitée.²⁹¹ Le 12 mai, lors de la visite du sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot, Monsieur Humbert, qui déclare « si vous et vos enfants n'êtes pas bien en France, retournez chez vous »²⁹², la tension monte encore d'un cran. Le vote de la poursuite de la grève et une manifestation au bourg de Bias puis dans le centre-ville de Villeneuve-sur-Lot sont organisées, dans la foulée. Les harkis du C.A.R.A., accompagnés des représentants de la C.F.M.R.A.A. et de quelques rapatriés pieds-noirs, crient leur désir d'intégration. Ce défilé dans les rues de

²⁸⁴ L'entretien a eu lieu le 21/07/07 à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard).

²⁸⁵ *Idem.*

²⁸⁶ Informations tirées du carnet de bord anonyme daté de 1975, (archive privée).

²⁸⁷ L'entretien a eu lieu le 21/07/07 à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard).

²⁸⁸ L'entretien a eu lieu le 6/12/07 La Sauvetat-sur-Lède (Lot-et-Garonne).

²⁸⁹ L'entretien a eu lieu le 21/07/07 à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard).

²⁹⁰ Extraits carnet de bord en annexes 12, page 195.

²⁹¹ *Sud-Ouest*, 10/05/75, proposé en annexes 12, page 198.

²⁹² *Idem.*

Villeneuve-sur-Lot provoque l'instauration d'un dialogue, avec les autorités. En effet, une rencontre avec le sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot a lieu en fin de journée mais en vain... Le processus est enclenché et ne cesse de prendre de l'ampleur. Dans la nuit du 15 au 16 mai, un incendie est déclenché dans une salle de classe désaffectée du camp. Et quelques heures plus tard, les locaux administratifs sont occupés par une jeunesse dont la ferveur semble avoir dépassé les dirigeants associatifs car Laradji déclare à la presse en ce qui concerne l'incendie : « Nous n'y sommes pour rien ! »²⁹³ Dès lors, les spéculations commencent : « Monsieur Laradji a-t-il été débordé par une fraction extrémiste de son mouvement ? Une autre hypothèse (...) celle d'une action de provocateurs pour rendre impopulaire la grève des Français musulmans. »²⁹⁴ Or, nous avons rencontré l'auteur de ce délit qui confirme qu'il s'agit d'un acte impulsif, résultant de sa propre initiative. C'est avec amusement qu'A. relate l'amateurisme de son geste qu'il considère aujourd'hui, insensé : « J'ai aspergé la salle de classe d'essence et une fois arrivée au bout de la salle, j'ai mis le feu ; sauf que j'avais oublié de quitter la pièce et de procéder dans le sens inverse. »²⁹⁵ Au-delà du côté anecdotique de l'histoire qui aurait pu être tragique, mais qui fort heureusement fait aujourd'hui sourire l'auditoire, il semblerait que cet acte criminel se dirige, autant contre l'institution que contre l'individu lui-même. Cette impression est confirmée par l'incendiaire lui-même qui déclare : « Mais c'est aussi une révolte contre nous-mêmes. On voulait aussi se faire du mal ! »²⁹⁶ Les autorités répondent à ce coup de force avec rapidité, ce qui provoque l'avortement momentané du mouvement. « C'est alors que se présentèrent deux cars de la CRS 24 d'Agen dont les occupants prirent position en tenue à l'entrée du camp. C'en était fait de l'occupation qui se termina sans le moindre mal. »²⁹⁷

Une première propagation du mouvement, qui se diffuse au camp similaire de Saint-Maurice-L'Ardoise et dans les hameaux forestiers du Sud de la France, se produit au mois de mai. Le hameau de Cucuron par exemple, est secoué, à partir du 15 mai, par une grève dont le but est de limoger l'actuel directeur. Causée par un problème interne, cette action illustre tout de même, la montée de la contestation dirigée en premier lieu, contre l'administration de leurs lieux de vie plus que jamais jugée indésirable. Au camp de Saint-Maurice, la spontanéité des jeunes, entraîne, à compter du 19, l'occupation des locaux administratifs du centre, espace symbolique de leur assignation. Puis, le mouvement semble s'organiser avec la mise en place d'un « comité de grève », composé d'enfants de harkis en charge désormais de la

²⁹³ *Sud-Ouest*, 16/05/75.

²⁹⁴ *Idem*.

²⁹⁵ L'entretien a eu lieu le 14/10/07 à Bias.

²⁹⁶ L'entretien a eu lieu le 14/10/07 à Bias.

²⁹⁷ *Sud-Ouest*, 16/05/75.

gestion du camp, alors que le directeur effectue ses permanences à la mairie de la commune dont dépend le camp, Saint-Laurent-des-Arbres. Dans les deux centres, une vie, sans tutelle administrative, commence dans une atmosphère festive, « une période assez exaltante de grandes vacances, de western, une sorte de mai 68 à l'échelle du camp. »²⁹⁸

Dès lors, « après Bias, Saint-Maurice-L'Ardoise et après Saint-Maurice-L'Ardoise, Bias à nouveau »²⁹⁹, les acteurs de ces deux lieux stratégiques ne vont cesser, pendant plusieurs mois, de se donner la réplique. En effet, un journaliste de *Sud-Ouest* parle de cette alliance entre les insurgés: « On y [camp de Bias] rencontre aussi bien un ouvrier métallurgiste en vacances que l'animateur du mouvement local à Saint-Maurice-L'Ardoise, cet autre camp du Gard. Et il se pourrait bien qu'une partie des hommes qui occupent actuellement le camp de Bias ait participé aux diverses actions qui se sont produites à Saint-Maurice-L'Ardoise ces dernières semaines. »³⁰⁰ Cependant, « derrière cette atmosphère de kermesse joyeuse, la tension monte » et à juste titre, les protagonistes de la révolte de 1975 entrent dans une spirale infernale, caractérisée par une montée en puissance progressive de la violence. Une nouvelle occupation des locaux administratifs du C.A.R.A. entraîne le 21 mai un nouvel usage massif des forces de l'ordre pour mater la révolte : « Vers 16 heures, un peloton de C.R.S. (...), une quinzaine, pénètre dans les locaux, commençant à en faire refluer les occupants. A la sortie des coups étaient échangés. Des bouteilles volaient en direction des forces de l'ordre qui chargeaient. L'échauffourée dura quelques secondes et un musulman fut blessé au visage. »³⁰¹ Cet épisode est encore très présent dans les esprits des anciens résidents du camp. « Cette réponse nous a confortés et nous a donné le courage de continuer et de lutter encore plus. Je me souviens que je jetais des cailloux sur les gendarmes hors du camp ! »³⁰²

Le 17 juin, un groupuscule de jeunes hommes inaugure un mode d'action qui, par la suite, est largement repris. Le colonel Deluc, secrétaire général du comité national pour les Français musulmans (comité Parodi), est retenu dans son bureau par six membres de la C.F.M.R.A.A. qui réclament que « que le gouvernement prenne immédiatement des mesures concrètes ; que les six cent mille francs de subvention accordés par l'Etat au comité soient versés directement aux intéressés, que les centres soient supprimés. »³⁰³ Désormais, les harkis désirent se prendre en charge et pour y parvenir, paraissent bien décidés à interpeller violemment l'Etat. Cette première prise d'otage marque le début d'un mode opératoire répété à de nombreuses reprises mais, pour l'instant, il reste limité par les moyens engagés et un

²⁹⁸ BRUN F., « *op.cit.* ».

²⁹⁹ *Sud-Ouest*, 12/08/75.

³⁰⁰ *Sud-Ouest*, 12/08/75.

³⁰¹ *Sud-Ouest*, 22/06/75.

³⁰² L'entretien a eu lieu le 21/10/07 à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

³⁰³ *L'Aurore* 18/06/75.

manque de préparation. Cette carence est manifeste : « [Les six rebelles] avaient menacé de tout faire sauter si leurs revendications n'étaient pas satisfaites. En réalité, aucun homme n'était armé. »³⁰⁴ Les mutins sont conduits au poste de police mais, après une simple vérification de leur identité, sont relâchés...

Nouveau coup de force, le 19 juin, pour attirer l'attention de la presse et des pouvoirs publics sur leurs revendications jusqu'alors peu entendues, un commando armé et masqué, formé de quatre individus d'une vingtaine d'années, enlève le directeur de Saint-Maurice et se barricade avec lui, à l'intérieur de la mairie de Saint-Laurent-des-Arbres. L'otage devient un symbole. C'est pourquoi, les mutins déclarent aux journalistes « Nous ne voulons aucun mal à Monsieur Langlet. Mais, il représente pour nous l'administration contre laquelle nous luttons en vain pour faire valoir nos droits de citoyens français ».³⁰⁵ Il est finalement libéré après vingt-huit heures de suspense intense et sans affrontement sanglant, malgré une tension immense. Après l'arrivée des forces de l'ordre, place de la Mairie, lieu de détention de l'otage, « Au moment où les détonations claquèrent, plusieurs jeunes harkis furent pris de crises de nerf et menacèrent de « tout faire sauter » si leurs compagnons étaient tués. »³⁰⁶ De plus, les témoins sont frappés par le dispositif d'armes dont disposent les mutins : « cocktails Molotov [qui] voisinaient avec cartouches de dynamite. L'homme qui referma la porte derrière les journalistes, après un bref entretien, tenait d'une main un pain d'explosif, dans l'autre, un briquet. »³⁰⁷ Après avoir obtenu les assurances écrites demandées -suppression de l'administration des camps et pas de poursuites judiciaires- suite aux pourparlers engagés par Laradji, les mutins sortent de l'hôtel de ville, en triomphateur. De retour au camp, « pour la première fois depuis treize ans, la fête éclate »³⁰⁸. « A l'été, nous nous sommes rendus au camp de Saint-Maurice-L'Ardoise et nous avons été accueillis comme des héros. »³⁰⁹ Cette atmosphère contribue à alimenter la montée en puissance de la contestation.

2.2....*Au national*

A l'été, des notes émanant des préfetures du Lot-et-Garonne et du Gard, traitent d'un « climat d'intimidation » et de « crainte ».³¹⁰ L'atmosphère extrêmement tendue, est largement décrite par les témoins du moment. Ainsi, un journaliste local décrit l'ambiance qui règne dans la commune de Saint-Laurent-des-Arbres, à la fin du mois de juin : « Saint-

³⁰⁴ *Le Monde*, 19/06/75.

³⁰⁵ *Sud-Ouest*, 20/06/75.

³⁰⁶ *Sud-Ouest*, 22/06/75.

³⁰⁷ *Idem*.

³⁰⁸ BRUN F., « *op.cit.* ».

³⁰⁹ L'entretien a eu lieu le 14/10/07 à Bias.

³¹⁰ Notes préfectorales ; A.D. Gard et Lot-et-Garonne.

Laurent a reçu la visite de nombreux « touristes » surtout ce week-end, venus des endroits les plus divers. On sent qu'une certaine effervescence demeure. (...) La région est un véritable baril de poudre (...) il y a des gens « à cran » de part et d'autre. »³¹¹

De plus, la propagation du mouvement de révolte à l'été s'amorce. Au hameau forestier le Logis d'Anne, les locaux administratifs sont occupés par les résidants qui exigent entre autres, le départ des militaires servant à l'encadrement du hameau. En juillet, des jeunes venus de Saint-Maurice, posent des affiches dans un autre hameau, à Pertuis cette fois, qui exhortent les harkis à poursuivre « la lutte ». ³¹² En écho avec ce qui se passe dans les camps, les harkis des hameaux d'Apt, Cucuron, Jouques et Pertuis se mettent progressivement en grève. ³¹³ De plus, les actions menées au cours de l'été ne sont plus empreintes d'amateurisme comme celles de mai et juin. Une réelle organisation du mouvement s'impose : « Le conseil national de la C.F.M.R.A. a été réuni dimanche 3 août à Paris, afin de mettre au point, (...) un programme d'action (...) » ³¹⁴ De plus, le mot d'ordre de Laradji, qui appelle les fils de harkis à l'insoumission ³¹⁵ signe l'ouverture définitive des hostilités entre les Français musulmans et la Nation.

Pour le sociologue Régis Pierret, en juillet, s'achève la première période où les actions menées par les jeunes révoltés, constituent uniquement, une réponse à la domination de leurs familles. De mai à juillet, il s'agit effectivement d'une révolte contre « l'ordre carcéral des camps » ³¹⁶ dont les conditions de vie sont dénoncées : « Malgré votre mutisme, vous savez pertinemment quelle est notre misère. Nous sommes obligés de vivre parfois à neuf dans une seule pièce dépourvue de tout confort. Nous avons des douches collectives, des W.C. collectifs. Il faut que les Français sachent quel est notre sort quotidien. » ³¹⁷ Mais cet aspect se maintient dans l'été. Les revendications des jeunes concernant l'intégration dans la société française sont maintenues et l'Etat français reste interpellé. Toutefois, le gouvernement algérien est également pris pour cible, en raison du problème crucial de la libre-circulation ³¹⁸, remis au goût du jour après la mise en application, à compter du 1^{er} juillet, de la politique du

³¹¹ *Midi Région*, 23/06/75.

³¹² Données tirées de MOUMEN A., *Les Français musulmans en Vaucluse (1962-1991). Installation et difficultés d'intégration d'une communauté de rapatriés d'Algérie*, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et perspectives méditerranéennes », 2003, 208 p. Travail basé sur les archives départementales du Vaucluse.

³¹³ *Idem*.

³¹⁴ *Le Monde*, 6-7/08/75.

³¹⁵ *Midi Région*, 02/07/75.

³¹⁶ PIERRET R., « *op.cit.* ».

³¹⁷ *Le Figaro*, 22/06/75.

³¹⁸ Les Harkis exigent, sans l'obtenir, des gouvernements français qui eux-mêmes ne parviennent pas à l'imposer aux autorités d'Alger, que leurs passeports de citoyen français les fassent reconnaître comme Français en Algérie, leur permettant d'aller et de venir librement, protégés par le droit consulaire. Cette revendication est majeure à leurs yeux, car ils ne résistent pas à aller visiter leurs familles, enterrer leurs parents. Le problème de la libre circulation, revendication constante des harkis, est ainsi lié à la demande d'une reconnaissance officielle ou, à tout le moins, d'un débat en Algérie sur la position des supplétifs pendant la guerre.

regroupement familial. Alors que Régis Pierret parle de « second souffle »³¹⁹, à l'été, la révolte poursuit seulement sa montée en puissance, car au mois de juillet, le mouvement contestataire n'est nullement affaibli et il s'adresse en plus à l'Etat algérien. « Ils visent le gouvernement des deux pays qu'ils accusent, le premier d'avoir recours à la vengeance et le second, de ne pas s'occuper du sort de leurs ressortissants. »³²⁰

Un incident lourd de conséquences, survient le 14 juillet, date à laquelle l'épouse d'un ancien harki établi à Albi dénommé Ada Kradaoui qualifié d'« ancien combattant émérite anti-fellagha »³²¹, rendue avec son fils Borzani âgé de sept ans, dans la région de Mostaganem, pour visiter la famille restée en Algérie, rentre seule en France. Son jeune fils est retenu par les autorités algériennes qui prétextent l'absence d'autorisation parentale de sortie du territoire signée par le père alors qu'après vérification, le nom de l'enfant figure sur le passeport de la mère. L'« affaire Borzani » est le nouveau détonateur pour les jeunes révoltés. Dans la nuit du 5 au 6 août, un commando, composé d'une dizaine de fils de harkis du camp de Saint-Maurice, masqués et armés de fusils à canon scié, encerclent les locaux annexes du foyer de l'usine Keller et Leleu, à Bagnols-sur-Cèze, à un kilomètre du centre, où se trouvent six travailleurs algériens. Après une courte bagarre, au cours de laquelle deux Algériens arrivent à fuir, le commando enlève les quatre autres pour les retenir en otage au camp de l'Ardoise.³²² La situation s'enlise. D'autres actions sont menées par des enfants de harkis particulièrement mobilisés par les associations dont la manipulation est dénoncée par la presse³²³. L'Etat français tente l'effet d'annonce avec la fermeture des camps de harkis, le gouvernement algérien interpelle la France, comme le montre cet article d'*El Moudjahid* qui déclare que « la défaillance est imputable au gouvernement français. »³²⁴ Mais d'autres cas d'enfants de harkis retenus en Algérie, sont dévoilés à l'instar de Kamel et Yasmina Ramdami, contraints à rester sur le sol algérien depuis début d'août. Le 7 août, un autre commando de cinq individus armés de fusils de chasse, à Bourges cette fois, fait irruption dans un café musulman et prend en otage le propriétaire et cinq consommateurs, tous de nationalité algérienne. Après plusieurs heures de négociation, la police parvient à convaincre le responsable du groupe de libérer leurs otages.

Le retour en France du petit Borzani Kradaoui, le 8 août à dix-neuf heures, entraîne, quasi-immédiatement, la libération des otages de Saint-Maurice.³²⁵ Mais, le climat est loin d'être

³¹⁹ *Idem.*

³²⁰ *Le Petit Bleu*, 6/08/75.

³²¹ *L'Aurore*, 14/08/75.

³²² *Le Monde et Le Figaro* du 8/08/75.

³²³ *Le Monde*, 10-11/08/75.

³²⁴ *Le Monde*, 9/08/75.

³²⁵ *Le Monde*, 10-11/08/75.

apaisé. L'amicale des Algériens en Europe -organisation directement dépendante d'Alger- réclame « le châtement des auteurs des enlèvements »³²⁶. Après la séquestration au camp de Saint-Maurice, le parquet de Nîmes décide d'ouvrir une information judiciaire pour coups et blessures avec armes et séquestration. Le gouvernement français ne tient pas à altérer ses relations déjà tendues avec les autorités algériennes et cherche aussi à limiter la fièvre contestataire, qui ne cesse d'augmenter. Mais, le 11 août, une nouvelle occupation des locaux administrative secoue le camp de Bias. Le récit du préfet du Lot-et-Garonne, Paul Feuilloley, est pertinent pour cerner l'extrême tension qui caractérise cette énième action :

« Toutes les interventions tentées dans la journée pour les amener à la raison ont échoué. (...) Deux cents CRS encerclent le centre. Les forces de l'ordre, en état d'alerte, n'attendent plus que le signal du préfet pour donner l'assaut. (...) L'intimidation me sert d'entrée en matière, en lançant par porte-voix la sommation d'usage comme l'exige la loi avant l'intervention. Il en faut trois. Sitôt la deuxième sans résultat, je décide une ultime démarche. (...) Je vais aller seul au devant du commando. Cinquante mètres me séparent des locaux occupés. Devant la porte se tiennent cinq hommes, le visage masqué, le fusil à la main. (...) Il faut deux longues heures de palabres pour arriver au dénouement.»³²⁷

L'évolution des actions entreprises par les jeunes Français musulmans, au cours de l'été, confirme la radicalisation de leurs actes. « Déjà, au mois de mai dernier, les habitants du camp avaient occupé les locaux. Mais, à l'époque, les harkis n'étaient pas armés. Cette fois, il n'en était pas de même (...) Depuis le mois de mai, le ton s'est considérablement durci. »³²⁸ L'escalade de la violence se poursuit et le 16 août, un ressortissant algérien âgé de quarante-deux ans, militant actif et responsable de l'Amicale des Algériens en France, Djelloul Belfadel est enlevé, en rentrant vers son domicile dans la localité d'Unieux, près de Firminy, dans le Loiret, par un groupe de quatre jeunes Français musulmans (trois hommes et une femme) qui le conduisent au camp de Bias. Désormais, les scénarios sont rôdés et les moyens plus imposants. Au moment de la séquestration de Djelloul Belfadel à Bias, à partir du 16 août, l'apparent dépassement des dirigeants du monde contestataire harki qui inquiète énormément, semble avéré par des observateurs de l'époque. La spontanéité des jeunes révoltés dépasserait leur porte-parole, en tout cas dans la prise de décision car Monsieur Laradji aurait déclaré de ne pas avoir été tenu au courant de l'enlèvement de Monsieur Belfadel. Mais Laradji, intervient tout de même au moment des négociations et reste, lors de ce nouvel épisode aussi, l'indispensable interlocuteur. De plus, il semble logique que les dirigeants de la confédération ne soient pas tenus au courant de cet enlèvement, car les mutins eux-mêmes, déclarent, lors de nos entretiens, que cette prise d'otage n'est nullement préparée

³²⁶ *Le Monde*, 10-11/08/75.

³²⁷ A.D. Lot-et-Garonne (2106 W ARTICLE 13) ; extraits de FEUILLOLEY P., *Une randonnée préfectorale*.

³²⁸ *Sud-Ouest*, 12/08/75.

car un autre individu doit être enlevé. Mais, sachant que l'opération d'enlèvement de ladite personne échoue, leur choix se porte, au dernier moment, sur Monsieur Belfadel. Il semblerait que le chef charismatique de la révolte n'a pu maîtriser, à certains moments, dans son intégralité, le mouvement contestataire, mais il n'en reste pas moins présent sur tous les terrains d'actions et fort de sa représentativité, il demeure toujours engagé dans toutes les tractations avec le gouvernement. Cette ultime prise d'otage a pour objectif d'entamer des discussions, concernant la libre-circulation des harkis et de leurs familles.

Suite aux déclarations d'Ahmed Chérifi, chargé d'affaire de l'ambassade algérienne à Paris, qui condamne sévèrement ces séquestrations, le communiqué du ministre de l'Intérieur, Michel Poniatowski dénonce un « acte injuste et criminel »³²⁹ et exige la libération immédiate. A ce moment précis, les relations franco-algériennes ne peuvent guère aller plus mal. L'agence de presse algérienne rejette la « ridicule prétention d'une catégorie de citoyens Français à discuter de la question de la souveraineté nationale de l'Algérie »³³⁰ et souligne « la carence des autorités françaises à assurer aux Algériens travaillant en France la protection à laquelle ils ont droit. »³³¹ Un article du *Monde* rappelle, pour information complémentaire, que deux meurtres de jeunes travailleurs algériens ont été commis, par xénophobie, en France récemment. Face à ces tensions diplomatiques des plus fortes, le préfet du Lot-et-Garonne, qui apparaît aux yeux d'un observateur comme « à bout de nerfs, agité et craint sa soif de justice »³³², est dépêché pour mener à bien des négociations qui s'avèrent délicates car Monsieur Poniatowski ne souhaite pas engager de discussion, tant que l'otage n'est pas libéré. Son récit est très intéressant pour comprendre l'ampleur des forces engagées et le déroulement de ce nouvel épisode :

« (...) A Bias, les C.R.S. et les gendarmes mobiles, dépêchés par le ministre, avoisinent cinq cents hommes. Les tireurs d'élite du groupe d'intervention de ma gendarmerie de Mont-de-Marsan arrivent sur les lieux. Deux half-tracks, prêts à foncer, prennent position à l'entrée du centre. (...) La tension monte à vue d'œil. (...) Le ministre (...) écoute mon récit de la seconde entrevue et retient l'idée de l'audience. C'est son directeur de cabinet, M.Aurillac, qui va recevoir les dirigeants de la Confédération des harkis. M.Poniatowski exige la libération sans condition de M.Belfadel et l'engagement de ne pas renouveler ces prises d'otages, afin que le gouvernement puisse mener les négociations avec son homologue algérien. A mon retour au camp à 16h15, il règne un étrange silence, lourd d'émotion contenue. (...) Les quatre minutes d'attente me semblent interminables. Ils reviennent vers moi, accompagnés de l'otage, à qui je demande : « Etes-vous M.Belfadel ?-Oui- Avez-vous été maltraité ?-Non- »³³³

³²⁹ *Le Monde*, 19/08/75.

³³⁰ *Le Figaro*, 19/08/75.

³³¹ *Idem*.

³³² *Sud-Ouest*, 19/08/75.

³³³ A.D. Lot-et-Garonne (2106 W ARTICLE 13) ; extraits de FEUILLOLEY P., *Une randonnée préfectorale*.

Cette heureuse issue ne marque pas, pour autant, la fin de l'affaire. Les autorités algériennes rappellent leur intransigeance face à la revendication des harkis, à travers les déclarations d'Ahmed Chérifi qui affirme son refus de négocier avec les harkis : « C'est un problème de souveraineté nationale, a-t-il-dit. (...) A partir du moment où un individu est indésirable chez nous, nous ne voyons pas pourquoi nous devrions l'accepter. »³³⁴ Officiellement, à Bias et ailleurs, les ravisseurs sont recherchés, en vain... Monsieur Poniowski ne souhaite pas que la tension monte davantage, après avoir déclaré que « les auteurs d'actions illégales et criminelles seront poursuivis judiciairement »³³⁵, il promet aux émissaires algériens une peine de réclusion criminelle de dix-sept ans pour les ravisseurs qui, après la libération de leur otage, semblent « évanouis dans la nature, sans être inquiétés. »³³⁶ Malgré une forte médiatisation des condamnations du ministre de l'Intérieur, une autre réalité nous est présentée par les anciens mutins : « Les gendarmes nous ont prévenus qu'ils devaient faire une perquisition. On est parti cacher les armes derrière les douches (...) » « Moi, j'ai dû sauter le grillage pour les mettre sous les ronces, dans les champs alentour. Les flics ont seulement trouvé celles cachées dans l'école et les ont prises. C'est tout ! » Les commentaires s'arrêtent définitivement à cet épisode.

Par la suite, le 20 août, pour gérer au mieux la sortie de crise, Messieurs Laradji et Khiari – président du F.N.F.R.C.I.- sont entendus par le ministre de l'Intérieur. Ainsi, Monsieur Laradji, après avoir été reçu par le Premier Ministre, très optimiste, déclare : « Il a dépassé ce que nous avons espéré. (...) C'est la première fois que nous sommes vraiment apaisés. »³³⁷ Les discussions provoquent l'entière satisfaction des représentants associatifs mais ne marquent pas pour autant, un coup d'arrêt définitif à la rébellion.

Des menaces, émanant d'associations de Français musulmans de Moselle et de Lorraine, laissent penser que le problème est loin d'être réglé. Le contexte au niveau international, n'est que peu favorable à l'apaisement. Des ambassades algériennes sont plastiquées à Bonn, Londres et Rome³³⁸, par des terroristes qui se réclament des soldats de l'opposition algérienne (S.O.A.) qui est un groupuscule fondé en octobre 1973, pour lutter de l'extérieur contre le gouvernement algérien, dirigé par Boumediene. Dès lors, on ne peut que s'interroger sur l'influence éventuelle de ces extrémistes sur la population harkie de France.³³⁹ A l'apogée du mouvement, au début de l'été de 75, les journalistes notent l'apparition de

³³⁴ *Le Monde*, 20/08/75.

³³⁵ *Le Monde*, 21/08/75.

³³⁶ *Le Monde*, 20/08/75.

³³⁷ *Le Petit Bleu*, 21/08/75.

³³⁸ *Le Figaro*, 20/08/75.

³³⁹ Aspect développé page 151.

«visages nouveaux »³⁴⁰, une organisation et un dispositif désormais impressionnant, à l'instar du préfet du Lot-et-Garonne qui note, le 11 août, « une quarantaine de personnes extérieures au centre occupent les locaux administratifs, armés de fusils de chasse et de cocktails Molotov. »³⁴¹ Même si nous avons interrogé les individus à ce propos, en vain, nous pouvons émettre l'hypothèse d'un appui supposé d'organisations extérieures au monde harki, qui pourraient mettre à la disposition des révoltés, leur savoir-faire et leur matériel. De nombreux observateurs de l'époque notent la présence d'« éléments extérieurs » dans les camps de harkis. Deux journalistes de *l'Express*, dont les propos sont basés sur les rapports des policiers chargés d'enquêter sur les incidents de Bias, évoquent l'influence d'anciens de l'O.A.S. et d'opposants algériens qui apportent aux jeunes révoltés « un soutien discret mais actif »³⁴². Cette « conjuration antialgérienne »³⁴³ permettrait de comprendre la radicalisation du mouvement au cours de l'été. Cette hypothèse nous est confirmée lors d'un entretien, par un ancien acteur, jeune issu du camp du Bias qui a été témoin de cette coopération. De plus, Monsieur Christophe, présent sur tous les lieux de la révolte, complice de Laradji et vice-président de la C.F.M.R.A.A., ancien activiste de l'O.A.S., est un proche de Monsieur Ibagnez, responsable de l'union syndicale de défense des intérêts des Français rapatriés d'Algérie (U.S.D.I.F.R.A.). Quelques articles font référence à la présence des représentants de l'U.S.D.I.F.R.A. dont le président Eugène Ibagnez est un personnage extrêmement controversé. Agé de quarante-deux ans, viticulteur dans le Var, il est arrêté le 18 juillet 1975, peu après Joseph Ortiz, ancien chef de l'O.A.S. Tous les deux sont soupçonnés d'avoir participé à des attentats contre des établissements algériens. Ils sont relâchés, faute de preuve, mais chez Monsieur Ortiz, les policiers retrouvent l'organigramme du S.O.A. Nous pouvons faire le parallèle entre leur type d'action et la prise d'otage à Bias du responsable de l'Amicale des Algériens, même si leur présence n'a été, à aucun moment, officiellement confirmée, par les auteurs de la prise d'otage. Lorsque le chef du S.O.A., Monsieur Kaouane se rend en France, il réside chez Monsieur Ibagnez dont la présence auprès des enfants de harkis, durant l'été 75, est prouvée à maintes reprises.

Une fois le mouvement contestataire au faîte de sa violence, à la fin du mois d'août, la suite des événements est extrêmement confuse. Les anciens protagonistes se comportent comme des malfaiteurs en cavale, contraints à la dispersion. Dans la nuit du 13 au 14 septembre, un attentat non revendiqué a lieu au siège de l'Amicale des Algériens en Europe, à Strasbourg. Dans ce contexte fragile, l'annonce de l'arrestation de M'Hamed Laradji, inculpé

³⁴⁰ *Sud-Ouest*, 12/08/75.

³⁴¹ A.D. Lot-et-Garonne (2106 W ARTICLE 13) ; extraits de FEUILLOLEY P., *Une randonnée préfectorale*.

³⁴² CHIROT F. ET LALU V., « Qui se sert des harkis ? », *L'Express*, 25-31/08/1975.

³⁴³ *Idem*.

de séquestration, le 12 septembre, pour l'affaire Belfadel, par la presse provoque une nouvelle vague de colère mais à qui, il manque, cette fois, une logistique. Finalement, l'information est démentie le 18 septembre, car l'ancien leader ne serait plus qu'entendu par un juge d'instruction d'Evreux. Cette dernière annonce cherche à stopper une série interminable de coups de fil anonymes et communiqués, « hésitant entre le canular et le tragique »³⁴⁴ qui revendiquent des enlèvements, en vue de protester contre l'arrestation de Laradji. Début octobre, la contestation touche de nouveau la capitale mais reprend sa forme pacifique. Une grève de la faim est menée, à la chapelle Saint-Bernard, à Montparnasse, par cinq harkis et le vice-président de la C.F.M.R.A. Ce soubresaut touche les harkis et les jeunes ne semblent pas concernés par ces dernières actions. Le 19 octobre, sur l'esplanade des Invalides, une centaine de harkis manifeste en soutien aux grévistes de la faim de la chapelle Saint-Bernard. On apprend également, au détour d'une brève, la fin d'une grève de la faim menée depuis une semaine, à Tourcoing.³⁴⁵

Au début de l'année 1976, une dernière affaire éclate. Cette fois-ci, seul un groupuscule est mis en cause : Le 19 janvier, Laradji et sept autres individus sont arrêtés près de Perpignan, interpellés dans leurs véhicules où des armes de guerre, une grenade et des munitions sont retrouvées. Les interpellés sont alors soupçonnés de projeter l'occupation du consulat d'Algérie à Perpignan et de prendre en otage le consul, Ghanti Kaouadji.³⁴⁶ Cet ultime sursaut désespéré et avorté, marque la fin définitive de la mobilisation car, après son arrestation, l'ancien chef charismatique des jeunes F.M.R. est condamné à cinq mois de prison, dans l'indifférence générale. Le mouvement contestataire semble bel et bien enterré.

II. LES RETENTISSEMENTS DE L'ÉTÉ DE LA REVOLTE

Le bilan fait par le sociologue Michel Roux sur la révolte qu'il nomme avec ironie « l'été des dupes »³⁴⁷, semble sans appel. Pour autant, avons-nous affaire à un soubresaut momentané, un mouvement de jeunesse spontané et éphémère ou une action, aux suites fondamentales pour la population harkie ?

1. La découverte du Harki en France

1.1. Le traitement médiatique de la crise

Au cours de l'été 1975, les revendications des enfants de harkis semblent unanimement entendues. Cette médiatisation prend encore plus d'ampleur, si l'on considère la

³⁴⁴ *Le Monde*, 18/09/75.

³⁴⁵ *Le Figaro*, 23/10/75.

³⁴⁶ *Le Monde*, 22/01/75.

³⁴⁷ ROUX M., *Harkis, les oubliés de l'histoire*, Paris, La Découverte, 1991, 419 p.

presse régionale voire locale, dont les unes sont régulièrement investies par les jeunes harkis révoltés.³⁴⁸ Cet intérêt nouveau pour la cause harkie, reste gravé dans tous les esprits, comme en témoignent ces propos recueillis : « On vivait dans l'indifférence la plus totale, dans un vide. Après, on s'est vus à la télévision, dans les journaux. On devenait des acteurs. On venait de sortir de l'oubli. »³⁴⁹ Cette sortie de l'oubli est, pour eux, une des plus belles réussites : « Toute la presse a parlé de nous. Maintenant, la France sait... »³⁵⁰

Outre l'aspect novateur de cette médiatisation, il convient aussi de se pencher également sur le traitement médiatique de la crise. L'ensemble des articles possède des similitudes de forme et de fond. Il s'agit, à quelques exceptions près³⁵¹, de textes courts, accrocheurs, visant à exposer les faits bruts. Les éclairages sur le contexte, le vécu des révoltés et des explications sur le contexte, font cruellement défaut à la plupart des articles. Ces derniers sont écrits à chaud, semble-t-il, et de ce fait, très utiles pour établir une chronologie du mouvement. Au fil des semaines, lorsque le mouvement prend de l'ampleur, la trame événementielle domine toujours mais les comptes-rendus des journées d'action, notamment au moment des prises d'otage, sont de plus en plus détaillés. La recherche du sensationnel est largement notable, notamment dans les articles de *L'Aurore* aux images et titres chocs.³⁵² Les médias se veulent, le plus souvent, alarmistes et en quête de spectaculaire, ce qui contribue à fournir à l'opinion publique une image stéréotypée des enfants de harkis. Certains titres peuvent aller jusqu'à la démesure, comme celui-ci : « Dans le Gard, 200 Français musulmans occupent les locaux administratifs d'un camp d'anciens harkis. »³⁵³ D'autres manifestent une volonté de produire du sensationnel, au détriment parfois de l'information. Prenons l'exemple du quotidien *L'Aurore*, une brève analyse des titres montre une volonté d'attirer l'attention du lecteur, à partir de phrases courtes et percutantes.³⁵⁴ Le récit des événements laisse parfois penser au scénario d'un mauvais feuilleton d'aventure, comme cet article de *Midi Région* sur la prise d'otage du directeur de Saint-Maurice-L'Ardoise, dont le titre cherche à ménager le suspens : « L'assaut allait être donné. Lorsque, soudain, tout le monde respira ». Relatant le même épisode, un autre journal local décrit le

³⁴⁸ Quelques unes du journal lot-et-garonnais *Petit Bleu* sont proposées en annexes, page 200.

³⁴⁹ L'entretien a eu lieu le 14/10/07 à Bias.

³⁵⁰ L'entretien a eu lieu le 21/07/07 à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard).

³⁵¹ Le 1^{er} article de fond où le journaliste fait un point sur les conditions de vie de ces hommes : *Le Monde* du 12/10/74 ; un autre article du *Monde* mérite une mention particulière, il s'agit du *Monde* du 29-30/06/75 ; enfin, un dernier article doit être cité : le reportage, portant sur les deux camps, du journaliste Lucien Miard pour *Le Figaro* du 30/05/1975.

³⁵² *L'Aurore*, 8/08/75.

³⁵³ *Le Monde*, 21/05/75.

³⁵⁴ Une sélection succincte des titres d'articles de *L'Aurore* est présentée en annexes, page 199.

dénouement ainsi : « Peu après vingt heures, Monsieur Laradji au volant d'une Peugeot blanche, emmenait, à vive allure, les quatre *desperados* vers une destination inconnue. »³⁵⁵

De plus, un réflexe journalistique consiste à faire le parallèle d'un fait d'actualité avec d'autres événements contemporains connus. Le traitement médiatique des révoltes harkis n'échappe pas à cette règle, au risque de produire des confusions. Evoquant quatre jeunes révoltés de Saint-Laurent-des-Arbres, un journaliste relève leur « allure de *fédayins*. »³⁵⁶

En résumé, le discours globalisant sur la violence de ces jeunes, engendre une image négative de ces fils de F.M.R. Les quelques articles de fond, présents dans la presse, fournissent des informations sur les milieux fermés, à juste titre d'ailleurs, car les acteurs de la contestation sont issus de ces lieux de vie, mais ils occultent totalement les résultats des reclassements en milieux ouverts. L'attention des journalistes est focalisée sur les camps où les actions les plus spectaculaires et violentes sont menées, négligeant les manifestations pacifiques ou les grèves menées par les chefs de familles dans les hameaux forestiers. Cette révolte alimente les suspicions voire les tensions et sert de paravent aux manifestations de racisme. Traitant des relations entre les locaux et les musulmans du village provençal de Saint-Laurent-des-Arbres, Françoise Brun note que « jamais en treize ans, la tension n'a été aussi forte entre les deux communautés. »³⁵⁷ La presse locale évoque cette dégradation, perceptible dans les délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Laurent-des-Arbres, récemment secouée par la prise d'otage du directeur du C.A.R.S: « Depuis l'affaire comme on dit dans le pays, la mairie est gardée. Ils [conseillers municipaux] s'élèvent contre le fait que des factieux ont molesté des employés, occupé des locaux ouverts au public, pris en otage et occasionnés des déprédations.[...] Par ailleurs, considérant qu'un groupe paramilitaire, signalé dans la délibération du 10 juin 1975, n'a pas été à ce jour dissous, ils demandent au préfet du Gard de prendre toutes dispositions pour que la légalité républicaine soit rétablie. »³⁵⁸ Au lendemain de la prise d'otage du 19 juin, en signe de protestation, le conseil municipal décide la fermeture administrative de la mairie jusqu'à une date indéterminée.

De manière globale cependant, la construction médiatique de l'image des harkis semble passer par un discours compassionnel, affirmant la nécessité d'une repentance collective. Certaines articles, de la presse locale en majorité, versent dans la victimisation « Une clôture en fil de fer était aussi un ghetto moral. Ce sont là deux des multiples barrières

³⁵⁵ *Midi-Région*, 21/06/75.

³⁵⁶ *Midi-Région*, 21/06/75.

³⁵⁷ BRUN F., « *op.cit.* ».

³⁵⁸ *Midi-Région*, 23/06/75.

qui empêchent les harkis du Gard de se sentir Français. »³⁵⁹ C'est pourquoi, les autorités ont pu, à un moment, s'inquiéter des méfaits de cette médiatisation, à l'instar du maire de Bias qui intervient, au cours d'une réunion de travail avec le Préfet, au cours de l'année 75, pour « s'insurger contre certains articles de presse qu'il estime tendancieux et inexacts. »³⁶⁰ A ce sujet, un dernier article mérite, selon nous, une mention particulière. Auteur d'un reportage sur la grève de la faim menée par cinq harkis à Marseille au cours du mois de décembre 76, Bernard Brigouleix titre, avec ironie et pertinence, son papier « Etre arabes, pauvres et nationalistes français »³⁶¹. Le journaliste y décrit le désespoir de « ces contestataires naïvement tricolores »³⁶², pris au piège de la politique étrangère de la France avec l'Algérie de Boumediene. Cet article signe la mutation du regard porté par les médias français sur les harkis. Le traitement du « dossier harki » par *Le Monde* est, à cet égard, révélateur de cette évolution. De 1962 au milieu des années 1970, le dossier harki est traité dans les pages politiques, en tant qu'appendice de la question des rapatriés. A partir de 1975, le sujet harki est traité dans les pages société du quotidien : « L'angle d'approche s'est modifié, explique Alain Rollat, et on n'envisage plus seulement le domaine du politique et de l'institutionnel, mais on se place davantage dans une perspective sociale. »³⁶³ Le traitement médiatique de cette population épouse donc son évolution historique. A la fin du conflit algérien, l'actualité encore brûlante polarise ce traitement autour d'une opposition entre les partisans de l'indépendance et ceux de l'Algérie française. Par la suite, l'image des harkis glisse sensiblement de celle de coupable à celle de victime ; à l'exception tout de même de quelques articles du quotidien *Libération*. Dans l'extrait qui suit, le journaliste reste profondément marqué par des modes de pensée hérités d'un temps passé, en négligeant totalement l'aspect social du problème soulevé par les jeunes en révolte :

« Dans la matinée de lundi, un groupe de Harkis, armés de fusils de chasse, occupe le centre administratif du camp de Bias. [...] Les actions des Harkis ne cessent de s'étendre en conjonction avec le soutien d'organisations de rapatriés d'Algérie réputées dures. Paradoxalement, le gouvernement français qui a créé cette situation en laissant les conditions d'existence de ses anciens « mercenaires » se dégrader, se garde bien d'intervenir dans cette escalade qui pourrait se généraliser dans le Midi de la France. »³⁶⁴.

³⁵⁹ *Midi Région*, 23/05/75

³⁶⁰ Procès-verbaux des réunions préfectorales trimestrielles pour les années 1973, 74 et 75, portant sur des questions diverses liées au camp (archives privée).

³⁶¹ *Le Monde*, 24/12/76.

³⁶² *Idem*.

³⁶³ Cet extrait est tiré d'un entretien réalisé par Stéphanie Abrial avec Alain Rollat, le 6 décembre 1994 à Paris, dans les locaux du *Monde* ; tirés d'ABRIAL S., *Les enfants de harkis, de la révolte à l'intégration*, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et perspectives méditerranéennes », 2002, 256 p.

³⁶⁴ *Libération*, 12/08/75. Un extrait est fourni en annexe, page 202.

La référence au passé de ces hommes, est toujours, dans les articles du quotidien, extrêmement présente, à l'instar de cet article au titre évocateur « Révolte des fils de harkis : Comme des fellaghas ? » : « Ironie de l'histoire, les jeunes harkis demandent la fermeture d'un camp qui, autrefois, servait pour les détenus du F.L.N. Ironie encore ces fils de collaborateurs du colonialisme français revendiquent aujourd'hui d'être traité comme des Français à part entière et de ne plus subir le sort qui leur est fait en France : celui de simples « *bougnoules* ». »³⁶⁵ Plus loin, Pierre Blanchet journaliste du même quotidien, précise : « On peut toujours rappeler que les harkis parents de ces jeunes gens étaient rien moins que des collabos. On peut rappeler que certains épisodes sanguinaires de la guerre d'Algérie où les harkis ne joueront pas le moindre des rôles. (...) C'est l'éternelle histoire de ces nègres blancs de peau qui cherchent à passer la ligne et qui sont victimes du racisme des petits blancs. »³⁶⁶

Au paroxysme de la crise de l'été 75, la persistance du conflit franco-algérien, est notable dans certains articles. La confusion au niveau des protagonistes, liée à un amalgame entre harkis et fils de harkis, est récurrente. Ainsi, le quotidien *le Monde*, titre un de ses articles du 19 juin, de la manière suivante : « Au conseil d'Etat, plusieurs *anciens harkis* séquestrent le responsable du comité pour les musulmans français »³⁶⁷. Les médias reprennent aussi les déclarations de son homologue algérien *El Moudjahid* qui, par exemple « condamne la France pour son action à l'égard des anciens harkis considérés comme les « valets de l'adversaire »³⁶⁸ ou avertisse « Que les harkis et leurs maîtres n'oublient pas les leçons de l'histoire ».³⁶⁹ Au moment de l'affaire de Borzani Kradaoui, un article de *L'Aurore* traite du problème de la libre circulation des anciens harkis en Algérie, à qui l'entrée sur le sol algérien est refusée et des difficultés rencontrées par certains enfants de harki et émet une hypothèse pour le moins connotée : « Les autorités algériennes ne seraient-elles pas en train de faire le point sur les anciens ennemis et de les localiser ? » Cette interrogation est basée sur une déclaration de la mère du jeune garçon retenu en Algérie et épouse d'Ada Kradaoui, ancien harki, qui rapporte une remarque faite par un policier algérien : « Si ton mari veut récupérer son fils qu'il vienne le chercher lui-même. »³⁷⁰

Dans la même perspective de continuité d'un conflit, vieux seulement d'une douzaine d'années, la théorie de la manipulation des enfants de harkis, par des nostalgiques de l'Algérie, est très répandue. L'instrumentalisation supposée des jeunes harkis par ces courants extrémistes, est mise en avant, par les deux quotidiens de gauche, *Libération* et *Le Monde*.

³⁶⁵ *Libération*, 21/06/75.

³⁶⁶ *Libération*, 12 /08/75. Un extrait est fourni en annexe 12, page 202.

³⁶⁷ *Le Monde*, 19/06/75.

³⁶⁸ *Le Monde*, 8/08/75

³⁶⁹ *Le Monde*, 10-11/08/75

³⁷⁰ *L'Aurore*, 8/08/75.

C'est pourquoi, après l'explosion de l'été 1975 et notamment la séquestration des Algériens, un article du *Monde* reprend un communiqué de la C.G.T. et de la C.F.D.T. qui condamne l'action des harkis qui selon eux, sont manipulés : « après avoir utilisé ces derniers dans le passé, les nostalgiques de l'Algérie Française cherchent aujourd'hui à les entraîner dans des actes criminels contre les travailleurs algériens en France. »³⁷¹

La thèse, indiquant que les actions des enfants de harkis sont à intégrer dans une stratégie globale, aux mobiles dépassant la cause harkie, est renforcée par une série d'attentats revendiqués par le S.O.A. qui frappent les ambassades algériennes, à la fin de l'été 1975. Ces actions terroristes sont présentées dans un long article de *Libération* qui traite, pêle-mêle, de la libération de Djelloul Belfadel à Bias et des attentats contre les ambassades algériennes dans les villes européennes, à la fin duquel le journaliste conclut, pour être sûr de suggérer définitivement l'amalgame, « toutes relations entre les menées du S.O.A. et l'agitation des harkis ainsi que du mouvement clandestin poseur de bombes « Justice Pied-noir » seraient donc purement fortuites... »³⁷² Pour mettre en avant l'instrumentalisation des jeunes issus des lieux de regroupement harkis par ces extrémistes anti algériens, l'*Express* qualifie les enfants de harkis de « masse de manœuvre du S.O.A. »³⁷³ Cette manipulation supposée des enfants de harkis est le résultat d'une interprétation de certains intellectuels dont les réflexions sont encore fortement influencées par la guerre d'Algérie. Toutefois, elle peut, à l'apogée de la révolte, correspondre à une réalité car, en passant d'un mouvement contestataire localisé à un soulèvement plus radical, la rébellion se durcit, en raison de la présence de nouveaux protagonistes qui permettent d'expliquer en partie, le tournant de l'été 75.

1.2.. La gestion du problème harki

Il n'est pas question, ici, de dresser un historique des dispositifs législatifs ou institutionnels, mis en place depuis 1975, pour venir en aide à la population des Français musulmans rapatriés, mais plutôt de souligner un certain nombre de caractéristiques fondamentales de cette action.

La prise en compte de la nécessité absolue d'améliorer les conditions de vie des familles d'anciens supplétifs et de permettre l'insertion des familles d'anciens harkis, dans le tissu social français, est effective, bien avant la révolte. Ainsi, un rapport daté du 30 janvier 1973, émanant de la préfecture du Gard, « estime qu'il faut être ferme et que les familles

³⁷¹ *Le Monde*, 23/08/75.

³⁷² *Libération*, 19/08/75.

³⁷³ *Idem*.

ayant les moyens suffisants doivent être remises dans un circuit social normal. »³⁷⁴ Mais, finalement, les mêmes préoccupations réapparaissent, dans un autre rapport préfectoral, en novembre 1974, dans lequel il est question de la nécessité « d'éparpiller les enfants du centre » et qu'« il ne doit plus avoir de ségrégation. »³⁷⁵

Le début des années soixante-dix est marqué par un redéploiement des chantiers de forestage, pour mieux ajuster leur répartition aux exigences de l'O.N.F car des incendies sévissent en Méditerranée, au cours de l'été 75. Certains hameaux sont donc en voie de disparition, comme ceux du Tarn, alors que d'autres sont créés en région méditerranéenne. Ces projets entraînent le transfert de familles parfois non consentantes. En 1974, suite à cette nouvelle politique, il ne reste plus que trente-six hameaux forestiers contre soixante-quinze, au départ. Parallèlement à ce redéploiement, il est aussi de plus en plus question de supprimer ces lieux de regroupement harkis. Ainsi, en janvier 75, une lettre adressée au préfet du Lot-et-Garonne concernant l'aide à la réinstallation des familles en milieu ouvert, précise « Pour faciliter l'accession à des conditions normales d'habitat d'un certain nombre de familles vivant actuellement à la Cité, l'attribution d'une prime de départ a paru nécessaire, indépendamment de la prise en charge par la Préfecture des frais de transports et de déménagement. (...) L'attribution d'une prime de départ est variable selon l'importance et les ressources de chaque famille et qui s'élèvera en moyenne à 4000 F. »³⁷⁶ Le temps est donc déjà à l'éparpillement avant la révolte.

La première médiatisation des problèmes rencontrés par une frange importante de harkis est causée par la série de grèves de la faim menées au cours de l'année 1974 et permet une première réaction des autorités, avec la venue du chef de cabinet du président de la République, auprès des harkis en grève. Les premières réactions des autorités publiques, en vue de faire taire les contestations, sont de subventionner le silence³⁷⁷. Alors que le mouvement contestataire d'Evreux gagne du terrain, le gouvernement se sent dans l'obligation d'entendre les plaintes de ce petit monde oublié. En octobre 1974, le comité national pour les Français Musulmans fait connaître les mesures favorisant le logement, la scolarisation et la formation professionnelle des harkis, qui sont seize mille à être visés par ce programme, sur un total de cent-quatre-vingt-cinq mille. De plus, le président de la République rend publique une lettre datée du 7 octobre, qui annonce la nomination d'un parlementaire en mission, chargé des problèmes des rapatriés auprès du Premier ministre :

³⁷⁴ A.D. Gard (1014W161)

³⁷⁵ *Idem.*

³⁷⁶ A.D Lot-et-Garonne (2106 W ARTICLE 9).

³⁷⁷ Lors des premières journées de grève de la faim menées pourtant par M'Hamed Laradji seul, au mois de janvier 1974, une mesure, à l'échelle locale, est déjà prise. Il s'agit de proposer une augmentation de la subvention, versée à l'association du gréviste.

Monsieur Mario B nard d put  du Var (U.D.R.). Le 19 octobre, le chef de cabinet de Val ry Giscard d'Estaing, Monsieur Philippe Sauzay se rend   la Madeleine aupr s des neuf gr vistes, pour se rendre compte de « l' tat sanitaire et moral des gr vistes et de leur confirmer l'int r t que le pr sident de la R publique portait personnellement aux Franais Musulmans. »³⁷⁸ Cette visite suscite « espoir et doute parmi les harkis ».³⁷⁹

Mais, cette premi re r volte marque avant tout, le d marrage d'une s rie infinie de mesures prises toujours dans l'urgence, g n r e par une action violente. Ces mesures commencent officiellement avec le parlementaire en mission, Mario B nard qui fait le point, au cours d'une conf rence de presse, le 5 mars, sur les mesures envisag es en faveur des F.M.R. La presse,   l'unanimit , dresse « le bilan positif de la commission Mario B nard »³⁸⁰ qui comprend huit d cisions-cl s, portant sur la nationalit  franaise, potentiellement acquise apr s un d lai d'instruction des dossiers de moins de trois mois ; le divorce acquis apr s une s paration de fait de six mois ; lev e du d lai de forclusion pour les demandes d'indemnisation; pour les anciens suppl tifs, rappel des m mes droits que les militaires   l'attribution de la carte d'anciens combattants ; la question du logement, avec la construction par la commune aid e par l'Etat, des habitations   loyer mod r  afin de faire dispara tre les trente derniers hameaux forestiers et un suppl ment de cr dits de trente   quarante millions de francs inscrits au budget 76 au titre de la formation professionnelle des F.C .I.; enfin, la libre-circulation des harkis dont le probl me doit  tre abord  par Val ry Giscard d'Estaing, lors de son voyage officiel en Alg rie.

Jusque dans les ann es soixante-dix, les harkis sont rattach s administrativement, tout comme les immigr s  trangers, au minist re des affaires sociales sous la direction de la Population et des Migrations. 1975 marque la fin du dispositif institutionnel mis en place   partir de 1962. D sormais, un secr taire d'Etat aupr s du Premier Ministre, assume la responsabilit  administrative des rapatri s et des Franais musulmans. Pour tenter d'apaiser les esprits, d s le 13 mai, une commission interminist rielle permanente pour les rapatri s d'origine nord africaine est cr e, en vue d' tudier les probl mes sp cifiques aux Franais musulmans. Puis, une politique qui se veut novatrice sans l' tre r ellement, s'instaure avec comme organe supr me, la commission interminist rielle³⁸¹, pr sid e par le ministre de l'Int rieur et dont la vice-pr sidence est assur e par l'ancien pr fet Franais musulman Monsieur Belhaddad. Cette commission est charg e de l'application des mesures prises en faveur des harkis et leur mise en  uvre est confi e aux Bureaux d'Information, d'Aide et de

³⁷⁸ *Le Monde*, 19/10/74.

³⁷⁹ *Le Monde*, 20/10/74.

³⁸⁰ *L'Aurore*, 6/03/75.

³⁸¹ *Circulaire n 75340 du 4 juillet 1975* ; A.D. Lot-et-Garonne (2106 W ARTICLE 1).

Conseils (B.I.A.C) qui succèdent au Service des Français Musulmans (S.F.M.). Dix-sept B.I.A.C. sont donc créés dans les zones dites à forte concentration harkie.³⁸² Ces bureaux sont mis en place progressivement, à partir du 1^{er} avril 75. Leur mission est d'« [...] informer des mesures prises en faveur des Français Musulmans, de toute nouvelle, acte ou fait les concernant. Aider à régulariser sa situation administrative, obtenir toute pièce d'état civil, régler tout problème se rapportant au passé (décoration, état des services, retraite, carte de combattant...), constituer des dossiers de demande d'allocation de détention pour captivité en Algérie, faire le point de l'instruction d'un dossier, rénover un habitat, trouver un emploi ou hébergement. [...]»³⁸³ Mais, dans les faits, ce nouveau dispositif suscite des critiques. Tout d'abord, les B.I.A.C. ont tendance à créer, « (...) un écran supplémentaire entre les intéressés et l'administration et à se transformer en bureaux des Affaires indigènes. »³⁸⁴

De plus, les propositions de la commission nouvellement créées ne semblent pas correspondre exactement aux besoins essentiels des jeunes F.M.R. ; ce qui contribue à alimenter la contestation. Nous pouvons citer un exemple de mesure qui manifeste l'ignorance de l'Etat, quant aux besoins des enfants de harkis en révolte : « En 1976, seize appartements ou studios seront construits, en même temps qu'une piscine et un foyer pour les jeunes. »³⁸⁵ On peut s'interroger sur la pertinence de ces mesures annoncées qui tendent à proposer des loisirs aux jeunes toujours à l'intérieur du camp, renforçant ainsi leur enfermement physique et moral et sur le nombre de nouveaux logements envisagés quand on sait qu'environ cent vingt familles, soit un millier de personnes, vivent à Saint-Maurice-L'Ardoise. De grandes difficultés, pour mettre en place un dialogue entre les jeunes révoltés représentés par la C.F.M.A.A., alimentent le conflit. Le président de la confédération participe à une seule réunion de la commission puis déclare ne pas pouvoir cautionner cette politique qui reflète, selon lui, le manque de considération à l'égard des F.M.R. « On y parlait du nombre de paniers à donner aux travailleurs employés aux travaux forestiers. Nous voulions aborder d'autres sujets qui nous paraissent plus importants (...)»³⁸⁶ C'est pourquoi, la tension monte et « La C.F.M.A.A. constate que malgré les événements qui se sont déroulés ces derniers jours à Saint-Maurice-L'Ardoise (Gard) et la prise de conscience brutale de l'opinion publique nationale et internationale sur l'existence des camps de la honte et de la peur, les autorités, loin de répondre aux vœux des populations de ces camps, n'ont jusqu'à ce jour pas

³⁸² Note relative au fonctionnement des B.I.A.C. pour la région Aquitaine, A.D. Lot-et-Garonne (2106 W ARTICLE 1).

³⁸³ A.D Lot-et-Garonne (2106 W ARTICLE 1).

³⁸⁴ WITTHOL DE WENDEN C. et YAHIAOUI R. « L'abandon des harkis », *Hommes et Migrations*, N° 1135, septembre 1990.

³⁸⁵ *Le Monde*, 03/06/75.

³⁸⁶ *Sud-Ouest*, 12/08/75.

envoyé sur place une commission d'enquête comprenant des parlementaires de toutes opinions.»³⁸⁷ Pour manifester son désaccord avec la politique du gouvernement, la confédération se retire donc de la commission.

Avec l'escalade de la violence à l'été 75, le gouvernement est contraint d'agir. Le 6 août 1975, de nouvelles directives sont décidées, en conseil des ministres et fortement médiatisées. Ces directives se veulent novatrices, parmi lesquelles se trouve la mesure phare, la suppression des camps avant la fin de 1976, qui est immédiatement très médiatisée, au point de faire la Une des quotidiens nationaux.³⁸⁸ Cette disparition serait permise par l'aide octroyée aux familles désireuses de quitter le camp : « La prime de départ des cités d'accueil aux familles allant s'installer en milieu ouvert est portée de 4000 à 10000F. »³⁸⁹ Ces mesures prévoient également, l'indemnisation des années de captivité des supplétifs en Algérie, un programme spécial de formation professionnelle, l'aide à l'emploi des jeunes, l'aide aux communes qui recrutent d'anciens harkis et des dispositions en faveur du relogement de ceux-ci : autant de décisions, destinées à « intégrer » les familles de harkis et répondre de la sorte aux revendications de leurs enfants, qui sont entérinées par la commission interministérielle, au cours d'une réunion du 24 septembre 1975, dont le compte-rendu insiste sur le caractère prioritaire de ces jeunes et l'effort d'information nécessaire pour le public visé³⁹⁰. Encore faut-il, que la réalité soit en accord avec les principes énoncés par les ministres.

Cette nouvelle politique s'accompagne aussi d'un nouveau discours et d'une nouvelle terminologie : Aux camps de regroupement ou hameaux de forestage, succèdent les zones à forte concentration et aux milieux fermés, les milieux ouverts plus propices à l'intégration. D'un discours axé sur l'instabilité, l'administration n'évoque plus que l'inertie des Français musulmans. La politique de rétention dans les camps ou hameaux est chassée au profit d'une « déghettoïsation »³⁹¹ progressive des harkis. Ce discours se traduit par une réelle volonté d'en finir avec le problème harki, manifeste dans les notes et directives diverses qui rappellent la nécessité d'intégration de cette frange de la population de harkis qui doit passer par la formation et/ou l'emploi des jeunes. selon une circulaire ministérielle visant à faire connaître les mesures prises en faveur des familles de harkis, « un large effort d'information sera fait, de la façon la plus déconcertée et la plus personnalisée possible (...) De plus, une circulaire adressée aux préfets, émanant du ministre de l'Intérieur, demande « une diffusion

³⁸⁷ *Le Monde*, 03/07/75.

³⁸⁸ Exemple de la Une du *Figaro*, 7/08/75, présentée en annexe 12, page 201.

³⁸⁹ Circulaire N°75-486 du 26/09/75. A.D. Lot-et-Garonne (2106 W ARTICLE 1)

³⁹⁰ A.D. Lot-et-Garonne.

³⁹¹ MELIANI A-E-A, *La France honteuse. Le drame des harkis*, Paris, Perrin, 1993, 280 p.

rapide et complète » des décisions gouvernementales, pour qu' « aucun des intéressés n'ignore les décisions dont il peut bénéficier ». ³⁹²

Mais, le problème majeur de ces avalanches de mesures, réside dans leur manque d'accompagnement social. Certaines familles de harkis ignorent l'existence même de ces mesures gouvernementales, les autres sont totalement déconcertés, à cause de l'absence d'un organisme officiel susceptible de les informer. C'est pourquoi, pour conclure, il convient de conserver à l'esprit que l'insertion tant souhaitée par les jeunes, ne peut se faire, à partir de décrets ou de décisions gouvernementales, néanmoins fondamentaux pour donner une impulsion, mais elle reste avant tout l'œuvre du temps.

2. La portée de la rébellion

2.2. Le temps des dispersions

Afin de cerner concrètement l'application de la loi de suppression des cités d'accueil, il faut se pencher sur le devenir des camps. Dans un premier temps, en proposant des aides financières pour les familles souhaitant quitter le centre, les départs se font en masse puis, le mouvement se tasse. ³⁹³ C'est pourquoi, les autorités locales se rendent, auprès de personnes concernées pour les inciter au départ, comme le montre ce courrier du sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot au Préfet du Lot-et-Garonne, en date du 19 novembre 1976, qui écrit : « J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce que, jeudi 25 novembre prochain, j'aurai achevé de contacter toutes les familles du Centre d'accueil pour les inviter à quitter les lieux avant la fin de l'année. » ³⁹⁴ Mais, la disparition s'avère laborieuse, comme nous le montre les courriers ministériels répétitifs, rappelant en préfecture, la décision du conseil des ministres du 6 août de fermer les cités d'accueil. Dans un second temps, pour Bias, la situation a tendance à stagner et à se pérenniser. Nous avons obtenu un entretien avec le Maire de Bias, Michel Laroque, qui a souhaité retracer l'évolution de cet espace communal atypique : « En 1977, le camp, jusqu'alors géré par le ministère des Rapatriés, devient à gestion communale. Une politique d'ouverture vers la société civile de cette communauté harkie totalement repliée sur elle-même se met en place. Commencent alors des départs de familles harkies, décidées à s'installer à l'extérieur du camp. La S.A.H.L.M lança un programme d'urbanisme, visant à créer une cité pour ces familles : C'est la naissance de Paloumet, composé de trente trois logements sociaux, et Astors réalisé à partir de maisons individuelles qui appartiennent

³⁹² Circulaire N°75-486 du 26/09/75 ; A.D.Gard (1014W27)

³⁹³ Annexe 5, Les effectifs des populations regroupées, pages 178 et 179.

³⁹⁴ Courrier du sous-préfet Pierre Humbert, au Préfet du Lot-et-Garonne 19/11/1976 ; A.D. Lot-et-Garonne (2106 W ARTICLE 8)

désormais pour une grosse majorité à des membres de la communauté harkie. »³⁹⁵ En effet, le centre est municipalisé en 1976 et continue de fonctionner, à compter du 1^{er} janvier 1977, en tant que Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale (C.H.R.S.), sous la forme de deux ensembles immobiliers appelés Cité Paloumet et Cité d'Astor, qui sont censés accueillir, en qualité de bénéficiaires de l'Aide sociale, « des personnes et familles sans logement, rapatriés, qui ne peuvent assumer la plénitude de leurs responsabilités sociales ou familiales. »³⁹⁶

C'est pourquoi, un journaliste de *Sud-Ouest* ironise et écrit « le C.A.R.A. est mort, vive le hameau Astor ! »³⁹⁷ Pour le camp similaire de Saint-Maurice-L'Ardoise, la page est tournée plus rapidement. Au fur et à mesure que ses résidants, sont également invités par les autorités locales à le quitter, les bâtiments abandonnés sont détruits systématiquement, ce qui donne, à la fin de l'année 76, « une vision de bombardement assez sinistre ». ³⁹⁸

Face aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet, les jugements à l'encontre de cette population peuvent s'avérer virulents. Anne Heinis note « un paradoxe plane sur cette cité [Saint-Maurice-L'Ardoise], les habitants quoi qu'on ait dit, s'y plaisent et ne veulent pas la quitter, ce qui donne à leur revendication une grande ambiguïté (...) »³⁹⁹ En effet, ces sentiments contradictoires sont notables dans les propos de nos enquêtés qui évoquent avec nostalgie l'ambiance, la solidarité et surtout l'aspect sécurisant du camp. Au-delà de ce premier constat qui peut sembler paradoxal, les blessures liées à la transplantation sont connues, elles « s'accompagnent d'une diminution de la sensibilité, des possibilités de réaction voire d'une réelle aboulie. »⁴⁰⁰ Outre la peur exacerbée chez ses sujets d'un univers inconnu, d'autres entraves au départ existent telles que la création de liens familiaux et affectifs. C'est pourquoi, les tentatives de dissémination peuvent apparaître, à certains égards, sans grand résultat. Même si cet échec présumé est à relativiser car les effectifs de ces lieux fondent considérablement. Les difficultés liées au départ, sont très complexes. Le préfet du Lot-et-Garonne se penche de manière pertinente, sur l'aspect psychologique qui permet, selon lui, d'expliquer la difficulté de résorption de la cité d'accueil et cite : « le grand attachement à la communauté de Bias, les nombreux handicapés et inadaptés sécurisés, les problèmes éthiques et de religion qui s'opposent à des placements en établissements

³⁹⁵ L'entretien a eu lieu le 06/09/01 à Bias.

³⁹⁶ Arrêté du 9/03/77 ; A.D. Lot-et-Garonne (2106 W ARTICLE 8).

³⁹⁷ *Sud-Ouest*, 27/01/76.

³⁹⁸ *Midi Région*, 24/11/76.

³⁹⁹ HEINIS A., L'insertion des Français musulmans. Etude faite sur des populations regroupées dans le Midi de la France dans les centres d'ex-harkis, thèse de sciences économiques, Université Paul Valéry Montpellier III, 1977, 329 p.

⁴⁰⁰ POROT M., « Les problèmes psychologiques des transplantés d'Algérie », *Revue pratique psychologique de la vie sociale et d'hygiène mentale*, cité par ROUX M., *Harkis, les oubliés de l'histoire*, Paris, La Découverte, 1991, 419 p.

spécialisés pour les personnes âgées et la bonne acception du camp par la population métropolitaine de Bias. A ce propos, un article de *Sud-Ouest* analyse le départ, de manière très pertinente, comme le « déverrouillage psychologique »⁴⁰¹. Mais, l'environnement et les comportements sociaux sont également des facteurs explicatifs. Ainsi, une note émanant de la sous-préfecture de Villeneuve-sur-Lot, pose le problème du voisinage qui aurait entraîné des conflits entre les musulmans et les locaux : « Un climat de racisme latent existe et peut à tout moment faire naître des phénomènes de violence collective. » et de « comportements xénophobes »⁴⁰²

Cet éparpillement est d'ailleurs regretté par les irréductibles habitants des anciens lieux de révolte qui dressent souvent un bilan mitigé voire amer : « On entre comme on veut après 75 dans le camp [Saint-Maurice-L'Ardoise] mais on est toujours dans un camp. »⁴⁰³ « J'ai vécu le départ de 75 comme un second déracinement car il y avait quand même une solidarité entre nous. J'arrive seul au centre-ville de Villeneuve et je ne connais personne : pas de Karim ou Mohamed mais je me retrouve avec Pierre, Paul, Jacques, j'ai eu peur. »

Malgré les mesures gouvernementales, une fraction infime de la population harkie poursuit leur vie qui semblent alors immuables, rendant ainsi particulièrement périlleuse l'application des décisions. Cependant, globalement, ces décisions, entérinées au moment de la crise mais nullement novatrices car pensées bien avant, ont les effets escomptés et permettent une relative dispersion des individus sur le sol national.

2.2. Un bilan mitigé de 1975.

Comme nous l'avons vu précédemment, les tensions entre les pouvoirs publics et la population française musulmane, perdurent. Ainsi, « face à la poursuite d'un conflit larvé et pour répondre à un désir du Ministre qui souhaite répondre aux litanies incessantes disant que rien n'est fait »⁴⁰⁴, un bilan des actions menées en faveur des Français musulmans, est dressé.⁴⁰⁵ Afin d'établir le bilan qui suit, nous avons exploité ces données, en grande partie.

Pour commencer par les points positifs, nous avons choisi de traiter, en premier lieu, des transformations du statut professionnel des anciens supplétifs contractuels de l'Office nationale des forêts qui travaillent dans les hameaux forestiers. Pour ces travailleurs, une nette amélioration de leur condition de travail est notable car ils obtiennent un véritable statut d'ouvrier forestier qui leur assure la sécurité de l'emploi, une mensualisation de leur salaire

⁴⁰¹ *Sud-Ouest*, 01/01/77.

⁴⁰² A.D. Lot-et-Garonne (2106 W ARTICLE 9).

⁴⁰³ L'entretien a eu lieu le 22/07/07 à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard).

⁴⁰⁴ Compte-rendu de la réunion du 19/12/1978 de la commission nationale pour les problèmes des F-M ; A.D. Lot-et-Garonne (2106 W ARTICLE 1)

⁴⁰⁵ *Idem.*

accompagné de primes diverses et une prise en compte des services accomplis dans les forces supplétives.

De plus, suite à l'occupation des bureaux administratifs dans les deux camps, première étape qui s'avère fondamentale car, « soutenus par la C.F.M.R.A.A., les jeunes entre dix-huit ans et vingt-cinq ans, ont pris le pouvoir et installé la contestation dans les allées ombragées de ce camp. »⁴⁰⁶ Les premiers effets de la rébellion sont bénéfiques dans la mesure où l'ancienne prise en charge totale de la population s'achève avec la suppression de la gestion totalitaire de leurs lieux de vie. « D'un état infantile, les anciens harkis deviennent alors des adultes. »⁴⁰⁷ Ils passent en « autogestion ». ⁴⁰⁸ « C'est de la jeunesse qu'est partie la révolte de mai dernier qui a chassé l'encadrement administratif des centres. »⁴⁰⁹ Cette réussite est, en permanence évoquée par les anciens acteurs du mouvement : « 1975 a été une véritable révolution dans la mesure où le mouvement est venu des jeunes. De plus, sans 75, l'administration néocolonialiste aurait perduré. Les barrières des camps sont tombées, l'école a brûlé : ce sont des symboles forts ! La violence était la seule manière de s'exprimer. »⁴¹⁰ ; « Si ces camps, que je qualifierais d'honteux ont disparu, c'est grâce à une génération qui a refusé de vivre en marge d'une société pour laquelle ses pères se sont battus pendant les dernières guerres (...) »⁴¹¹ 1975 marque donc avant tout le réveil de la communauté harkie, la première prise de parole directe des Français musulmans sur la scène publique et la prise en mains de leur destin.

La médiatisation des harkis, à travers la révolte de 75, est très connotée et néglige les dimensions sociales et culturelles de la question mais, reste une réussite importante de la rébellion car, grâce à cette première réelle médiatisation, les harkis semblent enfin exister à travers leurs enfants. Lorsque les acteurs de cette révolte évoquent les premières manifestations, c'est toujours avec amusement et fierté. Ainsi, Boussad Azni, aujourd'hui conseiller auprès du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, précise que sa prise de conscience politique est liée à sa participation aux manifestations dans les rues des villages lot-et-garonnais au printemps 75.

Au moment des évènements, le bachaga Ben Hamida, imam de la mosquée de Paris, résume les volontés des anciens : « Les deux désirs des anciens harkis : avoir des maisons et...des cimetières. »⁴¹² En ce qui concerne l'obtention des carrés musulmans, les harkis,

⁴⁰⁶ *Midi-Région*, 21/05/75.

⁴⁰⁷ MOUMEN A., « *op.cit.* ».

⁴⁰⁸ BRUN F., « *op.cit.* ».

⁴⁰⁹ *Midi Région*, 10/08/75.

⁴¹⁰ L'entretien a eu lieu le 16/09/07 à Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne).

⁴¹¹ L'entretien a eu lieu le 14/10/07 à Pau (Pyrénées-Atlantiques).

⁴¹² *Midi Région*, 28/08/75.

entendus sur ce point par leur municipalité, ont globalement obtenu satisfaction. Ainsi, au mois d'août 75, le président de la République a donné son accord pour que soient aménagés des cimetières réservés aux Français musulmans. Les revendications portant sur le logement semblent être entendues. Mais elles sont très délicates à traiter, en partie, en raison des difficultés de mise en application de la loi de suppression des centres, vues précédemment. D'autres questions par contre, sont sans réponse, notamment le problème de l'indemnisation. Les demandes d'instruction de dossier émanant de Français musulmans, ne sont que très peu nombreuses, en raison des difficultés à prouver la nature des biens perdus et des services rendus. A titre d'exemple, en 1976, une réunion de la commission d'indemnisation, pour le Vaucluse, traite cinq-cent-quatre-vingt-onze dossiers de rapatriés; parmi lesquels, on compte seulement cinquante-neuf demandes seulement de F.M.R. La question épineuse de la libre-circulation reste entière. Des cas d'anciens harkis refoulés aux frontières algériennes se succèdent sans fin. Face à cette situation qui perdure, le ministre de l'Intérieur décide que les familles de Français musulmans peuvent se rendre en France qu'à une seule condition, fournir une attestation de logement.

L'action des pouvoirs publics, menée à l'égard des harkis, s'est trouvée, dès les premières mesures mises en place lors du rapatriement, prise dans une contradiction. D'une part, la nécessité d'apporter des réponses particulières à une population en difficulté, ce qui a impliqué la mise en place de mesures de discrimination positive dérogeant au droit commun, en matière de logement, d'accession à la propriété et de subvention diverses, à la création d'entreprises notamment. D'autre part, la conviction que l'intégration de cette population ne peut se réaliser que si les harkis sont juridiquement considérés comme des Français « comme les autres », ce qui suppose, au contraire, de les « intégrer » dans le droit commun. Loin d'être passagère, cette contradiction caractérise l'action des pouvoirs publics sur le long terme.

Le maintien de certains maux provoque un bilan mitigé notamment, à cause d'une dispersion qui n'est pas toujours porteuse des effets escomptés, par manque d'anticipation. Il aurait fallu, avant de disperser ces jeunes, liés par une « galère » vécue ensemble quotidiennement, les préparer à une existence nouvelle par un solide encadrement socioculturel.

Un conflit larvé caractérise la relation qu'entretiennent les harkis avec l'Etat. Dès la fin de l'année 76 pourtant relativement calme après l'arrestation de Laradji, des grèves de la faim reprennent, de manière éparses sur le territoire national : Carcassonne, Marseille et Fameck en Moselle en décembre. En vue toujours d'attirer l'attention des pouvoirs publics, souvent à la veille d'une échéance électorale, les enfants des Français musulmans ou les anciens harkis eux-mêmes, interpellent l'opinion publique, par le biais de grèves comme en février 1981

dans les Bouches-du-Rhône, en 1983, 87 et 88 dans le Lot-et-Garonne, de grèves de la faim ou de marches qui se multiplient dans les années quatre-vingt-dix. Deux marches méritent d'être mentionnées : celle organisée par Toumi Djaidja, la marche pour l'égalité et contre le racisme qui officialise le rapprochement entre enfants de harkis et d'immigrés et celle de l'ancien supplétif Brahim Sadouni, la marche de l'espoir et de la fraternité.

La jeunesse devient, depuis les années soixante, un problème social qui entraîne la mise en place d'un modèle intégrateur. La population harkie n'échappe pas à ce constat mais sa révolte s'inscrit directement dans l'héritage problématique de « l'affaire algérienne » et c'est en ce sens que l'appellation d'enfants de harkis se justifie.

La révolte de 75 est le résultat d'une crise latente mais dissimulée que la violence engendrée par une impulsion extérieure, a seulement dévoilé. A la différence de Régis Pierret qui voit dans cette révolte de 75 deux temps bien distincts, nous ne voyons qu'une seule et même période qui se caractérise par une montée en puissance progressive de la rébellion. Cette escalade de la violence est causée par une propagation du mouvement sur le territoire, une prise de conscience de la légitimité du combat liée à la médiatisation et à la réaction des pouvoirs publics, une instrumentalisation de la cause harkie par des groupuscules extrémistes et une surenchère causée par une spirale infernale de la violence.

Ces événements de 75 constituent un tournant dans l'histoire harkie pour plusieurs raisons. Premièrement, ils mettent en lumière les enjeux sociaux, économiques et politiques longtemps masqués de cette population : enjeux socio-économiques d'abord, car les difficultés sur le plan du logement, de l'emploi, de la santé et de la cohabitation souvent chaotique avec le reste de la communauté nationale, sont enfin pris en compte. Enjeux politiques ensuite, puisque la gestion politique des harkis est remise en question, une politisation des Français musulmans, accompagnée d'une nouvelle identité politique voit le jour et le poids de la question harkie dans l'équilibre des relations franco-algérienne est mis en exergue.

Deuxièmement, l'été 75 révèle à l'opinion publique française l'existence de cette population « mise en quarantaine » depuis l'indépendance algérienne. Cette révolte fait découvrir aux médias et à l'opinion publique l'existence d'une minorité de Français délaissés et entraîne une première réaction des pouvoirs publics. A la découverte par l'opinion publique de l'existence troublée de ces familles françaises atypiques, s'ajoute une nouvelle perception du harki tant de la part des médias que des autorités publiques.

Pour autant, entraîne-t-elle une relecture plus objective de l'histoire harkie, dénuée d'appréciations négatives et ostracisées ? Il convient de garder à l'esprit que la guerre

d'Algérie a été une double guerre civile, en plus d'être un conflit entre deux peuples étrangers. Son issue a transporté en France l'opposition entre ces anciens adversaires. Il en résulte « la coexistence forcée de mémoires antagonistes et l'absence de mémoire consensuelle ».⁴¹³ Aujourd'hui, comme l'écrit à juste titre, Raphael Branche, « quand la guerre d'Algérie apparaît dans le débat public en France, c'est presque autant comme un sujet d'histoire que comme un sujet d'actualité »⁴¹⁴, car la guerre d'Algérie, dont la question des harkis fait partie, est un sujet passionnel influant encore sur l'avenir de la France et de l'Algérie. Le conflit perdure dans les esprits, néanmoins, il est temps de cesser, selon les mots d'Aragon, « de juger alors avec les yeux d'alors ».⁴¹⁵

Dans ce contexte, l'historien sans cesse sollicité par les groupes porteurs de ces mémoires concurrentes, comme le rappelle à juste titre l'historien Guy Pervillé, se doit d'organiser et d'arbitrer les débats en y imposant l'objectivité des faits historiques.

⁴¹³ PERVILLE G., « L'histoire peut-elle réconcilier les mémoires antagonistes de la guerre d'Algérie ? », in *La guerre d'Algérie au miroir des décolonisations*, actes du colloque en l'honneur de C-R AGERON, Paris, novembre 2000.

⁴¹⁴ BRANCHE R., *La guerre d'Algérie : Une histoire apaisée ?*, Seuil, Points Histoire, Paris, 2005.

⁴¹⁵ Cité par MANCERON G. et REMAOUN H., *D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire*, Paris, Syros, 1993.

